



HAL
open science

Les noms de Montpellier

Jacques Bres, Philippe Martel

► **To cite this version:**

Jacques Bres, Philippe Martel (Dir.). Les noms de Montpellier. Presses universitaires de la Méditerranée, 256 p., 2001, Le fil du discours, 2-84269-430-9. hal-03274736

HAL Id: hal-03274736

<https://hal.science/hal-03274736>

Submitted on 30 Jun 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les noms de Montpellier

Jacques BRES, Philippe MARTEL (coord.)

En collaboration avec Philippe Gardy, Benjamin Lillier,
Paul Siblot et Patrick Vernière

Nous tenons à remercier chaleureusement les étudiants de maîtrise de Sciences du langage de l'Université Paul-Valéry (Montpellier III) qui, dans le cadre d'un enseignement de Sociolinguistique en 1998-1999, ont recueilli et transcrit la majeure partie du corpus oral sur lequel se fonde les analyses des pratiques et des évaluations de la prononciation de Montpellier aujourd'hui.

SOMMAIRE

Résumés	5
La controverse de Montpellier (J. BRES, Ph. MARTEL)	9
I. LES NOMS DE MONTPELLIER SUR LA LONGUE DURÉE	
I. <i>Le nom de Montpellier et son histoire : une affaire déjà ténébreuse</i> (Ph. MARTEL)	17
II. <i>Lo Clapas, Le Clapas, l'autre nom de Montpellier ?</i> (Ph. GARDY)	53
II. DIRE MONTPELLIER AUJOURD'HUI	
III. <i>Les différentes réalisations phonétiques du nom de lieu Montpellier et leurs enjeux sociolinguistiques : introduction</i> (J. BRES)	89
IV. <i>Montpeulier, Montpéliér : qui dit quoi, quand, où...</i> (J. BRES)	99
V. <i>Les sens d'une variation</i> (J. BRES)	139
VI. <i>Le propre d'un nom ou les raisons de tant de gloses</i> (P. SIBLOT)	199
CONCLUSION	
L'avenir dure longtemps (J. BRES)	215
ANNEXE	
<i>Ce que les gens disent qu'ils disent. Un état des lieux des représentations</i> (B. LILLIER, P. VERNIÈRE)	231
<i>Quelques réflexions autour d'un sondage</i> (Ph. MARTEL)	250

Résumés

Le nom de Montpellier et son histoire : une affaire déjà ténébreuse

En 985 apparaît dans la documentation le nom d'un habitat nouveau, Mons Pestellarius en latin, Montpestler en occitan. Au fil des années, et au fur et à mesure que ce modeste habitat devient une des plus grandes villes de l'espace occitan, la notation de son nom évolue : Mons pessulanum en latin, et des formes occitanes qui se modifient au gré de l'évolution phonétique, avant le triomphe de la notation française, Montpellier, au XVI^e siècle. Quant à savoir ce que veut dire au juste le nom de la ville (Mont des jeunes filles ? Mont du verrou ?) c'est une question dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle a fait couler beaucoup d'encre, et de toutes couleurs....

Lo Clapàs, Le Clapas, l'autre nom de Montpellier ?

Montpellier possède curieusement, en occitan et en français, un second nom : « le Clapàs » (en occitan : le tas de pierres). À la fois surnom, appellatif à usage interne et, parfois, substitut du nom officiel, « le Clapàs » possède sa propre histoire, faite de rumeurs, de légendes et d'interrogations. On y a vu et on y voit encore le nom le plus ancien de la ville, d'usage constant à travers les siècles (avant même l'arrivée des Romains !), alors que l'étude des textes, imprimés ou manuscrits, montre que le mot n'a sans doute fait son apparition qu'à la fin du XVIII^e siècle et n'a été d'emploi vraiment répandu et populaire qu'à partir du XIX^e. Cet autre nom de Montpellier est encore en usage, quoique résiduelle ment, de nos jours. Il est lui aussi le reflet de l'histoire de la ville et, en particulier, des divers bouleversements, sociaux, linguistiques ou culturels, qui l'ont affectée à la période contemporaine. Son existence et sa persistance

affaiblie traduisent probablement l'écho très important que ces bouleversements ont suscité dans la société montpelliéraine pendant les deux derniers siècles.

Les différentes réalisations phonétiques du nom de lieu Montpellier et leurs enjeux sociolinguistiques

La prononciation de Montpellier est le lieu d'une double variation portant sur la voyelle médiane ([ø] / [e]) et sur le groupe consonantique qui la suit ([lj] / [j]). Ces variables, qui s'expliquent aisément d'un strict point de vue linguistique (contact entre français et occitan, influence de la graphie sur la voyelle médiane pour la première ; relâchement articulaire pour la seconde), sont particulièrement complexes d'un point de vue sociolinguistique. La seconde partie de l'ouvrage sera consacrée principalement à l'analyse sociolinguistique de la variante ([ø] / [e]).

***Montpeulier / Montpéliier* : qui dit quoi, quand, où...**

À partir de différents corpus oraux, on analyse la répartition des usages de *Montpeulier* et de *Montpéliier*. *Montpeulier* est la variante majoritaire (90 %) ; *Montpéliier* la variante minoritaire (10 %). L'étude précise fait apparaître que cette variation n'est pas à corrélérer à des facteurs sociaux comme les origines sociales ou géographiques, pas plus qu'à l'âge, ou au type d'interaction verbale. Procédant principalement du contact diglossique franco-occitan (et très secondairement de l'influence de la graphie sur la phonie), l'alternance des deux formes oppose aujourd'hui la forme neutre, *Montpeulier*, à la forme marquée *Montpéliier*. On dresse le portrait sociolinguistique du locuteur type de chacune des deux variantes.

Les sens d'une variation

Comment les locuteurs apprécient-ils les variantes *Montpeulier* et *Montpéliier* ? Il apparaît que les évaluations de ces deux formes s'organisent en un système de stéréotypes homologue de celui qui structure la représentation des langues dans le contact diglossique. Les locuteurs réalisant *Montpeulier* valorisent leur prononciation et stigmatisent fortement la prononciation *Montpéliier*. Les locuteurs réalisant *Montpéliier* tendent à partager ces stéréotypes : ils ont le plus souvent une image négative de leur prononciation, et une image positive de

l'autre prononciation, même si certains d'entre eux, à l'inverse, valorisent leur prononciation et tendent à flétrir *Montpeulier*. La prononciation *Montpéliér*, perçue le plus souvent comme liée à l'*accent du Midi*, fait les frais de la stigmatisation typique des situations de diglossie, comme elle est le lieu des non moins typiques investissements identitaires de réhabilitation, voire de reconquête.

Le propre d'un nom ou les raisons de tant de gloses

Les débats sur la dénomination de *Montpellier* paraissent disproportionnés et paradoxaux. Ni l'ignorance sur l'origine du toponyme, ni les façons de le prononcer ne changent la fonction de désignation. De surcroît les noms propres semblent n'avoir pas de sens. Une très ancienne conception mythique du nom en reste notre idée première, selon laquelle le nom exprime l'essence de la chose ou de l'être nommé. Toucher au nom porte alors atteinte à l'être consubstantiel. Il n'est pas possible dans une perspective scientifique de souscrire à cette compréhension essentialiste, et il faut appréhender l'acte de parole que toute nomination réalise. À défaut d'énoncer une Vérité, le nom dit nos rapports à l'égard de l'existant. S'y ajoute le dialogisme avec ceux qui désignent à leur façon le même référent. On voit ainsi se dessiner des prises de position qui, à travers les nominations et les positionnements corrélatifs, sont l'expression des sujets eux-mêmes. Les gloses sur *Montpellier* apparaissent alors pour ce qu'elles sont : des discours identitaires où chacun se dit sous couvert d'un propos qui n'a de l'objectivité que l'apparence.

L'avenir dure longtemps

Les barons de Caravette, ces Montpelliérains de plusieurs générations, sont-ils à même de nous dire, forts de leurs quartiers d'ancienneté dans la ville, quelle est la « bonne » prononciation de Montpellier ? Quel est l'avenir de la variation *Montpeulier / Montpéliér* ? Faut-il penser que le choix militant de la prononciation *Montpéliér* par quelques-uns peut se généraliser ? Faut-il au contraire voir dans la forme *Montpeul*, abréviation de *Montpeulier*, utilisée par les jeunes, le fait que les jours de *Montpéliér* sont comptés ? Autant de questions qui sont abordées, en guise de conclusion, à partir de cas précis.

La controverse de Montpellier

Mais enfin comment dit-on, voire comment faut-il dire : *Montpellier* ou *Montpélier* ? Formulée ainsi, et de but en blanc, la question peut paraître bien éloignée des soucis du Montpelliérain ordinaire, pour ne pas parler de l'état d'esprit du non-Montpelliérain. Et pourtant, si l'idée de ce livre nous est venue, ce n'est pas en raison d'un goût pervers pour les controverses de cuistres, mais tout d'abord parce que les deux prononciations cohabitent effectivement dans l'usage local (mais également régional et national), et surtout parce que nous avons vu ce débat sur la « bonne » prononciation affleurer, et avec quelle vigueur, dans la presse locale, et ce à plusieurs reprises. Il nous a donc semblé qu'on avait affaire à une question qui allait peut-être au-delà d'une simple querelle d'érudits, et qu'il risquait de s'y jouer des choses assez profondes ayant trait à la façon dont les gens d'ici, à travers la variation de la nomination, perçoivent la ville et ses habitants, tels qu'ils sont ou tels qu'ils souhaiteraient être. Les réponses recueillies au cours de l'enquête de terrain nous ont confirmés dans l'idée que beaucoup de personnes, dans cette ville, avaient des choses à dire sur ce qu'il convient — ou ne convient pas ! — de prononcer.

Certes ; mais à quoi bon en faire un livre, alors, puisqu'une lettre à un grand quotidien ou à un grand hebdomadaire local aurait suffi, accompagnée de conseils orthoépiques, paternels et universitaires ?

Une première chose à dire : le présent ouvrage n'a pas pour objet de répondre... à la question précédemment posée. Le lecteur, en refermant ce livre, ne se retrouvera pas providentiellement muni d'une réponse scientifique incontestable lui permettant de justifier sa prononciation,

ou le contraignant, en conscience, à la remettre en cause. Il pourra donc continuer à prononcer comme il lui plaît, ce qui est heureux. Plus précisément, il apparaîtra, au cours des analyses, que les prononciations *Montpélier* et *Montpeulier* ont tout autant de légitimité l'une que l'autre, même si ces légitimités ont des origines différentes. Pour rendre compte de ce pluriel des possibles, nous serons amenés à poser d'autres questions : d'où procède cette variation ? Pourquoi est-elle objet de débat ? Que recouvre au juste ce débat ?

Ces interrogations nous conduiront à croiser une autre controverse, celle qui porte sur l'origine du nom de la ville : d'où vient Montpellier ? De *Mont pelé* ? De *Mons puellarum* ? De *Mons Pestellarius* ? La discussion est animée : dans le courrier des lecteurs de la presse locale certes, mais également dans les revues de linguistique romane... Celui d'entre nous qui a traité, en la considérant comme purement académique, et affaire de vieux grimoires, la question des hypothèses étymologiques nombreuses apparues au fil des ans, a eu la surprise de la voir affleurer dans les réponses recueillies, tout à fait indépendamment de lui, par les enquêteurs de terrain.

On rencontrera également, chemin faisant, la question du surnom donné à la ville, le *Clapas*. Il existe certes d'autres villes que l'on désigne volontiers, assez affectueusement, par un surnom : New York est la Grosse Pomme, Paris, c'est — c'était, plus probablement ! — Paname ou Pantruche. On connaît également les métaphores journalistiques du style la Ville Rose pour Toulouse, ou la Cité Phocéenne pour Marseille. Il semble cependant qu'il se joue autre chose avec le *Clapas*, qui peut fonctionner également comme enseigne d'une boutique, ou titre d'un bulletin : cet autre nom de Montpellier rencontre un certain écho dans une partie au moins de la population ; il est associé étroitement à son image comme à son histoire.

Et puis, il y a le débat principal, *é* ou *eu*¹. De telles controverses ne nous paraissent pas si fréquentes. On discute peut-être à Graulhet ou à Génolhac (dans le premier cas sans doute plus que dans le second d'ailleurs) pour savoir à quoi sert le h inclus dans le nom, et s'il faut prononcer « Groillais », « Grauillé » ou « Grolais ». Mais ailleurs ? Le

1 D'autres toponymes sont également le lieu d'un phénomène analogue : *Pézénas* / *Pézénas*, *Megève* / *Mégève*, *Luberon* / *Lubéron*...

nom de Paris peut se dire « Pări », voire « Päeri », avec un allongement de la première syllabe, dans la population en voie de disparition des titis parigots des vieux quartiers populaires : il ne nous semble pas que cette prononciation, très probablement considérée comme infiniment vulgaire dans les beaux quartiers de la capitale, ait déclenché de grands débats de presse. Alors que c'est le cas pour *Montpélier / Montpeulier*. Alors ?

En analysant les réponses fournies par nos enquêtes, nous avons vu émerger un certain nombre d'éléments, qui soustendent les discours produits sur le sujet. Cela peut être la question de la conformité de la prononciation avec le code orthographique — réaction inévitable dans un pays, la France, qui a fait de l'orthographe une sorte de Vache Sacrée justifiant y compris des cérémonies cultuelles nationales du type Dictée... télévisée. Cela peut avoir un rapport, aussi, avec le problème de la distinction : comment faut-il dire ? Ou ne pas dire, pour éviter de passer pour un « piche », cette figure peu fréquentable, reconnaissable entre autres à son accent, ou plus simplement pour un « plouc » — le mot a été employé dans plusieurs réponses. À moins bien sûr que l'on refuse justement d'entrer dans le jeu de la distinction, et que l'on rejette une prononciation perçue comme relevant d'un simple snobisme. Auquel cas on glisse de la problématique de la distinction à celle de l'authenticité. Le tout renvoyant bien entendu à un certain nombre de réalités sociologiques : les différences de statut social entre habitants de la ville, ou encore l'ancienneté de leur présence dans le Midi et en particulier dans une ville dont la population a triplé en trente ans, et s'est nourrie de courants migratoires venus du nord de la France. Ne présente-t-on pas parfois Montpellier comme le vingt et unième arrondissement de Paris, avec tout ce que cela implique ?

Il y a surtout autre chose, qui a à voir avec ce qui précède, mais qui est loin de s'y réduire : la présence d'une langue qui n'est plus connue que par une minorité de Montpelliérains, et dont certains peuvent ignorer jusqu'à l'existence, malgré le texte de quelques plaques de rues en centre ville : l'occitan. Ceux qui savent que c'était il y a encore quelques décennies la langue habituelle d'une partie importante de la population peuvent se demander si son souvenir n'aurait pas à voir avec la façon dont certains prononcent le nom de leur ville. Mémoire de l'eau, mémoire de l'oc ? À moins bien entendu que ce souvenir constitue un argument de plus pour renvoyer la ville à l'univers peu valorisant de la

Provincialité profonde, sinon indécrottable. Et ceux parmi nous qui ont touché à la problématique sociolinguistique de la diglossie franco-occitane, du rapport inégal entre une langue de prestige et une langue minorisée, ont pu vérifier que cette problématique trouvait dans le débat qui nous occupe un point d'application rêvé pour un certain nombre de ses concepts de base. Il ne semble pas sans intérêt de noter que, chez bien des locuteurs, *Montpélier* est affublé des mêmes stigmates que ceux qui affectent la langue occitane à travers la nomination péjorative de patois. Ajoutons que si l'occitan a disparu du champ des compétences linguistiques de nombre d'habitants de la ville, il a souvent été remplacé par un français régional bien particulier, fortement marqué par l'empreinte de cette langue au niveau de sa phonétique, de son lexique et de sa syntaxe, ce que l'on appelle le *francitan*. L'essentiel de la controverse sur la prononciation du nom de la ville vient ainsi du contact entre ce français particulier, et, derrière lui, l'occitan, avec le français standard.

Personne bien sûr ne s'arrête spontanément au milieu d'une phrase pour vérifier quelle prononciation du nom de Montpellier il vient de réaliser ; il arrive même que tel qui est persuadé de prononcer d'une certaine manière prononce en réalité, magnétophone à l'appui, d'une tout autre façon. Mais quand la question est posée, on constate qu'elle suscite un certain nombre de discours, un certain nombre d'associations d'idées. Qui définissent la façon dont le sujet se positionne face au lieu dans lequel il vit, à la société dans laquelle il est inséré, depuis toujours ou depuis peu. Il y a un imaginaire du nom de la ville, qui renvoie lui-même, tout bonnement, à un imaginaire de la ville, lié aussi bien à l'histoire de cette ville qu'à la structure et à la dynamique de sa population. À ce titre, il nous a semblé qu'il valait la peine de s'interroger sur cet imaginaire, et d'essayer de le démonter, à travers d'une part un état des lieux, prenant en compte la situation actuelle, et d'autre part un retour historique sur le passé, y compris linguistique, de la ville. Non point, répétons-le, pour fournir un guide de bonne prononciation, mais pour permettre de réfléchir aux implications des discours tenus spontanément sur la ville, sur son nom, et sur le bon usage de ce nom. À ce titre, ce livre sera peut-être un peu plus qu'une simple somme érudite sur un obscur point de phonétique appliquée.

On l'aura compris le destinataire tout naturel de cet ouvrage est le public de Montpellier, et au-delà de sa région. Les auteurs, sans rien sacrifier de la rigueur de leurs méthodes, se sont astreints à écrire dans une langue qui fasse le moins possible appel aux termes spécialisés du vocabulaire de la linguistique et de la sociologie. L'ouvrage s'adresse également à tous ceux qui, de France, de Navarre et... d'Occitanie, sont intéressés par les questions du langage dans ses usages quotidiens, au premier rang desquels les étudiants, enseignants et chercheurs en sciences du langage : ils y trouveront des descriptions précises d'un micro-phénomène qui concerne la vie des langues. D'où vient un terme, comment se réalise son évolution phonétique, comment il est pris dans le jeu du contact inégalitaire entre langues, comment il est travaillé par la variation, comment se rejoue, dans les pratiques langagières d'aujourd'hui et les évaluations sociolinguistiques qui les accompagnent, son histoire, alors même qu'elle est devenue obscure aux sujets qui la font au quotidien... dans leur bouche.

L'ouvrage se compose de deux parties :

— La première est consacrée aux noms de la ville sur la longue durée. Ph. Martel remonte aux origines manuscrites du nom de Montpellier, discute les différentes étymologies proposées, parcourt l'évolution de ce toponyme au cours des siècles. Ph. Gardy, de son côté, retrace l'histoire de l'autre nom de la ville, le *Clapas*, en décrit le fonctionnement alternatif ainsi que les enjeux sociolinguistiques.

— La seconde partie s'intéresse aux deux prononciations en lice en cette fin du deuxième millénaire : *Montpeulier* et *Montpélier*. Après une brève description de cette variation, J. Bres, en appui sur une enquête sociolinguistique, analyse les pratiques linguistiques des locuteurs d'aujourd'hui pour déterminer quels facteurs interviennent dans la production de ces deux variantes. Il s'attache ensuite, à partir d'un corpus important d'interviews, à décrire l'architecture secrète des évaluations engendrées par la variation, le pluriel de sens dont elle est le lieu. P. Siblot, à partir des noms de Montpellier, ouvre le débat sur la question linguistique de la production de sens dans le nom propre.

Une brève conclusion, en reprise de la question initiale sur la « bonne » prononciation, donne la parole à deux Baronnes de Caravette — on sait que ce titre symbolique était donné aux Montpelliérains de trois générations — et s'interroge sur l'avenir du duo *Montpeulier /*

Montpélier. Enfin, en appendice, sont proposés les résultats d'une enquête par questionnaire, conduite par B. Lillier et P. Vernière, sur ce que les gens disent qu'ils disent.

Il nous reste à souhaiter à notre lecteur, au moment de mettre sous presse, de partager le plaisir que nous avons eu à déchiffrer la complexité de ce micro-phénomène ; et, s'il est Montpelliérain, à retrouver dans cette histoire du nom de la ville, une petite partie de sa propre histoire.

Jacques BRES, Philippe MARTEL

I

LES NOMS DE MONTPELLIER SUR LA LONGUE DURÉE

Le nom de Montpellier et son histoire : une affaire déjà ténébreuse

Le 26 novembre 985, Bernard, comte de Substantion — qui va bientôt prendre le nom de Castelnau — signe une charte enregistrant la donation, par lui-même, d'un manse — une exploitation agricole située « in terminio de Monte Pestellario », dans le terroir de Montpellier¹. Le bénéficiaire de cette donation est un certain Guilhem, premier représentant connu d'une dynastie qui survivra jusqu'aux débuts du XIII^e siècle. Cette charte constitue, on le sait, la première mention d'un lieu-dit promis à un bel avenir, et, du même coup, la première attestation de son nom : le début, donc, de l'histoire que nous allons à présent raconter. En nous posant deux questions principales, et de difficulté inégale : sous quelles formes le nom de la ville apparaît-il, au Moyen-Âge, dans les diverses langues du temps, entre le latin des clercs, l'occitan des indigènes, le français du pouvoir qui s'installe à partir du XIV^e siècle, et quelques autres langues plus ou moins surprenantes, dont il sera question ultérieurement. La seconde question, à laquelle nous nous garderons d'ailleurs bien de donner une vraie réponse, étant celle de la signification, de l'étymologie de ce nom — ou à tout le moins des

1 Texte latin et traduction dans Monique Bourin-Derruau, « Le bas-Languedoc », in *Les sociétés méridionales autour de l'An Mil*, dir. Michel Zimmermann., Paris, CNRS éditions, 1992, pp. 80-81.

étymologies proposées au fil des derniers siècles par un certain nombre d'érudits à l'imagination plus ou moins fertile.

Pour traiter le premier aspect, nous pouvons nous appuyer sur la documentation médiévale, telle qu'elle nous a été transmise. Une bonne partie a été publiée, soit dans les Preuves de l'*Histoire Générale du Languedoc*, l'ouvrage monumental de Dom Vic et Dom Vaissete au XVIII^e siècle, soit dans des recueils de textes propres à Montpellier et à sa région : la *Revue des langues romanes*, dans ses premiers années, donne ainsi l'édition d'un certain nombre de chartes, concernant soit, pour le XII^e siècle, les vassaux des seigneurs de Montpellier (c'est le document connu sous le nom de Mémorial des nobles), soit, au XIII^e et au XIV^e siècle les divers métiers qui fondent la prospérité économique de la ville. Ou encore un inventaire des archives du consulat — l'administration municipale en occitan — du XIV^e siècle. On peut encore trouver d'autres textes soit dans les travaux consacrés, au XIX^e siècle, à l'histoire de la ville — on pense ici à Alexandre Germain — soit enfin dans le précieux et copieux inventaire des Archives municipales de Montpellier, entamé au début du siècle par l'archiviste Berthelé, et continué par son successeur Oudot de Dainville. Cet inventaire contient la transcription totale ou partielle d'un certain nombre des documents qu'il enregistre. Sans compter un certain nombre d'autres sources possibles, littéraires par exemple : le nom de Montpellier apparaît ainsi, au Moyen-Âge, sous des plumes occitanes, catalanes ou françaises.

Au total donc, il est relativement facile de récolter un bon nombre d'attestations du nom de notre ville, tel qu'il s'écrivait à diverses époques, avant que sa forme actuelle ne soit définitivement (et, on le verra, tardivement) fixée. Ceci dit, cette imposante documentation n'est pas sans poser quelques problèmes d'interprétation qu'il faut soulever d'entrée de jeu.

— Elle est d'abord lacunaire : nous ne disposons par définition que de ce qui a été conservé. Quand nous disons donc que la première attestation du nom de Montpellier date de 985, cela ne signifie nullement que le nom n'ait pas été connu et utilisé avant : la façon très naturelle dont il apparaît laisse même penser qu'il ne constituait pas du tout une nouveauté. Seulement voilà : les textes antérieurs qui le mentionnaient peut-être ne nous sont pas parvenus : Montpellier existe avant 985, mais nous n'en saurons selon toute vraisemblance jamais

beaucoup plus. Ajoutons que pour ce qui concerne les premières années de la ville, celles qui voient la transformation du manse du X^e en cité commerciale et en capitale politique, la quantité de textes conservés est très réduite également. Ce qui nous est parvenu n'est donc que la partie visible d'un iceberg documentaire profondément englouti.

— Deuxième problème, d'ordre technique : on distingue, en matière de chartes médiévales, les originaux — contemporains de la décision qu'ils enregistrent et les copies, plus ou moins postérieures — dans certains cas il peut s'agir d'une copie effectuée au XVI^e ou au XVII^e siècle par un érudit du temps. Il peut arriver que l'on dispose à la fois de l'original et des copies ultérieures. Mais c'est rare. Pour ne prendre qu'un exemple, toujours le même, la charte de 985 ne nous est parvenue que sous la forme d'une copie du début du XIII^e siècle. Et c'est en fait le cas de la plupart des actes contenus dans l'*Histoire Générale de Languedoc*. Bien sûr, il arrive que ces copies soient fidèles. Mais il arrive aussi qu'elles tendent à rajeunir la langue de l'original, pour l'adapter à la pratique du temps. Si dans le cas de textes en latin, on devine que la question est de peu d'importance (sinon pour ce qui concerne les noms propres, ceux des hommes et... ceux des lieux-dits), il n'en va pas de même dès qu'il s'agit d'occitan, et surtout, dans la perspective qui nous occupe, dès qu'il s'agit de noter un nom de lieu en cette langue. En d'autres termes, lorsque nous proposerons une chronologie et une histoire des formes prises par le nom de Montpellier, il faut tenir présent à l'esprit que cette chronologie est, par force, approximative et sujette à caution, du fait même des soupçons qui peuvent peser sur la fiabilité des sources utilisées.

— Encore un problème technique : le nom de Montpellier apparaît fréquemment, comme il se doit, dans les textes concernant la ville. Si fréquemment que le scribe n'éprouve pas nécessairement le besoin de l'écrire en entier : l'usage de l'abréviation, fréquent dans les textes médiévaux, touche aussi la notation des noms propres. Notre toponyme peut donc parfaitement apparaître sous la forme *Montplr* : comment savoir ce que note exactement cette abréviation, que les éditeurs modernes développent très normalement en *Montpellier*, sans toujours prévenir — ce qui signifie qu'on doit les utiliser avec prudence.

— Un dernier problème enfin, d'ordre très général, qui semble évident, certes, mais qui gagne à être précisé quand même : la forme

écrite d'un toponyme constitue une représentation codée de ce toponyme ; mais on aurait tort de croire qu'elle reflète fatalement une prononciation réelle : on aura l'occasion d'y revenir à partir d'exemples précis, mais notons dès à présent qu'en fin de compte, nos textes ne nous permettent que de formuler des hypothèses sur ce que les contemporains prononçaient réellement.

Ceci ayant été dit, et ces précautions ayant été prises, il est temps de se plonger dans l'histoire du nom *Montpellier*.

1. Une promenade austère à travers les textes

Nous partons donc de la forme *in terminio de Monte Pestellario*, de 985. La réalité qu'elle désigne est assez vague. Ce que le comte Bernard donne concrètement, c'est un manse, un mas — une exploitation agricole, tenue par un paysan du nom d'Amalbertus. Le texte précise, certes, en quoi consiste cette exploitation : maisons, cours, jardins, champs, vignes, prés, garrigues, arbres fruitiers ou non, eaux et cours d'eau. Ce type de description, que l'on retrouve dans beaucoup de textes du temps est précise à sa façon, mais elle ne concerne pas seulement le lieu-dit qui nous intéresse (Bernard donne aussi, dans le membre de phrase qui précède, un autre mas à Guilhem, situé, lui, à Candillargues, à une bonne vingtaine de kilomètres de Montpellier : c'est aux deux manses que s'applique la description citée ci-dessus). Et elle ne donne aucun renseignement sur ce que peut être la superficie de ce bien : les estimations, pour le manse ordinaire de la région à cette époque, tournent autour de cinquante hectares, ce qui n'est pas rien². Mais qu'en est-il au juste du mas d'Amalbertus ? Ceci est une première difficulté. Il y en a une autre : ce n'est pas ce manse qui s'appelle *Mons Pestellarius*. Il est simplement situé dans le « *terminium* », le terroir du même nom — Monique Bourin-Derruau traduit par *finage*. Le mot *terminium* constitue un des repères spatiaux du temps, avec la cité, (ici Maguelone) et la *vicaria*, circonscription judiciaire. Ce qui signifie d'une part que ce terroir constitue déjà une délimitation reconnue et quasi officielle, avant même le vrai départ de la ville à laquelle il va donner son nom, et d'autre part que ce *terminium* contient probable-

2 Monique Bourin-Derruau, *op. cit.*, p. 59.

ment aussi d'autres éléments, sur lesquels nous n'en savons pas plus, de même que nous ignorons ses dimensions exactes, comme ses limites. En d'autres termes, le texte de 985 ne nous montre pas la naissance de Montpellier : il nous montre simplement la première attestation de l'existence d'un élément du patrimoine foncier appartenant à la famille des Guilhems, ce qui n'est pas tout à fait la même chose.

Le *Mons Pestellarius*³ contenait-il déjà l'embryon d'une agglomération, mitoyenne du mas d'Amalbert ? Le texte distingue nettement *Mons Pestellarius* et Candillargues : dans ce dernier cas, il note *in terminio de villa Candianicus*, et signale donc l'existence d'une *villa*, c'est à dire d'une unité supérieure au manse, sans doute déjà un habitat groupé. De fait, la forme même du nom de Candillargues indique son ancienneté : le suffixe — *anicum*, si fréquent à l'est de Montpellier et autour de Nîmes, est d'origine gallo-romaine. Par contraste, *Mons Pestellarius* n'est pas une *villa*, mais un simple *terminium*, ce qui tendrait à indiquer une existence relativement récente, et l'absence d'un véritable habitat en bonne et due forme. C'est ici que nous nous retrouvons victime de l'irritant problème des lacunes de la documentation : quoi que le Mont en question ait pu abriter à la fin du X^e siècle, nous n'en savons rien.

Il faut croire pourtant qu'il y avait bel et bien quelque chose, puisque lorsque nous retrouvons notre *Mons Pestellarius*, il a déjà crû et embelli. Un texte de 1060, cité par Charles Camproux dans un article sur lequel nous reviendrons, parle d'une « *villa que dicitur Monspistilla* ». On a bien affaire ici à une *villa* certes, mais la forme du nom surprend. En 1068, nouvelle attestation, dans l'*Histoire Générale du Languedoc* : parmi les témoins cités par deux chartes à cette date, figurent un *Guillelmus de Montepessulano*, un *Petrus Guillelmis de Montpestler*, et un *Guillelmus de Montepistlarii*, qui est d'ailleurs peut-être tout bonnement le même que le premier cité, à savoir le seigneur en titre de la future métropole. On notera au passage d'une part qu'apparemment les deux mots initiaux sont désormais collés l'un à

3 Dans le latin de nos textes, le mot est évidemment décliné — à chaque fonction grammaticale correspond une désinence particulière. Nous notons en principe, sauf cas de citation littérale, en mettant le nom au nominatif (correspondant à la fonction sujet).

l'autre, et d'autre part et surtout la promotion que ces deux textes nous révèlent : l'heureux bénéficiaire de la donation de 985 héritait d'un mas situé à Montpellier, son descendant quatre-vingt ans plus tard est déjà perçu comme le maître de l'ensemble du lieu. Mais peu importe dans notre perspective : ce qui compte, c'est la forme prise par le toponyme. Les formes plutôt : deux langues sont en présence, le latin, et, déjà, l'occitan, sous la forme *Montpestler*. Côté latin, une certaine hésitation se manifeste. *Montpistlarii* semble être la latinisation superficielle du nom occitan, et ne plus maintenir le souvenir de la forme latine initiale, *Pestelarium*, tout en s'en rapprochant encore formellement. En revanche, la seconde forme, *de Montepessulano*⁴, s'écarte délibérément aussi bien de la forme latine de 985 que de la forme occitane : il y a eu manifestement réécriture, et traduction du nom initial. Il faudra plus loin chercher à savoir pourquoi.

Entre notre premier texte et ceux que nous venons de voir, il s'est écoulé trois quarts de siècle, sur lesquels nous ne disposons d'aucune lumière. De toute évidence Montpellier prend son essor, et son seigneur prend de l'importance : c'est alors que pour la première fois il commence à apparaître dans les listes de notables appelés à servir de témoin soit pour des donations à l'église, soit pour des plaids, des procès opposant entre eux d'autres notables : mais que se passe-t-il vraiment dans la première moitié du XI^e siècle qui explique cette croissance ? Toujours est-il que désormais les chaînons manquants de ce type vont se faire plus rares, au fur et à mesure que la dynastie montpelliéraine et sa ville prennent du poids, économiquement et politiquement.

— Une charte de 1076 reste fidèle au modèle initial : il y est question d'un *Guillelmus de Montepistellario*, mais aussi du *Montempestelarium*, avec donc une hésitation, peu explicable a priori, sur la voyelle : *pis* — contre *pes* —. Les années suivantes, ce type originel va se faire de plus en plus rare. On retrouve en 1103 des attestations du style « *de*

4 Encore une remarque de grammaire latine : *Montpistlarii* est au génitif (complément de nom, pour aller vite) : c'est de bon usage en latin. De *Montepessulano*, pour la même fonction grammaticale, utilise une autre tournure grammaticale, calquée sur l'usage de la langue vulgaire, avec donc une préposition régissant un ablatif. Dans le latin des chartes de cette époque, il y a deux niveaux, correspondant à deux rapports entre latin des clercs et langue de leurs partenaires laïcs.

Montepistellario / pestillario », les deux formes voisinant dans le même texte — un accord entre le seigneur de Montpellier et le comte de Melgueil. Mais c'est semble-t-il la dernière fois.

— Ce qui va donc l'emporter, dans les textes en latin, c'est cette forme refaite que nous avons vu apparaître en 1068 : *Montepessulano*, correspondant à une forme au nominatif *Monspessulanus*. Avec une nuance : les actes du XII^e siècle offrent aussi une variante simplifiée du type *Monspessulus*. En revanche, pour ce qui concerne le quartier de Montpellieret, immédiatement situé à l'est de la ville, la notation latine ne cherche pas à raffiner : si le Cartulaire de Gellone, assez loin de Montpellier donc, donne en 1070 une forme *Monspistillaretus*, le type qui apparaît en 1090 à Montpellier même et se maintient ensuite est *Monspeslaretus*, soit la forme occitane à peine retouchée.

— En occitan justement : nous avons vu apparaître *Montpestler* en 1068. Le texte de 1090 — un accord de Guilhem avec l'évêque de Maguelonne — fait quant à lui alterner une forme *Montpesler*, et une forme *Montpeslier*. Mais il faut tenir compte du fait qu'il s'agit d'une copie postérieure : l'évolution phonétique qui fait passer de *-er* à *-ier* n'a pas encore eu lieu, vraisemblablement, à la fin du XI^e siècle.

— Par la suite, les chartes en occitan se multiplient, et nous montrent une certaine évolution. Le type *Montpestler*, le plus proche de la forme latine de la fin du X^e, survit au XII^e siècle à Montpellier même, dans le mémorial des Nobles, en concurrence avec *Montpesler*. On retrouve aussi la forme avec *-t-* dans des textes d'origine extra-montpelliéraine : les *fueros* de Jaca en Aragon en 1134, la compilation occitane du droit romain appelée le Codi, vers 1170 (avec une forme *Muntpestler*). Et elle survit, curieusement, en catalan au XIII^e siècle, dans les Mémoires du roi Jacques d'Aragon — natif de la ville comme chacun sait, et dans la chronique de Muntaner. Et même dans un texte fort peu littéraire, puisqu'il s'agit d'un tarif perpignanais de 1284 frappant de taxes certains produits d'importation.

— Mais assez vite, ce qui va triompher, aux XII^e et XIII^e siècles, c'est la forme évoluée et simplifiée attestée dès 1090, *Montpesler*, puis *Montpeslier* à la fin du XII^e. On la trouve dans les chartes publiées par l'*Histoire générale de Languedoc* comme dans le Mémorial des nobles déjà cité, et dans les archives municipales comme dans les règlements de métiers. On la trouve aussi, hors Montpellier, sous la plume de cer-

tains troubadours, comme Marcabru (milieu XII^e), Peire Vidal (fin du même siècle) ou Gormonde de *Montpeslier*, trobairitz contemporaine de la Croisade contre les Albigeois et qui prend fait et cause pour l'Église, contre l'hérésie. On notera toutefois que les textes des troubadours du XII^e siècle nous sont parvenus à travers des copies postérieures — et les formes que nous avons sont celles de ces copies, l'original nous restant inaccessible. Par contre, pour des textes comme le roman de *Flamenca* ou la chanson de la Croisade contre les Albigeois, qui nous sont connus par des manuscrits contemporains de la date de rédaction des œuvres (première moitié du XIII^e), c'est incontestablement *Montpeslier* qui est la forme de référence. On la retrouve dans les Comptes consulaires de Rodez en 1358⁵, et plus loin encore, dès 1199, à Montferrand en Auvergne, dans la charte de coutumes de la ville, sous la forme *Montpesleir*, qui est tout simplement l'adaptation du toponyme à la phonétique auvergnate⁶. Nous trouvons même une adaptation phonétique encore plus audacieuse, dans une contrée encore plus lointaine, en l'espèce le sauf-conduit accordé en 1314 par le roi arménien de Cilicie, aux confins de la Syrie, et qui nous fournit, en alphabet arménien, une forme que l'on pourrait transcrire sous la forme [mounbouzlier].

— *Montpeslier* va survivre jusqu'aux débuts du XIV^e siècle, voire, sporadiquement, jusqu'au milieu de ce siècle, avant d'être progressivement concurrencé, puis supplanté par une forme évoluée, *Montpeylier*. On la trouve déjà dans la charte de Montpellier datée de 1204 — mais ce texte nous est parvenu selon toute probabilité à travers une copie postérieure. Elle concurrence *Montpeslier* dans la liste des consuls de la ville au XIV^e siècle — la graphie variant en fonction du scribe. Et même à Rodez, elle triomphe dès 1368. La chronique biterroise de Mascaro, à la fin du XIV^e, ne connaît que *Montpeylier*

Même situation dans les statuts des divers corps de métiers à la même époque, et dans les divers documents contenus dans les archives municipales. La forme *Montpeylier* va ainsi survivre jusqu'à la fin du Moyen-Âge, et, concurremment, jusqu'à la fin de l'utilisation de l'occitan dans la documentation municipale.

5 *Comptes consulaires de la Cité et du Bourg de Rodez*, H. Bousquet, Rodez, 1943, p. 14.

6 *Quatre chartes de coutume du Bas-pays d'Auvergne*, Paul Porteau, Gap, 1943, p. 8.

Rien que de très logique dans cette évolution, en forme d'érosion phonétique. Le passage pestler > pesler > peslier > peyllier est tout à fait normal et conforme aux tendances évolutives de l'occitan (simplification des groupes consonantiques complexes (stl-), diphtongaison du dérivé de *-arius*, fait déjà évoqué, puis vocalisation du s, probablement conditionnée, par assimilation, au yod qui suit, dans le groupe -sl-) On le comparera utilement à l'évolution qui concerne un autre toponyme, assez fréquent : un latin tardif CASTELLARE donne en occitan successivement, Castlar (attesté dans les chartes de l'*Histoire Générale de Languedoc* pour les années 1150) Caslar, avant d'aboutir à Cailar (Cayla, Queila...), forme actuelle.

Par contre, on voit apparaître bientôt, puis se développer, une forme qui ne se rattache pas vraiment à cette évolution : il s'agit de la forme actuelle, *Montpellier*.

Si nous reprenons notre documentation, et si nous prenons la précaution d'éliminer tout ce qui est de l'ordre du développement d'abréviation, ou du recopiage postérieur et normalisateur, nous trouvons cette forme, ou des formes voisines, assez tôt. Mais pas tout de suite en occitan, si l'on excepte une attestation de *Montpeler* dans la partie de la *Canço de la Crosada* rédigée par Guilhem de Tudèle, mais dans une laisse, la laisse 39, où fourmillent les infinitifs en -er, à la française, pour les verbes du premier groupe.

Charles Camproux cite ainsi deux chansons de geste françaises du XII^e siècle — *Le Charroi de Nîmes*⁷ et *Renaud de Montauban*, qui évoquent la ville de *Montpellier*, sans s, ni y ni t. On retrouve la même ville, avec la même graphie, dans un roman en vers de Jean Renart, *L'Escoufle*, au début du XIII^e siècle. Cette forme n'est pas seule attestée, par la suite dans l'écrit d'oïl : le chroniqueur du XIV^e Froissard écrit *Montpeslier* — il est vrai qu'il connaissait le Sud. En 1484 encore une lettre patente — une circulaire, pourrions-nous dire — du roi Charles VIII présente encore la forme *Montpeslier*. Mais globalement, c'est le type *Montpellier* qui triomphe en français, sous les graphies d'ailleurs les plus diverses — *Monpelier, Montpelier, Mompelier* — encore au XVII^e. Le problème, c'est que cette forme française finit aussi par se glisser dans des textes occitans, pour venir concurrencer les

7 Le problème étant que nous n'avons pu retrouver ce toponyme dans le texte...

formes indigènes. On trouve dans les documents publiés par Oudot de Dainville des formes du type *Montpelier* en 1357 (T. IX, p. 175), 1392 (T. VII, p. 10), 1404 (T. VII, p. 365), 1479 (T. VI, p. 307), 1518 (T. VIII, p. 14) à côté d'une forme *Montpellier* en 1357 (T. IX, p. 181), 1407 (T. VII, p. 10), 1446 (T. IX, p. 84) ou 1518 (T. XI, p. 96). Tout cela, répétons-le, dans des textes rédigés par ailleurs en occitan. Il est juste toutefois d'ajouter que cette montée en puissance ne signifie pas la disparition totale des formes antérieures : *Montpeslier* reparaît exceptionnellement en 1482 (T. XI, p. 145) — mais dans le titre d'un cahier consacré aux taxes pesant sur la boucherie — en d'autres termes il se peut fort bien que le scribe se soit ici contenté de recopier ce qu'il trouvait sur des versions antérieures de ce même tarif de taxes, quitte à faire revivre un véritable fossile graphique. Quant à la forme plus jeune *Montpeylier*, on la retrouve dans le même type de document, mais encore plus tard, en 1521 (*ibidem* p. 148) voire même en 1539, l'année de l'ordonnance de Villers-Cotterêts — et dans un texte en français qui plus est ! (T. VIII, p. 206).

On ne s'étonnera pas de voir ainsi notre documentation hésiter allègrement entre diverses formes graphiques : la notion d'orthographe est encore à naître, et au surplus la nature des textes concernés — la cuisine de la municipalité, en gros — n'impose pas un protocole trop rigoureux. Répétons-le : dans bien des cas de toute façon le scribe se contente d'une forme abrégée...

Par contre, on peut s'interroger sur ce qui se cache sous cette forme française « Montpellier », du nom de notre ville. Elle ne correspond pas à une prononciation locale — si on accepte du moins l'idée qu'elle ait pu être utilisée dès le XII^e siècle. Mais après tout, il y a d'autres exemples, encore plus étonnants. Si l'on reprend le corpus des chansons de gestes françaises, on trouvera ainsi *Nerbonne*, voire *Noirbonne* pour Narbonne dans le *Charroi de Nîmes*, ladite ville dans le même texte étant d'ailleurs graphiée *Nymes*, alors même que la forme occitane, jusqu'à la fin du XV^e siècle, restera *Nemze*, ce qui n'est pas du tout la même chose. Les langues médiévales (l'occitan ne procède pas autrement) produisent leur propre version des toponymes étrangers, en les adaptant à leurs propres règles phonologiques. Et apparemment, pour un francophone du XII^e siècle, le fonctionnement de sa langue ne lui permettait pas d'adopter un monstre triconsonantique du type *Montpes-*

ter.... Et c'est donc la forme refaite à la française Montpel(l)ier qui a finit par l'emporter : notre ville ne s'appellera donc pas, dans la nomenclature des communes de la France actuelle, *Montpeylier, ou, à la rigueur *Montpeiller.

Fin du tableau des évolutions graphiques de notre toponyme au Moyen-Âge, dans les différentes langues impliquées. Il est temps de prendre à présent un peu de recul face au tableau pour essayer de comprendre ce qui se passe.

Tout commence en latin, avec cette forme *Mons Pestellarius*. Le Mont initial constitue l'élément central du toponyme pour au moins une catégorie de Montpelliérains : les Juifs de la ville. Certes ils sont occitanophones, et ils peuvent donc utiliser la forme romane du mot — quitte à la translittérer en caractères hébraïques : on trouve ainsi sous la plume des rabbins des XII^e ou XIII^e l'expression *Chochmei Monspellier* (les Sages de Montpellier)⁸. Mais pour l'essentiel, la littérature religieuse des Juifs du Languedoc préfère traduire directement, dans sa langue sacrée, l'hébreu, le nom d'une ville importante dans la vie culturelle de la communauté : on aura donc des formes du style *Har* : la Montagne, éventuellement complétée par un élément à forte valeur symbolique : *Har-Ga'ash* (le volcan) ou *Har ha-Bayit* (la Montagne du temple), ou encore *Har ha Kodesh* (le Mont sacré). On a même un hybride hébraïco-latin sous la forme *Har ha-Nikra Pessulano* (La montagne appelée Pessulano). Mais les non-Juifs oublieront assez vite la « montagne » pour s'intéresser au second élément du toponyme.

Une première précision, importante : dans notre récit, nous avons présenté d'abord la forme latine, puisque c'est la première attestée, et seulement après la forme occitane. Dans la réalité, dès 985, c'est bien sûr la seule forme occitane qui existait dans l'usage oral. La forme latine constitue la fixation d'un état de langue, une forme de latin, plus ancienne, qui se transmet, dans l'écrit, jusque vers l'An Mil (ce qui nous ramène à l'idée qu'il a dû exister des textes parlant de Montpellier

8 Cité par Cyril P. Hershon, *Faith and controversy : the Jews of mediaeval Languedoc*, Birmingham, AIEO, 1999, p. 213. Cette forme est d'ailleurs surprenante, plus française d'aspect que véritablement occitane. On aimerait en savoir plus, et avoir notamment la transcription en caractères hébraïques originelle.

avant 985). Mais ancienne jusqu'à quel point ? Sans doute pas jusqu'aux tout premiers siècles de l'ère chrétienne. Le nom du *terminium* initial n'appartient pas, en effet, aux strates des toponymes antiques, de la plus ancienne (Nîmes, Narbonne, Lattes), aux plus récentes — les noms de lieux gallo-romains en *-ac*, avec suffixe celtique, (Quissac, Gignac) ou en *-an* < *-anum*, *-argues* < *-anicum*, avec suffixe latin (Poussan, Frontignan, Sussargues, Candilliargues). Montpellier s'insère dans une série assez productive dans la région (Montferrier, Montarnaud, Montlaur, Montaud, Montmel, Montbazin...) correspondant à des habitats postérieurs à la fin (officielle) de l'Empire romain, reflet de la mise en valeur de l'arrière pays. Notre toponyme, sous sa forme latine tardive, puis occitane, vit sa vie obscure jusqu'à ce que le hasard lui offre l'occasion d'apparaître dans une charte, celle de 985 en l'occurrence.

Celui qui rédige cette charte a deux solutions pour gérer le problème posé par ce nom qu'il lui faut enregistrer. Il peut le noter tel quel, sous sa forme vulgaire. Jean-Pierre Chambon a montré, pour l'Auvergne, que c'est ainsi que l'occitan fait sa première entrée timide dans le corpus documentaire, dès la fin du IX^e siècle⁹. Mais il peut aussi, et c'est ce qu'il va faire dans le cas qui nous occupe, choisir d'habiller à la latine ce mot de la langue vulgaire. Il peut trouver son *Pestellarius* dans la tradition écrite antérieure, si elle existe encore à son époque. Il peut aussi, si ce n'est pas le cas, le reconstituer par analogie : *Mons Pestlerius*, avec un groupe *-tl-* n'étant pas possible en latin, il lui faut alors trouver une forme compatible avec les règles de la langue. Il dispose pour ce faire d'un modèle bien attesté dans la région, et que nous avons déjà croisé : *Castlar / Castellar*. Il ne se pose aucune question sur le sens de ce qu'il transcrit, puisque ce n'est pas ce qu'on lui demande, et il pare au plus pressé, en ne procédant qu'à une latinisation minimale, bien suffisante pour ce qui n'est après tout qu'un endroit bien secondaire. C'est cette forme latine initiale que nous allons retrouver sporadiquement jusqu'aux débuts du XII^e siècle, avec un certain nombre d'hésitations graphiques — *pestillarius / pistellarius*, etc...

9 Jean-Pierre Chambon, « L'histoire linguistique de l'Auvergne et du Velay : notes pour une synthèse provisoire », *Travaux de linguistique et de Philologie*, XXXVIII, Strasbourg-Nancy 2000, pp. 106-107.

Mais entretemps, les choses ont commencé à changer. Non dans la prononciation quotidienne du nom — les formes occitanes montrent bien que l'écrit, ultra-confidentiel au demeurant à cette époque, n'a pas induit une régression du type **Montpesteler*. Mais — c'est notre hypothèse — dans l'image que la ville entend donner d'elle-même à partir du moment où sa croissance s'amorce, au même rythme que celle de l'importance politique régionale de son seigneur. À ce moment-là, la forme bâtarde des débuts, cet hybride latino-vulgaire, n'est plus satisfaisante. C'est en 1068 au plus tard — date de la première attestation sûre — qu'un autre scribe refond le toponyme, en proposant une traduction purement latine de son second élément : il interprète *pestler* comme dérivé d'un mot occitan, *pestel*, signifiant verrou, et qui correspond à un latin incontestable *pessulus*¹⁰. Dans un second temps, il affuble ce mot latin du suffixe, évoqué plus haut, — *anum*, très productif dans la région (Pignan, Poussan, Saussan, Teyran, Gigean, Frontignan) et dont on a vu qu'il signalait un habitat romain. Et c'est ainsi que *Monspessulanus* peut naître, bardé d'exactitude latine et donc nettement plus présentable. La documentation postérieure suivra cette voie, éliminant assez vite la forme initiale et se bornant à jouer à la marge sur la présence ou l'absence du suffixe, en fonction de règles qui nous échappent, et qui d'ailleurs n'existent peut-être pas. D'où ce *Monspessulus* que l'on trouve au XII^e siècle, parfois, sinon souvent dans les mêmes textes que la forme plus longue.

Bien entendu, tout ceci ne dépasse pas le cercle très fermé du petit monde des scribes. Si dans ce cercle il y a eu concurrence entre deux variantes latinisantes, la minimale et la maximale, renvoyant, si notre hypothèse est exacte à deux images de la ville et de son importance, ce débat ne concerne nullement la masse de la population : nul ne cherchera donc à imposer, dans la langue courante, une forme occitane dérivée de la forme latine. C'est ainsi que nous échappons à des choses du style **Montpessolan* ou **Montpessol*.

Au XII^e siècle, la question de la forme latine du toponyme est donc réglée, et pour longtemps, jusqu'au XVII^e en fait, où l'on verra apparaître dans les inscriptions latines et la nomenclature universitaire locale des formes latines refaites sur la forme française, comme « *monspélien-*

10 Puisque attesté déjà chez Plaute, même s'il est peu probable que notre scribe l'ait su.

sis », montpelliérain. Par contre, dans la langue parlée, l'évolution se poursuit, selon les modalités phonétiques évoquées plus haut, à travers quelques épisodes significatifs.

La première évolution, somme toute banale, résulte tout simplement de l'usure phonétique du mot. Le groupe *pestler* avec ses trois consonnes successives a dû être simplifié assez vite, même s'il survit à l'écrit pendant tout le XII^e siècle et au delà, pour laisser la place à ce qui devait sonner comme [monpezlér], devenu [monpezlyer] à la fin du XII^e, en conformité avec l'évolution générale du suffixe en occitan. Par la suite, la prononciation évolue encore vers un stade [monpeylyer], puis, assez vite sans doute, [mounpeylyer]. L'apparition de la forme *Montpeylier* aux débuts du XIV^e (vers 1317-1319 dans les comptes municipaux) sanctionne cette évolution, sans pour autant se traduire tout de suite par l'élimination de la forme *Montpeslier*. Charles Camproux en a conclu à la cohabitation, un temps, de deux prononciations réelles dans la ville : les clercs prononçant [monpezlyer], les autres [monpeylyer] : ce qui nous aurait permis de retrouver une différence de prononciation analogue à celle qui constitue le sujet principal de ce livre. Il nous semble que Camproux a confondu ici deux choses assez différentes : la prononciation du toponyme, et les différents codes graphiques qui le traduisent par écrit. Une autre hypothèse nous paraît plus probable, qui distinguerait les scribes qui prennent en compte, dans leur façon d'écrire, l'usage réel et quotidien — et qui écriront donc *Montpeylier* — et ceux qui restent fidèles aux modèles antérieurs, ceux qui leur ont permis d'apprendre à écrire en langue vulgaire. Ceux-là maintiendront donc, par tradition, une graphie de type *Montpeslier*. C'est au niveau du code écrit que les choses se passent, pas à celui de la vie quotidienne. On peut cependant situer le basculement aux débuts du XIV^e siècle : c'est là, on vient de le voir, qu'apparaissent les premières formes avec -y, alors même que la notation arménienne (Mounbouzlyer) semble encore attester d'une prononciation avec -z au moins chez certains Montpelliérains vers 1314.

On aurait pu en rester là, et voir donc triompher définitivement le modèle *Montpeylier*. Mais c'est alors qu'un nouvel acteur intervient, le pouvoir royal. Maître de Montpellier à la moitié du XIV^e siècle, il importe dans sa nouvelle possession son système administratif. Non point la langue française directement dans l'immédiat — on trouvera encore

de l'occitan dans les archives de Montpellier, sporadiquement, jusque dans les années 1560, plus de vingt ans après l'ordonnance de Villers-Cotterêts (qui, comme on sait exclut le latin et, implicitement, l'occitan des actes publics) — mais ses propres réflexes, son propre modèle. Et il nous semble que l'entrée en scène progressive du type Montpellier (ou Montpelier, etc.), qui nous vient tout droit de l'usage français, témoigne bien de ce phénomène. Jusqu'à ce que le renforcement du pouvoir royal, puis l'imposition du français comme seule langue de l'écrit administratif, fassent finalement triompher la norme française, jusqu'à nos jours, moyennant l'élimination des quelques variantes graphiques que l'on peut encore observer jusqu'au XVII^e siècle. Par la grâce du Roi de France, par la grâce de Dieu, c'est donc bel et bien *Montpellier* qu'il faudra écrire désormais.

Fort bien. Mais comment prononce-t-on cette nouvelle forme à la française ? Sur cette question, on ne le répètera jamais assez, nos textes nous sont, par leur nature même, de peu de secours. Les scribes des temps modernes se soucient peu d'exactitude phonétique dans leurs notations. On en est donc réduit à ne compter que sur les fautes qu'ils peuvent commettre. Le Duc de Beaufort, bâtard d'Henri IV dans le civil et chargé de mission en Languedoc vers le milieu du XVII^e siècle, écrit un jour à son seigneur le roi de France : et il écrit — son secrétaire écrit, plus probablement — *Montpélyer*. Et l'érudit Gariel, un des premiers à s'intéresser à l'histoire de la ville à peu près au même moment, écrit de la même façon. Voilà une forme tout à fait incorrecte ; mais a elle a du moins l'intérêt de témoigner d'une prononciation : c'est bel et bien un / e / fermé qui est ici transcrit.

Pour le reste... nous en sommes réduits à ne compter que sur les écrivains occitans, qui, non sujets aux règles de l'orthographe officielle — et pour cause —, et ayant oublié, dès la seconde moitié du XVI^e, les principes d'écriture de leur langue qui avaient cours au Moyen-Âge, notent le nom de leur ville comme ils l'entendent prononcer, en empruntant la notation des voyelles au système français. Le problème étant que Montpellier ne constitue pas, avant la fin du XVIII^e siècle, un centre d'écriture occitane bien vigoureux. Tous les textes rédigés ou publiés à Montpellier n'ont par ailleurs pas l'obligeance de fournir une version du nom de la ville. Notre documentation a donc des trous pour

certaines périodes. Pour d'autres au contraire, autour de 1800, on va voir que ce serait plutôt le trop-plein, et une confusion babélique. Mais commençons par le commencement.

— Le grand écrivain d'oc à Montpellier au début du XVII^e siècle, c'est Isaac Despuech, dit le Sage, personnage pittoresque, huguenot converti, mais visiblement du bout des lèvres, et plus probablement libertin de cœur. Ses œuvres d'oc paraissent d'abord en 1636 sous un titre français, les *Folies du sieur Le Sage*. La page de titre indique que ces Œuvres ont été imprimées à *Monpellier*. Mais elles sont rééditées en 1650, cette fois-ci avec un titre occitan, *Las Fouliés dau Sage de Mounpelié* — avec donc un -é fermé en finale, mais à cette époque, l'accent aigu peut parfaitement noter une voyelle ouverte, è. À la même époque vit un autre poète montpelliérain, Roudil, dont les œuvres resteront longtemps inédites. Les manuscrits conservés écrivent *Mountpelié*. Par contre, l'*Opéra de Frontignan*, de Nicolas Fizes, qui date de 1678, préfère la forme *Mounpeliè*, avec donc un è ouvert¹¹.... Au milieu du XVIII^e siècle, on retrouve « *Monpelié, lioch de science* » (lieu de science) sous la plume d'un ancien étudiant en médecine, d'origine nîmoise à vrai dire¹², et *Mountpelié* dans une traduction de 1758¹³ « *acoumoudadou à noste patois de Mountpelié* » de l'opéra de Casanéea de Mondonville, *Daphnis et Alcimaduro*, dont le livret original est en toulousain. À la fin du siècle, les écrits se multiplient ; mieux : les pages de garde indiquent souvent en occitan le nom de l'imprimeur et la ville d'édition. On voit donc se multiplier aussi les occurrences de *Montpellier*¹⁴.

11 Voir le numéro de la *Revue des Langues Romanes* consacré en 1985 à *Montpellier, espace et texte occitans*, notamment les articles de Marcel Barral « Les influences d'un milieu urbain provincial sur la production du texte littéraire occitan et français aux XVII^e et XVIII^e siècles », pp.51-71, et de Philippe Gardy, « Montpellier-Clapas, ou les plaisirs partagés de l'oraliture », pp. 73-91.

12 Publié dans la revue *Le Félibrige Latin* d'octobre 1891, pp. 205-218.

13 Philippe Gardy, « Montpellier-Clapas... » art. cit., p.78.

14 Nous suivons ici René Merle, *L'écriture du provençal de 1775 à 1840*, Béziers, CIDO 1990, et l'inventaire qui clôt son deuxième tome pp. 961-1005 ; complété, pour les éditions et rééditions de l'abbé Favre par François Pic, « Essai de bibliographie de l'œuvre imprimée de l'abbé Jean-Baptiste Castor Fabre », *Revue des Langues Romanes*, 1987, 2, pp. 251-299.

- 1790 Auguste Rigaud publie chez Tournel un texte révolutionnaire, au titre parlant, l'*Aristocratia chassada de Mounpéié*.
- La même année paraît la traduction d'un discours révolutionnaire du Père Sermet, un des grands auteurs « patriotes » en occitan de cette époque, et toulousain de son état. C'est le même imprimeur, Tournel, qui se charge du travail, mais il préfère cette fois se domicilier à *Mounpélié*.
- 1791 Marc Villaret publie chez Picot un *Discours prounounçat devant la coumpagné das canouniés de Mounpeyé*.
- 1794 on retrouve Rigaud, avec une réédition de l'*Aristocratia...* accompagnée d'un texte non politique, *Las vendémias (les vendanges) de Pignan*, publié par Tournel, à *Mounpéïè*
- 1797 première édition (posthume) du *Siege de Cadaroussa* de l'abbé Favre, un des grands auteurs occitans du XVIII^e siècle, chez Izar et Ricard, à *Mounpeyé*.
- 1802 un certain Pons publie, chez Tournel, un recueil au titre français, *Un peu de tout*, mais qui parle, en occitan, de *Mounpéyé*.
- 1804 une nouvelle édition du *Sieché de Cadaroussa* (c'est le siège, mais écrit de façon à noter au plus près une prononciation typiquement montpelliéraine) chez Ricard, à *Mounpéie*.
- 1805 parution des *Fables, contes et autres poésies patoises* de François-Raymond Martin, chez Renaud : le « patois » en question est celui de *Mounpéïè*.
- 1806 Auguste Rigaud, avec son frère Cyrille, publie des *Pouesias patouesas*, chez Renaud, à *Mounpéïè*.
- 1809 Réédition du *Siegé de Cadaroussa*, à *Mounpeyé*.
- 1812 F. R. Martin répond à l'enquête lancée par le Ministère de l'Intérieur sur les « patois », enquête confiée aux deux Coquebert de Montbret. Son manuscrit indique *Mounpéïè*.
- 1813 Fables et contes d'Auguste Tandon, chez Renaud : l'auteur écrit *Mounpéïè*.
- 1814 Cyrille Rigaud publie chez Tournel une chanson sur feuille volante dédiée au « quartié de Mounpéïéret », suivie d'une autre chanson « à las Filletas de *Mounpeyé* ».
- 1815 retour de l'abbé Favre, cette fois-ci pour un *Recul d'uvras patoissas*, chez Tournel, à *Mounpeyé* pour le premier tome, et à *Mounpeie* pour le second...

- 1818 réédition des *Uvras*, toujours chez Tournel : le tome 1 à *Mounpèyé*, et le tome 2, à... *Mounpèïè*.
- 1821 réédition du tome 1 des *Uvras* de Favre par Tournel à *Mounpéyé*.
- Le même Tournel édite des *Pouésias patoïsas* de Cyrille Rigaud, mais... à *Mounpèïé*.
- 1826 encore les *Uvras* de Favre — Tome 2 — mais cette fois chez Jullien à *Mounpéyé*.
- 1827 retour de F.R. Martin, avec *Les loisirs d'un languedocien* (chez Sevalle) : il écrit *Mounpeïè*.
- 1832 un *Recul de cansous... dediadas as cournards et cournyouns de 1832*, chansons anti-cocus publiées par Jullien, à *Mounpèïé*.
- 1837 retour de Favre et de ses *Uvras patoïzas*, il s'agit maintenant du tome 1, publié par Jullien, à *Mounpeye*.
- 1839 *Obras* (et non plus le gallicisme *Uvras*) du même Favre, en quatre volumes, chez Virenque, à *Mounpéyé* (en page de titre, mais *Mounpèïè* en couverture !).
- 1846 contre-attaque de Jullien avec le tome 2 des *Uvras patoïsas*, à *Mounpéyé*.
- 1849 arrivée — logique ! — du tome 1, toujours chez Jullien comme il se doit, mais à *Mounpeye*.
- autour de 1861, une édition sans date des *Uvras*, chez Dumas, à *Mounpéyé*.
- 1866 *Las tres plagas d'aquesté tems*, par Xavier Peyre, publiées par Boehm à *Mounpèïè*.

On nous pardonnera la longueur de cette liste — il serait d'ailleurs possible de l'augmenter avec des titres qui ont pu nous échapper. Elle n'a d'autre objectif que celui, tout pédagogique, de permettre au lecteur de comprendre ce que veut dire au juste l'expression « oubli », par les écrivains et les imprimeurs, des « principes d'écriture de leur langue ». En utilisant judicieusement toutes les combinaisons possibles offertes par les deux dernières syllabes du nom de la ville, à coup de i, de ï, de y, d'accents aigus ou graves, ou d'absence totale d'accent¹⁵, nos auteurs et leur éditeurs arrivent à proposer une bonne douzaine d'orthographes

15 En particulier, mais pas toujours, quand le nom de la ville est imprimé en capitales...

possibles. Le seul Tournel, qui imprime il est vrai beaucoup d'occitan, en consomme à lui seul pas moins de huit ! Celle qui semble la plus courante ou la moins rare semble être quand même *Mounpeyé*. Mais les formes se terminant sur un è ouvert ne sont pas rares non plus. Et il faut tenir compte du fait, déjà signalé, que le é du XVII^e ou du XVIII^e peut parfaitement noter en fait un è ouvert, et que dans certains textes imprimés de la période révolutionnaire, on ne voit apparaître que des é, aussi bien pour noter des é fermés que pour noter des è qui en occitan, même montpelliérain, sont ouverts.

Fort bien. Mais alors, comment connaître la prononciation exacte du nom de la ville ? Il semble clair, malgré une ou deux bavures, que le timbre du -e- de l'avant dernière syllabe est fermé — dans cette position, il ne peut pas ne pas l'être en occitan, pas seulement celui du Languedoc. Il semble assez clair aussi que le -l- mouillé, *Mounpelié*, dominant aux XVII^e et XVIII^e, disparaît avec la Révolution au plus tard. Pour le reste, faut-il prononcer *yé* ou *yè* ? Au seul vu de la documentation écrite, la réponse n'est pas évidente. C'est la solution — *yé* qui semble l'emporter — mais certains des textes dans lesquels on la rencontre semblent ignorer presque totalement l'existence de l'accent grave. Heureusement, une âme charitable, l'éditeur des fables d'Auguste Tandon en 1813, prend la peine de rédiger un « avertissement » qui explique au lecteur innocent comment se prononce l'idiome de Montpellier. De ses commentaires se dégagent plusieurs enseignements précieux :

— il confirme la disparition du -l- mouillé et son remplacement par -y-, du moins pour ce qui concerne la ville de Montpellier même, car il indique que les villages alentours l'ont conservé. Ce n'est pas sans intérêt : on sait par ailleurs que les observateurs attentifs distinguaient plusieurs variantes du montpelliérain en fonction des divers quartiers de la ville ; on voit ici que collectivement la ville se distingue de son arrière-pays campagnard. Le iéisme qui affecte le l mouillé est-il seulement un maniérisme urbain, ou marque-t-il déjà l'ombre de la prononciation française ?

— Et surtout notre éditeur de 1813 éclaire sur la prononciation exacte des deux dernières syllabes. C'est *Mountpéiè*, dit-il, « que nous écrivons et prononçons ». La prononciation *Mountpéliè* dénonçant, elle,

« une personne née hors des murs de Montpellier »¹⁶. Quant au -è final, il représente effectivement l'aboutissement normal en languedocien de la finale *-ier* de l'ancienne langue, confondue dans le nord-est de l'Hérault avec les dérivés de *-ia* : *avia*, « il avait » devient ainsi *aviè*, et *fantasia*, *fantasiè*. Si l'on reprend donc le titre de la brochure de Villaret en 1791, il faut le lire, « Discours prounounçat devant la coumpagnè das canouniès ».

Voilà qui est clair. Mais apparemment pas pour tout le monde à la même époque. Si on laisse de côté les imprimeurs qui mélangent tranquillement é et è, peut-on envisager qu'une partie de la population ait effectivement préféré la finale en *-yé*, peut-être parce que c'est déjà celle du français, langue de prestige ? Les Montpelliérains épris de distinction se moquaient-ils des « piches » qui prononçaient *Mounpeyè* ? À moins bien sûr qu'il ne faille voir dans l'hésitation des auteurs et des imprimeurs qu'une certaine indifférence au problème qui nous occupe, jointe à l'acceptation tranquille d'une idée simple : s'il existe une orthographe fixe et impérative pour le français, qui est une « vraie langue », ce n'est bien sûr pas pareil avec le « patois », qui s'écrit à peine.

C'est donc à une véritable révolution que l'on assiste dans la seconde moitié du XIX^e siècle, lorsque entrent en scène les Félibres.

Les Félibres, ce sont ces écrivains d'oc qui se regroupent à partir de 1854 dans une association, le Félibrige, dont l'animateur principal est le poète Frédéric Mistral. L'association, fondée en Provence, touche le Languedoc assez vite. Mais sa direction reste pour l'essentiel provençale, et la forme de langue qu'elle privilégie, c'est celle des fondateurs, le provençal rhodanien.

Une des premières priorités des Félibres, c'est de normaliser la langue qu'ils vont écrire, en la dotant d'une orthographe fixe. Pour être publié et accepté par les Félibres, il faut accepter cette orthographe. On peut l'apprendre en lisant les œuvres des premiers Félibres, mais aussi en consultant le *Tresor dóu Felibrige*, le grand dictionnaire « provençal-français » réalisé par Mistral et publié par lui à la fin des

16 *Op. cit.* p. XX. Nous remercions Philippe Gardy qui nous a communiqué ce document.

années 1870. Le nom de notre ville y figure, avec la liste des formes historiques attestées : on y retrouve donc celles que nous avons vues pour la période médiévale, plus quelques autres — un *Mons politis* par exemple, dont on se demande où Mistral est allé le chercher. Mais il donne aussi l'orthographe qu'il recommande, en deux temps : *Mount-Pelié* d'abord, et en second rang, accompagné de la lettre (l) qui dans le codage du dictionnaire renvoie aux variantes languedociennes, *Mount-Peliè*.

On trouve là plusieurs décisions d'importance. D'abord, le nom de la ville est décomposé : c'est le cas de tous les autres noms de ville contenant l'élément Mont dans la norme graphique félibréenne. Seconde décision : par rapport aux notations occitanes antérieures, la graphie choisie par Mistral refuse l'évolution récente de la prononciation montpelliéraine, et propose de revenir à une étape antérieure, où le l mouillé était encore intact : *Mount-Pelié* contre **Mount-Peiié*. C'est d'autant plus surprenant que le dialecte de Mistral, le provençal rhodanien, a connu exactement, sur ce point précis, la même évolution, le iéisme, que le montpelliérain. Ce qui se joue à travers la graphie choisie, c'est la volonté de marquer la filiation historique, et l'origine des mots : on restaurera donc le l de Montpellier, exactement de la même façon et pour les mêmes raisons que Mistral note *voulié*, « il voulait », ce qu'il prononce *vouyé*. On note toutefois que ce souci de classicisme ne va pas jusqu'à restaurer les formes médiévales, que Mistral connaît pourtant, puisqu'il les cite : pas de retour à **Mount-Peilié*, par exemple. Les Félibres montpelliérains, tout aussi savants que Mistral, sinon plus, le suivront sur ce point.

Par contre, il va y avoir un problème avec le troisième choix opéré par Mistral, celui du timbre de la finale. On a vu que la forme qui vient en vedette de la notice consacrée à notre ville, la forme donc que le lecteur est incité à percevoir comme normative, c'est *Mount-Pelié*. *Mount-Peliè* suit, mais en second rang, et avec une précision qui en fait une forme purement locale, « languedocienne » : la forme initiale n'étant signalée, elle, par aucun indice de localisation, doit nécessairement apparaître comme la plus générale. Or, bien entendu, et comme dans l'ensemble du dictionnaire de Mistral, il s'agit de la forme provençale rhodanienne, celle de Mistral lui-même. La stratégie des Félibres, c'est bel et bien, à terme, de faire de ce provençal, qu'ils vont assez vite

appeler la « lengo mistralenco », la langue mistralienne, le standard de la renaissance d'oc, face aux dialectes. Et c'est là que les problèmes commencent.

Dès la fin des années soixante, on voit se créer à Montpellier une association liée au Félibrige, dont l'organe sera dans un premier temps la *Revue des Langues Romanes*, et les animateurs Charles de Tourtoulon et Alphonse Roque-Ferrier. Au départ, ils acceptent le leadership des Provençaux. Mais assez vite, au fur et à mesure que leur prestige, local mais aussi international, commence à grandir, ils s'impatientent de ce leadership. Ce qui est en jeu, au-delà de l'esprit de clocher et des susceptibilités des uns et des autres, c'est l'équilibre des pouvoirs à l'intérieur de la renaissance d'oc et du Félibrige. D'abord larvé, le conflit éclate au début des années 90 et aboutit à une scission dans le félibrige montpelliérain. Les uns suivent Roque-Ferrier dans une organisation nouvelle intitulée Félibrige Latin, violemment anti-provençale ; les autres restent fidèles au Félibrige officiel. Or, cette scission, ce conflit, ont leurs dimensions linguistique et orthographique. En gros, les amis de Roque-Ferrier et du Félibrige latin se définissent comme les défenseurs du « vrai » montpelliérain, contre leurs adversaires, soupçonnés de vouloir tirer l'écriture du Montpelliérain vers le modèle « avignonnais », bref de vouloir dénaturer, en le provençalisant, le pur parler du Clapas. L'essentiel du conflit linguistique et graphique porte sur la grave question de la notation de la finale féminine atone : faut-il écrire *la fenno* ou *la fenna* pour « la femme » ? Mais le front passe aussi par le suffixe -ier, celui que l'on retrouve dans le nom de la ville. Les « Félibres latins » notent *Mount-Peliè* dans leurs publications, qu'il s'agisse de la revue le *Félibrige latin* ou dans les poèmes de leurs membres principaux — Alexandre Langlade ou Charles Gros. Mais les orthodoxes notent plus volontiers *Mount-Pelié*, à la provençale : c'est la forme normale dans le petit journal *la Campana de Magalouna* à la fin du XIX^e siècle, alors même que les félibres « orthodoxes » qui le réalisent écrivent normalement le — a des finales féminines, — ce qui n'empêche d'ailleurs pas les « latins » de les accuser d'estropier le montpelliérain... Avec de temps en temps des anomalies. Albert Arnavielle, un des représentants principaux du camp des orthodoxes écrit régulièrement *Mount-Pelié*, sauf en 1910, lorsqu'il se présente aux cantonales sous l'étiquette royaliste : il fait alors placarder une affiche

en occitan, à l'usage des électeurs du 3^e *Cantou de Mount-Peliè*¹⁷... Il faut attendre le XX^e siècle pour voir triompher, chez les félibres locaux enfin réunifiés, la notation *Mount-Peliè*, celle que l'on retrouve dans le titre de la revue du groupe local *Lou Parage de Mount-Peliè* dans les années trente, et sous la plume du principal animateur du Félibrige montpelliérain à la même époque, Pierre Azéma. Ce qui n'empêche d'ailleurs pas les bavures. Un simple exemple : un membre du *Parage*, Pomier-Layrargues, publie en 1941 un livre assez étonnant, aux frontières de la chronique et du roman historique, consacré à Marie de Montpellier, la dernière héritière des Guilhems, au début du XIII^e siècle, l'épouse malheureuse du roi d'Aragon Pierre II. Le titre de l'ouvrage est *Lou Calvèri de Maria de Mount-Péliè, Reina d'Aragoun*. Mais le sous-titre indique : « *Raconte clapassié d'autres cops* » (autrefois) : Où l'on voit le nom de la ville graphié à la montpelliéraine, et le surnom de ses habitants à la provençale. Dans le corps du livre, de plus, c'est la forme provençale *Mount-Pelié* qui triomphe. Il est vrai que Pomier-Layrargues avoue en introduction que l'essentiel du vocabulaire utilisé dans son livre provient du *Trésor du Félibrige* de Mistral. Il n'a pas oublié de rétablir les — a finaux typiques de son parler, mais n'a pas songé au problème du -è et du -é.

Dernière étape de cette promenade dans les graphies occitanes du nom de la ville : la normalisation opérée après 1945 par Louis Alibert et l'Institut d'Études occitanes : *Montpelhièr*. Elle restaure l'unité du nom, restaure aussi le timbre local de la finale, mais maintient le choix « classicisant » déjà opéré par les Félibres, en refusant de noter le iéisme de la prononciation. Et toujours pas question, bien sûr, de restaurer les formes les plus anciennement attestées, *Montpeslier*, *Montpeyllier*.

Voilà donc à peu près ce que l'on peut dire de l'histoire du nom de notre ville à partir des textes écrits. Il reste à présent à aborder un autre problème, fort délicat : que peut donc bien vouloir dire le toponyme Montpellier ?

17 Cf. Gaston Bazalgues, « L'occitan dans la vie publique : affiches et tracts électoraux », *Lengas* n° 2, 1977, pp. 109-111.

2. Promenade récréative et instructive à travers les étymologies proposées depuis quelques siècles

On l'a suggéré : les scribes du Moyen-Âge ont déjà suffisamment de mal à noter le nom de la ville pour ne pas se charger en plus de la lourde tâche d'en éclaircir l'étymologie. Leurs lointains successeurs, à partir du XVII^e siècle, seront plus exigeants. La réflexion sur la langue, et sur son origine, comme les spéculations sur l'origine des peuples et des nations, commencent à se développer chez les érudits nourris de belles lettres classiques à partir du XVII^e siècle en gros. On commence par ailleurs à se pencher sur l'histoire des villes et des provinces — moins au demeurant pour en saisir l'évolution que pour trouver dans le passé les justifications des privilèges que l'on revendique face au pouvoir royal et à sa fiscalité. La tendance normale est donc de reculer au maximum l'origine de la ville considérée, et de lui fournir des fondateurs glorieux. Montpellier, siège ordinaire des États de Languedoc et ville universitaire qui plus est, n'échappe évidemment pas à la règle. C'est dans cet esprit que Gariel, puis au XVIII^e siècle d'Aigrefeuille, vont se charger de rédiger les premières histoires de la cité. Et ils rencontrent donc fatalement la question du sens de son nom. Ici commence le grand jeu des étymologies, que nous résumons ici, en nous appuyant, pour les plus anciennes, sur le travail d'Alexandre Germain, l'historien attiré, et sérieux, de Montpellier au XIX^e siècle.

— Une des plus anciennes, que l'on retrouve assez régulièrement, dès la fin du XVI^e siècle chez le Suisse Platter, et plus tard sous la plume des savants des XVII^e et XVIII^e, fait remonter le nom de Montpellier à un latin *Mons puellarum*, le mont des jeunes filles. Explication : la ville aurait été fondée par deux sœurs de Saint Fulcrand, le patron de Lodève. Un développement ultérieur de cette légende, dû sans nul doute à un amateur de calembours déplorable, raconte que les deux sœurs et leur frère s'étant partagé le pays, « l'aînée dit en posant trois termes (bornes) : *aissi moun pilier ; aqui toun pilier ; alai soun pilier* ». Et comme sa part était plus grande que celle des autres, il s'ensuivit que le pays en entier conserva la dénomination de Mounpilier » (Mon

Pilier !) ¹⁸. Autre variante, galante : ce *Mons puellarum* renverrait à la beauté mémorable des jeunes filles de Montpellier...

D'autres érudits tout aussi ingénieux ont préféré reconstituer des bases latines différentes : il y a eu ceux qui tenaient pour *Mons Piscilanus*, à cause des poissons que l'on pêchait à proximité de la ville (dans le Lez ? Dans le Verdanson ?). Il y a eu les plus cuistres, qui se réfèrent au Mont Pélion, voisin en Grèce du célèbre mont Ossa : signe que la ville aurait été fondée par des colons grecs ? On a proposé aussi *Mons in pede Ledi*, le mont près (on n'ose traduire exactement « au pied ») du Lez. Sans parler de l'érudite et archiviste Achille Montel, bon connaisseur pourtant, et pour cause, de la documentation médiévale, qui propose, dans une de ses chroniques du quotidien montpelliérain *Le Messager du Midi* (5 décembre 1868) de remonter à un toponyme attesté chez l'auteur latin tardif Avienus, *Polygium*. Montel assimile ce toponyme au site de Montpellier, qui se retrouve du coup doté d'une ancienneté enviable. Il poursuit son raisonnement en identifiant le mot comme gaulois, signifiant « verrou ». Assertion appuyée sur un travail comparatiste à la hussarde l'associant à l'anglais *bolt* et au latin *palus* — ce qui nous offre le paradoxe d'un mot celtique qui aurait conservé le p- initial de l'indo-européen ¹⁹. Mais l'avantage de cette traduction, c'est qu'elle permet à Montel d'établir un lien avec les formes médiévales, pour lesquelles Montel choisit la traduction, que nous retrouverons plus loin, de « Mont du verrou ». On voit au total que les explications ingénieuses n'ont pas manqué. Comme le dit Germain lui-même « on n'en finirait pas » ²⁰.

Toutes ces étymologies présentent la particularité — en dehors du caractère débridé de l'imagination qu'elles mobilisent — d'ignorer complètement les formes anciennes du toponyme telles que nous les avons étudiées plus haut. Au XIX^e siècle toutefois, la linguistique et la philologie progressent, et on commence à raisonner sur les données fournies par les textes. Mais cela ne suffit pas à régler le problème.

18 Cité in *Revue des Langues Romanes*, T. 3, 1872, p. 425.

19 Alors que la caractéristique du celtique, c'est justement qu'il amuit ce p- initial : au latin *pater*, le père, correspond ainsi un gaélique *athir*, par exemple.

20 Germain, *Histoire de la Commune de Montpellier*, Montpellier, Martel 1851, T 1, p. V.

Le grand linguiste Maurice Grammont, qui enseigna longtemps à Montpellier au début du XX^e siècle, propose ainsi une étymologie basée sur le mot pierre (latin *petra*, occitan *peira*), complété par le suffixe — arius que l'on pose à l'origine du suffixe *-er / ier*. Pourquoi « pierre » ? Pourquoi pas, semble répondre Grammont, puisque le nom populaire de la ville, *lo Clapàs*, signifie « tas de pierres », et qu'il y a aux bords de la vieille ville un endroit appelé le *Peyrou* — basé lui aussi sur *peira*. Montpellier voudrait donc dire « Mont du tas de pierres ». Le problème étant, bien sûr, que cela n'a rien à voir avec les formes anciennes du toponyme...

D'autres hypothèses se fondent, elles, sur le décodage du second élément du nom de la ville, sous sa forme occitane comme sous sa forme latine. Mais le problème n'en est pas résolu pour autant.

D'abord parce que ce second élément peut avoir plusieurs sens. Si l'on se reporte au grand dictionnaire du bas latin et du latin médiéval dû à l'érudit Ducange (*Glossarium medie et infime latinatis*, T. 5), et que l'on cherche le mot le plus proche du *pestellarium* originel, on trouve une entrée *Pestellum*, correspondant au français « pastel ». Ce qui a inspiré à l'archiviste Joseph Berthelé, en 1907²¹, une théorie d'apparence historique et matérialiste : tout s'expliquerait par l'importance de l'industrie du pastel à Montpellier au Moyen-Âge. Importance qui se traduit, selon Berthelé, par le fait que dans la hiérarchie des métiers de la cité, les teinturiers figuraient pratiquement au rang le plus élevé. Et l'on sait que Montpellier est effectivement une capitale du textile languedocien, et ce assez tôt dans son histoire. Certes, mais cette hypothèse se heurte à des objections assez définitives. En dehors du fait que la forme occitane du mot est *pastel*, et que l'on ne trouve nulle part de forme ancienne du type **Monspastellarius*, il se trouve que l'on n'a jamais cultivé le pastel à Montpellier et dans sa région : le pays de cocagne qui fonde au XVI^e sa prospérité sur cette plante, c'est le Toulousain... Mais il y a une objection encore plus définitive : pour accepter cette hypothèse, il faudrait admettre que l'industrie textile et sa dérivée, l'activité tinctoriale, auraient commencé à Montpellier dès avant 985, ce que rien dans la documentation, ni dans ce qu'on peut

21 Une nouvelle hypothèse sur l'origine du nom de Montpellier, Montpellier, 1907.

savoir de la situation économique de la région avant l'an Mil, ne permet de confirmer.

Une variante de l'hypothèse précédente, tout aussi ingénieuse, s'appuie sur une autre des formes anciennes du toponyme : *Monspistillarius* ou *pestillarius*, renvoyant à un latin tardif *pestillum*, lui aussi présent chez Du Cange, signifiant « pilon ». Pilon qui aurait servi à broyer les herbes servant à la fabrication des teintures montpelliéraines. Une sorte de totem pour teinturiers, ou, pour rester médiéval, d'armoiries parlantes, en quelque sorte. Tout ceci appelle en gros les mêmes remarques que précédemment.

— Une autre hypothèse, beaucoup plus classique, et d'apparence bien plus vraisemblable, s'appuie sur le tournant de 1068, au moment où un scribe consciencieux décide de rhabiller notre toponyme en bon latin, et propose, on l'a vu, un *pessulus* qui, selon Du Cange et selon n'importe quel dictionnaire latin au demeurant, veut dire « verrou », comme l'occitan *pestel* bien attesté par ailleurs, et que l'on imagine sous le *pestellarium* de 985. Cette hypothèse a pour elle sa clarté formelle : à un mot occitan attesté correspond une traduction latine à peu près claire. Et pourquoi ne pas imaginer qu'en 1068 la fondation de la ville était encore assez proche pour qu'un scribe indigène puisse, par tradition orale en quelque sorte, connaître le sens exact du nom qu'elle portait — situation qui n'est assurément pas celle des érudits qui se sont penchés sur le problème depuis.

Sans doute. Mais pourtant là encore, les objections ne manquent pas. Il y a d'abord le fait que, répétons-le, le toponyme existe, selon toute apparence, avant 985, et que rien ne prouve que la tradition orale avait pu conserver le souvenir de sa signification, surtout dans un lieu qui avait quand même connu de profonds bouleversements au cours du XI^e siècle. Quant au scribe, une fois encore, sa tâche n'était pas d'expliquer le nom de la ville, mais simplement de l'habiller à la latine de façon décente. Il a donc pu parfaitement se contenter de fonctionner sur le mode de l'association d'idées pour trouver la forme classique la plus idoine : quelle importance de toute façon, de son point de vue comme de celui de son seigneur ?

Allons plus loin ; il ne suffit pas de choisir l'hypothèse du *verrou*, encore faut-il expliquer en quoi cet instrument utile pouvait avoir quelque chose à voir avec la nomination de la ville. Plusieurs expli-

cations astucieuses ont été proposées, que nous citons, là encore d'après Germain, et d'après Camproux. Il y a celle qui postule l'existence autour de Montpellier, d'une clôture, élevée par les hommes de Castelnau pour protéger une garrigue dans laquelle ils faisaient paître leur bétail contre les bêtes des communautés voisines. Le fameux verrou serait dès lors tout simplement celui qui servait à fermer le portail s'ouvrant dans cette clôture. C'est ce que l'on pourrait appeler l'hypothèse westernienne, les rancheros remplaçant en l'occurrence les fermiers. Ceci dit, le bétail ordinaire dans la région à cette époque, c'est le mouton. Le mouton a besoin d'espace. On imagine dès lors quelle sorte de muraille de Chine miniature les valeureux habitants de Castelnau auraient dû bâtir pour protéger leur terrain de parcours. Une telle entreprise nous paraît au demeurant sans exemple dans cette région et à cette époque. Et de toute façon, en admettant la vraisemblance de la chose, pourquoi ne pas nommer Montpellier tout simplement le Mont de la clôture, ou de la palissade ?

Continuons avec ce verrou mythique. Camproux signale une autre hypothèse, basée, elle sur l'existence, à la porte de l'église Saint Firmin, d'un verrou auquel on attachait les débiteurs insolvable. Où l'on retrouve, comme dans le cas du pastel et du pilon, l'ombre des puissantes organisations de métiers de la ville médiévale. Mais cette hypothèse souffre du même vice que celle de Berthélé : elle postule que l'église Saint Firmin, son verrou et son folklore corporatif préexistaient à la ville. Autant dire que dès son origine, le modeste *terminium de Monte Pestellario* possédait, comme dans une sorte de code génétique, la programmation de toute l'évolution ultérieure de la ville, jusqu'au tramway inclusivement, inscrite dans son nom...

Autre théorie, celle du toponymiste actif que fut le Chanoine Nègre. Il se pose, lui, le problème du verrou en termes stratégiques : Montpellier et sa colline auraient constitué un obstacle de taille, facilement fortifiable et défendable, sur le grand itinéraire hérité de l'Antiquité constitué par la Voie Domitienne. Le verrou serait dès lors un verrou métaphorique, indiquant que la ville permettait de contrôler le passage. Frank Hamlin a élevé des objections assez pertinentes contre cette théorie. Il lui suffit pour cela de constater que la Voie Domitienne, si elle passe dans la région de Montpellier (dans son actuelle frange nord) n'en contourne pas moins le noyau historique : elle ne monte pas sur la col-

line, mais reste au pied. Bref, aucune grande route ne traversant le site originel de Montpellier, celui-ci ne risquait pas de « verrouiller » quoi que ce soit.

Tant pis donc pour le verrou, quel que soit l'angle sous lequel on l'envisage, et la clef que l'on propose pour l'ouvrir. Ce qui laisse le champ libre pour de nouvelles hypothèses. Nous en citerons deux principales, celle de Camproux et celle de Frank Hamlin. Nous avons déjà rencontré ces deux auteurs, tous deux spécialistes de toponymie en général, et, dans le cas de Hamlin, de toponymie héraultaise en particulier. Tous deux connaissent les textes anciens — une partie d'entre eux du moins — et tous deux sont parfaitement capables — et ils ne s'en privent pas — de démolir les hypothèses de leurs devanciers. Mais alors, que proposent-ils ?

En 1974²², Camproux, devant l'impossibilité de tirer des enseignements clairs des formes anciennement attestées, décide de les contourner, en leur assignant le statut de réfections savantes dues à des scribes latinisants. Sous ces réfections doit donc se cacher, pense-t-il, la vraie forme originelle. Il suffit de la dégager de sa gangue. Ce travail une fois opéré, que trouve Camproux ? Il trouve une racine pré-indo-européenne *PEL, variante de *PAL, et signifiant rocher. Il y aurait donc eu à haute époque un site baptisé « le rocher ». Par la suite, les populations latino-phones, ne comprenant plus le mot, l'auraient inséré dans un syntagme assez pléonastique, le « Mont du rocher ». Il suffit d'ajouter le suffixe -arius pour avoir une forme -pelarius. Il suffit ensuite et encore de postuler une antéposition du i de ce suffixe pour obtenir un *peilarius* qui donne tout naturellement -peylier en occitan. Quant à *pestlarius*, *pestler*, *pesler*, etc., il ne s'agit donc que de fantaisies de clercs médiévaux, projetant sur un mot qu'ils ne comprennent pas des à-peu-près inspirés par la vie économique de leur ville : d'où le verrou, ou le pilon, toutes associations d'idées qui ont pu leur traverser l'esprit, à l'époque où ils introduisent leurs innovations, alors que la ville a déjà pris son essor. Ce qui fait tomber certaines des objections que nous formulions plus haut : c'est dans la tête des clercs que tout se passe, pas dans le domaine de la réalité.

22 « Histoire d'un toponyme : Montpellier », in *Mélanges Rostaing*, Liège 1974, pp. 115-128.

Cette hypothèse renvoie directement à une théorie qui a eu son heure de gloire chez les toponymistes, y compris les plus grands, celle des bases pré-indo-européennes comme socle de la plupart des noms de lieux les plus anciens d'Europe. Après tout, les premiers exploitants du Néolithique tardif, ceux qui ont entrepris la mise en valeur agricole de nos régions, construit les premiers habitats, et fourni la base du peuplement étaient selon toute vraisemblance des pré-indo-européens. Lorsque les indo-européens sont arrivés, ils ont donc trouvé un territoire déjà quadrillé, et doté de ses propres repères onomastiques, qu'ils se sont bornés à reprendre à leur compte. Dès lors qu'un toponyme ne peut s'expliquer par aucune langue indo-européenne connue, il doit donc fatalement renvoyer à la langue des premiers occupants du sol. L'analyse des toponymes les plus anciennement attestés a permis à cette école de toponymistes de dégager un certain nombre de bases : *CAL / CAR / CR, BAL / PAL / BL, signifiant quelque chose comme « rocher » ou « colline rocheuse ». L'article de Charles Camproux dont nous parlons figure dans les *Mélanges* offerts au Professeur Charles Rostaing, un des grands spécialistes du décryptage des bases pré-indo-européennes dans la région méditerranéenne. Il est donc assez normal et conforme aux usages que Camproux ait adopté son cadre interprétatif pour fournir son explication du nom de Montpellier.

Mais on commence aujourd'hui à se poser des questions sur toute cette théorie. Bien sûr, on peut considérer qu'une racine qui ne fait pas partie des racines indo-européennes répertoriées doit fatalement renvoyer à une langue antérieure. Ceci dit, ces racines répertoriées — reconstruites, plus précisément, par la comparaison entre les langues *connues* — ne constituent qu'une part de ce qu'ont pu être, dans la réalité, les racines présentes dans les différentes langues indo-européennes de l'Antiquité. De celles-ci, on ne connaît somme toute que celles dont on a des traces écrites — encore, dans un certain nombre de cas, celui du celtique ancien notamment, ces connaissances restent extrêmement partielles. Du coup, ranger sans phrases tout ce qui ne rentre pas dans le cadre de nos connaissances actuelles sur les langues indo-européennes dans le casier « pré-indo-européen » est peut-être un peu imprudent. De quel pré-indo-européen peut-il s'agir d'ailleurs ? Les langues attestées sur le territoire méridional avant l'arrivée des Celtes, puis celle des Romains sont l'aquitain à l'ouest —

que l'on rattache au basque — l'ibère d'Espagne, qui remonte jusqu'à notre région, et pour lequel on dispose de quelques inscriptions, et enfin le ligure à l'est, en Provence et en Italie du Nord, qui pourrait d'ailleurs bien être une langue indo-européenne. Quant aux langues qui ont pu précéder celles dont il vient d'être question, on ne sait ni leur nom ni ce à quoi elles pouvaient ressembler. On ne dispose donc d'aucun moyen de vérifier que *KAR, *KAL, *GAR ou *PEL signifient bien rocher. Seule l'intuition du chercheur peut en décider, à partir de la contemplation du site correspondant au toponyme : la plupart des habitats, à l'exception notable des villages lacustres sur pilotis, et encore, étant plus ou moins bâtis sur le rocher, le rapprochement semble possible ; mais est-ce suffisant ? Compte tenu du fait que la plupart des toponymes pré-indo-européens ainsi identifiés, quelle que soit leur forme, se voient rattachés au champ lexical de la pierre, de la roche, ou de la falaise, etc., on est forcé de créditer nos lointains ancêtres (outre d'un accent vraisemblablement rocailleux) d'un manque regrettable d'imagination en matière de nomination...

Dans le cas qui nous occupe au surplus, il y a une autre objection, de taille : toute la théorie de Camproux, on l'a vu, repose sur le contournement des formes attestées, renvoyées dans le domaine des fantaisies de scribe. Cela revient à demander au lecteur d'accepter deux hypothèses incontrôlables ; celle de la non-pertinence des formes connues par les textes, et celle de l'existence d'une racine *PEL signifiant bien « rocher ». C'est quand même beaucoup demander.

Frank Hamlin de son côté reprend le dossier dans un article récent, en association avec Joseph Gulsoy, spécialiste d'espagnol et portugais à l'université de Toronto. Cet article pose en parallèle deux lieux portant le même nom, Montpellier d'une part, et un Montpeller catalan, aujourd'hui inhabité, situé sur un éperon rocheux dans la région d'Urgell, présentant des formes anciennes (*Montepistillarii* 1030-1050, *Montepessulano* 1080, *Munpeslier* 1279, etc.)²³. La coïncidence est trop frappante pour n'être justement qu'une coïncidence. Mais la précocité de l'apparition du toponyme catalan, si l'on admet qu'il est calqué sur le

23 Ils ajoutent une forme charentaise, Montpellier de Médillan. Mais les premières formes du nom n'apparaissant qu'au XVIII^e siècle, ils renoncent à la verser au dossier.

modèle clapassier, semble indiquer un rayonnement de notre ville lui aussi assez précoce. Il est vrai que les Guilhem ont fait fréquemment le voyage vers le front catalan face aux Musulmans. Mais on en a des preuves nettes surtout pour le XII^e siècle. Doit-on admettre que le même processus de dénomination a eu lieu, en parallèle et de façon totalement indépendante, dans deux régions aussi éloignées ?

Mais l'article de Hamlin et Gulsoy ne se borne pas à compliquer le dossier avec cette attestation catalane. Il propose sa propre lecture du toponyme. Et se démarque de toutes les théories antérieures en mettant sur la table une racine tout autre pour son second élément : ni « verrou », ni « pilon », mais « petit pois ». Non point *pessulus*, donc, mais *pisulus*, dérivé de *pisum*, le pois. Montpellier serait donc le mont où poussent les petits pois. Hamlin rappelle, à l'appui de sa thèse, que le suffixe *-ier* a valeur de collectif : Montferrier, l'endroit où l'on trouve du minerai de fer, Cabrier, lieu fréquenté par les chèvres. Et il ajoute que l'on a bel et bien des toponymes reposant sur le nom du pois : Pézouillet, Puech de Pezoul, serre du Pézoul, etc., tous lieux-dits héraultais, désignant au surplus des hauteurs, comme Montpellier. Notre *terminium* originel aurait donc tiré son nom de sa vocation agricole : il aurait été un grand champ de pois, ou de petits pois.

Il est tout à fait exact que certains noms de lieux sont issus de la culture ou de l'arbre qui caractérisait au départ leur terroir. Et dans cette perspective, l'association du petit pois à Montpellier n'est pas absurde, dans l'absolu. On remarque toutefois que les exemples produits par Hamlin ne correspondent pas au modèle montpelliérain : on peut sans doute identifier le *pesol* occitan sous les formes citées plus haut. Sa présence est bien moins nette dans le cas qui nous occupe : Pézouillet, ce n'est pas Peslet²⁴. Et l'on ne nous fournit aucun exemple du même mot affublé du suffixe *-ier*. Mais ce n'est pas le plus grave. Le problème, toujours le même, c'est celui des sources, lesquelles, dès le départ ne nous fournissent pas un *Mons Pesslerius*, ou mieux, *Pisularius* forme proposée par l'auteur, voire une variante déjà vulgarisante *Pesolarius*, mais bel et bien cet irritant *Pestellarius* sur lequel tant de savants se sont cassé les dents. Et les formes romanes sont tout aussi claires :

24 Hamlin signale honnêtement qu'il existe un autre mot occitan qui a pu jouer un rôle : *pesolh*, le pou.

c'est bien de *pestler*, pas de *pesoler*, qu'il est question. Hamlin règle la question en mettant ce -t- fâcheux, qualifié d'épenthétique, entre parenthèses, comme s'il ne comptait pas : il écrit donc *Montpes(t)ler (art. cit. p. 151). On n'est pas si loin de la démarche de Camproux qui considérait que les formes médiévales étaient de toute façon des formes trafiquées par les clercs. Une fois de plus, c'est beaucoup demander. Ajoutons que dans les notes qui accompagnent leur article, Hamlin et Gulsoy évoquent encore une autre hypothèse, permettant, elle, d'intégrer le fameux -t- « épenthétique » : pour cela ils se réfèrent à un mot osque, *pestlum*, signifiant temple, et qu'ils considèrent comme d'origine indo-européenne. Nos auteurs sont bien sûr très conscients de ce que cette hypothèse est « assez difficile à accepter », et ils n'ont pas tort : l'osque, parlé dans l'Italie centro-méridionale, s'éteint peu après les débuts de l'ère chrétienne. Peut-on admettre que d'une part un village d'irréductibles Osques ait pu venir se fonder en plein cœur de la Province romaine de Narbonnaise, avec suffisamment de vigueur pour imposer sa marque religieuse et linguistique à son pays d'accueil ? Et d'autre part et surtout, peut-on imaginer que ce mot osque, désignant au surplus une réalité étrangère aussi bien à la religion romaine officielle qu'au christianisme triomphant, ait pu se maintenir intact, et sans évolution phonétique, jusqu'à la date de 985 ?

Enfin, tout récemment, Jean-Pierre Chambon, que nous avons consulté avant de rédiger ce texte, et qui a eu lui-même l'occasion de travailler en linguiste sur le nom de la ville, a émis une autre hypothèse, qu'il développera dans un article à paraître. Il admet l'hypothèse du verrou. Mais en se basant sur le parallèle des toponymes comme Clavières (sur CLAVE, la clé) qui désignent des endroits où a existé à haute époque une petite industrie métallurgique, il en vient à se demander si le Mons Pestellarius ne serait pas le Mont sur lequel vivent et travaillent des serruriers fournissant les *villae* environnantes. Le nom du métier remplacerait, dans cette hypothèse, le nom du produit²⁵.

25 Jean-Pierre Chambon, « L'origine de Montpellier : à propos d'une contribution récente », article à paraître. La « contribution récente » est celle de Hamlin et Gulsoy. Nous remercions Jean-Pierre Chambon de nous avoir communiqué cet article, et ses remarques concernant notre propre travail.

Nous voici parvenu au terme de notre promenade à travers les explications étymologiques proposées depuis quelques siècles. Nous avouons notre embarras, et nous préférons refuser d'ajouter notre propre hypothèse à toutes celles qui ont déjà cours. Et nous suivrons en cela l'exemple donné par l'*Histoire de Montpellier* dirigée par Gérard Cholvy, qui décide d'entrée de jeu de ne rien décider concernant l'origine et le sens du nom de la ville. Sage prudence que nous recommandons par ailleurs au lecteur. Tout au plus pouvons-nous admettre une certaine préférence pour l'hypothèse de Jean-Pierre Chambon, que nous ne voyons pas comment réfuter aussi nettement que les autres. Et nous appliquerions volontiers ici le principe jadis formulé par l'immortel Sherlock Holmes : lorsqu'on a éliminé toutes les hypothèses, celle qui reste a toutes les chances d'être la bonne. Ce qui n'empêchera d'ailleurs personne d'en trouver de nouvelles, ou de reprendre les anciennes.

Tout ceci ne signifie nullement que toutes les hypothèses dont il vient d'être question soient ridicules et sans intérêt. Mais leur intérêt est peut-être ailleurs, dans ce qu'elles révèlent de l'image qu'elles proposent implicitement de la ville. Elles reposent sur l'idée que le nom dit la ville ; et l'origine récente du toponyme, le fait que son premier élément est immédiatement décodable, font que l'on croit pouvoir envisager le décryptage de l'ensemble. Le problème étant que si ce décryptage est possible pour Montferrier, et si, en remontant un peu dans le temps, il reste tout aussi possible par exemple pour Quintillargues (le domaine d'un certain Quintilius), notre très redoutable -pellier, lui, fait de la résistance. Du coup le chercheur quitte un terrain bien balisé, explorable avec des méthodes, celle de la toponymie scientifique, assez bien rôdées aujourd'hui, pour rentrer dans le domaine de l'hypothèse, de la spéculation, et, dans certains cas, du rêve. Car les vieux noms, avec leur charge de passé immémorial et inconnaissable, suscitent le rêve et stimulent l'imaginaire.

Mais cet imaginaire, ce rêve, ne sont pas débridés. Depuis le XIX^e siècle au moins, ils revêtent l'apparence et le protocole de la science philologique et historique. Et ils cherchent toujours à prendre appui sur le réel. D'où les efforts déployés pour trouver un verrou qui justifiera concrètement le — *pessulum* ou le *pestler* des premières formes, en le rattachant à un élément compatible avec ce que l'on peut imaginer du

Montpellier primitif : une garrigue entourée de pieux, ou la préfiguration de la métropole industrielle et commerciale des XII^e et XIII^e siècles. À moins bien sûr de doter la ville, au-delà de la date traditionnelle de 985, d'une ancienneté plus vénérable et partant plus flatteuse pour ce qui ne sera désormais plus une simple ville-champignon poussée au moment des grands défrichements de l'après An Mil — et dans ce cas, c'est vers les mythiques pré-indo-européens que l'on ira chercher les preuves de cette ancienneté. Les débats ardents, aussi ardents que celui, plus actuel concernant la prononciation du nom de la ville, qui portent sur son étymologie ont à voir, clairement avec la façon dont se raconte l'histoire, et la légende, de cette ville.

Résumons-nous. Nos documents anciens, par le fait même qu'ils sont écrits, et relèvent donc des règles de codification propres à ce registre, ne nous renseignent qu'imparfaitement, et au mieux indirectement, sur la prononciation réelle. Les témoignages occitans les plus tardifs, confirmés par l'usage des occitanophones natifs tel qu'il a pu être enregistré au siècle dernier, pointent assez clairement en direction d'une prononciation de type *mounpéyé* avec une voyelle intermédiaire fermée, celle que l'on retrouve aujourd'hui dans la prononciation *monpélyé*. Quelques rares mais providentielles « fautes » de scripteurs francophones du XVII^e siècle, avant que l'orthographe se fixe définitivement, vont dans le même sens. Pour les époques antérieures, on peut raisonnablement supposer une étape *monpezlyer* et une plus ancienne encore *monpestler*. Et c'est à peu près tout.

Est-ce à dire que ce petit parcours historique est sans intérêt pour la question qui fait l'objet de ce livre ? Il permet nous semble-t-il de percevoir qu'il y a eu bel et bien débat, sinon conflit, au niveau du visage que l'écrit devait donner du nom de la ville. Un double débat en fait, à deux moments, et à deux étapes du développement socio-politique et socio-culturel de la région — en laissant de côté le troisième débat, celui qui se livre entre les écrivains d'oc du XIX^e siècle. Le premier porte sur l'adaptation latine d'un nom de lieu qui au départ n'est déjà plus vraiment latin. Ce conflit se règle au XII^e siècle, par la défaite de la solution vulgarisante — *Mons Pestellarius* < *Montpestler*, celle qui touche le moins possible au nom occitan — et le triomphe de la variante classicisante *Monspessulanum*. Il nous paraît que cette victoire a à voir

non seulement avec le retour d'un latin « correct » dans la rédaction des actes, mais aussi avec le changement de statut de Montpellier, passé en quelques décennies de l'état de lieu-dit obscur à celui de ville importante, siège d'une seigneurie respectable, celle des Guilhems. Le rhabillage du toponyme traduisant donc le prestige nouveau que revendiquent les habitants, et le pouvoir qui les administre.

Second débat, ou conflit, plus tard, alors que progressivement le latin cède la place à la langue vulgaire. Cette langue vulgaire c'est d'abord l'occitan, qui finit par adopter la graphie *Montpeylier*. Mais l'inclusion de Montpellier dans le Royaume français la soumet à un pouvoir qui tend de plus en plus à imposer ses propres règles, y compris linguistiques, à ses divers sujets, quelles que puissent être par ailleurs leurs traditions propres. Et dans cette perspective, l'adoption par les scribes montpelliérains de la forme *Montpellier*, celle que portent les administrateurs formés à la langue d'oïl, traduit moins la prise en compte d'une éventuelle évolution phonétique que la main-mise croissante de la norme du pouvoir central. Ce n'est sans doute pas un hasard si les dernières attestations de la forme *Montpeylier* suivent de peu la promulgation de l'Ordonnance de Villers-Cotterêts. À partir d'un certain moment, ce ne sont plus les indigènes qui ont la maîtrise de la nomination de leur propre ville, mais leurs nouveaux seigneurs, appuyés sur leur administration, et le prestige croissant de leur langue. Tout bien considéré, et vu sous cet angle, l'histoire de l'écriture du nom de Montpellier a peut-être à voir, à sa façon, avec l'histoire de ce que doit être sa prononciation.

Philippe MARTEL

Lo Clapàs, Le Clapas, l'autre nom de Montpellier ?

«...plusieurs centaines de passagers qui voulaient rallier ou transiter par le Clapas se sont retrouvés bloqués dans les wagons samedi soir, à Nice ou Marseille alors que les panneaux de la gare montpelliéraine ont affiché 'retard indéterminé' jusqu'hier, en fin de matinée. »

Midi Libre, lundi 10 juillet 2000

Montpellier possède la particularité d'être dotée d'un « deuxième nom », susceptible, lui aussi, de désigner le chef-lieu du département de l'Hérault : *Le Clapas* en français, *Lo (Lou) Clapàs* en occitan. Bien entendu, ce deuxième nom est beaucoup moins utilisé que le premier : une enquête montrerait sans doute que *Clapas*¹, aujourd'hui, ne vient qu'assez rarement de façon spontanée dans la bouche des habitants de la ville, y compris de ceux qui en connaissent l'existence ; et qu'assez peu nombreux sont ceux, au seuil du troisième millénaire, qui, intérieurs ou extérieurs à la communauté montpelliéraine, ont entendu ce nom, voire seraient enclins à l'employer.

Le Clapas, ainsi, apparaît comme une survivance. Mais une survivance qui s'accroche et résiste. Ce que confirme, par exemple, la consultation de la banque de données téléphoniques du minitel. En y cherchant *Clapas*², on obtient pour Montpellier seulement trois occur-

1 Qui s'écrit *Clapàs* en occitan, *Clapas* en français.

2 Recherche effectuée à la date du 28 juin 2000.

rences du mot : *Radio Clapàs* ; *Les Jardins du Clapas* ; *Calandreta dau Clapàs* (sous la rubrique « Ecoles maternelles »). Une recherche élargie permet, pour l'ensemble du département de l'Hérault, d'enrichir très modestement cette première collecte, avec : *Le Clapas* (« point multi-services », commune du Causse-de-la-Selle) ; *Bar Lou Clapas* (commune de Candillargues) ; *Pharmacie du Clapas* (commune de Saint-Gély-du-Fesc) ; *Le Fournil du Clapas* (commune de Saint-Gély-du-Fesc). On précisera que ces deux dernières dénominations, désignant des commerces, sont celles d'établissements situés sur une voie de circulation appelée « avenue du Clapas »³.

Ces quelques occurrences de *Clapàs* ne témoignent pas seulement, par leur relative rareté, d'un usage apparemment en déclin du mot⁴. Elles montrent en effet aussi qu'à Montpellier, une radio associative a pu choisir ce terme comme équivalent, chargé bien sûr de connotations particulières, de *Montpellier* (*Radio Clapàs* est et n'est pas la même chose qu'un hypothétique *Radio Montpellier*) ; qu'une enseigne commerciale (magasin de fruits et légumes) l'utilise également ; et, pour finir, qu'une école maternelle associative utilisant l'occitan comme langue d'enseignement privilégiée, la *Calandreta dau Clapàs*⁵, l'a également adopté. Dans les trois cas, ainsi, bien qu'à des degrés divers, *Clapàs* permet de s'identifier à la ville de Montpellier, tout en s'en démarquant. À une dénomination que l'on qualifiera pour faire court d'officielle, ou de « froide », on y préfère, pour des motifs qui

-
- 3 Sur internet, les moteurs de recherches les plus usités en France permettent de trouver de nombreux sites pour lesquels *clapas* a été indexé. Si les occurrences du mot — pour Montpellier — qui viennent d'être mentionnées s'y retrouvent partiellement, c'est pour l'essentiel au nom commun *clapàs / clapas*, sans référence explicite à la ville, que renvoient les autres sites répertoriés.
 - 4 Lors d'une enquête consacrée au *Parler de Viols-le-Fort* (Hérault) (thèse de 3e cycle, Université de Nancy, 1968), Bernard Combettes avait relevé, concernant « l'environnement lointain » de ce village du nord de Montpellier : « Montpellier — munpéyè, on dit parfois, lu klapas (litt. endroit couvert de pierres) » (p. 143). Il semble bien que cette prononciation « à l'occitane », avec le s final articulé, soit la seule usitée en français par ceux qui aujourd'hui connaissent et emploient ce mot à l'occasion.
 - 5 Mot à mot « L'Alouette du Clapas », mais on sait que ce mot occitan, par l'usage qu'en ont promu les écoles associatives en occitan depuis leur création, est devenu une sorte d'équivalent d'« école où l'enseignement est donné en occitan ».

peuvent différer, une dénomination plus « chaude », ou plus chaleureuse, parce que, probablement, plus locale et ressentie comme plus riche de connotations enracinées.

Par ailleurs, les quelques emplois relevés dans des communes voisines de Montpellier, du côté des Cévennes (Saint-Gély, Le Causse-de-la-Selle) ou de la Méditerranée (Candillargues), portent de leur côté témoignage, à une période finalement assez récente, de la popularité de *Clapas* dans le voisinage géographique de Montpellier.

C'est l'histoire de ce mot quelque peu énigmatique de *Clapas*, ses raisons d'être né et d'avoir perduré, ses origines, ses emplois, ainsi que les motivations, tout à la fois, de son actuelle désuétude comme de sa résistance à disparaître, que l'on voudrait maintenant interroger.

***Clapàs* : discours des origines et récits de fondation**

Le mot *Clapàs* n'a rien en soi de bien mystérieux. Comme nom commun, il est, avec un certain nombre d'autres termes (*clapièr*, *clapièra*, *clapareda*, *clapaira*, *clapeirar*⁶...), apparenté à l'occitan *clap* (éclat de pierre, caillou, sous-sol pierreux, débris de poterie...) et *clapa* (éclat de roche, pierre, caillou ; champ couvert de tas de pierres ; rocaïlle ; lieu couvert de blocs de pierre), forme que l'on retrouve, selon les spécialistes de l'histoire des noms de lieux, par exemple, dans le nom de la montagne de *La Clapa* (La Clape), près de Narbonne ou encore dans celui de la commune de Clapiers, près de Montpellier. Tous ces mots dériveraient, selon les spécialistes de la toponymie, d'un « radical pré-indo-européen *cl-app, signifiant 'pierre' »⁷. Quoi qu'il en soit, un *clapàs*, forme augmentative de *clap* ou de *clapa*, en occitan, c'est un bloc de pierre, un gros caillou, voire un gros éclat de bois ; et de là un gros tas de pierres, ou encore un lieu couvert de pierres.

6 Respectivement : tas de pierres, amas de cailloux rejetés hors d'un champ ; amas de pierre ; conduite de pierres pour l'écoulement des eaux ; poursuivre à coups de pierres, lapider). Les principales acceptions sont données ici par commodité à partir du dictionnaire provençal-français de Frédéric Mistral, *Lou Tresor dóu Felibrige*.

7 Frank R. Hamlin, avec la collaboration de l'abbé André Cabrol, *Les noms de lieux du département de l'Hérault. Nouveau Dictionnaire toponymique et étymologique*, 1983, p. 105-105. F. R. Hamlin, dans son inventaire héraultais, cite d'autres *Clapàs* : à Aniane, au Bousquet-d'Orb, à Cessenon, à Roquessels notamment.

Frédéric Mistral, dans son grand dictionnaire de la langue d'oc *Lou Tresor dóu Felibrige* (dont la première publication s'est effectuée, sous forme de fascicules, entre janvier 1879 et le milieu de l'année 1886), écrit, toujours à propos de *clapàs* : « *Lou Clapas*, nom par lequel les gens du peuple désignent la ville de Montpellier ». Cette mention de l'« autre nom » de Montpellier, si elle souligne qu'il s'agit là d'une désignation populaire, ne fournit aucune indication sur ses origines, et ne dit rien non plus sur le moment où celui-ci aurait pu apparaître. *Montpellier*, sous sa forme occitane (*Montpelhièr*, que Mistral écrit, conformément à son propre système graphique, *Mount-Pelié*) ou sous sa forme française, paraît bien pouvoir être mis en rapport avec *Clapàs*, à partir d'un élément de sens qui serait susceptible de leur être commun : celui d'amoncellement de rochers, de mont ou de montagne donc si l'on veut. Il est clair cependant que le second ne peut pas être considéré comme une traduction du premier. Et d'ailleurs pourquoi y aurait-il eu traduction, ou plutôt, retraduction, puisque Montpellier peut être considéré jusqu'à un certain point comme la version française, ou francisée, des formes les plus anciennes, latines ou occitanes ?

À toutes ces interrogations, le dictionnaire de Mistral n'apporte pas de réponse et il ne fournit pas davantage de piste véritable pour aller plus avant dans leur résolution.

Or il est possible de trouver chez d'autres auteurs, qui se sont, eux, posé la question des origines de la dénomination *Lo Clapàs / Le Clapas*, des éléments d'appréciation. Il s'agit, dans tous les cas qui ont pu être recensés, de ce qu'on appellera un récit de fondation, plus ou moins amplement développé, qui cherche à justifier, avec des intentions qui peuvent varier, le fait que la ville de Montpellier puisse porter un autre nom que le sien propre.

En voici quelque-uns, choisis pour leur exemplarité.

Le premier est tout récent (mais peut-être remonte-t-il plus haut dans le temps). Il figure sur la quatrième page de couverture d'un ouvrage éminemment montpelliérain, puisqu'il s'intitule *La*

« *Clapassière* »⁸ et contient une vingtaine de proses courtes, concernant la ville et, en particulier, le faubourg de Celleneuve :

‘Lou Clapas’ ???

C'est le surnom qui fut donné à Montpellier, à la suite de la démolition de ses soixante-cinq églises, chapelles et couvents lors du siège de 1622. La ville ne fut alors qu'un tas de pierres, un 'clapas'. Ce nom lui est resté.

Issue d'une vieille famille montpelliéraine, Edmonde Faucon, baronne de Caravètes, n'a jamais quitté sa ville natale. Sa fille et ses petits-enfants y sont nés. C'est dire son attachement pour 'Lou Clapas' (...)⁹.

Un autre écrivain montpelliérain, François Dezeuze (1871-1949), souvent connu à travers son surnom occitan de « l'escotaire » (celui qui écoute), propose, dans un des nombreux manuscrits qui sont restés inédits après sa disparition, un récit du même ordre que le précédent, mais dont les fondements historiques sont assez différents :

Noste país s'ameritaba encara mai que ioi, aquel noum de Clapàs, qu'es ben vièl, ben antic, pioi que remonta à des poples que ie demourèroun avans Galesese Roumans. Franc quaucas planas de bonas terras dins lou país bas, ou, ràz de las ribièiras, èra tout pelencs, garrigas e roucasses.

Esquichat, tèune, entre lou Piò de St Loup e lous estangs on se demanda couma se fai qu'aquestas encountradas siègoun despioi Matieusalèm, prou abitadas, garnidas de vilas, de vilajes, de mases,

8 Edmonde Faucon, *La « Clapassière »*, Nîmes, Lacour, 1997. On doit à l'auteur un autre livre d'inspiration complémentaire : *Mes huit cents enfants du Clapas*, Nîmes, Lacour, 1999, où sont rapportés ses souvenirs d'institutrice.

9 Aucune allusion à ce thème n'apparaît dans le corps de l'ouvrage : est-ce à dire que le texte de cette quatrième page de couverture n'est pas de l'auteur ? Ce qui ne changerait rien, de toute façon, à l'intérêt de son contenu. Rappelons par ailleurs que baronne (ou baron) de Caravètes est « un titre plaisant pris par les habitants de Montpellier qui étaient nés de parents montpelliérains. Il provient du fait que la ville de Montpellier jouissait du domaine de Caravètes au titre de seigneur » (Marcel Barral, « Montpellier d'Isaac Despuech, 'Le Sage', à l'abbé Favre : les influences d'un milieu urbain provincial sur la production du texte littéraire occitan et français aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Revue des Langues Romanes*, LXXXIX, 1985,1, 51-71.

riches e galòis ? Passa encara as bords das estangs ounte i'a la pesca as bords de la mar, ounte i'a lou trafic, mès la garrigassa ?¹⁰.

À ces deux récits des origines on peut encore ajouter un troisième, plus bref, mais qui, dans sa simplicité, rassemble assez bien quelques éléments caractéristiques de ces sortes de textes. Celui-ci est d'un autre écrivain et érudit d'expression occitane et française originaire de Montpellier, Joseph Loubet (1874-1951). Il figure dans une note (au mot *Clapas*) d'une étude consacrée à la littérature d'oc montpelliéraine :

Clapas, lieu couvert de pierres. *Lou Clapas*, nom par lequel les gens du peuple désignent la ville de Montpellier, en raison du nombre considérable d'édifices et de monuments remarquables construits en excellente pierre de taille des environs¹¹.

10 Notre pays méritait encore davantage qu'aujourd'hui ce nom de Clapàs, qui est très vieux, très ancien, puisqu'il remonte à des peuples que y ont habité avant les Gaulois et les Romains. À l'exception de quelques plaines de bonne terre dans le bas pays ou le long des cours d'eaux, ce n'était partout que friches, garrigues et abondance de rochers.

Resserré, tout mince, entre le Pic Saint-Loup et les étangs, on se demande comment il se fait que ce lieu, depuis Mathusalem, ait été habité par tant de gens, avec autant de villes, de villages, de mas, tous riches et joyeux ? Passe encore au bord des étangs, où l'on pêche, ou au bord de la mer, où l'on fait du commerce, mais dans toute cette pauvre garrigue ?). Cahier manuscrit autographe (« Cahiers n° 2 ») intitulé *Roumpudas (défrichements). Travaux préparatoires pour des études diverses*. Ce passage se trouve dans un ensemble portant pour titre « Nostre païs i'a dous mila ans » ; il y figure au début, dans un premier chapitre « Figuras de nostre païs i'a dous mila ans ». L'ensemble du cahier peut être approximativement daté à partir de la mention qu'on peut lire en tête du dernier chapitre : « Iòï en 1944 ». Je remercie Max Rouquette, qui m'a permis de prendre un jour copie de ces brouillons de François Dezeuze. On n'a reproduit ici qu'une partie — la plus facilement lisible — de ce passage, qui comporte par ailleurs plusieurs sortes de corrections entre lesquelles l'auteur ne semble pas avoir alors définitivement choisi. La version française est de notre fait.

11 Joseph Loubet, « Les lettres d'Oc à Montpellier. Contribution sommaire à l'étude de la renaissance littéraire du dialecte montpelliérain », *Almanach occitan*, 1928, p. 73-81. Dans la phrase concernée par cette note, Joseph Loubet explicite le projet de son étude : « passer brièvement en revue les auteurs locaux en notant les phases essentielles de l'évolution littéraire du dialecte du Clapas ». On pourra consulter la

Ces trois textes n'épuisent pas le sujet : on pourrait certainement en trouver d'autres, qui apporteraient d'autres éléments d'appréciation ou préciseraient certains faits. Mais leur lecture est déjà riche d'enseignements. D'abord, ils se contredisent assez fortement dans leurs tentatives pour motiver l'usage de *Clapàs*. L'un (Dezeuze) fait remonter cet usage aux origines, ou peu s'en faut, de la ville et de ses environs (avant les Gaulois et les Romains...), de telle sorte que *Clapàs* serait antérieur à *Montpellier*, apparu plus tard (avec la ville elle-même ?). Dans ce cas, le *Clapàs* serait le pays lui-même, le futur « pays de Montpellier » à venir. Un autre (quatrième page de couverture du livre d'Edmonde Faucon) nous conduit jusqu'au XVII^e siècle et, plus précisément, à un épisode resté fameux de l'histoire de la cité montpelliéraine : le siège de 1622. Dans ce cas, *Clapàs* serait un « surnom », surgi à un moment particulièrement tragique de l'histoire de *Montpellier*, et c'est le profond changement survenu dans l'aspect extérieur de la cité, réduite à la réalité d'un « amas de pierres », qui aurait provoqué la naissance d'un terme capable de désigner cette funeste métamorphose. Le troisième texte, celui de Joseph Loubet, est quant à lui écrit au présent, un présent qui paraît à la fois factuel et de durée : c'est ainsi que les choses se passent en 1928, date de publication du texte, et c'est ainsi qu'elle doivent (semblent) se passer depuis bien longtemps. *Clapàs*, cependant, n'est pas ici dénué de motivation : le mot renverrait à la richesse en édifices remarquables de la ville, et, au-delà, à la qualité des pierres extraites dans les carrières proches de Montpellier. Or ces édifices n'existent pas de toute éternité, et Joseph Loubet le sait fort bien. À travers l'usage de *Clapàs*, c'est bien la *vox populi* qui s'exprime : ce sont bien les « gens du peuple » qui ont donné à Montpellier, indéniablement premier en chronologie, son autre « nom », pour en magnifier l'un des aspects parmi les plus caractéristiques.

Les deux premiers *Clapàs* sont chargés de connotations négatives, pour des raisons qui tiennent soit à la nature du paysage, soit aux aléas de l'histoire. Le troisième est lui rempli de résonances positives, voire admiratives : la ville construite par ses habitants est une belle ville. Depuis un certain moment, qu'il n'est pas utile de mentionner, cette

seconde nature lui colle littéralement à la peau : on l'appelle donc *Clapàs*, avec une nuance de familiarité populaire.

Ajoutons que ces trois formulations ne sont nullement mises en doute par ceux qui les énoncent, comme si *Clapàs* allait de soi.

Mais tel est-il vraiment le cas ? Non, bien sûr.

À la recherche de *Clapàs* : du Moyen-Âge au XVIII^e siècle

Une des divergences majeures entre les trois versions des origines de *Clapàs* réside dans la datation de l'apparition du mot et, par la même occasion, dans ce qui a pu provoquer son émergence. Il est donc impératif de tenter de préciser cette datation, en partant à la recherche des attestations de *Clapàs* dans son acception de doublon plus ou moins connoté de *Montpellier*.

François Dezeuze suggère, plus ou moins explicitement, que *Clapàs* serait antérieur à Montpellier. Cette idée, dans l'absolu, pourrait s'appliquer à des dénominations telles que celle de la montagne de La Clape, ou encore au village de Clapiers, tout proche de Montpellier, mais pas à ce dernier ; sauf à supposer un toponyme formé sur *clap* — qui aurait été usité avant même la fondation médiévale de la cité, pour désigner le lieu seul. De ce toponyme, en effet, nulle trace ne paraît avoir subsisté. Par ailleurs, dans les nombreux textes médiévaux en diverses langues (français, latin, occitan) où il est question de Montpellier, nul *Clapàs*, semble-t-il, n'a jamais été relevé par quiconque. Y compris dans la fameuse chronique dite du *Petit Thalamus*, rédigée en occitan, où est narrée par le menu l'histoire de la ville, depuis la naissance du Christ jusqu'au milieu du XV^e siècle.

Cette absence d'attestation ne concerne pas la seule période médiévale. Une enquête rapide, et forcément partielle, conduite dans les textes des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, jusqu'à l'aube de la Révolution, est significative à cet égard. Il n'apparaît de la sorte jamais dans les récits de leurs voyages et, plus encore, de leurs différents séjours à Montpellier, que nous ont laissés deux étudiants bâlois, les frères Félix et Thomas Platter, dans la seconde moitié du XVI^e siècle. Pourtant friands de détails et d'anecdotes, les deux frères, aussi bien dans leurs évocations circonstanciées de la vie montpelliéraine que dans leurs descriptions précises du cadre urbain, ne font jamais usage, pour dési-

gner leur ville d'élection, que du seul nom de Montpellier, sous ses diverses formes latines, française ou occitanes. Ainsi Thomas Platter :

La ville est placée sur une éminence ; de là son nom de *Monspessulanus*, *Monspelium*, ou Montpellier. Quelques-uns l'appellent *Monspesulum* ou *Monspuellarum*, à cause la beauté des femmes¹².

Si l'on tire le seul fil de l'écrit montpelliérain en occitan pendant toute cette longue période, selon toute apparence le plus apte à avoir mentionné la forme occitane *Clapàs*, on constate que celle-ci n'y apparaît jamais en tant que telle, alors même que *Montpellier*, sous diverses formes, est souvent présent, dans des contextes assez différents. Les frères Platter, pourtant, comme le fait, d'une manière différente, la quatrième page de couverture évoquée plus haut du livre d'Edmonde Faucon, insistent sur le caractère qu'on dira « pierreux », ou « empierré », de la cité :

Montpellier est une belle ville bien bâtie. Je n'ai pas vu sa pareille en France pour la beauté de ses maisons, construites généralement en pierres de taille, et renfermant des logements superbes¹³.

Mais aucun *Clapàs* à cette occasion. Pas plus, par exemple, que chez l'écrivain montpelliérain d'expression occitane certainement le plus marquant de la première moitié du XVII^e siècle, Isaac Despuech, dit

12 *Félix et Thomas Platter à Montpellier, 1552-1559-1595-1599*, Montpellier, Camille Coulet, 1892, p. 183-184. Une édition plus récente de ce texte, dans une traduction nouvelle : *Le voyage de Thomas Platter, 1595-1599*, introduction et commentaires historiques par Emmanuel Le Roy Ladurie ; texte traduit par Emmanuel Le Roy Ladurie et Francine-Dominique Liechtenhan, Paris, Fayard, 2000, p. 108. On lit dans cette nouvelle traduction, immédiatement avant le passage cité, la phrase mise entre parenthèses : « *Montpellier quasi Montperier, Mons Petraeus* ; autrement dit 'Montpellier, quasiment mont de pierre' ».

13 *Félix et Thomas...*, p. 183 ; *Le voyage de Thomas...*, p. 108, pour une version française un peu différente mais concordante sur le fond (notamment : « maison qui pour la plupart d'entre elles sont construites en grandes pierres de taille équarries... »).

« Le Sage ». Dans son recueil de poésies intitulé *Les Folies du Sieur Le Sage*¹⁴, on trouve ainsi un éloge appuyé de la ville :

Mompelié vieu tout en poulisso
 Mompelié fai tout en justico.
 Mompelié sans autre discours,
 Es hounourat de tant de Cours,
 Qu'enfin Mompelié ten lou timou,
 Sus lous pus braves que s'estimou.
 Es Mompelié que fay lou floc,
 Sus las vilos dau Lenguadoc.
 Mompelié aymo la scienco...¹⁵

éloge dans lequel il n'est jamais utilisé d'autre terme que *Mompelié*. Et dans le reste du recueil, on ne trouve, à de nombreuses reprises, que la forme *Mounpelié* (et, plus rarement, *Moumpelié*). Certains contextes, plus familiers, ou encore plus directement liés à une mise en scène des spécificités de la ville, auraient pu entraîner l'utilisation de *Clapàs*, mais tel n'est pas le cas. Ainsi, dans une pièce dialoguée posthume, mais reproduite dans une réédition des *Folies* dès le milieu du XVII^e siècle¹⁶, figure bien, parmi les protagonistes, « La Nimphe de Caravetos » (la nymphe de Caravètes), dont nous avons vu plus haut le rôle que son patronyme pouvait jouer dans les représentations mythiques d'une certaine identité montpelliéraine ; mais celle-ci, quand elle parle de sa ville de prédilection, ne fait usage que du seul *Mounpellié*.

14 « dédiées a Monsieur de Valat, Gouverneur du Chasteau de, Montferran », À Montpellier, Par Jean Pech, 1636. Le livre a connu plusieurs rééditions, témoignant de son succès, au cours des XVII^e et XVIII^e siècles.

15 « Dialogue d'un fol & d'un Sage », p. 4. Montpellier vit pour toute chose en bonne police, / Montpellier fait tout avec justice. / Montpellier sans autre discours / est honoré de tant de cours / qu'enfin Montpellier tient la tête / sur ceux qui se disent les meilleurs. / C'est Montpellier qui brille / au-dessus des autres villes du Languedoc. / Montpellier aime la science...

16 « Dialogue des Nimphe / représenté devant Monseigneur le Marechal de Schomberg, à son entrée à Montpellier », *Las Foulies dau Sage de Mounpelié*, s. l., 1650, p. 180-189. Cette pièce, composée et jouée en 1633, figure dans une suite « Diversos piessos trovados apres la mort de l'Authour ».

Jacques Roudil (1612-1689), héritier direct de Despuech dont il composa d'ailleurs l'épithaphe et recueillit le testament poétique, mentionne lui aussi à plusieurs reprises sa ville dans le copieux recueil manuscrit de ses *Obros mescladissos d'un baroun de Caravetos* (œuvres mêlées d'un baron de Caravètes)¹⁷ : « nostre *Mounpelié* », écrit-il par exemple¹⁸. Mais aucun *Clapàs*, ni aucune allusion à ce mot, y compris quand il est question d'

un libre coumposat justomen a prepaus
das mouts de Mounpelié toutes ourginaux¹⁹.

c'est-à-dire d'un dictionnaire du parler occitan de Montpellier, aujourd'hui perdu, dont Roudil aurait été l'auteur.

De la même façon, à la fin du XVII^e siècle, des *Vers* (anonymes) *sur la patrouille de Montpellier*²⁰ mentionnent « nostro Villo », notre ville, et ne connaissent pour la désigner plus précisément que *Montpelié*, dont les noms de plusieurs quartiers sont en revanche mentionnés. Les diverses œuvres, poétiques ou théâtrales, de Nicolas Fizes (1648-1718), un avocat originaire de Frontignan qui enseigna les mathématiques et l'hydrographie à la Faculté de Montpellier²¹, présentent les mêmes caractéristiques.

Au cours du XVIII^e siècles, les choses ne changent guère. Le noëlliste montpelliérain Plomet, qui fut chanoine et prieur de la collégiale Sainte-Anne dans le premier tiers du siècle, ne connaît lui aussi que *Montpellier*, dont plusieurs quartiers sont en revanche nommés avec précision. La figure majeure de la littérature occitane de la ville à

17 Jacques Roudil, *Œuvres poétiques languedociennes et françaises*, publiées par Marcel Barral, Montpellier, Publications de l'Entente bibliophile, deux volumes, 1982, 1983.

18 1982, p. 107.

19 Un livre composé justement à propos / des mots, tous originaux, de Montpellier (1982, p. 111).

20 « compausas per Pierre Gregoire », À Montpelier, chez Gabriel & Honoré Pech, 1692.

21 On accède commodément à un choix de ses œuvres, dont *L'Opéra de Frontignan*, grâce au volume réuni par Jean Larzac, Mondonvila, Dafnís e Alcimadura, seguit de *L'Operà de Frontinhan* de Micolau Fizes, Montpellier, IEO, 1981.

cette même époque, l'abbé Jean-Baptiste Castor Fabre (1727-1783)²², ne semble pas davantage connaître *Clapàs*. En tout cas, il ne l'utilise jamais, ni en occitan, ni semble-t-il en français (mais ses nombreuses œuvres écrites en cette langue sont encore aujourd'hui largement inédites) :

délâi d'âou castel mé farés ûna vista
 que môstré lou Crez, Mountferrié
 Jacou, Boutonnét, Mountpellié,
 ét dé mar, dins lou fond ûna supêrba lista,

met-il par exemple dans la bouche d'un parvenu de fraîche date désirant faire confectionner un cachet à la hauteur de sa nouvelle réputation²³...

Au XIX^e siècle : d'abord, l'absence

À la fin du XVIII^e siècle, comme dans les premières années du siècle suivant, les choses semblent inchangées. Dans la relative abondance de textes en occitan écrits à Montpellier et dans lesquels la ville est souvent présente, pour certains dès la période révolutionnaire, on ne relève pas davantage qu'auparavant de *Clapàs*. Ainsi, en décembre 1790, Auguste Rigaud, qui fut le correspondant montpelliérain de l'abbé Grégoire pour la région de Montpellier, récite au cours d'une séance des Amis de la Constitution de la ville un poème aussitôt imprimé intitulé *L'Aristocratia chassada dé Mounpéié* (L'Aristocratie chassée de Montpellier)²⁴. Et c'est encore exclusivement de *Mounpéié* qu'Auguste Rigaud use, comme son frère Cyrille, dans ses recueils poétiques en occitan publiés dans les premières décennies du XIX^e siècle : *Pouesias*

22 Sur Fabre et son œuvre, on se reportera à la présentation synthétique d'Emmanuel Le Roy Ladurie, *L'argent, l'amour et la mort en Pays d'Oc*, précédé du roman de l'abbé Fabre *Jean-l'ont-pris* (1756), Paris, Le Seuil, 1980.

23 Au-delà du château, vous me mettez une vue / qui montre Le Crès, Montferrier, / Jacou, Boutonnet, Montpellier, / et, de la mer, au fond, une superbe bande (Marcel Barral, « J.B.Favre. Poèmes inédits en langue d'oc tirés du manuscrit 'Œuvres de Saint-Castor' », *Revue des Langues Romanes*, LXXVII, 1967, p. 125-144).

24 A Mounpéié, Aco dé Tournel, 1790.

patouesas d'Augusta Rigaud ét dé Cyrilla Rigaud, « en patouès dé Mounpèyé »²⁵.

Le début du XIX^e siècle est la période pendant laquelle, à Montpellier comme dans d'autres villes méridionales, naît ou renaît une écriture en occitan dont les thèmes et les styles s'attachent avant tout à mettre en valeur le parler du lieu, l'« idiome natal », selon une formule qui remonte au XVIII^e siècle, et que les écrits du Gangeois Antoine Fabre d'Olivet, autour des années 1800, ont puissamment contribué à remettre au goût du jour, en la nourrissant de nostalgies face aux changements de toutes sortes qui affectent alors la société, et, d'abord, les sociétés urbaines²⁶. Les frères Rigaud comme d'autres à côté d'eux, concourent à cette éclosion de littérature plus ou moins localiste. À Montpellier, les noms de l'abbé Fabre, déjà cité, mais dont l'œuvre connaît sa véritable expansion imprimée seulement à partir des premières années du XIX^e siècle, d'Auguste Tandon, ou encore de François-Raymond Martin, jalonnent cette renaissance « en mineur ».

Mais aucun d'entre eux, néanmoins, ne paraît avoir associé cet effort de retour affectif au parler natal à l'utilisation, à côté du nom de *Montpellier*, de celui du *Clapàs*. Leurs ouvrages, en tout cas, n'en portent pas la trace.

Disciple de Fabre, Auguste Tandon, dans son recueil de *Fables et contes en vers patois*²⁷, met en scène, à travers sa langue, certains des lieux caractéristiques du « pays » de Montpellier. Et c'est son préfacier, le libraire Renaud, qui note comment la prononciation du nom de la ville et, plus spécialement, « du son *ill* », en occitan, varie selon que l'on se trouve à Montpellier même ou dans les villes ou la campagne environnantes :

25 La première paraît en 1806, A Mounpèiè, sé vén chès Renaud, libraire. La plus complète est publiée en 1845. À son origine, le libraire Renaud joua un rôle central dans cette éclosion montpelliéraine de compositions poétiques en occitan.

26 On trouve de très suggestives évocations de ce climat dans les deux ouvrages complémentaires de René Merle *L'écriture du provençal de 1775 à 1820*, Béziers, CIDO, deux vol., 1990 ; *Une mort qui n'en finit pas ? L'écriture de l'idiome natal de la fin de l'Ancien Régime à la naissance du Félibrige*, Nîmes, MARPOC, 1990 (en particulier les pages 155-162).

27 Montpellier, Renaud, 1800 ; le recueil est réédité en 1813, toujours par les soins de Renaud. Cette seconde édition augmentée, posthume, est dédiée par ce dernier « À Madame Moquin-Tandon, fille de l'auteur ».

... les habitans de toutes les villes et et villages voisins, où le patois est le langage ordinaire, le mouillent sensiblement. Ils prononcent et écrivent : *ây très fillos, siây pas dé Mounpéliè, siôy dé Milhâou, véni dé Massillargue*, etc. ; au lieu que nous écrivons et prononçons : *ây très fïias, soûy pas dé Mounpéïè, soûy dé Miâou, vène dé Massiïague*, etc : aussi est-ce à cette différence seule de prononciation que nous reconnaissons une personne née hors des murs de Montpellier²⁸.

Comme Renaud, François-Raymond Martin s'intéresse à ce qui contribue à faire, selon lui, les singularités du langage des habitants de Montpellier. Il est lui-même l'auteur de deux ouvrages imprimés : d'abord, en 1805, un recueil assez semblable à celui de Tandon, *Fables, contes et autres poésies patoises*²⁹, dont le sous-titre est, en occitan cette fois, *Fablas en verses languedociens, patois dé Mounpéïè* ; ensuite, d'un ouvrage anthologique, *Les loisirs d'un Languedocien*³⁰, dans lequel on trouve un recueil de « fables et poésies diverses » en français de Martin lui-même, précédé d'un important « Essai historique sur le langage vulgaire des habitans de Montpellier » que complète un choix de textes occitans de Montpellier datant de diverses époques. Dans cet essai, un des thèmes largement développés, à la manière pour ainsi dire d'une obsession, est

le degré croissant d'influence que la langue française avait exercé sur notre idiome, et par suite l'altération prononcée des termes et des formes grammaticales [...] altération des termes bien plus rapide depuis le milieu du dix-huitième siècle [et qui] a atteint notre idiome dans ses derniers retranchemens, la classe du bas-peuple³¹.

Pour Martin, c'est tout un pan de l'identité linguistique de sa ville qui se trouve de la sorte en voie sinon de disparaître (« à moins d'une grande catastrophe »), en tout cas de perdre l'essentiel de son originalité, en finissant par devenir « en quelque sorte un dialecte de la langue

28 c'est-à-dire : « j'ai trois filles ; je ne suis pas de Montpellier ; je suis de Milhau ; je viens de Marsillargues » ; édition de 1813 (« Avertissement de l'éditeur sur cette nouvelle édition », p. XX).

29 À Montpellier, chez Renaud, libraire.

30 À Montpellier, chez Sevalle, libraire, 1827.

31 *Les loisirs d'un Languedocien*, p. 84-85.

française » (p. 87). Ses deux ouvrages, comme d'ailleurs le *Recueil de poésies languedociennes tant anciennes que modernes en patois de Montpellier* qu'il a laissé à l'état de manuscrit après sa mort³², ne font mention que de *Montpellier* en français, *Mounpéïè* en occitan. Dans son désir de restituer l'évolution de sa ville et de son langage propre, Martin ne fait aucune allusion à l'appellation occitane de *Clapàs* : était-elle déjà connue (suffisamment connue) dans les premières décennies du XIX^e siècle, ou n'a-t-elle fait son apparition que plus tard ? Le fait est qu'il n'en dit rien, et que la même remarque peut également s'appliquer à un ouvrage à peu près contemporain de ceux de Martin, dans lequel sont résumées les grandes caractéristiques de la ville au lendemain de la période révolutionnaire, la *Notice sur Montpellier* de Charles de Belleval³³ : ce dernier, s'il s'intéresse assez longuement à l'étymologie du nom de Montpellier, et s'il consacre des pages nourries au langage de la ville et en particulier au « discrédit du patois », ne souffle mot du *Clapàs*.

Enfin Lou Clapàs vint...

Si les écrivains de Montpellier, pour le moins ceux qui s'expriment en occitan ou s'intéressent à cette langue, paraissent ne rien connaître de *Clapàs*, il en va de même pour les auteurs de dictionnaires, ouvrages où s'enregistrent, avec plus ou moins de retard il est vrai selon leur conception, les évolutions en cours du langage. En ce domaine, l'ouvrage de référence, pour Montpellier, les Cévennes et la rive droite du Rhône, est le *Dictionnaire languedocien-français* de l'abbé Boissier de Sauvages³⁴. On connaît trois éditions de ce dictionnaires : la

32 Ce recueil, conservé à la BNF (Paris) avec les documents de l'enquête Coquebert-de-Montbret, a fait depuis l'objet d'une édition, par les soins de Hans-Erich Keller (dans le volume *Per Robert Lafont*, Montpellier, CEO, et Ville de Nîmes, 1990, p. 169-187, puis dans la *Revue des Langues Romanes*, 1, 1992, p. 161-187 ; 1, 1993, p. 135-155).

33 Montpellier, Renaud, 1803 ; 1805 ; 1818. On peut accéder commodément à l'édition de 1813 de l'ouvrage grâce à la reproduction photographique qu'en ont procurée les éditions Lacour, Nîmes, 1985.

34 Il en paraît trois éditions successives entre XVIII^e et XIX^e siècles :

première paraît en 1756, la deuxième en 1785 et la troisième de 1820³⁵. Ces trois éditions (la troisième étant posthume) enregistrent les principales évolutions linguistiques et sociolinguistiques bas-languedociennes et cévenoles et témoignent des modifications d'image concernant le français et l'occitan pendant cette période. Entre 1756 et 1820, les articles concernant *Clapàs*³⁶ et les mots qui lui sont apparentés ont été notablement multipliés et augmentés, mais jamais aucune allusion n'y est faite à ce qui serait un autre nom de la ville de Montpellier (dont Sauvages parle bien sûr, sans jamais cependant lui consacrer un article particulier).

C'est pourtant entre la deuxième et la troisième édition du dictionnaire de l'abbé de Sauvages qu'il est possible de repérer l'apparition du terme comme une façon de désigner Montpellier. Bien entendu, il faudrait, pour préciser les conditions de cette apparition, procéder à une enquête dans toute la production écrite de la ville ou à propos de la ville entre la fin du XVIII^e siècle et tout au long de la première moitié du siècle suivant, ce qui demanderait un très gros travail de documentation, par ailleurs aléatoire.

La première attestation de *Clapàs = Montpellier* que l'on peut citer en l'absence d'une enquête plus exhaustive que celle effectuée ici date de 1829. Elle figure dans un poème en occitan traditionnellement attribué à un certain Pierre-Jean-Eustache Bertrand-Benié (1776-1819) : *Lous Plésis daou Péyrou mészés en vers libres, énbé de notas historiquas*, « per M. B. »³⁷. Cet ouvrage, publié dix années après la mort de son auteur, avait attiré à la fin du siècle l'attention de l'érudit Alphonse Roque-Ferrier, qui en a réalisé une réédition précédée d'une sourte note

35 Claire Torrelles, « Les trois éditions du dictionnaire languedocien-français de l'abbé de Sauvages », *Actes du premier congrès international de l'Association internationale d'études occitanes*, Londres, AIEO et Westfield College, 1987, p. 513-527. On accède commodément aux éditions de 1756 (Nîmes, Michel Gaude) et de 1820 (Alais, J. Martin) grâce aux reproductions photographiques qu'en ont procurées respectivement la librairie Lacour (Nîmes, 1993) et Slatkine reprints (Genève, 1971).

36 On lit dans l'édition de 1756, à Clapas, « un *Tas* de pierres ou d'autres choses. Le Proverbe dit : — las pèiras van toujhour as clapàsès, *l'eau va toujours à la riviere* ; ou, *le bien cherche le bien* ; ou *qui chapon mange, chapon lui vient* » (p. 108).

37 Soit : *Les plaisirs du Peyrou mis en vers libres, avec des notes historiques*, Mounpèyè, X. Jullien, 1829. (deux exemplaires au moins de cet opuscule de vingt pages sont conservés dans les collections de la bibliothèque municipale de Montpellier).

biographique dans la revue dont il était l'animateur, *Le Félibrige latin*³⁸. Ce déjà long poème de presque cent cinquante vers s'inscrit dans une double tradition : d'un côté, celle de vers légers ou descriptifs en occitan, genre auquel Benié avait déjà sacrifié, à l'exemple peut-être des frères Rigaud ou du chansonnier montpelliérain Benoît Gaussinel ; d'un autre, celle des textes rimés destinés à mettre en valeur les traits les plus caractéristiques d'une ville. *Lous Plésis daou Péyrou* sont donc d'abord un exercice de style à la gloire de Montpellier, contemplée depuis les hauteurs de la promenade du Peyrou, qui la domine :

per réndré ce qu'on véy dé béou
dèssus aquél vasté platéou,
d'aléas, dé gazouns ournat ...³⁹

Le coup d'œil embrasse ainsi les montagnes environnantes (le Pic Saint-Loup) ou plus lointaines (le Canigou), les jardins, la tour des Pins ; puis,

Sé mountas sus la térrassa
n'ajés pas la testa bassa,
més, ver lou grec vira-vous,
et véyrés aquél mount famous,
ounté nostra bèla chouynéssa,
quand quitta et Clapas, ét méstréssa,
en sé viran vers sa citat,
tout soun cor [es] attristat
d'abandouna sa jouyssénça
encara may sou béou climat⁴⁰.

Dans ce passage, *Clapàs et Montpellier* (« sa citat ») semblent à la fois équivalents et différents, comme si la ville demeurait, tandis que le

38 tome VII, 1896, p. 5-17, sous le titre « Eustache Bertrand-Benié ».

39 pour restituer ce que l'on voit de beau / sur ce vaste plateau / orné d'allées, de pelouses...

40 Si vous montez sur la terrasse / ne baissez pas tête / mais tournez-vous en direction du sud-est / et vous verrez ce fameux mont / que voit notre belle jeunesse / quand, en quittant et Clapas et maîtresse, / elle se retourne vers sa ville, et que tout son cœur est attristé / d'abandonner ses plaisirs / et plus encore son beau climat.

Clapàs, lui, représenterait quelque chose comme la quintessence de ce que l'on quitte. Une des « notes historiques » annoncées dans l'intitulé de l'ouvrage de Benié vient d'ailleurs éclaircir ce passage, comme s'il n'allait pas de soi pour tous les lecteurs, y compris, en premier lieu, pour les habitants de Montpellier :

La jeunesse de Montpellier appelle cette ville *lou Clapas*, à cause de sa situation sur un mamelon, qui fait que les maisons paraissent de loin en amphithéâtre, et forment comme un tas ou amas de pierres, un *Clapas*, en termes du pays⁴¹.

Ainsi, probablement composé au début du XIX^e siècle⁴², le poème panégyrique de Benié, en utilisant le mot *Clapàs* pour parler de *Montpellier*, aurait recueilli un usage tout récemment inauguré, et encore par la seule « jeunesse de Montpellier », au dire de son dédicataire, éditeur et commentateur.

Dans ces conditions, *Clapàs* aurait probablement émergé comme « surnom » de la ville au début du XIX^e siècle (ou, sporadiquement, à la fin du siècle précédent⁴³), et sa valeur particulière aurait été à la fois de faire écho à un aspect visuel spécifique (« un amas de pierres », un *clapàs*) de Montpellier vu de loin, du Peyrou par exemple, et de se charger de connotations affectives particulières : entre nostalgie et attachement teintée de sentimentalisme, *Clapàs* aurait alors servi, à partir peut-être d'un jeu de mot (qu'on se souvienne par exemple du

41 Ces notes, rédigées en français, sont-elles de Benié lui-même, ou plutôt de son éditeur posthume (qui pourrait être le dédicataire du texte, un certain M. S. ?). C'en est tout cas ce que pense Roque-Ferrier, qui, suivant en cela la suggestion de la note finale au texte, distingue avec sévérité « le rimeur » (« je doute que le langage de Montpellier pût présenter un ouvrage plus mauvais que *Lous Plésis dou Peyrou* » ...) de « l'annotateur qui eut, au moins, le mérite d'exactitude ».

42 Roque-Ferrier nous apprend que Benié est également l'auteur d'un autre recueil, *Fables et romances nouvelles*, À Montpellier, chez madame veuve Picot, 1818, où figure déjà une pièce en occitan.

43 Dans son *Grand Dictionnaire géographique, historique et critique*, Bruzen de la Martinière disserte, comme il se doit, sur l'étymologie de *Montpellier*, et note que « la plupart des maisons de Montpellier », « une des plus belles villes du royaume », à l'exemple du palais de l'évêque, sont « bâties de grosses pierres » (nouvelle édition tome IV, À Paris, Chez les Libraires associés, 1768). Où semble pointer l'image du *Clapàs*, sans le mot cependant...

« mont pierreux » mentionné déjà par Thomas Platter), à exprimer le lien particulier ressenti, à un moment donné de son histoire, entre la ville et ses habitants⁴⁴.

Pour compléter ce premier élément d'appréciation concret, on peut faire appel, plus avant dans le siècle, à une autre occurrence de *Clapàs* = *Montpellier* relevée dans un autre texte poétique occitan qui lui fait également un sort intéressant. Il s'agit cette fois d'un poème dont l'auteur, quoique plutôt oublié de nos jours, est bien connu de ceux qui s'intéressent à l'histoire littéraire de la ville, Claude-Charles Pierquin de Gembloux. Ce dernier, né à Bruxelles en 1798, mort à Paris, 1863, séjourna à plusieurs reprises à Montpellier, notamment à l'occasion de ses études de médecine⁴⁵. Intéressé, entre autres choses, par l'étude de ce qu'on appelait alors les « patois », il alla jusqu'à apprendre l'occitan de la ville où il fit ses études de médecine, Montpellier, et à publier plusieurs recueils de poèmes dans cette langue. Dans la préface (« Pas qu'un mot », rien qu'un mot) de l'un de ses recueils plusieurs fois imprimé, *Louisa*⁴⁶, Pierquin, sous la signature transparente de « Moussu dé Gibloux », écrit :

Caou bé qu'ou digué atabé : aïci troubarès pa touta la lénga dé l'escoubiairé ou dé la péïssounarié, car n'és founmé ! dé Mounpéïé couma d'Athénas : dé fait ! és bén aquel patoués qué parlé, mais és pa lou daou Courraou, atabé n'amaï lou daou Pyla sén Gélly, né lou daou Tjardi-daou-Réï, né lou daou faubourg dé Lattés, ét cértá, bén mén éncara lou daou Plan dé l'Oulibié ! Péccairé ! és lou daou mitan, daou clapas,

44 On aura noté au passage comment l'explication fournie par le commentateur du poème de Benié coïncide assez précisément avec celle citée plus haut de Joseph Loubet, lequel, excellent connaisseur de la littérature occitane de Montpellier, avait peut-être trouvé là sa source d'information.

45 Sur ce personnage hors normes, on lira l'étude de Jean Mellot, « Pierquin de Gembloux, 'poète montpelliérain' », *Actes du VIe congrès international de langue et littérature d'oc*, Montpellier, CEO et *Revue des Langues Romanes*, 1971, I, p. 153-164 et surtout celle de Marcel Barral, « Claude Charles Pierquin de Gembloux (1798-1863) médecin de la Faculté de Montpellier, philologue, historien et poète. Les aspects montpelliérains de sa vie et de son œuvre », *Revue des Langues Romanes*, XLVII, 1, 1993, p. 167-199.

46 Datée de « Dé França, lou 31 dé décembre 1843 ». Citation faite à partir de la quatrième édition, Mounpéïè, 1850, p. III-IV.

aquéi enfin daou Plan-Pastouréi, ét pioï élégan atabé : patoués éndimantchat dé la bonna souciétat⁴⁷.

Cette profession de foi, dans laquelle on trouve un inventaire des divers quartiers de Montpellier déjà présent dans nombre de textes antérieurs, fournit une définition implicite du *Clapàs* (ici écrit, on l'aura noté, sans majuscule à l'initiale, à l'inverse des autres noms de quartiers mentionnés, comme s'il agissait encore d'un nom commun). Notion géographique, ce *Clapàs*, sous la plume de Pierquin, semble être aussi une notion sociologique : il est le cœur « huppé » de la ville, le lieu où les pierres sont les plus belles, les plus remarquables et partant les plus nobles. Celui, donc, où l'occitan se parle encore, mais « en habits du dimanche », par opposition avec les quartiers plus populaires qui l'entourent, sur les flancs du « mont » central, du fameux « mont pierreux », encore une fois.

Dans ces conditions, « la jeunesse de Montpellier » évoquée par le commentateur du poème de Benié pourrait être la jeunesse appartenant à ce cœur de ville, qui lui aurait, la première, donné son surnom, de façon, en le nommant, à le distinguer des autres parties de Montpellier, de moindre prix sentimental et esthétique, et moins enracinées dans l'histoire de la cité.

Dans un autre recueil de Pierquin, *Flurétas*⁴⁸, figure, en tête de la première partie (« Mas Amours »), une longue pièce qui est, comme le poème de Benié, une célébration de Montpellier — « Mounpéié » — qui, sous ce titre, commence ainsi :

Vila tjouïousa ét poulidéta,
Clapas pér tous enfants aïmat,

47 Il me faut bien le dire aussi : vous ne trouverez pas ici toute la langue du ramasseur d'ordures ou de la poissonnerie, car il en est, fichtre !, de Montpellier comme d'Athènes : de fait, c'est bien ce patois-là que je parle, mais ce n'est pas celui du Courrau, pas davantage celui du Pila-Saint-Gély, ni celui du Jardin du Roi, ni celui du Faubourg de Lattes, et, assurément, bien moins encore celui du Plan de l'Olivier ! Peuchère ! c'est celui du milieu, du *clapas*, celui enfin du Plan Pastourel, élégant pour tout dire : le patois endimanché de la bonne société.

48 Fleurettes. Exemplaire consulté : Segounda éditouin, Paris, énco de Théophile Barrois, 1846.

rosa d'amour, frésca ét caoudéta,
escounduda dinqu'un valat⁴⁹...

Clapàs, qui n'apparaît qu'une seule fois au tout début de cette longue pièce, est utilisé ici comme un équivalent, local, affectueux, de *Mounpéié*, terme que Pierquin emploie à plusieurs reprises au cours de son éloge, jusqu'à l'exaltation finale :

O Mounpéié ! siés lou cièl mèma ;
su toun soou mé vésé immourtél,
as tout pér lou bounhur suprêma,
fénnas, amours, flous ét sourél⁵⁰ !

Pierquin, de la sorte, semble témoigner d'un transfert d'usage : d'une partie de la ville, on passe à la ville tout entière, et ce « surnom » vient redoubler le nom officiel en lui conférant une charge affective particulière.

On trouve sans doute une confirmation de cette émergence et de cette fixation de *Clapàs* dans son absence fréquente ou au contraire sa présence, beaucoup plus épisodique, dans les textes montpelliérains de la première moitié du XIX^e siècle : *Clapàs*, sous bénéfice d'inventaire, y semble encore relativement rare, et Montpellier y apparaît essentiellement sous son nom ou sous celui des divers quartiers qui le composent. Ainsi dans les œuvres théâtrales d'Auguste Guiraud (Saint-Chinian 1778-Montpellier 1849), qui se présentent souvent comme une célébration de la ville, il n'est jamais question que de *Mounpelhè*⁵¹ ou de ses quartiers (dans la fantaisie manuscrite intitulée *Lous Plesis de Boutounet ou Le Carnaval de Montpellier*). De la même façon, l'abondante collection⁵² des plaquettes rassemblant, par quartiers, les chants

49 Ville joyeuse et joliette, / *Clapàs* aimé de tes enfants, / rose d'amour, fraîche et bien chaude, / dissimulée dans un vallon... (p. 13).

50 O Montpellier ! tu es le ciel lui-même, / sur ton sol je me vois immortel, / tu as tout pour le bonheur suprême, / femmes, amours, fleurs et soleil ! (p. 18).

51 Dans *La font putanelle ou Jacques Cœur à Montpellier*, dont le texte a été imprimé après la mort de son auteur (Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1878).

52 La plupart de ces plaquettes, rarissimes, sont conservées dans les collections de la bibliothèque municipale de la ville. Leurs auteurs sont généralement anonymes, mais

des « cours coculaires » montpelliéraines sous le règne de Louis-Philippe ne mentionne, quand il s'agit de nommer la ville dans sa totalité, que *Mounpéyè*, alors même que les noms des quartiers concernés par ces sortes de tribunaux carnavalesques chargés d'une burlesque police des mariages d'inspiration charivarique sont très souvent cités : *Faoubourg dé Latas*, *Faoubour dé Boutounét*, *Rouyâoumé das Carmés*, *Plan dé l'Oum*, *Carrieyda Bassa* (rue Basse), *Béoufèra* (Valfère), *Courrau*, *Plan de l'Olivier*, etc. Cependant, vers le milieu du siècle, par exemple, on lit dans le journal républicain de Léon Rouvière *L'Indépendant*⁵³, dans un article consacré à Michelet, sous la plume d'un certain A.C. :

À l'exemple de Michelet, nous puiserons dans les souvenirs de notre peuple la vivante tradition du grand âge de la délivrance. C'est une vieille chanson de 92, naïf romancero des guerres de la liberté. Un brave garde national du Clapas est en faction dans les plaines du Nord, aux avant-postes de l'armée...⁵⁴

Cette attestation de *Clapas*, dans un fort contexte affectif, est tardive dans ce qu'on peut supposer être la chronologie des faits. Elle atteste à tout le moins qu'à cette époque, comme dans les poèmes légèrement antérieurs de Pierquin, *Clapàs* était un vocable déjà bien installé dans le discours montpelliérain, et qu'on pouvait donc en faire usage sans retenue, pourvu que le contexte de lien sentimental à la ville fût suffisamment marqué.

certaines compositions mentionnent des chansonniers dont les noms et, parfois, les œuvres, sont bien connus à l'époque.

53 Livraison datée du 7 septembre 1848.

54 Suit le texte de cette chanson, dans un mélange de français et d'occitan, ou plutôt en français plus ou moins occitanisé : « Un zour étant en fassioun / servant la natioun (bis) / mon fuzi sarjé, tout prêt à tirer / més cartouces, mon fourniment coumplet »

À partir des années 1850 : l'âge d'or du *Clapàs* ? Succès et polémiques

Si *Clapàs* semble bien avoir fait son apparition autour des années 1800, s'il paraît avoir commencé de se répandre vers le milieu du siècle, c'est après 1850 qu'il devient, sans doute progressivement et selon des répartitions qu'il est bien difficile de décrire, le doublon local de *Montpellier*. Le mot, d'origine occitane, a été adopté par le français local, qui le considère déjà comme sien. On peut dès lors nommer la ville de trois façons : de son nom occitan, de son nom français correspondant, et de son « surnom » passé d'une langue à l'autre et semblable dans les deux langues à l'article défini près (*Lou Clapàs / Le Clapas*).

Bien entendu, tous les cas de figure demeurent possibles, si bien que c'est à une véritable partie de cache-cache que se livrent *Montpellier* et *Clapàs*, tout au moins à l'écrit, l'oral nous demeurant largement inconnaissable à cet égard. De la sorte, Eugène Thomas, l'archiviste du département de l'Hérault, peut fort bien dans l'édition de 1857 de son *Montpellier. Tableau historique, topographique et descriptif pour servir de guide à l'étranger dans cette ville et dans ses environs*⁵⁵, tout en consacrant de longs développements à l'étymologie de *Montpellier*, ne jamais souffler mot de *Clapàs* au long des quelque 350 pages de son ouvrage, par ailleurs fort soucieux de détail et d'exhaustivité en nombre de domaines. Alors que, un siècle plus tard, Emile Ségui, préfaçant l'édition de 1948 du recueil de récits historiques composé par Louis-Jacques Thomas et lui-même, peut, évoquant la carrière de son co-auteur récemment décédé, évoquer le « cher 'Clapas' » de ce professeur de la Faculté des Lettres⁵⁶. Dans le premier cas, il est peut-être encore trop tôt, qui plus est pour livrer les secrets du *Clapàs* à... l'étranger à la ville ; dans le second, *Clapàs* est devenu un terme connu de tous sur place voire au-delà : on peut donc en faire usage, dans un contexte une fois de plus très affectif, quitte à utiliser les guillemets pour en bien marquer la singularité avant tout locale.

55 Montpellier, Félix Seguin (reproduction à l'identique : Paris, Éditions à la Carte (Bibliothèque virtuelle du Languedoc), 1999).

56 *Il était une fois... De Maguelone à la Cité. Récits d'histoire languedocienne*, Montpellier, Causse, Graille et Castelnaud, 1948, p. 6.

Au-delà, en effet, de la question de l'ascension de *Clapàs* dans le langage écrit ou parlé, se pose celle, sans doute plus facile à cerner, des connotations respectives dont sont affublés les deux noms de la ville.

On a déjà signalé implicitement, à plusieurs reprises, les grandes règles de cette distribution montpelliéraine des rôles. Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, et au-delà bien sûr, on peut observer comment l'expansion des usages de *Clapàs* s'accompagne d'une spécialisation assez subtile de l'un et l'autre terme, aussi bien d'ailleurs dans l'écrit en français que dans l'écrit en occitan.

La chronologie de ces usages n'est pas aisée à dresser. Mais on peut avancer l'idée que la fin du XIX^e siècle et le début des années 1900 représentent ce qui pourrait être appelé l'âge d'or de *Clapàs*, c'est-à-dire la période pendant laquelle ce terme devient omniprésent à côté de *Montpellier* (en français) et de *Montpelhièr* (en occitan). Témoignent d'abord de cet âge d'or les emplois nombreux du mot en occitan. On peut citer, parmi d'autres manifestations, la fondation, en 1893, d'une société chorale dite des « Cantaires dau Clapàs » (les Chanteurs du Clapàs), dont l'hymne a été composé par Fernand Troubat. Au refrain, celui-ci martèle :

Dau bèu Clapàs,
sen lous cantaires,
dau bèu Clapàs,
dau bèu Clapàs,
nautres sen lous cantaires⁵⁷ !

alors même qu'un groupe plus ou moins rival venait de populariser un autre hymne d'inspiration comparable, « *Patrìa e Clapàs* » (Patrie et Clapàs). Le chroniqueur du *Félibrige latin*, A. Bauquier, reproche d'ailleurs à Fernand Troubat l'usage qu'il fait, dans le texte de sa chanson, de l'adjectif dérivé de *clapassiè*, « de formation toute récente », alors même qu'on aurait pu employer à cette place « le terme ordinaire et naturel de 'mount-pelieirenc' ». Bauquier s'en prend à cette occasion au petit journal occitan de Montpellier créé en 1892, *La*

⁵⁷ *Le Félibrige latin*, IV, 1893, p. 126. Du beau Clapàs / nous sommes les chanteurs, / du beau Clapàs / du beau Clapàs / nous sommes nous les chanteurs.

Campana de Magalouna (la Cloche de Maguelone), qui poursuivra sa carrière jusque dans les années 1930 sous la houlette de François Dezeuze : on y

use avec plus de prolixité peut-être du terme dont il s'agit. Sur les cent-trois lignes de son 'Catechisme dau bon Clapassié', les mots de 'Clapàs, clapassié' et 'clapassieira' reviennent trente-neuf fois ! Par contre, 'Mount-Peliè' ne se lit que trois fois.

Au-delà de querelles groupusculaires entre clans plus ou moins rivaux de défenseurs de l'occitan à Montpellier, on peut deviner dans cette esquisse de polémique d'autres sortes d'enjeux, en arrière-plan. En devenant quelque peu envahissant, *Clapàs* et ses dérivés sanctionnent l'émergence puis la popularisation d'une image de la ville qui ne plaît pas nécessairement à tout le monde. Quand le docteur Espagne, dans la savante — et encore toute jeune, puisque fondée en 1870 — *Revue des Langues Romanes*, propose un relevé d'« Inscriptions languedociennes contemporaines recueillies à Montpellier »⁵⁸, il fait précéder son propos d'un développement qui tourne autour de la question : « La langue d'oc est-elle réellement menacée d'une fin prochaine ? ». À cette interrogation dont nous avons vu qu'elle était déjà soulevée au début du même siècle par un De Belleval ou François-Raymond Martin, Espagne, comme ses prédécesseurs, apporte une double et contradictoire réponse. Le premier élément de cette réponse est positive :

Bien des causes contribuent à ce résultat, que la philologie et le félibrige retarderont tant qu'il sera possible, mais qui semble devoir se produire tôt ou tard...

Le second élément est destiné à tempérer ce pessimisme initial :

Bien des années, s'écouleront, du reste, avant que les dialectes de langue d'oc aient entièrement disparu. Nos arrière-neveux pourront encore les entendre. Ce qu'on doit redouter plus que leur disparition, c'est leur décomposition progressive en patois, de plus en plus irrégu-

58 *Revue des Langues Romanes*, 31, 1887, p. 595-603.

liers et hérissés de gallicismes, bien différents des idiomes moins corrompus parlés par nos pères. Ce mouvement dialytique a commencé depuis longtemps. Serons-nous en mesure de l'arrêter ? Recueillons en attendant les cas, si rares de nos jours, d'épigraphie languedocienne, et conservons-les dans notre *Revue*.

Parmi ces inscriptions sauvées de l'oubli, certaines mentionnent le *Clapàs* : « Café d'aou Clapas » (au 76 de la rue de l'Aiguillerie), « À la granda taberna d'aou Clapas » (« à l'extrémité sud-est du boulevard de l'Hôpital-Général, dans l'épaisseur même de la porte de la Blanquerie »). Mais toutes, selon le diagnostic formulé par le médecin qu'est d'abord A. Espagne, apparaissent comme autant de symptômes de ce « mouvement dialytique » conduisant, lentement certes, mais irrémédiablement à la disparition.

Un « pansement » linguistique et culturel ? Ou : la « petite musique » du *Clapàs*

De ce sentiment de changement et de finitude, *Clapàs*, sous toutes ses formes, ne porterait-il pas la marque ? Si les circonstances de l'émergence du mot restent pour partie obscures, et si celles de la popularisation de son usage ne nous sont pas connues dans le détail, on voit bien cependant que *Clapàs*, en occitan comme en français très tôt (avant 1850 en tout cas), se charge de connotations qui répondent à un besoin spécifique de nomination. En quelque sorte, à un moment donné, *Montpellier* (ou *Montpelhièr*) ne suffit plus à nommer la ville, non pas seulement en tant qu'entité administrative ou réalité historique et géographique, mais en tant que communauté d'individus affrontés aux changements sociaux et culturels. Parmi ces changements, on ne doit pas omettre, comme le font trop souvent les historiens (y compris, paradoxalement, ceux des textes et du langage), ceux qui concernent la langue : le rapport entre français et occitan, dans la ville et autour de la ville, a puissamment évolué à la fin du XVIII^e siècle, et, tout spécialement, à l'occasion des transformations de tous ordres liés à la Révolution française. L'occitan, au sortir de cette période, à Montpellier comme ailleurs, est appréhendé à la fois comme une langue du passé, de l'autre temps, et comme la langue d'une possible nostalgie, en

liaison avec le passé d'Ancien Régime, sans aucun doute, mais aussi avec d'autres sortes de volontés ou de velléités de retours et de recompositions dans la plus longue durée de la mémoire collective. *Clapàs* vient fort à propos rassembler ces sentiments de ruptures et ces désirs de recomposition (ou de continuités à restaurer), en leur fournissant un lieu d'expression à la fois consensuel et riche d'ambiguïtés.

Les polémiques, qui pourraient apparaître un peu dérisoires et donc vaines, dont le *Félibrige latin* a pu se faire l'écho, sont un signe de cette fracture en voie de réduction, certes, mais dont il n'est pas possible de taire l'existence. *Clapàs*, à cet égard, constitue à la fois une sorte de pansement et un exutoire, un lieu mythique où s'exprime la présence d'un Montpellier un peu hors du temps et de l'espace en cours de bouleversement. C'est, littéralement, une image de la ville, qui en transcende les réalités les plus immédiates. Montpellier tel qu'on le rêve, tel qu'on le porte au fond de soi...

De cette exhalaison unanimiste, un livre, publié dans les dernières années du XIX^e siècle, rassemble les éléments épars pour en faire un récit cohérent, illustré de cinquante dessins. Il s'agit de l'ouvrage du peintre et félibre Edouard Marsal (1845-1929), *Dins las carrièras dau Clapàs* (Dans les rues du Clapas)⁵⁹. À la fin de son avant-propos, Paul Chassary, autre défenseur de la langue et de l'identité montpelliéraines, définit bien l'esprit du livre de son ami Marsal :

Lou Mount-Peliè de 1860, sans *Varin*, sans lou *Troumpeta*, sans lou *Cridaire de vi*, la *Merchanda de vinagre*, la *Maia*, la *Merchanda d'Erbetas* sariè pas lou Mount-Peliè de nòsta enfança ou de nòsta jouventut. Sachen dounc grat à Marsal de l'avedre fach revieüre, ploi qu'es encara la souvenença de nòste passat que coungrelha dins nòste cor las milhounas joias, que derevelha en nautres las pus douças couma las pus sanas emouciouns⁶⁰.

59 avans-prepaus de P. Chassary, Mount-Peliè, Firmin et Montane, 1896. Réédition : Editions à la Carte (Bibliothèque virtuelle du Languedoc), Paris, 1999.

60 Le Montpellier de 1860, sans *Varin*, sans le *Trompette*, sans le *Marchand de vin à la criée*, la *Marchande de vinaigre*, la *reine de Mai*, la *Marchande de salades*, ne serait pas le Montpellier de notre enfance ou de notre jeunesse. Sachons donc gré à Marsal de l'avoir fait revivre, puisqu'il c'est encore le souvenir de nos passé qui fait naître dans notre cœur les meilleures joies, qui réveille en nous les émotions à la fois les plus douces et les plus saines (p. XIV).

Dédié au *Clapàs*, le livre de Marsal mêle dessins et croquis sonores d'un certain Montpellier (le mot et ses dérivés sont souvent employés concurremment à *Clapàs* par l'auteur) : celui, comme le remarque Paul Chassary, d'une ville à la fois déjà disparue et idéalisée, dont il s'agirait de fixer les traits et, d'une certaine façon, de les éterniser. Le *Clapàs*, ici, c'est la part immobile, ou, plutôt, celle qu'on voudrait immobile, de Montpellier. Son image fixe. La galerie de portraits (de « types » locaux) réunie par Marsal est bien sûr datée : elle remonte, comme le note Chassary, aux temps de l'enfance et de la jeunesse du peintre. Mais, tout comme le mot *Clapàs* en fin de compte, elle se voudrait sans âge, sortie du temps qui passe. Le double sentiment de la mort présente des mots d'une langue et de la disparition de ceux qui parlaient cette langue, que ce sentiment soit l'expression d'une réalité ou simplement une prémonition ou une idée trop reçue, trouve son antidote dans la représentation d'une « ville de pierres », contre laquelle rien ni personne ne pourra rien.

De là, probablement, ce jeu permanent, chez certains à tout le moins, entre ce qui se rapporterait plutôt à *Montpellier* et ce qui serait en revanche de l'ordre du *Clapàs*. Quand on parcourt certains textes, en occitan mais aussi bien sûr en français, écrits entre la fin du XIX^e siècle et aujourd'hui, on est en effet frappé de constater comment, de façon plus ou moins discrète, s'y développe une véritable dialectique, appuyée ou au contraire infiniment subtile, entre les deux termes.

Marsal lui-même, pas plus que son préfacier Chassary, n'échappent à cette tentation. Ainsi à propos d'un des premiers croquis du recueil, celui consacré à, « La Maia », la reine de mai, cette jeune fille que l'on promenait sur une charrette parée de fleurs :

I'a una trentena d'ans que la vesian dins Mount-Pelié aquela genta Maia ; chaca quartié aviè la sieuna⁶¹...

lit-on au début du portrait ; lequel se termine ainsi : « Es toujours qu'aquel pouëtïc usage a ioi disparegut de las carrieras dau

61 Il y a une trentaine d'années nous la voyions dans Montpellier, cette gracieuse reine de Mai ; chaque quartier avait la sienne...

Clapàs. »⁶². Les deux termes, en apparence, ici comme en beaucoup d'autres textes, sont interchangeable. Et tel est bien le cas d'une certaine façon : on peut jouer sur l'un et l'autre à l'infini. Mais cette interchangeabilité ne signifie pas pour autant qu'il y aurait une complète équivalence entre *Montpellier* et *Clapàs* : La règle, en effet, si règle il y a bien, consisterait plutôt à faire « vibrer » le premier au contact du second, et réciproquement, et de rendre ainsi sensible, à travers ces écarts infimes, le temps qui passe, ou celui qui a déjà passé. Et de souligner ainsi les nuances affectives qui traversent cette double nomination, entre une ville décidément « froide » et une autre à jamais plus « chaude »⁶³.

Autre nom, surnom, nom officieux, nom local... : *Clapàs* occupe, aux côtés de l'appellation qu'on dira officielle *Montpellier*, une place un peu particulière. Nous noterons, pour tenter de mieux caractériser cette place, que l'usage de *Clapàs* s'est généralisé à peu près à l'époque où paraît s'être répandu, dans la ville comme un peu partout d'ailleurs dans les régions méridionales, celui des pseudonymes chez les multiples écrivains, chansonniers, publicistes locaux qui font usage de l'occitan. Ces pseudonymes, ou sobriquets, que l'on désigne en occitan sous le vocable d'*escais*, *escaisnoms*, de *chafre*, ou encore de *faus noms*, sont d'origine probablement plus ancienne. Qu'ils servent à désigner les habitants d'un quartier ou d'un village, ou encore un seul individu, ils reprennent à leur compte des procédés de désignation qui, en gros, avaient déjà été utilisés, bien plus tôt, pour fabriquer les noms de lieux et les noms de famille tels que nous pouvons les connaître aujourd'hui. En occitan toujours, *escaisnommar*, ou *escaissar*, *chafrar*..., signifient surnommer, donner un sobriquet. *Clapàs* apparaît et, en tout cas, se répand à l'époque même où, en occitan, ces sobriquets connaissent une vogue particulière. À travers ces *escais*, ces surnoms, l'occitan, au moment même où ses emplois commencent à diminuer au

62 Toujours est-il que cet usage plein de poésie a aujourd'hui disparu des rues du Clapàs.

63 Il vaudrait la peine d'aller observer de plus près comment ce jeu de vibrations à la fois complémentaires et contradictoires s'organise dans les œuvres — poèmes ; pièces de théâtre ou chroniques en prose — d'écrivains considérés comme éminemment « montpelliérains » (clapassiers...) tels que François Dezeuze ou Pierre Azéma, à la grande époque du *Clapàs*.

profit du français, se voit attribuer, localement, une fonction de langue parallèle, sur le mode de la complicité immédiate, au bénéfice d'une sorte de « contre-société » largement imaginaire, plus chaleureuse, sur les marges de la société officielle. *Clapàs*, à sa manière, fait entrer la ville de Montpellier dans le concert de ces désignations un peu clandestines, de cette contrebande du langage. Il exprime, comme tous les autres *escais*, individuels ou collectifs, la proximité des liens sociaux et des complicités culturelles, l'adhésion à un système de « valeurs », réelles ou mystifiantes, qui vient compenser les réalités plus lointaines de la société administrée.

Rien d'étonnant, donc, à ce que *Clapàs*, au bout du compte, soit souvent glosé, aujourd'hui, comme le « nom populaire donné traditionnellement à la ville de Montpellier »⁶⁴, ou le « nom populaire qu'on donne encore aujourd'hui à la ville de Montpellier »⁶⁵. Ces définitions, relevées dans deux ouvrages récents d'un historien dont on sait les liens qui l'unissent à Montpellier, sont révélatrices de la teinte d'intemporalité qui s'attache au *Clapàs*. Comme le sont, pour rester dans le même domaine, les emplois du mot dans l'*Histoire de Montpellier* publiée sous la direction de Gérard Cholvy⁶⁶. On trouve dans cet ouvrage, pour évoquer précisément la période dont nous avons vu qu'elle pouvait être considérée comme l'« âge d'or de *Clapàs* », une rubrique intitulée précisément : « Mœurs et croyances des habitants du Clapas » (p. 328). Mais on y observe également, et assez curieusement, un usage presque à égalité de *Clapàs* avec celui de *Montpellier* dans un seul chapitre : celui qui traite de la période allant « Des réformes aux Lumières » : « Consolidation donc de l'autorité protestante sur le Clapas, mais sans exclusive » (p. 158, à propos de la fin du XVI^e siècle) ; « Mais la vigueur de la Réforme catholique au Clapas s'affirme aussi par toute une floraison de chapelles et couvents disséminés dans la ville » (p. 176) ; « le gouvernement royal pense se concilier des colla-

64 Emmanuel Le Roy Ladurie, *Le siècle des Platter I. Le mendiant et le professeur*, Paris, Fayard, 1995, p. 275 et 282.

65 Emmanuel Le Roy Ladurie, *Le voyage de Thomas Platter...*, *op. cit.*, p. 13. Dans son ouvrage sur *Les noms de lieux du département de l'Hérault*, F. R. Hamlin propose une glose similaire : « nom traditionnel occitan de Montpellier ».

66 *Histoire de Montpellier*, Toulouse, Privat, 1984.

borateurs fidèles au Clapas, ce en quoi il se trompe... » (p. 178), etc. De tels emplois de *Clapàs*, au demeurant parfaitement légitimes, sont révélateurs de l'éventail actuellement possible de cet usage, dans des registres que l'on qualifiera de cultivés. La citation récente du quotidien régional *Midi Libre* donnée en exergue de ces pages en constitue une autre occurrence tout à fait comparable.

Double officieux de *Montpelhièr / Montpellier, Lo Clapàs / Le Clapas* possède donc lui aussi une histoire. Celle-ci, certes, n'a pas attiré l'attention comme celle de son illustre jumeau. Elle n'a pas davantage suscité de polémiques entre spécialistes, ni donné lieu aux mêmes sortes de rêveries sur les origines. Cela s'explique sans doute parce que *Clapàs*, plus humble et moins paré de prestiges divers, allait en quelque sorte de soi : le sens en était plus clair. Quant à son histoire, elle n'avait pas trop lieu d'être questionnée, puisqu'elle faisait corps avec une sorte d'éternité de la cité montpelliéraine, que le mot avait précisément pour fonction d'exprimer en la symbolisant. Les récits des origines qui ont pu être émis à son sujet, dans leurs contradictions, expriment cette fonction unanimiste : qu'ils évoquent un Montpellier d'avant Montpellier (Dezeuze), une ville ruinée par les conflits de l'histoire, ou encore la beauté des constructions du cœur historique de la cité, tous renvoient à quelque chose qui serait le résumé de toute une histoire. Quelque chose comme « la forme d'une ville » au-delà du temps et de l'espace. Marcel Barral, dans son ouvrage de référence sur *Les noms de rues de Montpellier*⁶⁷, ne s'interroge jamais sur les origines ou l'histoire de *Clapàs*. Cependant, à propos du nom du Peyrou, lieu symbolique qui « désignait primitivement la partie haute de la ville », il note :

Le mot *peyrou* rappelle la nature du sol, la *peyre*, la pierre. On peut noter que le nom familier de Montpellier est le *Clapas*, c'est-à-dire le tas de pierres. C'était l'impression que devait donner la ville aperçue de loin (p. 78).

Où l'on retrouve la pierre, et le « mont pierreux » auquel faisait déjà allusion Thomas Platter à la fin du XVI^e siècle : comme si, dans le

67 Montpellier, Pierre Clerc, 1989.

Clapàs, avait fini par s'incarner la destinée de la cité, pierres debout ou pierres abattues, image affective vers laquelle on peut toujours et encore faire retour, entre réel et imaginaire⁶⁸.

Philippe GARDY

BIBLIOGRAPHIE

- Barral M., 1967, « J. B. Favre. Poèmes inédits en langue d'oc tirés du manuscrit 'Ouvres de Saint-Castor' », *Revue des Langues Romanes*, 77 : 1967.
- Barral M., 1985, « Montpellier d'Isaac Despuech, 'Le Sage', à l'abbé Favre : les influences d'un milieu urbain provincial sur la production du texte littéraire occitan et français aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Revue des Langues Romanes*, 89-1 : 51-71.
- Barral M., 1989, *Les noms de rues de Montpellier*, Montpellier, Pierre Clerc.
- Barral M., 1993, « Claude Charles Pierquin de Gembloux (1798-1863) médecin de la Faculté de Montpellier, philologue, historien et poète. Les aspects montpelliérains de sa vie et de son œuvre », *Revue des Langues Romanes*, 47-1, 1993 : 167-199.
- Cholvy G. (dir.), 1984, *Histoire de Montpellier*, Toulouse, Privat.
- Combettes B., 1968, *Le Parler de Viols-le-Fort (Hérault)*, thèse de 3^e cycle, Université de Nancy.
- Dezeuze F. s. d., Cahier manuscrit autographe (« Cahiers n° 2 ») intitulé *Roumpudas* (défrichements). Travaux préparatoires pour des études diverses.
- Faucon E., 1997, *La « Clapassière »*, Nîmes, Lacour.
- Faucon E., 1999, *Mes huit cents enfants du Clapas*, Nîmes, Lacour.
- Gausсен I., 1951, « Un apôtre du Félibrige : Joseph Loubet », Toulouse, Collège d'Occitanie.

68 Cette recherche n'aurait pas pu être entreprise sans l'aide précieuse que m'ont apportée, pour réunir la documentation nécessaire, Gaston Bazalgues, Jean-François Courouau et Claire Torreilles. Qu'ils en soient tous trois remerciés.

- Hamlin F. R., avec la collaboration de l'abbé Cabrol A.,
1983, *Les noms de lieux du département de l'Hérault. Nouveau Dictionnaire toponymique et étymologique*, Ardouane.
- Loubet J.,
1928, « Les lettres d'Oc à Montpellier. Contribution sommaire à l'étude de la renaissance littéraire du dialecte montpelliérain », *Almanach occitan*.
- Mistral F.,
1879-1886, *Lou Tresor dóu Felibrige*, Aix-en-Provence, Remondet-Aubin ; 1979, Aix-en-Provence, Edisud.
- Le Roy Ladurie E.,
1980, *L'argent, l'amour et la mort en Pays d'Oc*, précédé du roman de l'abbé Fabre Jean-l'ont-pris (1756), Paris, Le Seuil.
- Le Roy Ladurie E.,
1995, *Le siècle des Platter I. Le mendiant et le professeur*, Paris, Fayard.
- Marsal, E.,
1896, *Dins las carrièras dau Clapàs (Dans les rues du Clapas)*, avans-prepaus de P. Chassary, Mount-Peliè, Firmin et Montane ; 1999, Editions à la Carte (Bibliothèque virtuelle du Languedoc), Paris.
- Mellot J.,
1971, « Pierquin de Gembloux, 'poète montpelliérain' », *Actes du VIe congrès international de langue et littérature d'oc*, Montpellier, CEO et Revue des Langues Romanes, I : 153-164
- Merle R.,
1990, *L'écriture du provençal de 1775 à 1820*, Béziers, CIDO.
- Merle R.,
1990, *Une mort qui n'en finit pas ? L'écriture de l'idiome natal de la fin de l'Ancien Régime à la naissance du Félibrige*, Nîmes, MARPOC.
- Platter T.,
2000, *Le voyage de Thomas Platter, 1595-1599*, introduction et commentaires historiques par Emmanuel Le Roy Ladurie ; texte traduit par Emmanuel Le Roy Ladurie et Francine-Dominique Liechtenhan, Paris, Fayard.
- Roudil J.,
1982-1983, *Œuvres poétiques languedociennes et françaises*, publiées par Marcel Barral, Montpellier, Publications de l'Entente bibliophile, deux vol.
- Torreilles C.,
1987, « Les trois éditions du dictionnaire languedocien-français de l'abbé de Sauvages », *Actes du premier congrès international de l'Association internationale d'études occitanes*, Londres, AIEO et Westfield College : 513-527.

- Thomas E., 1857, *Montpellier. Tableau historique, topographique et descriptif pour servir de guide à l'étranger dans cette ville et sans ses environs*, Montpellier, Félix Seguin ; 1999, Paris, Editions à la Carte (Bibliothèque virtuelle du Languedoc).
- Thomas L. J., 1948, *Il était une fois... De Maguelone à la Cité. Récits d'histoire languedocienne*, préface d'Emile Ségui, Montpellier, Causse, Graille et Castelnau.

II

DIRE MONTPELLIER AUJOURD'HUI

Les différentes réalisations phonétiques du nom de lieu Montpellier et leurs enjeux sociolinguistiques : introduction

1. MONTPELLIER comme lieu de variation phonétique

La préenquête fait apparaître que la prononciation de MONTPELLIER¹ (ainsi que du dérivé *montpelliérain*) est aujourd'hui (encore) un lieu de variation phonético-phonologique sensible qui porte sur deux éléments :

1. la réalisation de la voyelle de la syllabe médiane de MONTPELLIER. L'on trouve [ø] (correspondant à l'écrit notamment au graphème *eu*) et [e] (correspondant à l'écrit notamment au graphème *é*), à savoir deux voyelles orales antérieures mi-fermées que distingue un seul trait : la labialisation du [ø]. Soit donc les réalisations phonétiques [m^hɔ̃pølje], et [m^hɔ̃pelje], que nous graphierons dorénavant, pour rendre plus facile la lecture, respectivement *Montpeulier* et *Montpéliér*.

1 J'écrirai le toponyme (i) en majuscules (MONTPELLIER) quand il sera parlé de sa prononciation sans considération de ses différentes réalisations possibles ; (ii) en minuscules italiques pour signifier telle ou telle de ses réalisations (p. ex. : *Montpeulier*) ; (iii) en minuscules romanes (Montpellier), lorsqu'il s'agira de la ville elle-même sans considération de la prononciation de son nom.

La variation porte sur une voyelle dans une syllabe non accentuée², lieu où l'opposition de timbre se voit fréquemment atténuée. Ce n'est cependant pas vraiment le cas ici : l'opposition est perceptible à l'oreille, elle a fait et continue de faire l'objet de remarques dans la presse locale, où elle alimente la rubrique *Courrier des lecteurs*...

2. la réalisation du groupe consonantique graphié — *lli*, qui suit cette voyelle médiane (MONTPELLIER). Ce groupe, qui combine la consonne l [l] et la semi-consonne yod [j], est articulé [lj], mais aussi [j]. Soit donc p. ex. les réalisations phonétiques [m̃pølje], et [m̃pøje], que nous graphierons respectivement *Montpeulier* et *Montpeuyer*. Cette variation [lj] // [j] est assez difficile à entendre dans la prononciation de MONTPELLIER, sauf si elle s'accompagne d'autres traits. Elle passe le plus souvent inaperçue, et n'a pas fait l'objet d'articles dans la presse.

Si nous combinons les deux variables, nous obtenons, pour le français (français standard et français régional à substrat occitan, autrement nommé *francitan*) quatre prononciations. Je donne la réalisation phonétique de chacune et propose une graphie correspondante :

Variantes	prononciation	graphie proposée
[ø] + [lj]	[m̃pølje],	<i>Montpeulier</i>
[e] + [lj]	[m̃pelje],	<i>Montpéliier</i>
[ø] + [j]	[m̃pøje],	<i>Montpeuyer</i>
[e] + [j]	[m̃peje],	<i>Montpéyer</i>

Les études de cette seconde partie porteront principalement sur la variable (1) : [ø] // [e]. La préenquête a fait apparaître que les enquêteurs, s'ils distinguaient bien, dans les occurrences réalisées, *Montpeulier* de *Montpéliier* (soit donc la variable [ø] // [e]), avaient du mal à distinguer *Montpeulier* de *Montpeuyer*, *Montpéliier* de *Montpéyer* (soit donc la variable [lj] // [j]). Cette seconde variable n'a donc été intégrée

2 Il est à noter que cette voyelle, malgré sa proximité avec [ø] dans sa variante [ø], n'est jamais amuie. On ne trouve pas de réalisation **Montplier* [m̃plje]. Et ce en vertu de ce que, en français, cette voyelle se prononce obligatoirement si elle est suivie de [l] + [j] + voyelle. Ce qui est p. ex. le cas du mot *râtelier* [ratølje] ; alors qu'elle ne se prononce pas si elle est suivie d'une autre consonne que [l], p. ex. [t], comme dans *charretier* qui se prononce en français standard [ʃartje] ('chartier').

ni à l'analyse des pratiques (chapitre IV) ni à celles des représentations (Chapitre V).

2. Les réponses de la linguistique

Quels facteurs linguistiques peuvent rendre compte de cette pluralité ? À cette première question, une réponse rapide peut être apportée, tant pour la variable [ø] // [e], que pour la variable [lj] // [j].

1. [ø] // [e] : La variation *Montpeulier* // *Montpélier* peut s'expliquer de deux façons, non exclusives l'une de l'autre :

— par des raisons de contact entre le français et l'occitan. On sait (Cf. l'article de Ph. Martel ici-même) les origines occitanes du toponyme. MONTPELLIER se prononce [m^hɔ̃pejɛ] (*Mountpéyer*) en occitan. La voyelle médiane occitane [e] (é), en position atone, est devenue régulièrement [ø] (eu) en français. On dira donc que la prononciation *Montpeulier* correspond au français standard, alors que *Montpélier* est une trace, en français régional, de l'origine occitane du toponyme.

— par influence, dans un cadre franco-français, de la graphie sur la phonie. À côté de *Montpeulier*, prononciation correspondant à l'évolution phonétique attendue, *Montpélier* peut procéder de la règle orthographique qui veut que le phonème [e], lorsqu'il est suivi d'une gémée graphique, se graphie par la lettre e non accentuée. Et complémentairement : la lettre e non accentuée devrait se prononcer é ([e]) dans ce type de contexte. Ainsi p. ex. le nom commun *cellier* se prononce [selje] ('*célier*'). Montpellier, qui a la même configuration graphique en fin de mot — cs + e + ll + ier —, si on applique cette règle, devrait donc se prononcer *Montpélier*.

2. [lj] // [j] : le groupe consonantique [lj] se voit prononcé, en français contemporain, de façon normée [lj], et de façon hyponormée [j]. Ce qui s'explique ainsi : le [l] est d'articulation latérale, le [j] d'articulation palatale. L'enchaînement des deux phonèmes demande un (petit) effort articulatoire : aussi la prononciation [lj] se simplifie-t-elle parfois en [j], simplification qui apparaît comme un trait de français populaire. P. ex., dans un mot comme *soulier*, la réalisation '*sou-li-*

er [sulje] se double de la réalisation '*sou-y-er*' [suje]³. Dans le cas de MONTPELLIER, on a donc, à côté des réalisations normées *Montpeulier* et *Montpéliier*, les réalisations hyponormées *Montpeuyier* et *Montpéyer*.

L'approche en termes strictement linguistiques apporte des explications parfaitement fondées à la variation phonétique touchant MONTPELLIER. Substrat occitan issu du contact des langues française et occitane, incidence de la graphie sur la prononciation pour la variable [ø] // [e] ; difficulté articulatoire se résolvant parfois par une simplification pour la variable [lj] // [j] : autant de causes à l'origine de la pluralité des réalisations. Nous pouvons donc considérer que nous savons pourquoi on trouve *Montpeulier*, *Montpéliier*, *Montpeuyier*, *Montpéyer*. Pour autant, nous ne savons pas qui réalise, dans telle circonstance, telle ou telle prononciation. Nous ne savons pas non plus si ces variantes sont dotées d'une même valeur sociale ou si au contraire telle réalisation est perçue comme « la bonne », comme « ce qu'il faut dire », telle autre comme « la mauvaise », comme « ce qu'il ne faut pas dire ». En un mot, nous ne savons rien des usages sociaux de MONTPELLIER.

3. Les questions de la sociolinguistique

Ce sont ces usages sociaux que la sociolinguistique, qui s'occupe des rapports entre le langage et la société, et plus précisément des relations entre variation linguistique et stratification sociale, nous permet d'analyser. Notre objet d'étude était double : il portait sur les pratiques linguistiques (ce que disent effectivement les gens) et sur les représen-

3 Ajoutons que cette simplification a peut-être été favorisée par le fait que le l dorsopalatal dit l mouillé [λ], encore maintenu en français au XIX^e siècle (et défendu par Littré), s'est ensuite confondu, après perte de l'occlusion médiale, avec le yod [j]. Ainsi *travail* [travaλ] est devenu [travaj]. Des langues comme notamment le catalan et le castillan, possèdent ce phonème, qu'elles graphient *ll* (p. ex. dans le toponyme *Lloret-de-mar*). En occitan montpelliérain, le groupe [lj], après passage par la phase du l mouillé [λ], s'est simplifié en [j]. Ce qui rend compte de ce que la prononciation occitane de MONTPELLIER soit [mɔ̃pejɛ]. Ce l mouillé se graphiait *lh*, graphème qu'on retrouve dans un toponyme comme *Paulhan*.

tations qui leur sont associées (ce que les gens disent qu'ils disent, les raisons qu'ils avancent, les justifications qu'ils proposent).

1. Il s'est agi tout d'abord d'observer et de décrire les variantes *Montpeulier* et *Montpélier* dans les pratiques langagières. Pour le dire en une phrase qui résume les questions que pose la sociolinguistique : qui dit quoi à qui, quand, où ? Les réponses à ces questions, à savoir la description de la répartition des variantes, nous permettront de caractériser finement la variation en apportant des réponses aux questions suivantes :

— La variation *Montpeulier / Montpélier* est-elle aléatoire ou régulière et donc significative ?

— Est-elle coreliée à des facteurs externes ? Si oui, lesquels ?

— S'agit-il d'une variation *intra locuteur* (un même locuteur réalise selon les circonstances l'une ou l'autre des variantes) ? Opère-t-elle selon le type d'interaction, p. ex. selon que la relation entre les interlocuteurs est formelle ou familière ? Si tel est le cas, on parlera de variation *stylistique* ou *diaphasique*. S'agit-il au contraire d'une variation *inhérente*, à savoir que dans une même interaction un même locuteur réalisera *Montpeulier* comme *Montpélier*, sans que l'on puisse trouver à cette alternance de cause spécifique ? Doit-on rendre compte de la variation en termes d'hétérogénéité linguistique individuelle, reflet de la pluralité sociolinguistique des réalisations en présence et en concurrence ?

— S'agit-il d'une variation *translocuteur* (tel type de locuteur réalise telle variante, tel autre type telle autre variante) ? La variation s'explique-t-elle par l'origine géographique des locuteurs ? On parlera de variation *dialectale* ou *diatopique*. La variation s'explique-t-elle par l'origine sociale, la classe d'âge, le sexe, l'origine ethnique ? On parlera de variation *diastratique*.

2. Il s'est agi parallèlement d'observer et de décrire les représentations et le sens social de ces pratiques, ce qui nous autorisera à proposer des réponses aux questions suivantes :

— comment la variation est-elle perçue par les locuteurs ?

— Est-elle évaluée, investie axiologiquement selon le double processus de valorisation et de stigmatisation ?

— Y a-t-il une norme, une hiérarchisation des différentes prononciations ? Plusieurs normes entrent-elles en conflit, des hiérarchisations contraires se développent-elles ?

Autant de questions posées. Autant de réponses attendues, qui devraient permettre de jeter quelque lumière sur le microphénomène de la variation phonétique de MONTPELLIER, apparemment simple, de fait relativement complexe.

4. Corpus

Pour décrire les usages sociaux des prononciations de MONTPELLIER ainsi que les représentations qui leur sont liées, il convient d'en observer un corpus représentatif. Afin de parvenir à un traitement fin, nous avons opté pour un corpus à la fois nombreux et recueilli selon différentes méthodes. Nous en présentons une première description générale, que nous faisons précéder de l'analyse des problèmes liés à son recueil.

Les difficultés sont particulièrement difficiles pour l'observation et le recueil des pratiques. Comment recueillir ce que disent les gens ? On pourrait penser que le plus simple est de le leur demander, par des questions comme : « Comment prononcez-vous le nom de notre ville ? » ; ou, de façon plus dirigée, « Vous dites *Montpeulier* ou *Montpéliier* ? ». L'expérience prouve hélas ! qu'on ne peut se fier à ce que les gens disent qu'ils disent. Si quelqu'un affirme prononcer *Montpéliier*, tout ce que nous pouvons en induire, c'est qu'il croit que sa prononciation est *Montpéliier*, en aucun cas que dans sa pratique quotidienne il dit effectivement *Montpéliier*. En effet si cette prononciation peut correspondre à ce qu'il dit, elle peut tout aussi bien, et ce à l'insu du locuteur, ne pas correspondre. La sociolinguistique a appris à repérer ce décalage entre pratiques et représentations : par exemple, dans les enquêtes sur la diglossie⁴, ce n'est pas parce que quelqu'un dit avec force certitude ne pas comprendre l'occitan, qu'il ne le comprend pas

4 Contact de langues inégalitaire — p. ex. entre le français et l'occitan —, qui se manifeste notamment par la répartition fonctionnelle des usages : les interactions formelles se font en langue dominante ; les interactions familières, en langue dominée.

(l'inverse étant tout aussi vrai). De sorte que, paradoxe apparent, pour savoir ce que les gens disent, il faut surtout ne pas le leur demander ; et observer, en recueillant par enregistrement quand on le peut, leurs pratiques effectives.

Ce premier écueil évité, nous voici confrontés à un second, plus difficile à contourner. Il serait en effet naïf de croire qu'on recueille les pratiques linguistiques comme on... ramasse des champignons. Si la présence du cueilleur de champignons ne modifie en rien la sortie de ces végétaux, celle de l'observateur est au risque d'intercepter (ou au contraire de susciter plus qu'à l'habitude) la présence de telle ou telle variante. Nous rencontrons là le paradoxe de l'enquêteur, bien analysé en sociolinguistique : l'enquêteur cherche à recueillir les pratiques linguistiques du groupe observé ; or sa seule présence, introduisant un nouveau paramètre, change plus ou moins ces pratiques. Là également les enquêtes sur la diglossie nous sont d'un précieux secours : si un enquêteur urbain ne relève pas d'interaction en occitan dans tel village cévenol, il y a plus de chances que cela soit dû à sa présence exogroupale plutôt qu'au fait que l'occitan ait disparu des relations endogroupales de ce village... Chaque enquête doit trouver des biais pour neutraliser — au moins en partie — le paradoxe de l'enquêteur.

Ajoutons enfin que, dans le cas de la prononciation de MONTPELLIER, aux difficultés mentionnées s'ajoutait la suivante : nous avions à observer non une variation phonétique qui se réalise sur tel ou tel phonème quel que soit le mot (comme p. ex. Labov 1966-1976 travaillant sur la stratification sociale de [r]) mais une variation phonétique affectant un seul mot : le toponyme MONTPELLIER. Il fallait donc recueillir des occurrences de verbalisation de ce seul mot. Heureusement, il s'agit là d'un nom de ville : il est donc associé à de nombreuses pratiques sociales, notamment institutionnelles, qui lui assurent d'être verbalisé dans de nombreux discours.

C'est cette pluralité dans sa diversité que nous avons tâché de recueillir. La structure d'interlocution pèse sur la production de la parole du locuteur. Truismes : on ne s'adresse pas à Dieu comme à son cheval, à un ami comme à un client. On a eu souci de faire varier socialement la relation d'interlocution pour voir si ce paramètre était partie prenante de la variation à décrire.

Tenter de décrire les réalisations de MONTPELLIER, c'est donc observer et recueillir la production de ce toponyme dans différentes interactions verbales, et plus précisément encore dans différents *genres du discours*. En effet non seulement on parle toujours à et avec quelqu'un, mais on le fait toujours dans un type de cadre discursif qui a un rôle déterminant dans la production de la parole. Le même individu ne parle pas dans une conversation comme dans un cours *ex cathedra*, ou dans une relation de service. On a donc eu le souci de faire varier les genres du discours pour voir si ce paramètre intervenait dans la variation à décrire.

On a observé — et pour certains d'entre eux recueilli — différents types d'interaction verbale, que nous proposons de classer, à partir de l'activité de l'enquêteur dans l'observation-recueil, en trois grands ensembles :

— interactions verbales non suscitées : interactions personnelles privées (300 locuteurs observés), interactions publiques (1825 occurrences de MONTPELLIER) ;

— interactions verbales suscitées dans un cadre interactif institutionnel (204 occurrences de MONTPELLIER) ;

— interactions verbales suscitées dans le cadre de l'entretien interactif (145 interviews).

Ce corpus s'est complété d'une enquête par questionnaire sur le terrain, à partir d'un échantillon représentatif (542 questionnaires recueillis).

La collecte des données s'est déroulée (principalement) de novembre 1998 à mars 1999. Elle a été réalisée par des étudiants de maîtrise de Sciences du langage de l'Université Paul-Valéry Montpellier III, dans le cadre universitaire d'un enseignement de Sociolinguistique, sous la direction et avec la participation d'un enseignant-chercheur (moi-même, J. B.). Cette équipe a été assistée, pour la confection et l'organisation du passage du questionnaire d'opinion, par deux sociologues — Benjamin Lillier et Patrick Vernière.

Le chapitre IV sera consacré à l'analyse des réalisations de MONTPELLIER dans les pratiques langagières ; le chapitre V, à l'explicitation des sens sociaux produits par la variation *Montpeulier / Montpélier* à partir de l'analyse des discours qu'elle a suscités dans

l'interview. Le chapitre VI élargira la question du nom de Montpellier à la problématique de la production de sens dans le nom propre.

Jacques BRES

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Gardy Ph. et Lafont R.,

« La diglossie comme conflit : l'exemple occitan », *Langages* 61, 75-87.

Labov W.,

1966-1972, « La stratification sociale de [r] dans les grands magasins new yorkais », *Sociolinguistique*, Paris : Minuit, 94-126.

Montpeulier / Montpellier : qui dit quoi, quand, où...

Le corpus des pratiques linguistiques observées et recueillies de la prononciation de MONTPELLIER se compose, on l'a vu, de trois ensembles :

— les interactions verbales non suscitées, ensemble qui comprend des interactions personnelles privées et des interactions publiques ;

— les interactions verbales suscitées (par l'enquêteur) dans un cadre interactif institutionnel ;

— les interactions verbales suscitées dans le cadre de l'entretien interactif.

Nous allons procéder à l'analyse des données de chacun d'entre eux, à l'issue de quoi nous serons un peu plus à même d'explicitier qui dit quoi, quand...

1. Interactions verbales non suscitées

Il s'est agi d'observer (et d'enregistrer à micro caché lorsque c'était possible) les pratiques langagières existantes. Ce recueil s'est effectué dans la sphère des relations privées et dans celle des relations publiques. L'enquêté ne se sait pas objet d'étude, ce qui neutralise les biais que peut introduire la conscience de se savoir observé.

1.1. Interactions personnelles privées

L'objectif, pour ce premier type de corpus, était d'observer dans l'agglomération de Montpellier les pratiques linguistiques des gens touchant à la prononciation du toponyme, sans paramétrage sociolinguistique des locuteurs¹ (âge, sexe, profession, origines géographiques, etc.). L'observation, qui a pris pour objet les conversations dans des lieux publics (bus, café, commerce, rue — le téléphone portable rend parfois publiques les communications personnelles ! —) ou dans l'espace privé (relations familiales, amicales), a porté sur 300 locuteurs. La distribution des locuteurs en fonction de leur prononciation de MONTPELLIER est la suivante :

Nombre	<i>Montpeulier</i>	<i>Montpéliier</i>
300	273 (91 %)	27 (9 %)

Étant donné que les locuteurs n'ont pas été paramétrés sociolinguistiquement, on ne peut faire sur ces chiffres que des remarques générales, qui n'en sont pas moins déjà pleinement significatives pour notre investigation :

— Ces premières données confirment les observations et le sentiment linguistique des enquêteurs avant l'enquête elle-même, à savoir la forte inégalité quantitative des réalisations des deux variantes au bénéfice de *Montpeulier*.

— L'observation ayant porté sur des conversations, on peut d'ores et déjà dire que les deux variantes conviennent à ce genre de discours. Semble donc à écarter une répartition diaphasique (ou stylistique) stricte, de *Montpeulier* vs *Montpéliier*, selon l'opposition interaction formelle / familière. Cependant au regard de ce seul corpus, n'est pas à écarter l'hypothèse explicative d'une répartition diaphasique *tendancielle* : p. ex., la prononciation *Montpeulier* aurait été relevée chez un plus grand nombre de locuteurs que la prononciation *Montpéliier* parce l'observation portait sur le genre discursif *conversation*, et que *Mont-*

1 Seule consigne négative : que les locuteurs n'aient pas un accent étranger susceptible d'être à l'origine, par interférence phonologique avec leur langue maternelle, de leur prononciation de MONTPELLIER.

peulier conviendrait mieux au style familier. On verra que cette hypothèse sera invalidée par d'autres types de corpus.

— Il n'a pas été observé de variation intralocuteur (locuteur qui dirait tantôt *Montpeulier*, tantôt *Montpélier*). Il semble donc que, au moins dans le cadre d'un même genre discursif, la conversation, un même locuteur ne « zappe » pas d'une variante à l'autre. On ne serait donc pas en présence d'une variation *inhérente*, mais d'une variation très structurée. Cet élément est cependant à relativiser : si certains locuteurs ont pu être observés sur une durée assez longue leur permettant donc d'actualiser plusieurs occurrences de MONTPELLIER, ce n'est pas toujours le cas : ainsi p. ex. un locuteur, traversant la place de la Comédie un portable à la main, ... n'a pu être observé que dans l'occurrence suivante :

- (1) bé ici à *Montpeulier* c'est pas encore le grand beau temps

— Les deux interlocuteurs d'une conversation peuvent verbaliser des variantes différentes sans que cela suscite de glose métalinguistique. Ainsi dans un dialogue surpris dans un bus montpelliérain entre deux étudiants, l'un prononce par trois fois *Montpeulier* ; l'autre, une fois, *Montpélier*. Pour autant, ils ne verbalisent pas cette différence ni ne font de cette variation un objet de leur discours. L'ont-ils perçue ? Si oui, alors il convient d'avancer que la variation *Montpeulier / Montpélier* n'est pas fortement conflictuelle : la coprésence des deux variantes dans une même interaction ne suscite pas un débat. Mais l'ont-ils perçue ? Rien de moins sûr...

Les autres types d'interaction observés nous permettront de confirmer ou d'invalider ces premières propositions, de les nuancer et de les enrichir, d'avancer quelques éléments de réponse aux questions posées.

1.2. Interactions publiques

La prononciation de MONTPELLIER a également été observée et relevée dans la sphère des relations publiques, à savoir : (1) dans des lieux publics, (2) sur les médias, (3) dans des interactions d'accès public.

1.2.1. Lieux publics

Ont été choisis la gare, l'aéroport et le cinéma, dans la mesure où s'y déroulent des interactions tenant de la relation de service : une voix représentant l'entreprise s'adresse (le plus souvent par micro) à un public pour lui donner une information dans laquelle apparaît le toponyme MONTPELLIER.

(1) Gare

Ont été observées les annonces en gare de Montpellier et dans les trains se rendant à (ou au départ de) Montpellier. P. ex. :

(2) (en gare de Montpellier, le 28. 10. 98)
le TGV n° 368 va entrer en gare de *Montpeulier* voie B. Il dessert les gares de *Montpeulier* Nîmes Avignon

(3) (dans le TGV Paris-Montpellier, le 27. 11. 98)
ce train dessert les gares d'Avignon Nîmes *Montpeulier*

Ont été relevées 250 occurrences de MONTPELLIER qui se répartissent de la façon suivante :

nombre	<i>Montpeulier</i>	<i>Montpéliér</i>
250	247 (99 %)	3 (1 %)

Montpeulier est donc presque exclusivement employé : c'est notamment la prononciation de la voix féminine qui, par micro, réalise les annonces à la gare, annonces qu'elle initie systématiquement par :

(4) ici *Montpeulier* (...)

Trois occurrences font exception : elles ont été énoncées non en gare mais dans le train. Deux d'entre elles en voix *off* (p.ex. (5)), l'autre par un contrôleur en interaction avec un passager (6) :

- (5) nous informons les voyageurs que nous allons entrer en gare de *Montpeulier*
- (6) un passager — pardon Monsieur à quelle heure on arrive à *Montpéliier* ?
le contrôleur — alors *Montpéliier* arrivée à 17h45

Remarquons qu'en (6), le contrôleur reprend dialogiquement la parole du passager mais transforme *Montpeulier* en *Montpéliier*, sans intention corrective apparente.

L'observateur de (5) a glosé sur son carnet d'enquête : « prononciation du Sud car j'avais remarqué un accent très marqué » ; celui de (6) a précisé : « le contrôleur avait un fort accent de Perpignan »².

(2) Avion

Ont été observées les annonces à l'aéroport de Montpellier-Méditerranée, à Orly, ou dans les avions se rendant de Montpellier à Paris ou de Paris à Montpellier. Les 60 occurrences relevées se répartissent de la sorte :

nombre	<i>Montpeulier</i>	<i>Montpéliier</i>
60	60 (100 %)	0 (0 %)

(3) Cinéma

Ont été observées, dans les cinémas montpelliérains, les publicités pour des boutiques de la ville. Les 15 occurrences relevées se répartissent ainsi :

nombre	<i>Montpeulier</i>	<i>Montpéliier</i>
15	15 (100 %)	0 (0 %)

On remarque donc que, dans les lieux publics que sont la gare et les trains, l'aéroport et les avions, les cinémas, c'est presque exclusivement

2 Si les catalanophones roulent les R (R apical), les occitanophones ne le font que sur la moitié ouest du domaine. Un Montpelliérain a par conséquent tendance à catégoriser comme « de Perpignan » tout locuteur qui, en français régional, roule les R.

Montpeulier qui est verbalisé. Si l'on met en relation ce fait avec les trois occurrences de *Montpélier* relevées, on pourrait avancer que, dans ces lieux publics :

— la prononciation *Montpeulier* relève de l'officialité : ce sont les professionnels de la parole parlant devant micro qui l'utilisent. *Montpélier* apparaît dans des contextes moins formels, notamment l'échange dialogal (ex. 6). Voilà qui invalide, voire inverse, l'explication précédemment émise en 1.1. à titre d'hypothèse, à savoir que *Montpeulier* relèverait du registre familier. La distribution sociolinguistique de la variable serait-elle : *Montpeulier*-surveillé vs *Montpélier*-familier ? On ne saurait procéder à semblable assimilation mécaniste. On dira plutôt qu'on observe des traces résiduelles de *Montpélier* dans certains usages individuels de moindre formalité.

— *Montpeulier* apparaît dans la parole des locuteurs parlant un français normé ou corrigeant autant que faire se peut leur prononciation régionale. Les rares occurrences de *Montpélier* sont relevées dans la parole de locuteurs identifiés par les enquêteurs comme ayant un fort accent régional³. La variation serait-elle de nature fondamentalement *diatopique* ? La variante *Montpélier* relèverait-elle d'une prononciation dialectale ? La distribution sociolinguistique de la variable serait-elle : *Montpeulier*-français standard vs *Montpélier*-francitan ? On ne saurait là non plus procéder à semblable assimilation mécaniste. On dira pour l'instant qu'on observe des traces résiduelles de *Montpélier* dans certains usages individuels laissant percevoir un substrat occitan (ou catalan).

1.2.2. Médias

On a observé la prononciation de MONTPELLIER à la radio et à la télévision dans des émissions comme les informations ou les commentaires de matches. Nous n'avons pris en compte pour ces décomptes que la parole des journalistes.

3 Encore qu'il faille prendre avec prudence les gloses des observateurs des occurrences (5) et (6) selon lesquelles les locuteurs auraient un accent du « Sud » ou « de Perpignan ». N'est pas à écarter en effet l'hypothèse selon laquelle ces observateurs ont émis ces catégorisations *parce que* les locuteurs avaient prononcé *Montpélier*...

(1) Radios

On a distingué trois types de radios : nationales, nationales avec décrochage régional, locales.

— radios nationales : les occurrences de MONTPELLIER relevées sur Europe 1, France Inter et France info réalisent uniquement *Montpeulier*. Soit :

nombre	<i>Montpeulier</i>	<i>Montpélier</i>
87	87 (100 %)	0 (0 %)

— radios nationales avec décrochage régional : il en va de même des occurrences relevées sur Fun Radio, NRJ, Chérie FM. Que le message soit diffusé nationalement ou régionalement, c'est seulement *Montpeulier* qui est actualisé. Soit :

nombre	<i>Montpeulier</i>	<i>Montpélier</i>
75	75 (100 %)	0 (0 %)

Le « jingle » d'Europe 2 est p. ex. : « Europe 2 *Montpeulier* ».

— radios locales : si les radios locales privées comme Radio Clapas, Radio Maguelone, Radio Agora actualisent seulement *Montpeulier*,

nombre	<i>Montpeulier</i>	<i>Montpélier</i>
135	135 (100 %)	0 (0 %)

il en va différemment de Radio France Hérault, qui réalise, certes de façon inégale, les deux variantes :

nombre	<i>Montpeulier</i>	<i>Montpélier</i>
122	110 (90 %)	12 (10 %)

P. ex., lors de la radiodiffusion d'une partie de football, le journaliste qui commente le match en direct dit *Montpeulier*, mais celui qui intervient depuis les studios de la radio prononce *Montpélier*. Précisons que

tous deux ont l'accent occitan, et que celui qui l'a de la façon la plus prononcée... dit *Montpeulier*.

En confirmation de ce que nous avons vu pour les lieux publics, *Montpeulier* semble être la forme standardisée et de l'officialité, tant nationale que locale. À partir des occurrences de *Montpélier*, on fera plusieurs remarques :

— pourquoi *Montpélier* apparaît-il sur les ondes locales publiques et non sur les ondes locales privées ? Est-ce fortuit — nous penchons pour cette explication — ou cela a-t-il un sens, et dans ce cas, lequel ? Seule une observation plus fournie permettrait de répondre.

— la présence de *Montpélier* seulement sur les ondes locales va dans le sens de son appréhension en termes de français régional (à substrat occitan). Nuançons cependant : si *Montpélier* est un trait de francitan, il ne se manifeste pas systématiquement⁴. Comme nous l'avons vu, lors de la radiodiffusion d'un match de foot-ball, le journaliste au plus fort accent occitan prononce *Montpeulier*. Et inversement : un journaliste à la prononciation régionale lissée, presque aseptisée, donne dans *Montpélier*. De sorte que si, à partir des seules occurrences recueillies en train, on pouvait induire que la prononciation *Montpélier* était peut-être subie — elle s'imposerait au locuteur à fort substrat occitan qui n'aurait d'autre possibilité que de l'actualiser, fût-ce à son corps défendant — il semble bien, à partir des occurrences relevées à la radio, que si *Montpélier* est peut-être bien une variante régionale, elle ne soit pas consubstantiellement liée au francitan : qu'elle puisse donc tout aussi bien être évitée par certains que choisie par d'autres.

(2) Télévision

On a distingué entre chaînes nationales et chaînes nationales avec décrochage régional.

— Chaînes nationales. Ont été recueillies, sur TF1 et A2, lors des informations et des émissions sportives, 138 occurrences qui se répartissent de la sorte :

⁴ À la différence p. ex. de l'accent de mot en lieu et place de l'accent de groupe, caractéristique du français standard.

nombre	<i>Montpeulier</i>	<i>Montpéliier</i>
138	129 (94 %)	9 (6 %)

Ces chiffres doivent être précisés : les présentateurs des journaux télévisés de 13h et 20h des deux chaînes (notamment J.-P. Pernault, R. Arab, C. Gaessler, C. Sérillon), et des émissions de sport (notamment T. Rolland qui commente les matches de foot et présente l'émission *Téléfoot* sur TF1) prononcent *Montpeulier*, à la notable exception près de C. Chazal (JT de 20h du week-end sur TF1) qui dit *Montpéliier*. Est-ce un fait purement idiolectal, qui n'aurait pas de sens social ? Peut-être. Nous faisons provisoirement le choix inverse. Le lien que nous avons pour l'instant hypothétiquement posé entre *Montpéliier* et français régional ne serait pas ici vérifié : on ne saurait guère mettre la prononciation de C. Chazal au compte d'un substrat occitan (même si la présentatrice est d'origine auvergnate, comme son nom l'indique) ou d'un choix militant occitaniste... Pour autant ce lien n'est pas invalidé⁵. On dira simplement qu'il n'est pas exclusif et que *Montpéliier*, dans ce cas, semble procéder d'un autre facteur : la lecture de l'écrit. Pour quelqu'un qui n'a pas entendu prononcer (ou peu souvent) le nom de la ville et qui doit le lire (cas du présentateur devant le prompteur), la médiation de l'écrit, du fait de la gérminée graphique (les deux *l* devant le *e* non accentué) induit effectivement plutôt la prononciation *Montpéliier*.

— Chaînes nationales avec décrochage local. On a observé M6 et FR3 : leur comportement est différent.

— M6. Tant au niveau national qu'au niveau local de Montpellier (émission d'information locale quotidienne), cette chaîne, si l'on se fie aux 53 occurrences recueillies, actualise seulement *Montpeulier* :

nombre	<i>Montpeulier</i>	<i>Montpéliier</i>
53	53 (100 %)	0 (0 %)

5 D'autant qu'une des occurrences de *Montpéliier* sur TF1 est le fait d'un correspondant de cette chaîne pour la région Languedoc-Roussillon.

Notons qu'a été relevée sur cette chaîne 1 occurrence de *Montpélier* (que nous n'avons pas comptabilisée) : elle était le fait non d'un journaliste mais d'une personne interviewée (le directeur d'un cinéma montpelliérain).

— FR3. On note une différence très sensible entre niveaux national et régional :

— niveau national : les différents présentateurs du *Journal télévisé* disent *Montpeulier*.

— niveau régional : certains présentateurs des informations régionales disent systématiquement *Montpeulier*, d'autres, tout aussi systématiquement, *Montpélier* :

nombre	<i>Montpeulier</i>	<i>Montpélier</i>
456	286 (63 %)	170 (37 %)

Les chiffres sont très significatifs : c'est lors des informations régionales de FR3 que l'on trouve la plus forte proportion de *Montpélier*. Étant donné que cette variante est énoncée par plusieurs journalistes, il ne saurait s'agir d'une variation purement idiolectale. Il y a là du sens social. Mais lequel ? Formulons pour l'instant quelques éléments de réponse. La distinction *Montpeulier / Montpélier*, en confirmation de ce que nous avons vu pour les occurrences de Radio France-Hérault, n'oppose pas les journalistes n'ayant pas l'accent régional aux journalistes ayant l'accent régional. La plupart d'entre eux parlent une variante de français à substrat occitan, et parmi ceux-là certains disent *Montpeulier* et d'autres *Montpélier*. Si *Montpélier* est lié au français régional, ce peut être aussi en tant que prononciation faisant l'objet d'un choix, et fonctionnant comme un marqueur identitaire investi positivement de valeur.

1.2.3. Interactions d'accès public

Nous avons observé des interactions :

— administratives : réunion du conseil municipal, audience du tribunal ;

— sportives : matches de football, hand-ball, volley-ball, dans lesquels intervient une équipe de Montpellier.

(1) Conseil municipal

Lors du conseil municipal du 22. 10. 98, ont été recueillies 61 occurrences de MONTPELLIER prononcées par le maire, son premier adjoint et le président du conseil général. Dans tous les cas il s'est agi de *Montpeulier* :

nombre	<i>Montpeulier</i>	<i>Montpéliier</i>
61	61 (100 %)	0 (0 %)

Fait notable : le dérivé MONTPELLIÉRAIN est, lui, actualisé systématiquement par le maire *Montpéliérain* (6 occurrences) — comme si sa dérivation se faisait non sur *Montpeulier* mais sur *Montpéliier* :

- (7) (...) convention de mise à disposition ville de *Montpeulier* association boxing club *montpéliérain* idem ville de *montpeulier* entente bouliste *montpéliéraine*

Les deux autres responsables par contre prononcent *Montpeuliérain* (5 occurrences) en conformité avec leur verbalisation *Montpeulier*.

(2) Palais de justice

Deux séances ont été observées et 19 occurrences ont été relevées qui se répartissent de la sorte :

nombre	<i>Montpeulier</i>	<i>Montpéliier</i>
19	18 (95 %)	1 (5 %)

Contextualisons l'occurrence *Montpéliier* : alors que l'avocat dit *Montpeulier*, le plaignant use d'abord de *Montpéliier* pour nommer le lieu du litige, puis parlera par deux fois de *Montpeulier*. Nous avons là un des rares cas de variation intralocuteur. Il est difficile d'en rendre compte, dans la mesure où l'interaction se passant au tribunal, elle a pu être observée mais pas enregistrée. S'agit-il de l'influence interactive — consciente ou non — de la prononciation de l'avocat sur celle du plaignant ? Au contact de la prononciation de l'avocat, le plaignant corrige-t-il sa « mauvaise » prononciation sur le modèle de la « bonne

« prononciation de l'avocat ? Cette interprétation que nous introduisons à titre purement hypothétique, hiérarchise les deux prononciations par rapport à la norme. Il sera intéressant de voir si elle a par ailleurs une quelconque validité.

Conseil municipal, palais de justice : *Montpeulier* règne sans partage dans les usages officiels locaux. Qu'en est-il de la parole de moindre autorité, que l'on rencontre dans les tribunes des stades ?

(3) Matches de sport

9 rencontres ont été observées et 354 occurrences relevées :

nombre	<i>Montpeulier</i>	<i>Montpéliier</i>
354	354 (100 %)	0 (0 %)

Dans les encouragements du « chauffeur » ou du public, c'est la variante *Montpeulier* qui est exclusivement employée. Outre les nombreux « Allez *Montpeulier* », citons parmi les chansons :

- (8) Aux armes nous sommes de *Montpeulier* et nous allons gagner
- (9) Nous sommes de *Montpeulier* rien ne pourra nous arrêter

On peut caractériser ce type de manifestation à la fois d'ordinaire (niveau des échanges) et de largement populaire (niveau social des locuteurs), ce que confirme le fait que dans un match de hand-ball, un spectateur, à huit reprises, actualise très clairement la variante *Montpeuyer* correspondant au relâchement articulatoire de [lj] en [j] :

- (10) est-ce qu'y a des supporters de *Montpeuyer* dans la salle ?

L'absence de *Montpéliier* semble plaider en défaveur de l'analyse de cette prononciation en termes de variation diastratique (français populaire), stylistique (niveau de l'échange) comme d'ailleurs diatopique (occitan) : le français populaire de ces slogans s'enracine fortement dans le francitan. Voilà qui confirme qu'il n'y a pas de lien nécessaire entre accent francitan et actualisation de *Montpéliier* ; et qui semble même dénouer tout lien entre ce type d'accent et cette prononciation.

Montpélier n'aurait-il donc rien à voir avec le substrat occitan ? Gardons-nous de cette conclusion hâtive : il convient de remarquer que les locuteurs de ces slogans sont des jeunes urbains, c'est-à-dire des locuteurs qui sont doublement coupés d'une source occitane : par leur âge, par leur lieu de résidence.

2. Interactions verbales suscitées dans un cadre institutionnel

Il s'est toujours agi d'observer les pratiques linguistiques mais cette fois-ci en les provoquant. L'enquêteur, dans le type d'interaction analysé dans la section précédente, ne faisait que recueillir des paroles, qui, en son absence, auraient été proférées ; dans le type que nous allons maintenant étudier, il est à l'origine de l'interaction — en son absence les paroles n'auraient pas été dites — qui se déroule dans un cadre institutionnel et relève du genre de discours se développant habituellement dans celui-ci. L'enquêté ne se sait pas observé, le recueil des données se fait à micro caché. La prononciation de MONTPELLIER a été suscitée :

- en téléphonant à des services publics ou à des entreprises privées ayant à réaliser MONTPELLIER dans leurs salutations de présentation ;
- dans des interactions de service en face à face ou par téléphone (agence de voyage, renseignements SNCF) : l'enquêteur demande à se rendre à telle destination, ce qui va entraîner la réalisation par son interlocuteur d'une ou plusieurs occurrences de MONTPELLIER.

(1) Institutions

72 d'entre elles ont été contactées, au nombre desquelles l'Aéroport Montpellier Méditerranée, le Cercle occitan de Montpellier, le District de Montpellier, le Gaumont multiplexe de Montpellier, la Mairie de Montpellier, le Montpellier Hérault sport club, l'Office de Tourisme de Montpellier... Les messages produits sont du type :

(11) *Montpeulier* Accueil bonjour,

La réalisation des occurrences de MONTPELLIER est la suivante :

nombre	<i>Montpeulier</i>	<i>Montpéliier</i>
72	70 (97 %)	2 (3 %)

La prononciation *Montpeulier* fait donc partie de la carte de visite des institutions. Les deux occurrences de *Montpéliier* ont été produites :

— l'une par une hôtesse de l'Office de tourisme, au français très normé. Confirmation de ce que *Montpéliier*, certes très incidemment, n'est pas exclus de la parole officielle et standard ;

— l'autre par un locuteur d'une petite entreprise industrielle. L'enquêteur a noté, pour cette occurrence, que le locuteur avait un fort accent régional. Voilà qui confirme — pour autant que la remarque de l'enquêteur soit fiable, Cf. note 3) — la corrélation, non systématique et au mieux tendancielle, entre cette variante et l'accent régional. Notons par ailleurs que le Cercle occitan de Montpellier dit *Montpeulier* : il n'y a donc pas non plus de lien nécessaire entre *Montpéliier* et le militantisme occitan. Les choses sont vraiment très complexes...

(2) Agence de voyage

55 interactions de service ont été suscitées. La réalisation des 132 occurrences de MONTPELLIER prononcées par les hôtesse est la suivante :

nombre	<i>Montpeulier</i>	<i>Montpéliier</i>
132	129 (98 %)	3 (2 %)

Illustrons ces chiffres de deux exemples d'interaction. Dans la première, l'hôtesse (B) prononce *Montpeulier* alors que l'enquêtrice (A) lui sert du *Montpéliier* :

(12) 1B — bonjour

2A — bonjour / voilà j'aimerais aller à Londres (oui B) pendant les vacances du mois d'avril (oui oui B) alors du samedi trois avril au lundi cinq avril (oui B) et j'aimerais savoir un petit peu euh : d'où je dois partir enfin...

3B — vous m'avez dit le trois avril et retour le cinq hein (oui A) / vous avez moins de vingt-cinq ans ? (oui A) hhh alors départ

de *Montpeulier* bien sûr puisqu'il y a *Montpeulier*-Londres direct hein avec...

4A — ah d'accord c'est direct

5B — oui oui absolument (...) / donc après faut pas tarder pour réserver hein / faut venir le plus tôt possible à l'agence hein /

6A — d'accord faut venir le plus tôt possible (voilà B) / et donc euh je peux partir de *Montpélier* alors ?

7B — absolument oui (...) / y en a pas beaucoup en plus qui partent de *Montpeulier* donc euh euh tardez pas (...) le trois avril j'en ai un qui part à seize heures de *Montpeulier* qui arrive à dix-sept heures à Londres (...) / y a très peu de places aussi au retour c'est un vol qui décolle à Londres à midi et qui arrive à quinze heures cinq heure locale à *Montpeulier* hein (d'accord A) voilà

8A — merci

9B — avec plaisir au revoir

10A — au revoir

L'hôtesse avance la première occurrence du nom de la ville sous la forme *Montpeulier* (3B) ; elle reste fidèle à cette prononciation (3 occurrences en 7B), alors même que la cliente-enquêtrice a actualisé la variante *Montpélier* (6A).

À l'inverse, dans la seconde occurrence que nous présentons, l'hôtesse dit *Montpélier* alors que l'enquêtrice prononce *Montpeulier* :

(13) 1A — je voudrais partir au Futuroscope de Poitiers pour un week-end

2B — oui vous avez deux départs en car / un de Nimes un de *Montpélier*

3A — d'accord je partirai de *Montpeulier*

4B — alors départ de *Montpélier* le vendredi soir / visite du futuroscope prévue le samedi et le dimanche et retour à *Montpélier* le dimanche soir

5A — bon je vous remercie pour ces renseignements

L'hôtesse dit *Montpélier* par trois fois ; c'est elle qui prononce la première occurrence du nom de la ville (3B) ; alors que la cliente dit *Montpeulier* (3A), elle maintient sa prononciation (4B). Elle parle par ailleurs un français très standard.

Dans les agences de voyage, *Montpeulier* est également très largement majoritaire. Même si, ici comme ailleurs, on peut trouver *Montpélier* dans une parole sans aucune trace d'accent régional.

3. Bilan de la réalisation de MONTPELLIER dans les interactions verbales non suscitées et dans les interactions verbales suscitées dans un cadre institutionnel

Rappelons que dans les interactions personnelles privées (1.1.), ce sont les locuteurs qui sont décomptés ; alors que dans toutes les autres pratiques, ce sont les occurrences de MONTPELLIER (plusieurs d'entre elles renvoyant parfois à un même locuteur). Les calculs ne s'effectuant donc pas sur les mêmes bases, on a maintenu séparés les deux ensembles.

1. locuteurs observés

		<i>Montpeulier</i>		<i>Montpélier</i>	
Total	300	273	(91 %)	27	(9 %)

2. Occurrences relevées

Lieux publics	325	322	(99 %)	3	(1 %)
Médias	1066	875	(82 %)	191	(18 %)
Interactions publiques	434	433	(100 %)	1	(0 %)
Int. institutionnelles	204	199	(98 %)	5	(2 %)
Total	2029	1829	(90 %)	200	(10 %)

Les deux types de décomptes (locuteurs, occurrences) sont fortement similaires :

	<i>Montpeulier</i>	<i>Montpélier</i>
locuteurs	91 %	9 %
occurrences	90 %	10 %

Ces chiffres, comme leur détail, permettent de faire un premier ensemble de remarques sur la réalisation de *Montpeulier* et de *Montpélier* :

— les deux variantes sont très inégalement réparties. Cette inégalité va toujours dans le même sens et dans les mêmes proportions, même si quelques différences se font jour : *Montpeulier* est très largement majoritaire, au point que, dans certaines interactions — gare, avion, conseil municipal, certaines chaînes de radios et de télévision, matches de sport — la variante *Montpélier* n'apparaît même pas à l'état de trace.

— La variation, si elle ne s'observe pas dans tous les types d'interaction, est repérable dans beaucoup d'entre eux. Pour l'anecdote : cette variation traverse, en 1999, le gouvernement : si le premier ministre (Lionel Jospin) et le ministre de l'intérieur (Jean-Pierre Chevènement) prononcent *Montpeulier*, les ministres de l'Éducation (Claude Allègre) et de la Justice (Elisabeth Guigou) donnent dans *Montpélier*...

— Les deux variantes, dans les pratiques linguistiques, n'apparaissent ni en concurrence ni en conflit. Les interactions dans lesquelles les deux locuteurs actualisent chacun l'une des deux variables ne donnent pas matière à remarques métalinguistiques, à débat de légitimité. La variation ne serait-elle pas perçue par les locuteurs ? Nous reviendrons sur cette question quand nous traiterons des représentations.

— La variation n'est pas de type inhérent (un même locuteur actualisant les deux variantes) : les locuteurs qui prononcent *Montpeulier* ne donnent pas dans *Montpélier*, et réciproquement. Les variantes sont donc très stabilisées, ce que confirme le fait qu'on n'a relevé qu'un seul cas de locuteur passant de l'une à l'autre prononciation, en interaction avec la prononciation de son interlocuteur.

— La forte prépondérance de *Montpeulier* a pour conséquence que cette variable apparaît comme la forme standard, neutre, non marquée. On la relève aussi bien en contexte ordinaire (conversation) qu'en contexte formel (interactions de service ou publiques) : elle n'est donc pas un marqueur de variation stylistique (diaphasique). On la trouve aussi bien et dans les mêmes proportions, dans les tribunes populaires des matches de sport que dans la parole des présentateurs du Journal Télévisé : elle n'est donc pas un marqueur de variation diastratique. Elle apparaît en français standard comme en français régional : les journalistes nationaux peuvent en user tout comme le commentateur de

foot-ball de Radio-France-Hérault. Elle n'est donc pas un marqueur de variation dialectale (diatopique).

— La variable *Montpélier* apparaît comme la forme marquée. Mais que marque-t-elle ?

— L'occurrence extraite d'une interaction au Palais de justice — dans laquelle un plaignant dit d'abord *Montpélier*, puis, après que son avocat a prononcé *Montpeulier*, adopte cette variante —, peut inciter à considérer que *Montpélier* fait l'objet d'une rectification, parce que cette prononciation relèverait du style familier : la variation serait d'ordre stylistique. Ce type de fonctionnement — autocorrection de *Montpélier* en *Montpeulier* — n'est cependant pas observé dans les autres interactions où les deux variantes sont prononcées par des locuteurs différents. D'autre part, les occurrences de *Montpélier* se réalisent aussi bien en interaction formelle qu'en conversation familière : l'hôtesse (ex. (13)) de l'agence de voyage qui dit *Montpélier* surveille manifestement son langage tout autant que sa collègue qui réalise *Montpeulier*. Les journalistes de FR3 Région qui prononcent *Montpélier* ne semblent pas user d'un style plus spontané que leurs collègues donnant dans *Montpeulier*. De sorte que si *Montpélier* peut-être pour certains un marqueur de style familier, cette valeur est loin d'être partagée. Le marché de la parole apparaît ici non pas comme unifié, mais comme flottant, voire divisé, comme si plusieurs normes étaient en interaction, voire en conflit.

Montpélier apparaît moins encore comme un marqueur de français populaire : les tribunes des stades l'ignorent largement sinon totalement, alors que certains locuteurs jouant de la distinction — une présentatrice de TF1 p. ex. — l'adoptent.

Montpélier apparaît par contre tendanciellement lié au français régional. Nous avons vu que, dans plusieurs occurrences, l'enquêteur avait noté que la personne prononçant *Montpélier* avait un « fort accent du Sud ». Ce que confirme l'approche diachronique (Cf. article de Ph. Martel). Si l'on est passé historiquement de la prononciation occitane *Mounpéyer* à la prononciation francitane *Montpélier* (maintien du *é* de la voyelle médiane), puis à la prononciation française *Montpeulier*, délié de toute trace d'occitanité, on peut raisonnablement faire l'hypothèse qu'actualisent la variante *Montpélier* :

— ceux qui ont été directement en contact avec la prononciation occitane du toponyme ;

— ceux qui ont été en contact non avec la prononciation occitane, mais avec la prononciation francitane directement dérivée de celle-ci.

Mais nous avons noté par ailleurs que la co-occurrence de *Montpeulier* avec une phonologie à substrat occitan était loin d'être systématique. Certains locuteurs qui ne masquent pas leur francitan prononcent *Montpeulier* : c'est même majoritairement le cas. Ce fait sanctionne l'avancée de la prononciation française, qui ne rencontre aucune opposition dans le système phonologique francitan : il y a belle lurette que les locuteurs de cette interlangue maîtrisent le *eu* [Ø]. *Montpeulier* est pour eux tout aussi facile à prononcer que *Montpélier*. Voilà pourquoi dans les tribunes des stades (et bien sûr ailleurs), *Montpeulier* peut se conjuguer avec le fameux « accent du coin ».

D'autre part, ce lien tendanciel mais non systématique entre *Montpélier* et francitan n'est pas exclusif. De même que la prononciation francitane n'implique pas *Montpélier*, de même la prononciation standard du français ne l'écarte pas. Le *é* [e] en syllabe médiane n'est en rien un phonème typiquement occitan : le français en dispose pareillement (p. ex. *expédier* : [ekspedje]). C'est même la norme lorsqu'on a la suite graphique : e + ll + ier : p. ex. *cellier* prononcé [selje]. De sorte que la prononciation *Montpélier* peut procéder tout simplement de la prise en compte de la graphie par le locuteur, quel que soit par ailleurs son système phonologique. Ce passage de l'oral par l'écrit procède de l'hypercorrection : qui a souci de mettre en conformité l'oral avec l'écrit, de prononcer « comme c'est écrit », surveille sa parole, arrime sa prononciation — toujours au risque de la faute — à la terre ferme de l'orthographe, gardien du temple de la langue.

Revenons aux chiffres : si dans 90 % des cas le nom de la ville est actualisé sous la forme *Montpeulier*, c'est que la norme de la prononciation française a largement prévalu, en se substituant d'abord à la forme occitane, puis à la forme francitane. *Montpélier* est renvoyée à deux marges (10 %) :

— la marge du substrat occitan, de plus en plus étroite, ce qui peut rendre compte notamment de ce que, dans les tribunes des stades, le public, majoritairement jeune et urbain, n'actualise pas *Montpélier* ;

— la marge de l’hypercorrection française, qui permet d’expliquer que certains ministres, une présentatrice de journal télévisé, une hôtesse d’agence de voyage entre autres, puissent dans des interactions en style soutenu, et dans une prononciation française très standard, donner dans la variante *Montpélier*.

Nous ferons l’hypothèse que ces deux marges peuvent se recouvrir dans le comportement linguistique des locuteurs, et ce de deux façons :

— certains locuteurs qui disent *Montpélier* par influence de l’occitan, le plus souvent à leur insu, peuvent légitimer la correction de leur prononciation sur le marché français en faisant appel à l’orthographe ;

— certains locuteurs sans substrat direct ou indirect occitan, pourront adopter la prononciation *Montpélier* dans un souci d’intégration locale d’autant plus facilement qu’elle ne contrevient pas à l’orthographe française et qu’elle ne leur demande aucun effort articulatoire supplémentaire, puisque le phonème qui réalise la variante existe parfaitement en français. Ils perçoivent alors les bénéfices de l’occitan sur certains des marchés linguistiques régionaux, sans être pénalisés par la stigmatisation liée au patois, et à « l’accent du coin ».

Nous vérifierons ces hypothèses lorsque nous aborderons la question des représentations linguistiques, dans le chapitre V.

4. Interactions suscitées dans le cadre de l’interview interactive

Le troisième type de corpus que nous allons étudier est constitué de 145 interviews sociolinguistiques.

4.1. L’interview en tant que genre du discours

L’interview est, comme le questionnaire, une interaction sollicitée de caractère formel : l’enquêté sait qu’il est observé — l’interview se fait à micro ouvert —, l’interaction n’a d’autre finalité que l’enquête elle-même, à la différence des interactions suscitées dans un cadre institutionnel (*supra* 2.) où la dimension d’enquête était masquée par un prétexte de service. Ce genre du discours s’éloigne de la conversation et se rapproche (dangereusement !) de l’*oral de contrôle* des situations scolaires : comme le maître, l’intervieweur pose des questions ; comme l’élève, l’interviewé doit répondre. Dans le cas présent, cette proximité risquait de devenir confusion : l’enquêté était soumis à la question par

un enquêteur qui, se présentant comme étudiant ou enseignant-chercheur, ne pouvait manquer d'être associé au savoir universitaire ; le questionnement s'effectuait — dans sa seconde partie — sur un objet du discours relevant des disciplines scolaires : la prononciation des mots. Ne cherchait-on pas à vérifier la *bonne* prononciation des sujets ? Ne traquait-on pas leurs éventuelles *fautes* ? Ne risquait-on pas de ranimer la peur scolaire de ne pas savoir répondre ?

Cet écueil bien réel de la confusion des genres du discours — l'*oral de contrôle* venant parasiter l'*interview* — nous n'avons pas manqué de le rencontrer. Citons deux de ses manifestations :

— la crainte initiale de ne pas savoir (bien) répondre : on la rencontre dans la plupart des interviews. P. ex. :

(14) 1A⁶ — on peut y aller ?

2B — écoutez allons-y euh bon je sais p — on on on va voir hein
y a peut-être des choses où je serai pour lesquelles je saurai pas
bien répondre

L'enquêteur (1A) sollicite l'autorisation de commencer l'interview. L'enquêté la lui accorde (« allons-y »), mais assortit son propos de réserves qui se signifient à travers des ratages : un premier programme de phrase (« je sais p- ») est interrompu. Il est suivi d'un bégaiement d'actualisation sur le pronom *on* (« on on on va voir »). Enfin peut se dire, bémolisée par les adverbes *peut-être* et *bien*, la crainte de ne pas être à la hauteur de ce qu'on attend de lui (« y a *peut-être* des choses où je serai pour lesquelles je saurai pas *bien* répondre »).

— l'insécurité linguistique, ranimée par le fait que l'enquêteur est perçu comme « intercesseur de la norme »⁷. Ses remarques descriptives sont parfois comprises comme des actes indirects prescriptifs. P. ex :

6 Rappelons que la lettre A indique le tour de parole de l'enquêteur, la lettre B celui de l'enquêté.

7 Lafont R., 1977, « À propos de l'enquête sur la diglossie : l'intercesseur de la norme », *Lengas* 1, 31-39.

- (15) 43A — est-ce que tu t'aperçois que tu dis *Montpeulier* et non *Montpéliier* ?
 44B — *Montpeulier* oui peut-être non je m'en rends pas compte je savais même pas qu'il fallait dire *Montpéliier*
 45A — non non c'est pas une obligation

L'enquêtrice explicite la prononciation de l'enquêté (*Montpeulier*), en l'opposant à l'autre variante (*Montpéliier*) : « tu dis *Montpeulier* et non *Montpéliier* ». Son interlocuteur semble avoir compris *et non* comme *au lieu de* : il recatégorise la variante proposée par son interlocutrice en prononciation imposée (par la norme) : « je savais même pas qu'il fallait dire *Montpéliier* », illégitimant de ce fait implicitement sa propre prononciation.

Malgré ce, le parasitage perturbateur de l'interview par le genre du discours *oral de contrôle* a largement été évité du fait de plusieurs éléments :

— la pratique de l'interview est entrée dans la culture de la société. Tout un chacun sait qu'il y a des chercheurs dont l'objet est de décrire les phénomènes sociaux, d'objectiver l'épaisseur du réel, de la rendre moins opaque. Accepter d'être interviewé peut s'accompagner du sentiment positif de participer à cette tâche sociale.

— les enquêteurs-étudiants ont choisi le plus souvent des connaissances, des personnes de leur entourage, donc plutôt bien intentionnées à leur égard, se devant d'accéder à leur demande, d'autant plus qu'elle était présentée comme un travail universitaire : ce faisant, ils aidaient l'étudiant, ils lui rendaient service. Cette dimension apparaît explicitement parfois dans les salutations finales :

- (16) 31A — ben écoute c'est gentil d'avoir répondu à mes questions
 32B — ben écoute si ça peut te servir

À l'acte (indirect) de remerciement de l'enquêtrice (31A), l'interviewée répond (32B) par une minimisation qui se réalise non par la formule de politesse la plus attendue (« oh c'est rien ») mais en faisant mention — dans un tour hypothétique (« si ça peut te servir ») — de ce que ses réponses peuvent avoir de l'intérêt pour le travail de l'enquêteur, ce qui dédouane celui-ci de toute dette à l'égard de l'interviewée.

Citons également les salutations finales d'une autre interview dans lesquelles ce sentiment gratifiant d'avoir aidé l'étudiant est mitigé par la crainte de ne pas avoir su « bien » le faire :

- (17) 33A — bon ben merci
34B — de rien à une prochaine fois j'espère que j'ai *bien* répondu
à toutes vos questions que j'ai satisfait vos besoins au revoir

Au remerciement de l'enquêtrice, l'enquêté répond par une minimisation (« de rien »), suivie d'une clôture-renvoi (« à une prochaine fois »), et enfin d'un vœu (« j'espère que »). Vœu qui dans un premier temps est à mettre en relation avec la crainte précédemment mentionnée (« j'espère que j'ai bien répondu à toutes vos questions ») ; dans un second temps, avec le sentiment d'avoir été un adjuvant de l'étudiant dans sa recherche universitaire (« que j'ai satisfait vos besoins »).

— l'interview est valorisante : l'enquêté est objet d'intérêt puisque sa parole se voit recueillie et conservée. Il semble que ce sentiment soit à l'origine de l'échange de remerciements que l'on rencontre dans les salutations finales de certaines interviews. P. ex. :

- (18) 82A — euh voilà c'est tout merci
83B — eh ben c'est moi qui te remercie

Au remerciement de l'enquêtrice (82A), l'enquêté répond par un retour de remerciement (83A) que l'on peut interpréter comme un acte rituel interactif quasiment mécanique ; on peut aussi entendre que le remerciement que l'enquêté renvoie à l'intervieweuse n'est pas seulement formel, qu'il a un objet : B remercie A pour ce qu'elle lui a donné du fait même de l'interview, à savoir le plaisir d'être un sujet de parole *écouté*.

4.2. Interviewer sur la prononciation ? Un double objet : les pratiques et les représentations qui les accompagnent

Rappelons les écueils qui guettent l'enquête sociolinguistique. Nous avons vu que, si on veut savoir ce que les gens disent, il ne faut surtout pas le leur demander ! Et ceci n'est paradoxal que dans la formulation : le langage étant fait pour parler et non pour se regarder parler, les

locuteurs ne savent pas forcément ce qu'ils disent. Le dit ne parvient pas toujours au seuil de conscience du locuteur, il peut s'effacer dans l'acte de langage qui le porte, dans la tension vers la référence qu'il vise. En demandant à une personne si elle dit *Montpeulier* ou bien *Montpélier*, on recueille — si elle répond à cette question — ce qu'elle pense qu'elle dit, pas forcément ce qu'elle dit.

Ajoutons d'autre part que si l'enquêté connaît l'objet de l'enquête, il va porter sur lui une grande attention, capable parfois de modifier sa parole habituelle, fautrice souvent de surveillance du discours et de tension dans l'interaction.

L'objet de l'interview ne pouvant donc être présenté tel quel, nous avons adopté un leurre : l'étudiant se présentait comme faisant une enquête sur *la vie en ville*. L'enquêté, sur ce thème, était forcément amené à actualiser plusieurs fois MONTPELLIER sans attention particulière à sa prononciation. Dans un second temps, une fois que l'enquêté avait prononcé plusieurs occurrences de MONTPELLIER, dans la mesure où nous cherchions également à recueillir des verbalisations sur ces pratiques, c'est-à-dire des représentations sur la / les prononciations, l'objet de discours *vie en ville* se voyait de fait remplacé par l'objet de discours *prononciation du toponyme*. Cette substitution a pu se faire :

— implicitement et sans qu'il n'y paraisse : l'enquêteur n'a pas verbalisé ce changement de thème. Il a fait comme si le questionnement sur la prononciation naissait de la prise en compte conversationnelle des propos de l'enquêté :

- (19) 20A — et j'entends que tu prononces *Montpeulier* (mmB) / est-ce que tu as entendu des personnes qui prononçaient le nom de la ville différemment ?
21B — non pas spécialement

La question sur la pluralité des prononciations (« est-ce que tu as entendu... ») est précédée d'une remarque sur la pratique du locuteur dans l'interview (« tu prononces... ») qui semble être à l'origine de ladite question.

Tout aussi habilement, l'enquêteur a pu faire comme si ce thème enchaînait, voire était un sous-objet de discours de l'objet *vie en ville* :

- (20) 39A — et enfin une dernière question alors dans la région il y a plusieurs façons de prononcer le toponyme de notre ville est-ce que vous en connaissez les variantes ou pas ?
40B — de *Montpeulier* ? non

En introduisant le thème des représentations par « enfin une dernière question », l'enquêtrice inscrit son questionnement dans le droit fil de ce qui précède, trace une continuité au moment même où elle est en train de réaliser un changement d'objet de discours.

— explicitement : l'enquêteur, en introduisant le thème des représentations, glose le changement d'objet de discours sans plus d'explication :

- (21) 28A — en fait euh bon je pars sur un autre sujet est-ce que tu as remarqué dans la ville est-ce qu'il y avait différentes prononciations de:: du nom de la ville ?
29B — y a *Montpeulier / Montpellier* les vieux Montpéliérains disent *Montpéliier*

Le changement de thème est verbalisé (« je pars sur un autre sujet »). On sait que, dans la conversation ordinaire, les sauts thématiques sont parfaitement de mise pourvu qu'ils soient explicités (Cf. la formule rituelle : « je passe du coq à l'âne »).

Les deux stratégies — implicitation ou explicitation du nouvel objet de discours — ont été utilisées suivant les enquêteurs sans rencontrer de difficulté interactive. Il faut dire que les interviewés se sont montrés très coopératifs, même dans un cas extrême comme le suivant, qui conjugue franchise et maladresse :

- (22) L'enquêtrice a commencé ainsi l'entretien :
1A — merci d'avoir accepté l'interview / c'est une interview en fait sur le : ton avis sur ce que tu penses de la ville en général / comment tu trouves / tout ça donc voilà euh tu n'es pas originaire d'ici (non B) et tu es arrivé quand en fait ?
2A — tu veux dire à *Montpeulier* ?

Après avoir obtenu plusieurs occurrences du nom de la ville, l'enquêtrice explicite ainsi le leurre dont elle a usé :

70A — euh là je vais te révéler le but de cette interview / en fait c'était pour voir comment tu prononçais le nom de la ville

46B — ah bon ah c'est pour ça (rire) et comment je dis alors je dis *Montpeulier* c'est ça ?

Péché de jeunesse ! L'entretien pourra se poursuivre dans la bonne humeur, sans que l'enquêté ne s'offense de ce petit piège à lui tendu et aussi ingénument dévoilé.

D'autre part, le véritable objet de l'enquête une fois précisé, ne risquait-on pas d'avoir des réactions de rejet du fait de sa nature microscopique ? La variation de MONTPELLIER, ce n'est pas la querelle des Flamands et des Wallons en Belgique. L'enjeu ne risquait-il pas d'apparaître à beaucoup comme mineur, voire dérisoire, au regard d'autres tâches ? N'allait-on pas confirmer le stéréotype dominant sur le recherche en sciences humaines, verbalisé crûment par un proche d'une enquêtrice de la sorte : « et vous passez votre temps à étudier ce genre de brouille à la fac : vous avez rien d'autre à faire ? ». N'allait-on pas susciter des réactions d'hostilité, comme celle de cette guichetière de la gare qui répond vertement à une étudiante lui demandant si les gens, quand ils prennent leur billet de train, disent *Montpeulier* ou *Montpéliier* :

(23) vous savez mademoiselle je ne suis pas payée pour étudier la prononciation des gens

Là également, nos appréhensions se sont révélées excessives. Le questionnement direct sur la prononciation n'a pas entraîné de réplique plus ou moins désobligeante mettant fin à l'interview. Par politesse, voire parfois par gentillesse ? Certainement. Mais également grâce au fait suivant : la presse locale — notamment le quotidien *Midi Libre* et l'hebdomadaire *La Gazette de Montpellier* — était déjà intervenue à plusieurs reprises sur le thème de la prononciation de MONTPELLIER⁸. Elle en avait fait un objet de discours écrit, donc légitimé. Les interviewés, qui dans leur très grande majorité avaient lu ces articles de presse, ou au moins leur titre, lorsqu'ils étaient questionnés sur ce sujet,

8 *La Gazette* intitulé p. ex. son N° 507-508 (1998) ainsi : « Doit-on dire Montpéliier ou Montpeulier ? »...

avaient donc l'impression positive d'intervenir dans un débat. Merci donc le presse !

4.3. Description du corpus de travail

Le protocole de l'enquête était construit autour de trois consignes :

1. Afin de recueillir des pratiques, l'enquêteur, nous venons de le voir, ne devait pas dire, au moins dans un premier temps, le but véritable de l'enquête : il devait se présenter comme un universitaire (étudiant ou enseignant-chercheur selon le cas) faisant un travail sur *la vie en ville*. Ce n'est que lorsque l'interviewé avait prononcé MONTPELLIER à plusieurs reprises que l'intervieweur questionnait sur les représentations associées aux différentes variantes.

2. Afin d'éviter toute incidence de la prononciation de l'enquêteur sur celle de l'enquêté, l'enquêteur ne devait prononcer le toponyme que lorsque l'enquêté l'avait déjà actualisé à plusieurs reprises.

3. L'enquêteur devait adopter si possible la variante que n'avait pas utilisée l'enquêté, à savoir *Montpélier* si son interlocuteur disait *Montpeulier* ; et *Montpeulier* si son interlocuteur disait *Montpélier*. Il s'agissait de voir si l'interlocuteur percevait dans l'interaction de l'interview la variation, s'il y réagissait. Cette dernière consigne était facultative : touchant à la pratique des intervieweurs, elle imposait une forte contrainte. Son observation pouvait nuire à la qualité de l'interaction : l'enquêteur, soucieux de réaliser une variante qui parfois ne correspondait pas à sa prononciation habituelle, risquait de focaliser son attention sur cet élément — donc d'introduire une tension — ce qui pouvait entraîner l'effet inverse de celui recherché. Se surveillant pour réaliser la consigne, l'enquêteur risquait d'autant plus de la transgresser (on sait que les liaisons *mal-t-à propos* — cuirs et velours — surviennent chez les sujets en état d'hypercorrection), d'effectuer des ratages, des corrections (*Montpé- euh Montpeulier*) fortement perturbatrices.

Les résultats sont les suivants : sur 157 interviews recueillies, 145 ont été retenues pour faire partie du corpus de travail :

— la première consigne n'a pas été respectée dans 6 interviews : dans 4 d'entre elles, l'intervieweur a obtenu des réalisations de MONTPELLIER mais n'a pas ensuite questionné sur les représentations. Inversement, dans deux interviews, l'enquêteur, court-circuitant le

recueil des pratiques, a d'emblée questionné sur les représentations liées à la variation. Nous avons éliminé ces interviews de notre corpus.

— la seconde consigne n'a pas été respectée dans 4 interviews : l'enquêteur, à son corps défendant, a prononcé le nom de la ville avant l'enquêté. Nous avons là également écarté ces enregistrements.

— la troisième consigne (facultative) — adoption par l'intervieweur d'une prononciation différente de celle de l'interviewé — a été réalisée dans 73 % des cas. Ce paramètre s'avérant à l'analyse sans incidence sur l'interaction — la pratique comme les représentations de l'enquêté ne semblent pas affectées par cette différence (qu'il note ou ne note pas) : il ne modifie pas sa prononciation, il ne censure ni plus ni moins ses représentations —, nous ne l'avons pas pris en compte. Dans deux interviews enfin, il y a conflit entre la prononciation que l'enquêteur essaie d'adopter contre-discursivement et celle qui lui est habituelle : il articule tantôt *Montpélier* tantôt *Montpeulier*, se reprend parfois. Nous avons par contre rejetées ces interviews, même si apparemment ce léger conflit n'avait pas d'incidence sur la production de l'enquêté.

Au total donc, 12 interviews n'ont pas été retenues.

Ajoutons que ces interviews, relativement brèves, ont une durée moyenne de quatorze minutes : le corpus de travail est donc d'environ 34 heures.

À la différence du corpus des interactions personnelles privées (1.1.), le corpus des enquêtés a été paramétré sociolinguistiquement : il est représentatif et équilibré quant aux critères de l'âge, des origines sociale, géographique et linguistique. Seul déséquilibre : les femmes (84 locutrices, 58 %) sont plus représentées que les hommes (61 locuteurs, 42 %). Cette légère sur-représentation féminine est très certainement à mettre au compte de la composition nettement plus féminine (32 enquêtrices) que masculine (3 enquêteurs) de l'équipe qui a recueilli le corpus.

Nous n'avons par contre pas fait intervenir le critère des opinions et engagements des locuteurs. Notre hypothèse — peut-être erronée — était que la prononciation de l'une ou l'autre variable n'était pas corrélée aux opinions politiques, syndicales, philosophiques des sujets.

Rappelons que nous ne traiterons ici que de la première partie de ces interviews, concernant les pratiques linguistiques : celle où, sur le

thème de la vie en ville, l'enquêté réalise plusieurs occurrences de MONTPELLIER.

4.4. Résultats

Dans la mesure où nous n'avons pas non plus, dans ce corpus, rencontré de cas de variation inhérente (voir cependant *infra* § 7) — les locuteurs disent *Montpeulier* ou *Montpéliier*, mais ne zappent pas d'une prononciation à l'autre — nous avons comptabilisé non le nombre d'occurrences réalisées de MONTPELLIER mais le nombre de locuteurs réalisant telle ou telle forme. La distribution des enquêtés en fonction de leur prononciation du nom de la ville est la suivante :

nombre	<i>Montpeulier</i>	<i>Montpéliier</i>
145	125 (86 %)	20 (14 %)

Si l'on met en relation ces chiffres avec ceux des interactions non suscitées personnelles privées (1.1.), comparables puisqu'ils comptabilisent également des locuteurs, on note une convergence globale des pourcentages :

nombre	<i>Montpeulier</i>	<i>Montpéliier</i>
300	273 (91 %)	27 (9 %)

Les locuteurs de *Montpéliier* apparaissent cependant proportionnellement légèrement plus nombreux dans le corpus *Interviews* (14 %) que dans le corpus *Interactions personnelles privées* (9 %). Cette petite différence est susceptible de deux hypothèses interprétatives :

— la formalité de l'interview introduirait un biais et pèserait en faveur de la prononciation *Montpéliier* ;

— certains enquêteurs ont introduit un biais : ils ont privilégié l'interview de locuteurs prononçant *Montpéliier*.

La première hypothèse, qui attribue la variation au type d'interaction, pour intéressante qu'elle soit (variation stylistique), ne semble pas devoir être retenue. Elle n'est corroborée par aucun autre élément :

— les interactions les plus formelles (avion p. ex.) ne font apparaître aucune réalisation de *Montpéliier* ;

— si certains locuteurs passaient de *Montpeulier* à *Montpéliier* du fait de la formalité, on aurait dû avoir quelques retours à *Montpeulier*, dans la mesure où l'enquêteur adoptait le plus souvent contrediscursivement l'autre variable, et d'une certaine façon la légitimait. Or nous n'avons rencontré nul cas de ce type (Cf. cependant *infra*, § 7).

La seconde hypothèse me semble plus valide : certains enquêteurs, dans la mesure où chacun devait faire au moins quatre interviews, ont peut-être mis tout en œuvre pour interviewer un locuteur qu'ils avaient entendu prononcer *Montpéliier*. Vont dans le sens de cette hypothèse les deux remarques suivantes, formulées dans leur carnet d'enquête par deux étudiantes, dans leur présentation d'un locuteur adepte de *Montpéliier* :

(24) — j'ai tenu particulièrement à interviewer Monsieur (...) qui prononce *Montpéliier*.

— Le sujet nous avait paru intéressant dans la mesure où il fait partie des gens qui prononcent *Montpéliier*.

On peut donc légitimement penser que la légère sur-représentation des locuteurs réalisant *Montpéliier* dans le corpus des interviews tient à ce que, dans certains cas, ils ont en quelque sorte fait l'objet d'une sélection par l'enquêteur.

La prononciation *Montpeulier* se répartit de façon régulière sur les différentes classes. Etant donnée la très grande majorité des locuteurs réalisant *Montpeulier*, les pourcentages par catégories varient peu, les chiffres ne nous semblent pas significatifs. On travaillera donc sur les seuls locuteurs réalisant *Montpéliier*, et, si tant est que l'on puisse tirer quelques conclusions probantes et pertinentes à partir d'une population aussi réduite (20 locuteurs), on tâchera d'analyser quels paramètres sont pertinents dans la production de cette variante.

(1) Âge

Le paramètre de l'âge intervient-il dans la réalisation *Montpéliier* ? Y a-t-il une classe d'âge qui n'actualise pas cette prononciation ; une autre qui, tendanciellement, la réalise de façon significative ?

Âge	Locuteurs interviewés (145)		Locuteurs <i>Montpéliier</i> (20)	
15-17	4 %	(6)	0 %	(0)
18-24	19 %	(27)	0 %	(0)
25-34	20 %	(29)	15 %	(3)
35-44	16,5 %	(24)	10 %	(2)
45-54	8 %	(12)	15 %	(3)
55-64	22 %	(32)	40 %	(8)
65	10 %	(15)	20 %	(4)

Deux éléments méritent d'être notés. Le corpus des locuteurs disant *Montpéliier* :

— ne contient pas de locuteur de moins de 24 ans, cette tranche étant pourtant bien représentée dans la population des interviewés (33 individus) ;

— sur-représente les trois tranches d'âge les plus élevées : chacune d'elle voit son pourcentage doublé par rapport à la population des interviewés. Il est p. ex. notable que la tranche des 55-64 ans, qui représente 22 % des interviewés, contient 40 % des locuteurs réalisant *Montpéliier*.

Il est tentant de corréliser ces deux faits : le paramètre de l'âge semble jouer dans la prononciation de *Montpéliier*. Les quelques locuteurs qui disent *Montpéliier* sont plutôt des gens d'un certain âge ; les plus jeunes quant à eux ignorent cette prononciation.

Enfin il convient de souligner que la prononciation *Montpéliier*, si elle est surtout le fait des tranches d'âge les plus élevées alors que les plus jeunes l'ignorent, n'est pas absente des classes intermédiaires : sur l'ensemble des 25-54 ans, elle est réalisée par 8 locuteurs (notamment par trois relevant de la tranche 25-34 ans).

(2) Sexe

locuteurs interviewés (145)		locuteurs <i>Montpélier</i> (20)	
homme	femme	homme	femme
42 % (61)	58 % (84)	20 % (4)	80 % (16)

La catégorie *Femmes* est très sur-représentée : 58 % du corpus des interviewés, elle représente 80 % des locuteurs réalisant *Montpélier*. Les femmes donneraient-elles plus significativement dans *Montpélier* que les hommes ? Cette sur-représentation est à bémoliser quelque peu : c'est surtout dans les tranches 55-64 et 65 et + que les femmes sont, dans le corpus des interviewés, plus nombreuses que les hommes : 73 % (contre 58 % sur l'ensemble des tranches d'âge). Or comme c'est dans les tranches les plus âgées que se recrutent les locuteurs réalisant *Montpélier*, ceci explique peut-être en partie cela. En partie seulement. Comment interpréter ces résultats ? On fera deux hypothèses :

— la première s'appuie sur l'origine occitane de *Montpélier* : 4 femmes sont des personnes âgées, sans profession du temps de leur vie active ou ayant exercé un métier « sur place », et qui sont restées dans leur quartier de Montpellier ou dans leur village, sans contacts nombreux avec l'extérieur. Leur prononciation *Montpélier* serait le signe d'une influence occitane qui aurait été moins exposée au français environnant. Cette hypothèse semble avoir quelque pertinence p. ex. pour un couple de Prades-Le-Lez, dans lequel la femme, qui a passé sa vie dans un espace très circonscrit, prononce *Montpélier* alors que le mari, qui pour des raisons professionnelles « est plus sorti d'ici », dit *Montpeulier*.

— la seconde se fonde sur la graphie (e + ll). Que les femmes donnent plus facilement dans *Montpélier* que les hommes, voilà qui semble contredire les comportements sociolinguistiques habituels, tels que de nombreuses études les ont décrits : les femmes sont traditionnellement plus promptes que les hommes à abandonner l'ancienne norme dévalorisée pour adopter la nouvelle de plus de prestige. Les enquêtes sur la diglossie franco-occitane ont fréquemment rencontré ce phénomène : ce sont les femmes qui ont adopté complètement le français, les rares occasions de parole en occitan étant très majoritaire-

ment le fait des hommes. La prononciation de MONTPELLIER ferait-elle exception ? Je ne le pense pas. Il semble qu'intervienne ici un autre facteur explicatif : l'influence de la graphie (e + ll) sur la prononciation. Il n'est pas indifférent que 7 des locutrices de *Montpélièr* fassent mention de l'argument orthographique et que 4 d'entre elles aient été institutrices.

De sorte que, si le paramètre du sexe semble intervenir très légèrement dans la réalisation *Montpélièr*, c'est surtout semble-t-il par le biais du comportement d'hypercorrection, particulièrement actif chez les femmes et dans une profession : celle d'enseignant.

(3) Origine sociale

Ce facteur ne semble pas avoir de pertinence : on trouve, réalisant *Montpélièr* : 2 professions libérales, 2 ouvriers, 3 employés, 4 retraités, 4 enseignants, 3 femmes au foyer, 1 étudiant, 1 chômeur... *Montpélièr* semble être bien réparti sur le spectre social. Seule la catégorie Enseignants est quelque peu sur-représentée (20 %). Il faut noter que c'était déjà le cas dans le corpus des interviewés (17 %). Peut-on, au-delà de cette constatation, tirer quelque conclusion ? Il semble qu'il faille corrélérer, pour cette catégorie plus que pour tout autre, la prononciation *Montpélièr* à la graphie (e + ll). Ce qui est sûr en tout cas c'est que ces faits contredisent frontalement la représentation très partagée selon laquelle *Montpélièr* serait une façon de dire populaire (*infra*, chapitre V).

(4) Origine géographique

Parmi les 20 locuteurs réalisant *Montpélièr*, 40 % sont originaires de la ville, 38 % des villages environnants, et 22 % de la région. Ces proportions du corpus des locuteurs réalisant *Montpélièr* sont comparables à ceux du corpus des interviewés (originaires de Montpellier : 43 % ; des villages : 41 % ; de la région : 16 %). On fera deux remarques.

Le fait que tous ceux qui prononcent *Montpélièr* soient originaires de la ville ou de la région va dans le sens de l'appréhension de *Montpélièr* en seuls termes de français régional à substrat occitan. On ne tirera cependant pas ce genre de conclusion : le nombre de locuteurs interviewés provenant d'une région française non-occitanophone étant faible (11 locuteurs), l'absence de réalisation de *Montpélièr* dans cette

catégorie n'est pas forcément significative. Nous avons vu que certains journalistes ou hommes politiques ayant des origines géographiques autres donnaient dans la prononciation *Montpélier*, très certainement du fait de la graphie (e + ll).

Ces pourcentages suffisent à invalider une représentation très forte de certains locuteurs, originaires de Montpellier, et réalisant *Montpeulier*, selon laquelle la prononciation *Montpélier* proviendrait des villages, perçus comme des réserves patoisantes⁹, alors que *Montpeulier* serait la prononciation des « vrais Montpeuliérains ». Nous analyserons (chapitre V) ce type de représentation.

Contentons-nous pour l'heure de noter que, contrairement aux représentations de nombreux locuteurs, la prononciation *Montpélier* n'est pas liée à l'origine villageoise, et que donc l'opposition ville /village (et au-delà, campagne) ne saurait être un des facteurs explicatifs de la variation *Montpeulier / Montpélier*.

(5) Origine linguistique

Pour autant que l'on puisse se fier à ce que les gens disent, la connaissance (active ou passive) de l'occitan semble être plutôt un facteur favorisant la prononciation *Montpélier*¹⁰ : 35 % des locuteurs réalisant *Montpélier* disent connaître, voire pratiquer cette langue (contre 21 % dans le corpus des interviewés). Mais il convient d'ajouter aussitôt qu'il n'y a rien là de systématique :

— la majorité de ceux qui disent parler le *patois* ou l'occitan prononcent *Montpeulier* ;

— la plupart (65 %) de ceux qui prononcent *Montpélier* disent ne pas savoir cette langue.

Pareillement, l'accent francitan — pour autant qu'on puisse faire une évaluation précise de cette dimension — semble favoriser la prononciation *Montpélier* : 90 % des locuteurs réalisant cette variante manifestent dans leur parole cet accent (contre 65 % dans le corpus des

9 On pourrait penser que cette représentation est fondée sur le fait que les paysans — principalement en l'occurrence les viticulteurs — de ces villages prononcent effectivement *Montpélier*. Une rapide enquête complémentaire dans ce milieu montre qu'il n'en est rien : sur dix viticulteurs observés, un seul réalisait cette variante.

10 La très grande majorité des enquêteurs ne parlant pas cette langue, nous n'avons pu tester les pratiques effectives des interviewés.

interviewés). Pour autant, il ne l'implique pas automatiquement : 2 locuteurs actualisant *Montpélier* parlent un français standard sans accent régional (ou l'ont tellement effacé-maîtrisé qu'il est difficilement perceptible).

Nous dirons donc que le contact direct avec l'occitan, ou indirect sous la forme du francitan, semble favoriser la prononciation *Montpélier* mais qu'il ne l'implique en rien.

(6) Et la dimension occitaniste ?

Dans la mesure où, comme nous l'avons vu, nous n'avons pas pris en compte le critère des opinions et engagements des locuteurs, nous n'avons pas, dans la composition de l'échantillon, fait intervenir le paramètre de leurs positions face à la revendication occitane. On peut *a posteriori* le regretter. Il semble bien qu'il y ait là peut-être un facteur déterminant dans la production de *Montpélier*, pour autant que l'on puisse se fier... à deux individus. Parmi les 145 locuteurs interviewés, seuls deux d'entre eux sont au fait de la question occitane : l'un est professeur d'occitan ; l'autre, étudiant, manifeste un engagement occitaniste sensible. Tous deux prononcent *Montpélier*. Hasard ? Je ne le pense pas. Il ne s'agit pas bien sûr de dire que cette dimension intervient chez les autres locuteurs réalisant *Montpélier*, pas plus que d'avancer que la connaissance de la question occitane entraîne automatiquement cette prononciation ; mais de faire l'hypothèse que *Montpélier* peut, chez certains locuteurs, faire, au moins en partie, l'objet d'un choix délibéré pour signifier les origines occitanes du toponyme, au-delà pour dire, à travers cette trace linguistique, un positionnement identitaire. Seule une enquête complémentaire dans les cercles occitanistes et les milieux concernés par cette question permettrait de pleinement valider cette analyse.

(7) Retour sur la variation inhérente

À s'en tenir à la stricte prise en compte des interviews, on n'a pas d'occurrence de variation inhérente (un même locuteur actualisant les deux variantes), comme nous l'avons dit au début de ce paragraphe. Peut-on taire cependant le fait suivant, qui paraît très symptomatique : un locuteur — l'étudiant occitaniste réalisant *Montpélier* dont nous avons parlé au § précédent — s'il actualise cette seule variante dans les

occurrences de son interview (17 occurrences), donne parfois dans *Montpeulier*, dans des situations de la vie quotidienne où l'enquêtrice a pu l'observer. Je cite son carnet d'enquête : « en voiture, à un rond point, énonçant les différentes directions possibles en les lisant sur les panneaux routiers, Jean prononce *Montpeulier*. Au téléphone, donnant le nom d'associations à un ami, il dit : "à la mairie de *Montpeulier*". Le sujet prononce parfois *Montpeulier*, lorsque son contrôle semble se relâcher ». Précieuses remarques : la variation traverse la parole du locuteur. En situation formelle d'interview, il actualise la seule variante qu'il investit de valeur positive ; dans les situations familières de la vie quotidienne, il actualise également, à son insu, la variante majoritaire socialement. La variation inhérente existe donc, nous l'avons rencontrée... au moins une fois.

L'analyse de la variation *Montpeulier / Montpéliier* dans le corpus d'interactions suscitées par interview corrobore globalement les conclusions auxquelles conduisait l'étude des corpus d'interactions non suscitées (§1) et d'interactions suscitées dans un cadre institutionnel (§2). Nous attendrons la conclusion générale de ce chapitre pour les reprendre et les affiner.

Nous pouvons par contre rappeler dès à présent les enseignements que le paramétrage des locuteurs en fonction de l'âge, du sexe, des origines géographique, linguistique et sociale¹¹, permet de tirer concernant *Montpéliier*. Il ressort que cette variante :

— n'est corrélée, même tendancielle, ni à un groupe social ni à un groupe géographique. La prononciation *Montpéliier* n'est, en termes strictement linguistiques, pas plus populaire que villageoise ;

— apparaît très légèrement corrélée à l'origine occitane ou francitane, de même qu'aux personnes d'un certain âge ;

— semble devoir être mise en relation forte mais non systématique avec la pensée occitaniste.

Seul trait bien affirmé : *Montpéliier* ne se trouve pas, même à l'état de trace, dans la prononciation des 15-24 ans¹².

11 Ici comme ailleurs nous n'avons pas pris en compte le paramètre ethnique.

12 Remarque latérale : les jeunes beurs réalisent *Montpeulier*.

Conclusion

Au terme de cette analyse de la prononciation de MONTPELLIER dans des interactions sociales nombreuses et variées, sommes-nous à même de dire — pour reprendre le titre de cet article — qui dit quoi, quand, où, à qui ? Pouvons-nous préciser la nature de la variation : diastratique, diatopique, diaphasique ? Est-il possible de broser un portrait contrastif du locuteur-type de *Montpeulier* et du locuteur-type de *Montpélier* ?

Commençons par rappeler l'évidence selon laquelle les deux variantes sont d'un usage quantitatif très différent : globalement 90 % des locuteurs ou des occurrences pour *Montpeulier*, 10 % pour *Montpélier*. *Montpeulier* est la variante très largement dominante ; *Montpélier*, la variante marginale. Nous verrons (Chapitre V) que ce fait ne manque pas d'influencer les représentations liées à chacune des prononciations, et les discours qu'elles suscitent.

La variation *Montpeulier / Montpélier*, si elle procède essentiellement, au niveau linguistique, du contact entre le français et l'occitan, ne réalise pas la répartition des usages observée et décrite dans les cas de diglossie classique. Aucun thème (quoi ?) n'est réservé à telle variante, aucune interaction non plus (à qui ?). Il en va de même des lieux (où ?) : on peut trouver l'une ou l'autre prononciation aussi bien à l'Université que dans la rue, lors d'un journal télévisé qu'au café. On ne saurait donc parler de variante *haute* pour *Montpeulier*, pas plus que de variante *basse* pour *Montpélier*. Lorsque nous traiterons, dans le chapitre V, des représentations, on reviendra, pour l'affiner, sur le rapport qu'il peut y avoir entre la variation frappant MONTPELLIER et la diglossie.

On ne saurait non plus corréler cette variation avec la hiérarchisation des niveaux de langue. Le fait qu'un même locuteur ne fasse pas varier sa prononciation en fonction du type d'interaction suffit à invalider l'hypothèse selon laquelle on aurait affaire à une variation diaphasique (ou stylistique). *Montpeulier* n'est pas la variante formelle, pas plus que *Montpélier* n'est la variante familière.

La prononciation de MONTPELLIER ne varie donc en fonction ni du lieu, ni du thème, ni de l'interaction, ni de l'interlocuteur, mais seu-

lement en fonction du locuteur. Qui dit *Montpeulier* ? Qui dit *Montpéliier* ?

La variation n'est pas à corrélérer à l'origine sociale : *Montpéliier* n'est pas la variante populaire. Rappelons que ce type de variation diastratique est pris en charge par la variable [lj] // [j] que nous n'avons pas étudiée : ce sont *Montpeuyer* et *Montpéyer* qui, du fait du relâchement articulatoire de l'articulation [lj] en [j], font *peuple*.

La variation n'est pas non plus à corrélérer à l'origine géographique : *Montpeulier* n'est pas plus *des villes* que *Montpéliier* serait *des champs* ou *des villages*... Nous avons vu également que le paramètre du sexe des locuteurs n'était guère pertinent.

En revanche, nous savons que le critère de l'âge intervient dans la variation : c'est chez les plus de 55 ans que se rencontre le pourcentage le plus élevé de locuteurs réalisant *Montpéliier*, comme c'est chez les moins de 24 ans que ce pourcentage est égal à zéro.

Si nous rapprochons ce fait des trois éléments qui nous ont paru pouvoir intervenir dans la production de la prononciation de *Montpéliier*, à savoir (i) le contact direct du locuteur avec l'occitan¹³ ou indirect via le francitan ; (ii) l'incidence de la graphie sur la prononciation ; (iii) la prise en compte de la question occitane, nous pouvons brosser les portraits-types suivants :

— le locuteur de *Montpeulier*... n'a pas de trait définitoire : ce peut être aussi bien le maire de Montpellier que le jeune de la cité La Pailade ou du village de Saint-Gély du Fesc, la grand-mère du quartier Boutonnet dont la famille habite la ville depuis plusieurs générations que le cadre fraîchement débarqué et travaillant chez IBM. Cette absence de traits définitoires — positifs comme négatifs — sanctionne le terme presque atteint de l'évolution, sur la longue durée, qui conduit le toponyme occitan originel à sa prononciation française ;

— le locuteur de *Montpéliier* est un adulte, qui répond à l'un des trois traits suivants (qui ne s'excluent pas mais peuvent se combiner) :

— sa famille habite Montpellier (ou sa région) depuis au moins deux générations¹⁴ ;

13 Ou bien sûr d'autres langues romanes : catalan, espagnol, italien...

14 Ou est d'origine étrangère, notamment espagnole.

— il tend à calquer, par hypercorrection, sa phonie sur la graphie ;

— il manifeste de l'intérêt pour la dimension régionale des phénomènes.

Si, pour dire *Montpélier*, il faut avoir familialement été en contact direct avec l'occitan ou indirectement via le francitan, et / ou donner dans l'hypercorrection, et / ou dans l'identité régionale, la réciproque n'est pas vraie : un vieux montpelliérain, amateur d'orthographe tout autant que fervent occitaniste, peut fort bien dire *Montpeulier*. Cette non réciprocity sanctionne la marginalité de cette variante.

Nous avons vu enfin que — à deux exceptions près — la variation frappant MONTPELLIER n'était pas inhérente : les locuteurs disent *Montpeulier* ou *Montpélier* mais pas l'une et l'autre variante. On en infèrera que les deux prononciations sont très stabilisées, qu'elles ne se présentent pas en concurrence dans la parole du sujet. Ce qui ne signifie pas pour autant qu'elles ne s'opposent pas, dans les représentations des locuteurs, selon des lignes de conflit social, comme nous le verrons dans les prochains chapitres.

Jacques BRES

Les sens d'une variation

Les précédents chapitres ont analysé les raisons linguistiques de la variation ainsi que son fonctionnement dans les pratiques linguistiques. Il nous reste maintenant à étudier, à partir des discours recueillis par interviews, les arguments par lesquels les gens justifient leur prononciation (§ 1), leur conscience de la variation (§ 2), et surtout leurs manières d'évaluer les différentes formes en présence, c'est-à-dire de donner du sens social à la variation (§ 3).

1. Les justifications de *Montpeulier* et de *Montpélièr*

Les locuteurs, interrogés sur leur prononciation, ont répondu en réalisant l'une des variantes, et en la faisant suivre d'une (ou de plusieurs) justification(s) : l'usage, l'étymologie, l'orthographe ou l'origine occitane du nom. Autant de façons de légitimer leur manière de dire, dans une situation sociolinguistique où cohabitent plusieurs possibilités.

1.1. L'usage

Très souvent les locuteurs, qu'ils prononcent l'une ou l'autre variante, ont recours à l'argument de l'usage. Usage qu'ils peuvent poser comme très large socialement, à l'instar de Karim¹ (20 ans, étudiant montpelliérain) :

1 À des fins d'anonymat, nous avons systématiquement remplacé les prénoms réels des locuteurs.

- (1) 41A² — j'ai entendu que tu dis *Montpeulier*...
 42B — ouais je dis *Montpeulier* parce que j'entends tout le monde dire *Montpeulier* mais c'est vrai qu'y en a quelques-uns qui disent *Montpéliier*

Ou plus étroitement, comme usage familial, telle Monique (45 ans, infirmière originaire de la région) :

- (2) 35A — tu dis *Montpeulier* c'est un choix ou :
 36B — je dis *Montpeulier* parce que j'ai toujours entendu dire enfin dans ma famille on a toujours dit *Montpeulier*

Notons seulement que les locuteurs réalisant *Montpéliier* ont plutôt tendance à inscrire leur prononciation dans le seul usage familial, en accord avec la réalité des pratiques linguistiques.

L'argument de l'usage, le plus facilement disponible, vient rappeler cette évidence : nous parlons comme les autres, la parole individuelle dit le sujet social.

1.2. L'étymologie : *Mont pelé*, *Mons puellarum*

Le recours à l'étymon, bien moins fréquent, a une force argumentative déterminante, tout particulièrement pour les noms propres. Dire que Montpellier vient de *Mont pelé* par exemple, c'est conjurer le « scandale » linguistique selon lequel le nom propre, à la différence du nom commun, n'a pas de sens. C'est répondre à la question des origines qui toujours hante les sujets : d'où venons-nous ? C'est trouver un point fixe auquel s'arrimer et qui aide à vivre le changement perpétuel. Les étymons concernant Montpellier sont nombreux (Cf. article de Ph. Martel). Lier sa prononciation à celle d'un étymon, c'est dire qu'on a la bonne prononciation, celle qui n'a pas été altérée, dégradée par le cours du temps, qui traverse les âges, égale et fidèle à elle-même. Chacune des deux réalisations a su se trouver un étymon qui la justifie.

— *Montpeulier*, *Mont Pelé*. Les locuteurs réalisant *Montpeulier* recourent fréquemment à l'étymologie populaire *Mont Pelé* : le *e* [ø] de *pelé* permet de justifier celui de *Montpeulier*. On sait que cette source est totalement fantaisiste d'un point de vue linguistique ; sa création

2 La lettre A indique le tour de parole de l'enquêteur, la lettre B celui de l'enquêté.

correspond à une tentative d'explication qui, en court-circuit de l'évolution phonétique diachronique qui passe forcément par l'occitan, met en relation directement cette variante avec une source française. Lucien (55 ans, boucher à Montpellier) :

- (3) 45A — quelle est la prononciation exacte alors ?
 46B — ben y en a qu'une *Montpeulier* parce que c'était le Mont pelé c'était pas le Mont pélé

En réponse à la question-piège de l'enquêtrice sur la prononciation exacte, Lucien non seulement valide par l'étymon *Mont pelé* sa prononciation, mais invalide la variante *Montpéliier* (« c'était pas le Mont pélé »), qui, renvoyée à cette origine impossible, apparaît comme grossièrement fautive.

— *Montpéliier, Mons puellarum*. Symétriquement, *Montpéliier* trouve sa justification dans l'étymon latin tout aussi fantaisiste *Mons puellarum* (Mont des jeunes filles), qui fait plus sérieux linguistiquement dans la mesure où la plupart des mots français proviennent effectivement du latin. Le é [e] latin de *puellarum* permet de justifier celui de *Montpéliier*. *Mons puellarum* est un garant de poids pour les locuteurs réalisant cette variante, par exemple pour Nicole (institutrice montpelliéraine à la retraite) :

- (4) 37A — tu as remarqué tu dis *Montpéliier*
 38B — je dis *Montpéliier* ? tiens c'est vrai peut-être on m'a tellement dit que c'était le Mons puellarum le Mont des jeunes filles que j'ai fait *Mont-pé-lier* !

La validation étymologique passe ici par un mini-récit, certes modalisé quant à sa véracité (*peut-être*), selon lequel dans un premier temps, Nicole aurait été exposée à moult reprises à l'étymon *Mons puellarum* ; dans un second temps, elle aurait construit sur lui sa prononciation *Montpéliier*. L'histoire imaginaire de la prononciation du mot se rejoue dans l'histoire de la prononciation de ce mot par un individu...

Remarquons que, comme on pouvait s'y attendre, les locuteurs réalisant *Montpeulier* ne mentionnent pas *Mons puellarum* ; et vice versa : ceux qui donnent dans *Montpéliier* ne font pas état de *Mont pelé*

(à une exception près) : le recours à l'étymon n'est pas une explication, mais une justification.

1.3. L'orthographe (e + ll)

Dans l'idéologie grammaticale française, l'orthographe apparaît le garant de la vérité de la langue. Alors que, linguistiquement, la graphie est une tentative jamais parfaite de noter la phonie, l'orthographe, dans la conscience des locuteurs, est, plus encore que l'étymon, une base solide sur laquelle s'appuyer pour justifier telle prononciation, invalider telle autre. Remarquons que, à la différence du recours étymologique qui peut inventer ses étymons selon les besoins de la cause, le recours orthographique est très contraint : le mot a une, et une seule orthographe. Dans le cas de la prononciation de la voyelle médiane de Montpellier, les locuteurs doivent faire avec la graphie (e + ll).

Étant donnée précisément cette graphie, on s'attend à ce que le recours à l'orthographe soit le fait des locuteurs réalisant *Montpélier* et non de ceux réalisant *Montpeulier*. C'est effectivement le cas, majoritairement. Ainsi Suzanne (institutrice retraitée originaire de la région de Montpellier) :

- (5) 22B — moi je dis *Montpélier* tout bêtement comme une bonne institutrice à cause des deux *l* (...)
 27A — et la bonne prononciation à votre avis c'est *Montpeulier* ou *Montpélier* ?
 28B — je me souviens avoir entendu parler les deux / alors j'ai fait mon choix // à cause des deux *l*

Suzanne corrèle tout d'abord explicitement et non sans humour l'argument orthographique à sa profession : c'est en « bonne institutrice » qui applique « tout bêtement » les règles orthographiques qu'elle prononce *Montpélier*. À la faveur d'un questionnement ultérieur de l'enquêtrice (27A), Suzanne met en récit sa prononciation, lui trace une histoire : elle aurait d'abord entendu les deux prononciations en concurrence ; elle aurait ensuite « fait son choix » en fonction de l'orthographe du mot. Attitude quasi scientifique : dans un premier temps, observation de la réalité des pratiques linguistiques ; dans un second temps, décision fondée sur un fait objectif. Suzanne place clairement la graphie en

position de cause explicative de sa prononciation. Réalité ou reconstruction *a posteriori* ? Rien ne permet de valider ou d'invalider la mise en intrigue proposée par le sujet.

L'indécidabilité du statut de l'argument orthographique — cause effective ou justification — est levée dans la parole d'une autre locutrice, Colette (50 ans, femme au foyer à Montpellier) :

- (6) 74B — (...) moi je dis *Montpélier* parce qu'il y a deux *l* voilà
 75A — et depuis toujours vous avez prononcé comme ça ?
 76B — euh oui / bon dans ma famille moi ce sont mes grands-parents maternels qui sont de la région d'un village voisin de *Montpélier* et:: j'ai toujours entendu dire *Montpélier*

À s'en tenir à la seule affirmation de 74B, il semble bien que, comme dans le cas précédent, *Montpélier* procède uniquement de la graphie. Mais l'enquêtrice pose la bonne question (75A) : l'origine de la prononciation semble dès lors plutôt à rapporter à la tradition-transmission familiale (« j'ai toujours entendu dire *Montpélier* »), ce qui fait glisser l'argument orthographique du côté de la justification.

On fera l'hypothèse que la graphie (e + ll) permet au locuteur d'origine montpelliérain (ou de sa région), interpellé sur la question de sa prononciation, de justifier *Montpélier*, de vivre positivement cette variante comme correcte (au regard de la norme graphique), au lieu de l'appréhender négativement comme fautive, du fait de l'usage social très majoritaire de *Montpeulier*. Peut-on aller au-delà et avancer que cette graphie, du fait de l'argumentation qu'elle permet, est un facteur qui favorise le maintien de la prononciation *Montpélier* (notamment chez les femmes), dans la mesure où elle lui donne une forte légitimité ?

Comme on peut s'y attendre, les locuteurs réalisant *Montpeulier* mentionnent rarement l'argument orthographique du (e + ll), qui tend à invalider leur prononciation. Il arrive cependant à certains de le citer, mais c'est alors pour le disqualifier par un argument de plus de poids. Ainsi Laure (29 ans, originaire de la région, travaillant dans l'audio-visuel) :

- (7) 8A — tu as remarqué que je disais *Montpélier* et ça t'a pas donné envie de changer ta prononciation ?
 9B — non parce que depuis que j'habite ici je dis *Montpeulier* / mais je pense que c'est vrai qu'avec les deux *l* logiquement on devrait dire *Montpélier* / mais bon je pense que la plupart des gens prononcent *Montpeulier*

L'argument orthographique, concédé (« c'est vrai »), est énoncé au conditionnel (« on devrait dire *Montpélier* ») ; il lui est surtout opposé l'argument de l'usage social (« la plupart des gens prononcent *Montpeulier* ») qui le neutralise.

La neutralisation de l'argument orthographique emprunte diverses voies. Sarah (30 ans, infirmière montpelliéraine) p. ex. aura recours à l'argument esthétique :

- (8) 23A — toi tu dis *Montpeulier* :
 24B — oui je sais qu'on devrait dire *Montpélier* parce qu'il y a deux *l* / mais *Montpélier* je sais pas ça me sonne mal à l'oreille j'ai une oreille musicale / j'ai une formation musicale et pour moi *Montpeulier* c'est plus agréable à l'oreille que *Montpélier*

Autant de façons pour mettre hors d'état de nuire l'argument orthographique du (e + ll).

Ajoutons pour finir qu'il arrive parfois que les locuteurs réalisant *Montpeulier* parviennent à faire servir l'orthographe à la défense de leur prononciation, ce qui à première vue ne paraît pas chose facile... Nous avons rencontré les deux stratégies suivantes :

— le locuteur se sert de la présence des deux *l* graphiques... pour argumenter en faveur de la prononciation *eu*, sans plus d'explication, à la façon p. ex. de Robert (45 ans, commerçant montpelliérain) :

- (9) 35A — et qu'est-ce qu'il faut dire ?
 36B — ah il faut dire *Montpeulier* parce qu'il y a deux *l* on dit pas *é* on dit *eu*

Robert semble emprunter, à son insu, l'argument des deux *l* au discours de légitimation de *Montpélier* sans en rien changer, pour le faire servir, tel quel, au discours de légitimation de *Montpeulier*...

— le locuteur s'appuie sur l'absence d'accent sur le graphème *e* (en oubli de la géminée *ll* qui suit...) pour conclure à la justesse de la prononciation en *eu*, comme p. ex. Marine (26 ans, originaire d'un village héraultais, travaillant dans la mode à Montpellier) :

- (10) 67A — toi ta prononciation te vient naturellement tu : depuis toujours::
 68B — c'est-à-dire moi tout simplement je vois le *e* donc je dis *e* / y aurait un accent sur le *e* je dirais *Montpélier* sûrement mais là je vois *e* donc ça me vient naturellement de dire *Montpeulier*

Le discours explicatif de Marine est quasi expérimental : de l'observation de la graphie (« je vois le *e* ») à la conclusion, la production de la phonie (« donc je dis *e* »). L'argument serait imparable si en français l'entourage consonantique de la voyelle graphique n'était pas partie prenante dans le son qu'elle représente...

1.4. L'origine occitane

L'origine occitane *Mountpéyer* est une justification de la prononciation *Montpélier*, qui ne saurait guère souffrir de contestation. Rares cependant ont été les locuteurs à y avoir recours, comme p. ex. Michel (50 ans, de famille montpelliéraine, professeur d'occitan) :

- (11) 33A — et vous votre prononciation::
 34B — ah moi c'est *Montpélier* parce que le nom vient de l'occitan *Mountpéyer*

Cette rareté procède de la méconnaissance de ce fait linguistique. Les origines occitanes de MONTPELLIER ne subsistent plus en conscience que sous la forme dégradée de *l'accent du Midi*, comme le laisse entendre Madeleine (55 ans, employée, originaire de la ville) :

- (12) 27A — je vous ai entendu prononcer le nom de la ville vous dites::
 28B — *Montpélier* eh oui nous avec notre accent d'ici (rire) on dit *Montpélier*

Et entendons bien que la mention de l'*accent* est fournie comme une explication, presque comme une excuse, en aucun cas comme une justification...

2. Conscience de la variation

À la seule lecture des citations précédentes, il apparaît que les gens ont conscience de la variation qui affecte MONTPELLIER. Essayons de préciser cette représentation et distinguons pour cela entre locuteurs réalisant *Montpeulier* et locuteurs réalisant *Montpélier*.

2.1. Du côté de chez les locuteurs réalisant *Montpeulier*...

Montpeulier étant la variante très largement prépondérante, les locuteurs réalisant cette prononciation ont-ils connaissance de l'autre variante ? Ont-ils conscience de la proportion des usages ? Dans leur immense majorité, oui. Fréquemment, c'est l'enquêté lui-même qui mentionne la variante *Montpélier*, alors même qu'il ne lui a pas été explicitement demandé s'il connaissait d'autre prononciation que la sienne. C'est p. ex. le cas de René (50 ans, cadre dans le service public, originaire des Cévennes, à Montpellier depuis les années 70) :

- (13) 37A — et comment prononcez-vous le nom de la ville ?
 38B — *Montpeulier* mais c'est vrai qu'y a des endroits où c'est qu'on dit *Montpélier* / moi j'ai toujours entendu dire *Montpeulier* à part quelques exceptions comme ça des gens qui disent *Montpélier* (...)

René répond à la question de l'enquêteur sur sa prononciation, et prolonge sa réponse de la reconnaissance concédée (« c'est vrai que ») de l'autre variante ; il précise également la répartition des deux formes : *Montpeulier* est de plein usage (« j'ai toujours entendu dire *Montpeulier* ») ; *Montpélier*, marginal (« à part quelques exceptions comme ça des gens qui disent *Montpélier* »). Cette représentation juste des proportions d'emploi tient bien sûr à la réalité sociolinguistique ; elle est favorisée certainement par le fonctionnement tendanciellement égocentrique de la conscience linguistique de tout locuteur, quel qu'il soit, qui tend à identifier ce qu'*il* dit à ce qui *se* dit.

Cette connaissance de la variante *Montpélier* s'accompagne parfois de sa perception dans le cadre de l'interview. Nous avons vu que les enquêteurs ont adopté (dans 73 % des cas), la variante que n'utilisait pas l'interviewé. Certains locuteurs réalisant *Montpeulier* signalent qu'ils ont perçu la variation. Ainsi Laure (dont la parole a déjà été citée *supra* en (7)) :

- (14) 5A — depuis le début de l'entretien je t'ai entendu prononcer *Montpeulier*...
6B — et toi *Montpélier* d'ailleurs (rire)

Laure interrompt le tour de parole de l'enquêtrice, pour lui répliquer : comme si elle avait perçu dans sa remarque une légère incursion territoriale, une pierre jetée dans son jardin, — les observations sur les manières de dire sont fréquemment catégorisées ainsi — qu'elle s'empresse de ramasser pour la retourner dans le jardin de l'envoyeur. Façon aussi pour Laure de tancer cordialement (le rire bémolise ce que le propos pourrait avoir de cassant) l'enquêtrice en lui faisant savoir qu'elle n'a pas le monopole de l'observation sociolinguistique...

Connaissance des variantes, perception (pour certains) de la variation dans l'interaction de l'interview : c'est que le phénomène fait l'objet d'un débat social, que la question a été portée sur la place publique par les médias, comme le signale Marc (30 ans, enseignant montpelliérain) :

- (15) 17A — je t'écoute parler tu prononces *Montpeulier*
18B — (rire) c'est une grosse polémique entre effectivement la prononciation de *Montpeulier* ou *Montpélier* y a des fervents de *Montpeulier* y a des fervents de *Montpélier* on a des difficultés pour savoir réellement comment on doit prononcer / je sais qu'y a pas si longtemps *La Gazette* avait fait un article sur la prononciation effective du mot

On appréciera le terme *fervents* : l'opposition des prononciations est humoristiquement saisie en termes religieux, comme une menace dérisoire planant sur la paix linguistique...

Cependant, malgré la publicité et l'acuité du débat, il se trouve des locuteurs — certes rares — pour non seulement ne pas connaître la variante *Montpélier* mais pour dénier jusqu'à son existence, tel Rémi (50 ans, né à Montpellier et y exerçant la profession de jardinier) :

- (16) 17A — on a remarqué qu'on prononçait aussi *Montpélier*
 18B — ah non / nt nt (signe négatif de l'index)
 19A — et si vous entendez ce nom ça vous fait quoi ?
 20B — eh bien c'est un nom écorché : c'est pas son vrai nom

L'enquêtrice (17A) pose *Montpélier* comme un usage existant, ce que récuse Rémi (18B)... par les mots et par le geste. Elle poursuit alors son questionnement en inscrivant cette prononciation non plus en réalité mais en hypothèse (« si vous entendez... »). Rémi l'évalue négativement : *Montpélier* correspond pour lui à une déformation grossière de la prononciation (« nom écorché »), portant atteinte à l'identité du nom (« c'est pas son vrai nom »), qui ne saurait avoir de réalité dans les usages langagiers.

Cette ignorance de la variante *Montpélier* — très peu fréquente : 6 interviewés sur 125 —, procède de la réalité des usages : c'est parce que *Montpeulier* est employé dans 90 % des cas que certains locuteurs réalisant cette prononciation peuvent ignorer jusqu'à l'existence de l'autre variante.

2.2. Du côté de chez les locuteurs réalisant *Montpélier*...

Montpélier étant la variante minoritaire, notre hypothèse était que ses locuteurs connaissent tous l'autre variante et avaient une conscience de la proportion des usages.

Effectivement, et à la différence des locuteurs de *Montpeulier* qui, certes rarement, disent parfois ignorer l'autre variante, les locuteurs réalisant *Montpélier* disent tous connaître la prononciation *Montpeulier*. D'autre part, dans leur grande majorité, ils signalent *Montpeulier* comme prépondérante (et le plus souvent implicitement *Montpélier* comme minoritaire). Par exemple Lucie (institutrice retraitée, originaire de Montpellier) :

- (17) 33A — et vous savez qui dit plutôt *Montpeulier* ou *Montpéliier* ?
 34B — ça me paraît être / si je ne m'abuse / peut-être je me trompe / le commun des des:: la plupart des gens qu'on rencontre disent *Montpeulier*

Avec beaucoup de modalisations, et alors que l'enquêtrice lui a demandé d'identifier les locuteurs des deux variantes, Lucie répond en signalant l'usage très majoritaire de *Montpeulier*. Remarquons par ailleurs l'interception du syntagme *le commun de mortels* (« le commun des des:: ») et son remplacement par le syntagme *la plupart des gens*. Lucie a-t-elle perçu que *le commun de mortels* pouvait avoir une connotation quelque peu méprisante (du fait de l'adjectif *commun*) dans la mesure où elle ne s'inclut pas dans cet ensemble ? *Montpéliier* — lorsque cette prononciation s'appuie sinon procède, par hypercorrection, de la prise en compte des deux *l*, ce qui est le cas pour Lucie — semble renvoyer à une forme d'élitisme, dont la locutrice se défend par avance.

Si la plupart des locuteurs réalisant *Montpéliier* s'accorde sur la représentation (juste sociolinguistiquement) de *Montpeulier* comme majoritaire, il n'en va pas cependant ainsi de tous. Ainsi Denise (75 ans, montpelliéraine, employée de banque à la retraite) :

- (18) 71A — et qui dit *Montpéliier* ?
 72B — ah mais il me semble que la plupart des gens disent *Montpéliier* non ?

Notons que Denise, si elle renverse les proportions, le fait de façon prudente (« il me semble »), et non sans incertitude (elle demande confirmation à l'enquêtrice). De façon moins convenue, Évelyne (65 ans, sans profession, d'un village environnant) discute les raisons qui font que son mari (représenté par C), contrairement à elle, dit *Montpeulier* :

- (19) 69B — moi je pense que tu as pris cette habitude (de prononcer *Montpeulier*) parce que tu es parti / parce que tous les gens par ici disent euh disent pas *Montpeulier*
 70C — ah bon *Montpeulier*
 71B — (le corrigeant) *Montpéliier* / je vais à *Montpéliier* (rire) pas je vais à *Montpeulier*

Évelyne interrompt le programme *tous les gens ici disent (Montpéliier)* pour le remplacer par le tour négatif qui conteste frontalement l'usage de *Montpeulier* (« disent pas *Montpeulier* »). Elle corrige ensuite son mari (70C / 71B) et teste, à partir d'un exemple (qui s'inscrit dans l'espace social : on va à la ville) ce qui, selon elle, *se dit* (« je vais à *Montpéliier* ») et ce qui ne *se dit pas* (« je vais à *Montpeulier* »).

Écart extrême ici entre la réalité des pratiques linguistiques et la représentation que le sujet s'en donne.

Pour conclure sur ce point, on dira que globalement les locuteurs sont au courant de la variation et que les différences observables entre locuteurs réalisant *Montpeulier* et locuteurs réalisant *Montpéliier* reflètent l'inégale répartition des deux formes dans l'usage social : majoritaire pour la première variante, minoritaire pour la seconde.

3. Les évaluations de *Montpeulier* et de *Montpéliier*

Au moins autant que nos habits, notre langage nous classe (ou nous décline), nous assigne à telle résidence identitaire, mais également permet de nous exprimer, de dire qui nous sommes, qui nous voulons être. La différenciation sociale s'investit dans la variation linguistique, qui est presque toujours variation sociolinguistique, à un double niveau :

— la variation linguistique est corrélée à des facteurs sociaux. C'est tel groupe social, telle classe d'âge, qui dit telle variante ;

— cette covariance entre une forme et son usage social la marque identitairement : telle forme « fait » *recherché* ou *peuple*, *moderne* ou *campagne*... C'est dire que toute forme linguistique va accompagnée d'une ou de plusieurs représentations, qui collent à la peau de son signifiant ; que sur le marché social des discours, les mots se présentent le

plus souvent non pas neutres mais chargés des évaluations sociales de leurs contextes d'emploi.

Quelles évaluations sont liées à la variable que nous étudions ? Que « fait » *Montpeulier* ? Que « fait » *Montpéliér* ? C'est ce que nous allons présenter maintenant.

Les conclusions concernant les pratiques (chapitre IV) induisent les hypothèses suivantes :

— de l'absence de trait définitoire du locuteur réalisant *Montpeulier*, on peut s'attendre à ce que cette variante soit la moins évaluée dans la mesure où elle apparaît comme non marquée socialement. Et inversement : des liens tendanciels de *Montpéliér* avec certains facteurs sociaux comme de son emploi peu fréquent, on peut s'attendre à ce que cette variante soit la plus évaluée dans la mesure où elle apparaît comme marquée socialement.

— les trois facteurs qui nous sont apparus comme déterminants dans la production de *Montpéliér* orientent vers des représentations fort différentes, voire opposées axiologiquement : (i) en tant que prononciation d'origine francitane, *Montpéliér* est fortement exposé aux retombées de la stigmatisation du *patois* ; (ii) en tant que procédant d'une forme d'hypercorrection (argument orthographique des deux *l*), *Montpéliér* occupe, au contraire, un lieu sociolinguistique qui lui permet de percevoir les dividendes de la distinction, mais aussi de recevoir les critiques liées à ce type de conduite sociolinguistique ; (iii) enfin, associé directement ou indirectement à la revendication occitane, *Montpéliér* peut bénéficier de l'investissement positif de la récupération identitaire, comme faire les frais de l'irritation qu'elle suscite. On peut donc s'attendre à ce que l'évaluation de *Montpéliér* soit particulièrement complexe.

Ce sont ces hypothèses que nous allons faire travailler. Il apparaît à l'étude que les évaluations concernant la variation *Montpeulier* / *Montpéliér* s'organisent en un système qui rappelle fortement celui des évaluations concernant les langues en contact dans la diglossie, notamment la diglossie franco-occitane. Similarité fortuite ? Je ne le pense pas. *Montpeulier*, prononciation française, comme *Montpéliér*,

prononciation d'origine francitane³, procèdent diachroniquement toutes deux de la forme occitane *Mountpéyer*. Nous avons vu que cette origine explique doublement les réalisations des deux variantes :

— comme le français s'est substitué de façon presque totale à l'occitan, la variante française *Montpeulier* est très largement majoritaire, et la variante francitane *Montpélier* quasiment résiduelle ;

— il existe un lien tendanciel entre les locuteurs réalisant *Montpélier* et leurs origines ou engagements occitans.

Il est donc très logique que le système d'évaluations à l'œuvre dans la diglossie franco-occitane se retrouve en activité dans les représentations sous-tendant la variation *Montpeulier / Montpélier*. Nous maintiendrons cependant, dans nos analyses, la précaution suivante : *Montpélier* n'est pas la forme occitane mais francitane ; son lien avec l'occitan est donc indirect.

Nous avons parlé de *système d'évaluations*. Précisons : les évaluations de la variation *Montpeulier / Montpélier* — comme celles des langues en contact dans la diglossie — nous semblent relever, plus largement, des représentations stéréotypées (et des évaluations qui les verbalisent) produites par le contact entre deux groupes (linguistiques, ethniques, sociaux, sexuels, etc.) dans une relation non d'égalité mais de dominance. Présentons pour commencer la modélisation que nous en avons proposée dans des travaux antérieurs (Bres 1993).

3.1. Le système des stéréotypes

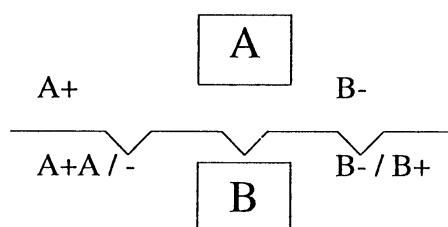
Prenons deux groupes que nous nommerons A et B par commodité, et posons que A domine B (quelle que soit la forme de domination). Le contact entre ces deux groupes tend à produire des stéréotypes de chacun d'eux selon lesquels le *même* est valorisé et l'*autre* dévalorisé, aussi bien du côté de A que du côté de B. Le groupe A tend donc à produire de lui-même le stéréotype positif [A+] ; et de l'autre, dominé, le stéréotype négatif [B-]. En réaction, le groupe B tend à produire de lui-même le stéréotype positif [B+] ; et de l'autre dominant le stéréo-

3 À l'exception de ceux qui prononcent *Montpélier* uniquement par hypercorrection graphique, sans passer par la médiation du francitan. Dans le corpus des interviews, une seule occurrence relève de ce cas (Laurence, infra (66)). L'argument orthographique est, pour les autres, comme nous l'avons vu, une justification *a posteriori*, non une cause de la production de cette variante.

type négatif [A-]. Exemplifions par le cas du contact inégalitaire multiséculaire entre langues et cultures françaises et occitanes : si nous considérons les stéréotypes attachés aux langues en contact, l'ethnie française produit une image valorisante (A+) de sa langue autour des traits de *clarté*, de *rationalité* ; et une image dévalorisante (B-) de la langue occitane, particulièrement efficiente dans la dénomination méprisante de *patois*. L'ethnie occitane, contre-discursivement, produit une image survalorisée de sa langue (B+) fondée sur la qualité de *puissance expressive*, et une représentation négative du français (A-) par imputation des défauts d'*artificialité*, de *sécheresse*.

Cependant, la symétrie que nous venons de poser entre les stéréotypes produits par les deux groupes en contact est à corriger immédiatement : les stéréotypes du groupe dominant sont les stéréotypes dominants. Ce qui a notamment pour conséquence que, alors que les sujets du groupe A sont majoritairement imperméables à la stéréotypisation produite par B (à savoir les stéréotypes A- et B+), les sujets de B sont plutôt perméables à la stéréotypisation produite par A. Ainsi, alors que les francophones n'intériorisent pas les images de *sécheresse* et d'*artificialité* pour leur langue, pas plus que l'image de *puissance expressive* pour l'occitan — la domination sociolinguistique du français sur l'occitan les en préserve — les occitanophones tendent à partager la valorisation du français (p. ex. ils en rajoutent sur les vertus de la langue française) ; comme la dévalorisation de l'occitan (en le percevant comme inapte à l'enseignement des mathématiques p. ex.). Pour eux, le stéréotype positif du français tend à concurrencer, voire à éclipser parfois, sa représentation négative ; et surtout, la dévalorisation de l'occitan neutralise, se substitue ou se combine de façon ambivalente à sa valorisation.

Soit donc le schéma suivant, qui tente de représenter le jeu des stéréotypes se développant dans une situation de contact inégalitaire :



Nous faisons l'hypothèse que cette modélisation permet de rendre compte des évaluations, parfois très complexes, accompagnant la variation *Montpeulier / Montpéliier*. Nous placerons :

— en position dominante, les locuteurs réalisant *Montpeulier* (dans la mesure où cette prononciation est majoritaire et française), et nous nommerons [Montpeulier+] l'évaluation positive qu'ils proposent de leur prononciation et [Montpéliier-] l'évaluation négative de l'autre variante ;

— et en position dominée, ceux réalisant *Montpéliier* (dans la mesure où cette prononciation est minoritaire et francitane) et nous nommerons [Montpéliier+] l'évaluation positive qu'ils proposent de leur prononciation et [Montpeulier-] l'évaluation négative de l'autre variante. Soit donc :

Locuteurs réalisant *Montpeulier*

[Montpeulier+]

[Montpéliier-]

[Montpeulier+] / [Montpeulier-]

[Montpéliier+] / [Montpéliier-]

Locuteurs réalisant *Montpéliier*

Pour les locuteurs réalisant *Montpéliier*, nous faisons donc l'hypothèse que l'évaluation négative de l'autre variante ([Montpeulier-]) sera concurrencée par son évaluation positive ([Montpeulier+]) ; de même que l'évaluation positive de leur propre prononciation ([Montpéliier+]) sera traversée, voire remplacée, par la représentation dévalorisante [Montpéliier-].

Les évaluations sociales que nous allons rencontrer actualisent le plus souvent un ensemble d'oppositions qui ont antérieurement structuré et continuent de structurer les représentations de la société française, et qui discursivement sont fortement lestées de stéréotypes : Paris / province, Nord / Sud, ville / campagne, français / patois, d'ici / d'ailleurs, d'origine / étranger... La parole des locuteurs va se couler dans le prêt-à-dire de cet interdiscours toujours prêt à l'emploi, rencontrer leurs évidences qui permettent de dire et de confirmer, dans la parole individuelle, le sujet social que l'on est.

Puisque ces évaluations sont en relation forte avec la variante actualisée, nous traiterons successivement et séparément des représentations des locuteurs réalisant *Montpeulier*, puis de celles des locuteurs réalisant *Montpéliier*.

3.2. Du côté de chez les locuteurs réalisant *Montpeulier*...

Selon le schéma des stéréotypes proposé, *Montpeulier* étant la forme très majoritaire, on peut s'attendre à ce que les locuteurs réalisant cette variante :

— fassent porter leurs évaluations plutôt sur *Montpéliier* qui leur apparaît comme la forme marquée que sur *Montpeulier*, qui leur apparaît comme la forme neutre ;

— évaluent positivement *Montpeulier*, soit donc [Montpeulier+] et négativement *Montpéliier*, soit donc [Montpéliier-], en vertu de la tendance à valoriser le même et à dévaloriser l'autre, particulièrement efficace en position dominante.

Le corpus recueilli satisfait globalement ces attentes. Les locuteurs réalisant *Montpeulier* évaluent surtout la variante *Montpéliier*, et ce négativement, à partir de stéréotypes issus de la diglossie franco-occitane. Parcourons les différentes facettes de cette stigmatisation, qui ne va pas sans rappeler la stigmatisation frappant le *patois*.

L'accent... de *Montpéliier*

De nombreux locuteurs font intervenir dans leur appréciation de cette variante le thème de l'*accent*. Commençons par souligner la polysémie du mot, qui peut signifier :

— le signe graphique qui, placé sur une voyelle, la définit. Ainsi l'accent aigu sur le *e* donne à la voyelle le timbre *é* [e] ;

— l'augmentation d'intensité de la voix sur un son ;
 — l'ensemble de traits distinctifs d'une communauté linguistique considérés comme un écart par rapport à la norme. On parlera d'*accent lorrain*, d'*accent du Midi*. Typiquement, dans les discours issus de la diglossie franco-occitane, le mot *accent*, précédé de l'article défini (*l'accent*), est mis pour *accent du Midi* et s'accompagne le plus souvent de connotations négatives, qu'explicite parfois la stigmatisation phonétique : « Tu as l'accent » sera p. ex. dit en forçant l'articulation de la voyelle nasale finale⁴.

Dans certains discours, il semble bien que soient en présence ces différents sens du mot *accent*⁵ dont l'efficace principal est de relier, via la graphie *é* qui comporte un *accent* sur la lettre *e*, la prononciation *Montpélier* au stéréotype stigmatisant l'*accent* du Midi. Prenons le cas de Sophie (étudiante à Montpellier, originaire de Provence) :

- (20) 43A — toi tu dis *Montpeulier*
 42B — ouais mais y aussi *Montpélier* je sais pas comment ils disent avec l'accent sur le *é*
 43A — tu l'attribues à quoi cette prononciation ?
 44B — je sais pas mais j'aime pas du tout en tout cas / je trouve que ça sonne pas juste / ça fait celui qui est jamais allé en ville qui sort de sa campagne enfin je sais pas / on va faire un tour et puis voilà /

Sophie prolonge la réalisation qu'elle vient de faire de *Montpélier* d'un commentaire métalinguistique inscrivant en *autre* cette variante et signalant sa non-maîtrise (« je sais pas comment ils disent »), puis tente de la décrire linguistiquement : « avec l'accent sur le *é* ». Propos ambigu : Sophie veut-elle dire que sur cette voyelle se réalise une augmentation de l'intensité ou, illustrant l'oral par l'écrit, qu'il y a comme l'équivalent d'un accent graphique ? À la faveur du question-

4 Ce qui ne va pas sans rappeler la stéréotypisation proposée par Alphonse Daudet dans *Tartarin de Tarascon* : « à Tarascon toutes les phrases commencent par *et autrement*, qu'on prononce *autremain* et finissent par *au moins* qu'on prononce *au mouain* ».

5 H. Walter (1988 : 186) note que la polysémie d'*accent* est fréquemment « source de malentendus ». Ces malentendus sont ici très productifs.

nement de l'enquêtrice (43A), c'est le sens de *type de prononciation stigmatisée* qui est explicité, en appui sur l'opposition ville / campagne : « ça fait celui qui est jamais allé en ville qui sort de sa campagne », opposition sur laquelle nous nous arrêterons ultérieurement.

Cette polysémie du mot *accent*, peut-être à l'œuvre dans la parole de Sophie, est plus manifestement présente dans celle de Denis (60 ans, commerçant de Montpellier, originaire de la ville) :

- (21) 35A — et *Montpélier* vous avez déjà entendu
 36B — ah oui *Montpélier* avec l'accent (prononcé avec stigmatisation) sur le *é* même si on l'écrit pas parce qu'y a deux *l*

Alors même qu'il explicite l'acception graphique du mot *accent* (son absence sur le graphème *e* du fait de la géminée), Denis réalise ce mot en le stigmatisant façon Tartarin, actualisant de ce fait, sous *accent*, le sens de *prononciation ridicule du Midi*. La polysémie d'*accent* permet d'inscrire l'évaluation idéologique dans la forme linguistique, de la rendre naturelle et évidente en l'y enracinant.

Contrastivement, *Montpeulier* sera appréhendé comme sans *accent*, toujours semble-t-il, à partir de la polysémie de ce mot. Ainsi Chloé (montpelliéraine, étudiante en lettres) :

- (22) 14A — pourquoi tu préfères *Montpeulier* ?
 15B — je trouve que:: / je sais pas je trouve que ça fait moins:: / quand on dit *Montpélier* tu sais je trouve que ça fait un peu euh:: je sais pas comment t'expliquer tu sais comme si je trouve que ça fait plus province je sais pas comment te:: merde ça m'énerve parce que je le ressens : je sais pas comment le dire / je préfère *Montpeulier* ça fait plus:: y a pas d'accent / voilà / le problème c'est qu'en disant *Montpélier* on dirait qu'y a un accent et puis ça rattache au Sud mais un accent quand même assez fort / et c'est vrai que quand je dis *Montpélier* j'ai l'impression d'infériorité par rapport à la ville

On notera l'embarras de Chloé dans l'explicitation de sa préférence pour la prononciation *Montpeulier* comme l'impression *province* que lui fait *Montpélier*, jusqu'à ce qu'elle trouve l'explication par l'*accent* : « je préfère *Montpeulier* ça fait plus:: y a pas d'accent / voilà / le pro-

blème c'est qu'en disant *Montpélier* on dirait qu'y a un accent ». *Accent* permet à la locutrice de trouver des raisons linguistiques (« y a pas d'accent », « y a un accent ») à ses évaluations sociolinguistiques sur lesquelles nous reviendrons.

La mise en relation de *Montpélier* avec la thématique de l'accent permet d'associer cette prononciation aux stéréotypes de l'*accent du Midi*. Nous avons vu apparaître les images *campagne* et *province*. On trouve également actualisés sur *Montpélier* le topique de l'*accent chantant*⁶ qui édulcore la péjoration, ainsi que celui de l'*accent piche* qui la durcit. Ainsi Noëlle (25 ans, étudiante d'origine martiniquaise), très soucieuse de ne pas tenir des propos qui puissent blesser qui que ce soit, semble bémoliser son propos dans l'évaluation de la variante *Montpélier* :

- (23) 12A — et *Montpélier* ça t'a choqué ?
 13B — non je n'y ai pas tellement prêté attention / *Montpélier* j'ai mis ça sur le compte de l'accent c'est chantant *Montpélier*

Magali (28 ans, d'origine parisienne, professeur de français à Montpellier depuis quelques années), peut-être parce qu'elle a une position sociale et identitaire bien plus assurée que Noëlle, ne prend pas autant de gants, et actualise la stigmatisation la plus crue, à travers le surnom *piche* :

- (24) 25A — et tes copains à Paris s'ils entendent *Montpélier* pour eux c'est l'accent::
 26B — ah ouais c'est l'accent piche du Sud (rire)

Rappelons que le mot *piche*, à l'origine emprunté au parler gitan de la région, désigne le jeune, marginalisé socialement, qui se signale notamment linguistiquement par l'accentuation de la prosodie et de la phonétique francitane.

6 L'impression de chant que donne aux francophones l'accent francitan tient à ce que l'occitan, comme les autres langues romanes, a un accent (augmentation de l'intensité de la voix) de mot, à l'exception du français qui a un accent non de mot mais de groupe de mots. Parler français avec l'accent du Midi revient à substituer à l'accent français de groupe l'accent occitan de mot, ce qui induit l'effet de chant.

Montpélier, mis en relation avec l'accent du Midi, se voit affecté, comme on pouvait s'y attendre, des mêmes stigmates que ledit accent.

La stigmatisation diglossique

Comme le *patois*, *Montpélier* suscite la moquerie, le rire, ou l'agacement, apparaît comme inconvenant. Commençons par ce dernier aspect.

Montpélier déplacé

La diglossie consiste notamment en une répartition des langues en contact selon les usages : ainsi le *patois* est réservé aux interactions familières (conversation) et apparaît comme inconvenant dans une interaction formelle (discours public). Symptomatiquement, *Montpélier* sera perçu comme ne pouvant convenir dans certaines situations. Ainsi Danielle (30 ans, employée de banque, à Montpellier depuis huit ans) :

- (25) 42B — non *Montpélier* je sais pas : / je vois mal un présentateur du JT qui dirait *Montpélier* / moi je trouverais ça déplacé / ah oui choquant : ou alors ironique
 43A — bé écoute les infos régionales tu...
 44B — ah oui mais c'est des journalistes du coin...
 45A — Claire Chazal sur TF1 elle dit bien *Montpélier*
 46B — // (très surprise) ah ouais ? t'es sûre ?

Pour dire le statut dévalorisé de *Montpélier*, Danielle (42B) évoque une scène de communication publique et formelle (le journal télévisé) où l'emploi de cette variante, selon elle, disconviendrait (*déplacé*, *choquant*). Il est à noter que cet argument est un des poncifs de l'interdiscours invalidant la phonologie francitane⁷. La seule alternative que Danielle imagine à cette possibilité est son usage *ironique*, c'est-à-dire un emploi dans lequel le locuteur citerait cette prononciation comme n'étant pas de lui et pour s'en moquer. Le premier contre-argument que lui oppose l'enquêtrice (43A : le fait que certains journalistes de FR3 usent de *Montpélier*) est rapidement levé : Danielle (44B) rapporte cet usage à leurs origines régionales, à travers le syntagme *du*

7 Il m'a été dit, certes avec quelque provocation : « non mais tu imagines *Phèdre* avec ton accent ! Ce serait plus une tragédie mais une comédie » ...

coin, fortement dépréciatif. Le second contre-argument (le fait que la présentatrice C. Chazal prononce *Montpélier* sur TF1) la laisse par contre quasiment sans voix (bref silence en début de tour) : la réalité contredit frontalement les représentations ; et la seule sortie que trouve Danielle est dans l'incrédulité, acte indirect perceptible sous la demande de confirmation (*t'es sûre ?*).

Montpélier risible

Le déplacement d'un élément provoque bien souvent le rire. « Déplacé », *Montpélier* est un candidat tout trouvé à la contraction des muscles zygomatiques. Cette réaction, que nous avons vu affleurer dans l'occurrence précédente à travers le scénario de l'emploi ironique, est explicitement associée parfois à *Montpélier*. Émilie (étudiante, originaire d'un village héraultais) :

- (26) 38B — ma grand-mère dit *Montpélier* (...) dire *Montpélier* ça choque un peu ça me fait un petit peu rire

La minimisation (*un petit peu*) procède certainement de l'implication familiale : c'est la grand-mère de la locutrice qui use de cette variante. Émilie dit gentiment mais dit tout de même que *Montpélier* fait rire... à ses dépens.

Cette réaction que certains disent avoir à la prononciation de *Montpélier* est confirmée par le fait que d'autres l'ont effectivement... dans l'interaction même de l'interview. Ainsi Fatiha (35 ans, auxiliaire scolaire, montpelliéraine) :

- (27) 51A — vous dites *Montpeulier* et:: vous avez entendu d'autres prononciations ?
52B — oui (rire) *Montpélier* mais ça fait drôle

L'actualisation de *Montpélier* est précédée d'un petit rire, réaction ensuite explicitée : « ça fait drôle ».

Montpélier et ses mimiques

Outre de rires, l'actualisation de *Montpélier* est parfois accompagnée de signes phonétiques (exagération de l'articulation phonétique) et

paraverbaux (mimiques faciales et gestuelles) très stigmatisants. Georges (50 ans, agent immobilier, montpelliérain) :

- (28) 29A — et tu as remarqué qu'y a plusieurs prononciations ?
 30B — bé oui moi je dis *Montpeulier* mais y en a qui disent *Montpéliier* (phonétisme et mimogestualité expressifs)
 31A — ah ouais:: et qui par exemple ?
 32B — bé tu sais plutôt les ploucs

Alors qu'il a prononcé *Montpeulier* naturellement, Georges, pour dire *Montpéliier*, exagère sur la syllabe médiane l'élargissement de la bouche, avance le menton et arrondit légèrement le dos : visiblement il stigmatise, comme il l'explicitera dans le tour de parole suivant, la prononciation « plouc ».

Agaçant *Montpéliier*

Nous avons vu que certains (Danielle, Émilie) se disaient *choqués* par *Montpéliier*. Au-delà, *Montpéliier* agace. Ainsi Sophie (*supra* (20)) :

- (29) 45A — et si quelqu'un parle avec toi en disant *Montpéliier* ?
 46B — ça m'agace mais je dis rien / si au bout de cinq minutes il m'a répété quinze fois *Montpéliier* je sature mais bon je dis rien

La réaction d'agacement à *Montpéliier* est par deux fois conjointe à l'absence de réaction linguistique. Sophie laisse entendre que si elle *ne dit rien*, c'est par politesse interactive qui veut qu'on n'empiète pas sur la propriété d'autrui (ici sa prononciation), mais que la répétition de *Montpéliier* perturbe l'interaction puisqu'elle engendre la sensation dysphorique de saturation, fortement menaçante pour sa prolongation. *Montpéliier* peut donc perturber l'ordre de l'échange verbal : il est dérangeant...

Montpéliier-le-laid

Comme on pouvait s'y attendre, *Montpéliier* fait l'objet de jugements esthétiques négatifs. Ainsi Mathilde (45 ans, d'origine montpelliéraine, femme au foyer) :

- (30) 31A — et toi tu dis...
 32B — *Montpeulier* / et y a aussi *Montpéliier* / mais là tu vois j'aime pas *Montpéliier* c'est pas joli c'est même franchement vilain eh /

La locutrice investit d'affects négatifs cette prononciation (« j'aime pas »), qui apparaît comme disgracieuse esthétiquement. Certains tenteront de préciser l'origine de ce jugement négatif et incrimineront la phonétique du mot, qui... *sonnerait faux*. Ainsi Jérôme (45 ans, ouvrier, originaire de Montpellier) :

- (31) 19A — vous l'attribuez à quoi la prononciation *Montpéliier* ?
 20B — ah je sais pas / mais:: ça me dérange *Montpéliier* / à l'oreille ça me dérange / je trouve que ça sonne pas juste

Mais qu'est-ce qui dans la phonétique de *Montpéliier* ne « sonne pas juste » ? François (50 ans, employé, montpelliérain) met en relation cette impression avec le fait que ce n'est pas la variante qui lui est familière :

- (32) 33A — est-ce que vous avez entendu d'autres prononciations ?
 34B — oui euh j'ai entendu *Montpéliier* (rire) mais c'est vrai que ça sonne faux / dans mon entourage j'entends surtout *Montpeulier* / je suis kamikaze de foot-ball eh et quand on va à La Paillade⁸ j'ai jamais entendu crier *Montpéliier* euh c'est *Montpeulier* La Paillade

Certains se risqueront à rapporter les connotations négatives qu'ils perçoivent dans *Montpéliier* à tel ou tel élément précis. Rappelons que les phonèmes de *Montpéliier* appartiennent tous au système français, et que la seule différence entre les deux variantes repose, d'un point de vue phonétique, sur la labialisation de la voyelle, réalisée dans *eu*, absente dans *é*... Laure (*supra* (7) et (14)) :

8 Quartier de la ville où est situé le stade de foot-ball.

- (33) 19A — est-ce que ça te choque la prononciation *Montpélier* ?
 20B — euh oui non / disons que:: on a l'impression (rire de B) / oui c'est un peu choquant parce que c'est on appuie vraiment sur le *Mont-pé-lier* / c'est beaucoup plus long / c'est beaucoup moins actif

L'enquêtrice introduit dans son questionnement le verbe *choquer*, qui verbalise les réticences qu'elle a cru entendre dans le discours de l'interviewée. Celle-ci confirme (*oui*), infirme (*non*), modalise (*disons que, un peu*), pour finir par mettre au compte de son appréhension négative de la variante un accent d'insistance sur la syllabe médiane, qui l'allongerait et lui donnerait un moindre dynamisme. Difficile de dire ce qui peut être à l'origine de cette représentation phonétique qui ne correspond en rien à la réalité. Plus facile d'explicitier le stéréotype sur lequel elle repose : sous l'expression « beaucoup moins actif », nous entrevoyons le trait dynamisme (ici dans son manque), sur lequel nous reviendrons.

Nicole (55 ans, professeur d'université à Montpellier depuis plus de 25 ans) sera plus précise :

- (34) 11A — tu dis *Montpeulier* est-ce que tu as entendu par ailleurs *Montpélier*
 12B — je n'ai jamais réfléchi à ça avant cette année où un étudiant m'a posé une question / je me demande tout simplement si ce n'est pas une paresse de la gorge je trouve que c'est plus facile de dire *Montpeulier* ça glisse tout seul tandis que *Montpélier* ça crispe la bouche / ça me paraît difficile de dire *Montpélier* j'ai l'impression d'arrêter le mot au milieu

Perception apparemment négative tant de *Montpeulier* imputé à une « paresse de la gorge », que de *Montpélier* qui semble demander une « crispation de la bouche ». Nicole durcit la variation en une opposition forte des deux prononciations — la *paresse* implique le relâchement des organes ; la *crispation*, leur contraction — sur une base physiologique... au mieux fantasmatique. Elle semble évaluer négativement les deux variantes, mais ce traitement négatif identique se défait rapidement : *Montpeulier*, facile à dire, « glisse tout seul » ; *Montpélier*, difficile, donne « l'impression d'arrêter le mot au milieu ». Nicole verbalise

là ce sentiment que nous avons tous devant un phénomène de variation phonétique : que la prononciation que nous réalisons ne demande pas d'effort articulatoire, à la différence de celle que réalisent les autres ; elle pointe précisément le lieu de la variation — la syllabe médiane — en une formule qui condamne la variante *Montpélier* : « (...) *Montpélier* j'ai l'impression d'arrêter le mot au milieu ». Nous aurons tendance à entendre dans le discours que tient Nicole à l'enquêteur (son collègue, qui, elle le sait, dit *Montpélier*) une forte bémolisation de sa pensée. Plus précisément : si Nicole commence par évaluer (plutôt) négativement sa propre prononciation, *Montpeulier*, c'est peut-être pour pouvoir dire, d'une façon plus acceptable par son interlocuteur, le sentiment négatif qu'elle a pour *Montpélier*, qui donnant l'impression d'arrêter le mot au milieu, ne le respecte pas. Autre façon de dire, en langage universitaire, ce que Rémi disait plus abruptement : que *Montpélier* est un « nom écorché » (*supra* (16))... Revenons à la *crispation de la bouche* que Nicole impute à la prononciation *Montpélier* : nous en avons rendu compte en termes de représentation de la prononciation de l'autre. Ne peut-on également se demander si la locutrice ne reporte pas sur *Montpélier* la *crispation* que suscite en elle la prononciation par l'intervieweur de cette variante, ce qui semble l'insécuriser, voire peut-être l'agacer ?

Marine, (*supra* (10)) fait pareillement appel à la contraction disgracieuse des muscles de la bouche :

- (35) 56B — *Montpélier* j'aime pas on a trop ce:: / j'aime pas le mouvement de la bouche en fait *Montpélier* je sais pas tout est ouvert là fin non fermé justement ça fait un rictus quand on le prononce / en tout cas c'est pas naturel pour moi /
 57A — pourtant certains disent que *Montpélier* ça fait plus du sud de la région
 58B — *Montpélier* fait du Sud ?
 59A — ouais *Montpélier*
 60B — c'es clair que:: : de toute façon on dit par exemple l'accent parisien c'est un accent pointu et tout ça donc *Montpeulier* ça se rapproche je sais pas d'un accent pointu / c'est clair que *Montpeulier* ça fait moins du Sud ça c'est vrai *Montpélier* ça fait peut-être / *Montpélier* je vois quelqu'un euh:: je disais un rictus

mais finalement c'est vrai qu'on peut le voir avec un sourire
Montpélier chantant

Marine tente une première image : celle de l'ouverture de la bouche — condamnable : manque de tenue —, qu'elle remplace par son inverse, la fermeture, pour cadrer avec l'image négative qu'elle va actualiser : celle du *riktus*. À la faveur de l'interaction avec l'enquêtrice qui associe *Montpélier* au Sud, Marine adoucit l'image, remplace joliment le rictus par le *sourire*, pour retomber sur le stéréotype de l'accent *chantant* du Midi...

Il apparaît clairement que, alors que les locuteurs veulent expliquer leur appréhension négative de *Montpélier* à partir de causes articulatoires à l'efficiences desquelles ils croient, de fait ils justifient *a posteriori* ce stéréotype négatif qui procède de faits non pas linguistiques mais sociaux. Citons une dernière occurrence extraite de l'interview de Marion (étudiante, originaire de la région) qui tente elle aussi de fonder phonétiquement la valorisation qu'elle perçoit dans *Montpeulier*, comme la dévalorisation qu'elle entend dans *Montpélier* :

- (36) 64B — (...) pour finir moi je te dirai que : en fait quand tu dis *Montpeulier* / t'entends le *eu* et ça fait une syllabe en plus / en fait ça agrandit le nom et ça fait grande ville / tandis que quand tu dis *Montpélier* hop ça passe vite les syllabes elles fuient c'est fuyant tu sais c'est assez fuyant *Montpélier* / t'as pas le temps de le voir passer / tandis que *Montpeulier* c'est en plus francisé c'est vraiment le bon *eu* le bon *eu* qui fait bien dans la prononciation

Linguistiquement bien sûr les deux variantes ont le même nombre de syllabes ; et *Montpeulier* ne saurait pas plus *agrandir* le nom de la ville que *Montpélier* le rapetisser. Simplement, la minoration linguistique de *Montpélier* du fait de son association avec le francitan se reporte en amoindrissement de son statut urbain, et engendre, chez Marion, cette impression savoureuse selon laquelle « *Montpélier* hop ça passe vite les syllabes elles fuient » ; la valorisation linguistique de *Montpeulier* en tant que forme de la langue dominante, le français (« *Montpeulier* c'est en plus francisé »), se reporte en confirmation du statut urbain et semble donner du volume au nom de la ville.

Montpélier sonne faux alors que *Montpeulier* sonne juste ; *Montpeulier* fait grand alors que *Montpélier* fait petit. La perception d'une opposition de volume, saisie ici au niveau phonétique, se dira également, comme nous allons le voir, au niveau de l'habitat, à travers l'opposition ville / campagne.

***Montpeulier-des-villes, Montpélier-des-champs* (illettrés)**

L'évaluation des variantes emprunte également à un autre stéréotype des représentations diglossiques : l'opposition ville / campagne, que nous avons déjà rencontrée dans la parole de Sophie (*supra* (20)). Comme le français est associé à l'urbanité et l'occitan à la ruralité, *Montpeulier* sera dit être la prononciation de la ville, et *Montpélier* celle des villages. Ainsi Anne (48 ans, « pur souche de *Montpeulier* », employée) :

- (37) 18B — (...) je fais partie de *Montpeulier* c'est la ville pas les villages environnants où ils disent *Montpélier* / (...)

Rappelons qu'il s'agit là d'une représentation et aucunement de la réalité des pratiques : dans les faits, les habitants des villages environnants (et d'ailleurs au-delà) ne disent ni plus ni moins *Montpélier* que ceux de la ville...

Marion, (*supra* (36)) dérive cette opposition de la différence phonétique, et s'attarde, pour les décliner, sur les différents statuts urbains que produit *Montpeulier* :

- (38) 64B — *Mont-peu-lier* / si tu accentues le *eu* c'est que cette ville tu la replaces dans son rang que tu essaies de grappiller quelques échelons euh : de notoriété on dira ouais de notoriété / si tu dis *Montpeulier* tu dis une voyelle je sais pas comment on dit c'est une voyelle — fin euh tu as un certain mouvement des lèvres *Montpeulier* je trouve que ça appuie / je trouve que c'est pour le statut de la ville tu vois *Montpeulier* faculté métropole de région centre de décision grande ville c'est peut-être aussi ça *Montpeulier* / *Montpélier* ça fait petit village rural tu vois

Et de *Montpélier-village*, on glisse aisément à *Montpélier-campagne*, voire *paysan*. Ainsi pour Fabienne (22 ans, secrétaire, vivant à la périphérie de la ville) :

- (39) 144A — et *Montpélier* est-ce que tu attribues ça::
 145B — ben *Montpélier* c'est plus les gens enfin je veux pas dire les gens de la basse et de la haute mais c'est plus les gens qui travaillent dans l'agriculture ou des trucs enfin tu vois *Montpélier* c'est un peu le paysan et *Montpeulier* c'est les gens je vais pas dire normaux:: mais les gens que je côtoie

Fabienne modalise beaucoup son discours (« je veux pas dire », « je vais pas dire »), essaie de polir une parole qu'elle perçoit comme pas suffisamment *politiquement correcte*, qui pourrait avoir des relents de mépris de classe (« les gens de la basse et de la haute »). Elle commence par une périphrase (« les gens qui travaillent dans l'agriculture ») qui lui permet de contourner provisoirement le terme *paysan*, trop connoté négativement pour elle, qu'elle finit cependant par actualiser (« *Montpélier* c'est un peu le paysan »). Elle n'ira cependant pas plus loin, à savoir jusqu'au socionyme stigmatisant *plouc*.

André (55 ans, d'origine montpelliéraine, profession libérale) ne s'embarrasse pas d'autant de circonlocutions :

- (40) 76B — *Montpélier* ah ouais alors là c'est le gros plouc tu sais celui qui est pas sorti de sa campagne d'ailleurs qui en sortira pas tu sais le gars qui va pas souvent à la ville

Et pour dire cela André adopte la phonétique et la gestualité que la stéréotypisation imagine être celle du *plouc*...

Et le glissement peut se poursuivre : dans le stéréotype, la campagne est lieu d'ignorance, voire d'illettrisme. *Montpélier* peut être perçu comme le fait du paysan qui ne sait pas lire. Ainsi Myriam (étudiante à Montpellier, originaire de la région) :

- (41) 51A — certains disent *Montpélier* pour toi ça fait quoi ?
 52B — ceux qui disent *Montpélier* ? des gens de la campagne parce qu'il y a pas d'accent sur le *e*

L'argument de l'illettrisme est sous-entendu dans le propos fort elliptique de Myriam. Il se laisse aisément reconstruire : étant donné qu'il n'y a pas d'accent sur le *e* de la syllabe médiane, ce sont les gens de la campagne, *parce qu'ils ne savent pas lire ou lisent mal*, qui prononcent *Montpélier...*

Alexandre (30 ans, artisan montpelliérain) censure bien moins sa parole :

- (42) 37A — et pour vous ceux qui disent *Montpélier* c'est qui ?
 38B — ah c'est le paysan / le plouc dans sa campagne parce que si tu sais lire tu respectes ce qui est écrit / *Mont-peu-lier* / sans accent

Soulignons qu'Alexandre reformule *paysan* en *plouc dans sa campagne* : comme s'il avait besoin de durcir la stigmatisation sociale pour pouvoir actualiser l'évaluation qui ravale au statut d'illettré.

Montpélier-le-vieux, Montpeulier-le-jeune

La variation tend également à être appréhendée en termes de classes d'âge selon l'opposition *jeune / vieux*. Nous avons déjà rencontré Émilie (*supra* (26), que la prononciation *Montpélier* fait sourire) :

- (43) 38B — ma grand-mère dit *Montpélier* c'est dû à l'accent du Sud peut-être y a peut-être un lien avec le fait qu'elle ait des origines catalanes ou occitanes — fin peut-être qu'y a un lien avec l'occitan que ça vient de l'origine du nom qui est peut-être occitan / dire *Montpélier* ça choque un peu ça me fait un petit peu rire / ça fait un petit peu péjoratif / je pense que c'est les personnes les plus âgées qui disent *Montpélier* en fait je connais pas de jeunes / peut-être que c'est une évolution bon on dit plus *Montpélier* on dit *Montpeulier*

On peut penser que si Émilie met en relation *Montpélier* avec les personnes âgées, c'est que sa grand-mère prononce ainsi. Mais c'est aussi qu'elle met en relation cette prononciation avec l'occitan. Ce qui correspond à la réalité des situations de diglossie : on sait que dans ce type de contact de langues, il existe une étape où la langue dominée n'est plus parlée que par la classe la plus âgée, sa transmission aux plus

jeunes n'étant plus assurée. Émilie, en imputant *Montpélier* aux origines occitanes du nom, prépare son association à la classe des personnes âgées, trace une possible évolution entre les deux variantes. Au-delà on dira que *Montpélier* fait vieux, ancien, démodé, alors que *Montpeulier* fait jeune, moderne, dynamique, comme Bernadette (45 ans, montpelliéraine, réceptionniste) qui donne dans les images d'Epinal :

(44) 28A — quelles différences vous faites entre:: entre *Montpélier* et *Montpeulier* ?

29B — ah *Montpélier* c'est c'est le petit papet assis sur son banc au soleil / *Montpeulier* ça sent bon la jeunesse / ça pète la forme

Montpélier, ou la vie derrière soi, figée ; *Montpeulier*, ou la vie devant soi, qui danse...

Montpeulier-l'entrepreneante, Montpélier-la-somnolante

Autre stéréotype associé à la diglossie franco-occitane : l'opposition du Nord industriel au Midi (ou au Sud⁹) plus passif, peu laborieux, qui s'alimente à l'ethnotype du Marseillais fainéant. Alain (45 ans, cadre *importé* comme il le dit) :

(45) 55A — et pour toi tu fais une différence...

56B — ah oui alors *Montpélier* c'est le Sud tu vois on y va doucement / *Montpeulier* c'est le Nord les gens qui foncent et qui se défoncent

Alain rapporte la variation *Montpeulier / Montpélier* à l'opposition Nord / Sud. À travers l'opposition lenteur / rapidité, il dit deux rythmes... de travail, comme le précise le jeu de mot *foncer / se défoncer*. Langage du cadre *dynamique* ? Peut-être. Discours en tout cas qui laisse voir l'interdiscours dans lequel il est tissé : la blague marseillaise, ou corse... On pourrait penser que ce type de propos est spécifique des gens venus du Nord. Il n'en est rien. Ainsi Christine (commerçante de 40 ans, originaire de Montpellier) :

9 Sur la dualité Midi / Sud, voir Lafont 1980.

- (46) 27A — vous faites une différence entre les deux prononciations ?
 28B — ah oui / *Montpélier* ça traîne c'est bien d'ici / pas trop vite eh (elle stigmatise l'accent francitan) / *Montpeulier* ça bouge ça s'active comme à Paris / et si les Parisiens ils étaient pas venus nous réveiller on serait encore à moitié endormis à *Montpélier* (à nouveau, stigmatisation phonique)

Christine a intériorisé l'ethnotype du Sud fainéant, qu'elle reporte sur *Montpélier* : elle en rajoute même à travers l'image de la torpeur léthargique qui prévaudrait encore dans cette ville si les Parisiens — bons princes comme dans le conte — n'étaient pas venus en tirer les habitants (groupe dans lequel elle s'inclut : « si les Parisiens ils étaient pas venus *nous* réveiller »)...

Montpeulier-de-Paris, Montpélier-de-la-province

Nous venons de rencontrer dans la parole d'Alain et dans celle de Christine la mise en relation de *Montpeulier* avec le Nord (avec évaluation positive), et de *Montpélier* avec le Midi (avec évaluation négative). Cette attitude est de loin la plus fréquente, même si elle n'est cependant pas exclusive comme on le verra. Commençons d'abord par mieux définir ce type d'association.

1. Cette appréhension géographique de la variation se retrouve naturellement dans la parole des locuteurs dont le parler n'a pas d'origine occitane ou francitane. C'est p. ex. le cas de Martine (55 ans, professeur d'université) :

- (47) 20A — (...) moi je dis *Montpeulier* parce que mes parents sont d'origine parisienne et que même étant née ici j'ai conservé leur prononciation mais je sais que la prononciation des gens d'ici c'est *Montpélier* / du reste on dit que *Montpeulier* c'est la prononciation d'effort / de l'extérieur

Sous l'allure purement descriptive du propos — c'est une universitaire qui parle — le sujet se positionne, notamment par l'intonation : Martine est fière de sa prononciation *parisienne*, tout comme elle manifeste un peu de condescendance amusée quand elle mentionne « la prononciation des gens d'ici ». Le jeu des évaluations se laisse lire plus manifestement lorsque, pour appuyer ses propos, elle fait appel au discours

qu'elle pose comme celui du consensus : « du reste *on dit* que *Montpeulier* c'est la prononciation d'effort / de l'extérieur ». Le terme d'*extérieur* vient argumenter en faveur des origines parisiennes de *Montpeulier*. Mais que vient faire la qualification de *prononciation d'effort*, qui — le moins qu'on puisse dire — sort de l'isotopie géographique dans laquelle Martine avait tenu jusqu'à présent son propos ? *Effort* fait sens ici du discours qu'il convoque : le discours volontariste qui valorise l'*effort* en tant que manifestant les qualités de dynamisme, d'esprit d'entreprise, de concentration. Ce terme fait sens également de ce qu'il laisse entendre, contrastivement et en creux, de *Montpéliér* : que c'est la prononciation du *relâchement*, terme par lequel sont fréquemment dépréciées les variantes populaires, au delà du *laisser-aller*. Ce type de positionnement s'inscrit parfaitement dans le jeu des stéréotypes tel que nous l'avons décrit. C'est Martine la parisienne qui parle : en valorisant *Montpeulier* en tant que prononciation originaire du Nord qui ne recule pas devant l'effort et en dévalorisant implicitement *Montpéliér* en tant que prononciation du Sud qui se relâche, elle est en accord avec une de ses appartenances identitaires : ses *origines familiales*.

2. Mais qu'en est-il des gens *d'ici*... qui valorisent *Montpeulier* en tant que prononciation parisienne et déprécient *Montpéliér* en tant que prononciation régionale ? Comment rendre compte de cette valorisation de l'ailleurs et de cette dépréciation de l'ici ? Les propos de Claudine (50 ans, montpelliéraine, employée) sont à cet égard exemplaires :

- (48) 14B — la prononciation régionale c'est *Montpéliér* de par les deux *l* et puis de par l'accent qu'il y avait à l'origine en patois / donc euh *Montpeulier* c'est la prononciation parisienne /
 15A — parisienne ?
 16B — ah oui moi je trouve ça fait moins provincial moins villageois de dire *Montpeulier* que de dire *Montpéliér* avec l'accent / moi je dis *Montpeulier* sans l'accent

Relevons la question (15A) de l'enquêtrice estomaquée, qui a du mal à comprendre que Claudine puisse à la fois se dire *d'ici*, revendiquer sa prononciation *Montpeulier*, et... simultanément la définir comme *parisienne*. C'est sans doute dans ce type de discours que l'on mesure le

mieux l'efficace des représentations diglossiques : le sujet, en contradiction avec son appartenance géographique, adopte les stéréotypes dominants de la dialectique Nord / Sud issus de la diglossie franco-occitane. Claudine les enchaîne : elle perçoit *Montpélier* comme une forme qui manifeste *l'accent*, fait *province* et *village*.

Montpeulier-d'ici, Montpélier-d'ailleurs (-de Paris)

On pourrait penser que les gens disent tout et n'importe quoi : les locuteurs présentés précédemment associaient *Montpeulier* à Paris ou au Nord ; ceux que nous allons rencontrer maintenant, au contraire, mettent en relation cette prononciation avec *l'ici*. Les précédents associaient *Montpélier* à *l'ici* ; ceux-ci l'associent à *l'ailleurs*, voire à Paris. Anarchie des évaluations ? Toutes les opinions seraient dans la nature ? Nous ne le pensons pas : sous les contradictions et le désordre de surface, un principe explicatif se dessine. Présentons d'abord les discours avant d'essayer de remettre un peu d'ordre dans cet apparent *mesclum* évaluatif...

Pour Etienne (50 ans, originaire de l'Aveyron, cadre à la poste, depuis presque trente ans à Montpellier), c'est une évidence :

- (49) 52A — et dans votre entourage comment ils disent ?
 53B — j'ai toujours entendu dire *Montpeulier* à part quelques exceptions comme ça des gens qui disent *Montpélier* des gens qui sont peut-être pas trop du Languedoc-Roussillon mais tous les gens qu'on est de par là on dit *Montpeulier*

Évidence que partage Muriel (20 ans, vivant dans un village voisin) :

- (50) 47A — ceux qui sont de *Montpeulier* comment ils prononcent / est-ce qu'ils disent *Montpélier*
 48B — j'ai toujours entendu *Montpeulier* / c'est plutôt ceux qui sont d'ailleurs non qui disent *Montpélier*

En des termes différents, Etienne comme Muriel évaluent *Montpeulier* comme *d'ici* (au sens large), *Montpélier* comme d'ailleurs. Cette extériorité associée à *Montpélier*, simplement posée par Etienne et

Muriel, sera explicitée par d'autres locuteurs, selon deux types de discours.

1. *Montpélier* procéderait d'un ailleurs non seulement géographique mais linguistique, social, national : ce serait le travailleur immigré espagnol ou italien qui prononcerait de la sorte. Ainsi pour Dominique (30 ans, montpelliéraine, psychologue scolaire) :

(51) 95A — et tu dis *Montpeulier*

96B — *Montpeulier* / j'ai été habituée à prononcer comme ça / jamais personne dans ma famille n'a dit *Montpélier* / *Montpéliér* non c'est pas d'ici / *Montpeulier* c'est *Montpeulier* y a pas de raison quoi / même qu'il y ait les deux / ça gêne pas / *Montpélier* j'ai plus entendu par exemple au marché avec les gens pas forcément les vrais *montpeuliérains* / on va dire que c'est une prononciation apportée à mon avis par les gens d'origine espagnole ou italienne qui sont venus ici après se rajouter à la population / des gens qui ne prononcent pas de *eu* donc ils vont peut-être dire facilement des *é* / tu sais les ouvriers agricoles par exemple qui seraient venus ici et qui donc font partie des petites classes sociales et qui parleraient comme ça / des gens qui travailleraient au marché des vendeurs de légumes sans que ce soit péjoratif dans mon idée c'est plutôt des gens comme ça qui diraient *Montpéliér*

Dominique construit une explication parfaitement fondée linguistiquement et socialement : effectivement, les travailleurs agricoles d'origine espagnole qu'on rencontre au marché prononcent *Montpéliér*, parce que dans leur langue le *eu* n'existe pas. Explication qui semble se fonder sur son expérience personnelle : « *Montpéliér j'ai plus entendu* par exemple au marché ». Mais pourquoi, pour décrire cette expérience, le conditionnel se substitue-t-il progressivement aux autres temps de l'indicatif : « des gens qui *travailleraient* au marché (...) c'est plutôt des gens comme ça qui *diraient Montpéliér* » ? Souci de ne pas imposer son point de vue ? Tout autant que ce qu'elle a entendu, Dominique ne dit-elle pas ce qu'elle imagine ? Tout autant qu'inspiré par la réalité, son discours ne lui est-il pas soufflé par le stéréotype dominant ? À partir de la péjoration perçue dans *Montpéliér*, Dominique n'est-elle pas conduite à inscrire en *autre* linguistiquement, nationalement, socialement, cette évaluation négative, à lui donner corps dans la figure du

travailleur immigré espagnol ? On pourra ne pas suivre cette interprétation, et s'en tenir... à la réalité du *marché* ! On retiendra, indiscutable, cette mise en relation de *Montpélier* avec l'origine étrangère.

2. L'ailleurs dont *Montpélier* procéderait s'inscrit, dans d'autres discours, dans la dialectique française Nord / Sud : c'est... le parisien qui prononcerait *Montpélier*. Ainsi pour Pierre (45 ans, vendeur, originaire de et vivant dans un village limitrophe de Montpellier) :

- (52) 23A — est-ce que vous connaissez d'autres prononciations ?
 24B — *Montpélier* / les Parisiens ils disent *Montpélier* / ils ont pas la même chose la même manière / *Montpélier* / enfin je saurais pas vous le refaire eh parce que moi je suis né ici et que j'ai toujours habité ici mais ils disent pas comme nous
 25A — et cela vous choque quand vous entendez cette manière de prononcer ?
 26B — ben pardi on sait qu'ils sont pas du coin

L'évaluation de Pierre se fonde-t-elle sur une expérience (il aurait effectivement entendu des Parisiens dire *Montpélier*¹⁰) ? Procède-t-elle d'un réflexe de provincial français pour qui l'autre, c'est d'abord le Parisien ? Rien, dans l'interview de Pierre, ne permet de répondre. À moins que la réponse à cette mise en relation entre *Montpélier* et Paris ne se trouve implicitement... dans le discours de Bertrand (23 ans, étudiant, d'origine provençale, vivant à Montpellier depuis quatre ans) :

- (53) 79A — tu dis *Montpeulier* mais est-ce que tu prononces autrement des fois ?
 80B — moi non mais y en a qui disent *Montpélier* et *Montpeul*
 81A — qui dit ça ?
 82B — *Montpeul* c'est sûrement des gens d'ici mais *Montpélier* ça fait parisien
 83A — et ça te choque ?
 84B — je trouve ça con / c'est pour se donner un genre mais franchement le genre parisien c'est vraiment ridicule ça fait rigoler

10 Une précision : les Parisiens, plus globalement les gens du Nord, ne disent pas plus *Montpélier* que ceux du Sud. Simplement, dans leur cas, cette prononciation procède seulement de l'orthographe du mot.

Relisons le tour de parole 82B : sur le modèle syntaxique de « *Montpeul* c'est sûrement des gens d'ici », on s'attend à ce qu'il soit dit, comme dans le discours de Pierre, que « *Montpélier* c'est les Parisiens ». Ce n'est pas le cas. Bertrand dit : « *Montpélier* ça fait parisien ». Le premier énoncé attribuerait une prononciation à une origine géographique ; le second l'attribue à la reproduction de cet accent géographique. D'autre part, s'agissant de Paris, la dimension géographique se double ici comme souvent d'une dimension stéréotypique. *Parisien* vaut pour (*qui se croit*) *supérieur*... Dire *Montpélier*, ce serait singer une prononciation qui peut aussi répondre à une conduite de distinction : ce que Bertrand évalue très négativement (*con, se donner un genre, ridicule*).

Comment articuler ces différents types d'évaluation qui posent *Montpélier* comme une prononciation venue d'ailleurs ? Comment cet ailleurs peut-il être à la fois celui de la parole dévaluée du travailleur immigré espagnol et celui du parisien dont on peut tenter de singer la (prétention à la) distinction ? Encore une fois nous userons (abuserons ?) de la clé de la diglossie pour proposer des hypothèses explicatives :

— Vu l'ampleur de son usage à l'heure actuelle, *Montpeulier* apparaît dans les faits comme ce qui *se dit* à Montpellier et dans sa région, et donc, pour certains, comme la prononciation des gens *d'ici*. À l'inverse, l'étroitesse d'usage de *Montpélier* peut être à l'origine de la perception de cette prononciation comme étrange, *pas d'ici*, donc étrangère. Nous retrouvons le degré ultime de la diglossie, lorsque la langue dominante se substitue à tous les usages de la langue dominée : celle-ci apparaît alors comme étrange, voire étrangère... sur son propre espace. *Montpélier*, forme francitane, serait ainsi devenue pour certains étrange-étrangère. Retourne-ment dont l'histoire a le secret : l'ici est expulsé en ailleurs, le propre devient l'étranger, le francitan est pris pour de l'espagnol ou du parisien...

— Hypothèse complémentaire : s'il y a oubli de l'origine francitane de *Montpélier* comme de l'origine française de *Montpeulier*, il y a maintien des évaluations liées à ces origines. *Montpeulier* continue à être valorisé, comme *Montpélier* à être dévalorisé. La péjoration frappant l'occitan refait surface dans le discours qui perçoit *Montpélier* comme une forme appartenant à l'interlangue de l'immigré espagnol travaillant les champs. Reste à expliquer dans ce cadre par quel tours et

détours *Montpélier* peut bien être perçu comme une forme de prétention toute parisienne. Retardons provisoirement la solution que nous proposons : il nous faut au préalable rendre compte de l'accusation de *sno-bisme* qui frappe cette variante, ce que nous ferons dans la prochaine section.

Ajoutons enfin que ce cadre explicatif permet de rendre compte de l'apparente contradiction dans les évaluations, notée précédemment : pour certains locuteurs, *Montpeulier* est d'ici et *Montpélier* d'ailleurs, alors que pour d'autres c'est l'inverse, à savoir que *Montpeulier* est d'ailleurs et *Montpélier* d'ici. Nous dirons que, dans la variation des évaluations en synchronie, peuvent se lire les prémices d'une possible évolution diachronique :

— le discours *Montpeulier*-d'ailleurs / *Montpélier*-d'ici correspond à la phase de contact entre les deux prononciations, où l'origine francienne de *Montpeulier* comme l'origine occitane de *Montpélier* sont encore actives ;

— le discours *Montpeulier*-d'ici / *Montpélier*-d'ailleurs correspond à une phase ultérieure dudit contact où ces origines sont oubliées : *Montpeulier*, pleinement adopté par les locuteurs, fait alors entendre *Montpélier* comme étrange-étranger.

Cette mise en perspective permet en outre de rendre compte de ce que, par delà les inversions qu'ils réalisent, ces deux types de discours obéissent au même système de valeurs : dans l'un comme dans l'autre, *Montpeulier* est valorisé et *Montpélier* flétri.

Rien n'empêche que ces deux stades cohabitent dans des discours différents en synchronie. Pas plus d'ailleurs que rien n'empêche, même si c'est plus rare, qu'ils cohabitent dans un seul et même discours, comme cela semble être le cas dans celui de Stéphanie (originaire des Corbières, étudiante à Montpellier) :

- (54) 35A — et les gens qui vont prononcer *Montpélier* est-ce que tu...
 36B — *Montpélier* ça doit venir de l'occitan peut-être donc à la rigueur si tu reprends la prononciation occitane ça donnerait *Montpélier* (...)
 37A — *Montpélier* ça serait une prononciation régionale ou::
 38B — *Montpélier* : comme les Parisiens ils sont assez cons pour dire « Ah ! vous venez de *Montpélier* » (B imite l'accent parisien)

fin je sais pas y a plusieurs hypothèses ça peut venir de l'occitan ça peut venir de Paris euh ça peut venir de n'importe où / bon histoire de snobisme de dire *Montpélier* au lieu de *Montpeulier* /

Stéphanie commence par tracer une possible origine linguistique *occitane* à *Montpélier*, toute en concession (*à la rigueur*) : c'est que cette origine peut conduire à la légitimation de cette prononciation (d'autant plus que Stéphanie a usé de la nomination légitimante pour la langue dominée : *occitan*). L'enquêtrice, en 37A, propose à son interlocutrice, en prolongement de son discours, d'identifier *Montpélier* comme un régionalisme. Et, apparemment contre toute attente, Stéphanie met alors en relation cette prononciation avec Paris, pour la dévaloriser (à partir du stéréotype discursif très circulant : *con comme un parisien*) : « *Montpélier* : comme les Parisiens ils sont assez cons pour dire "Ah ! vous venez de *Montpélier*" ». Incohérence ? Grand écart ? Stéphanie elle-même semble percevoir le risque que court sa parole, puisque la voilà qui rationalise : « y a plusieurs hypothèses ça peut venir de l'occitan ça peut venir de Paris ». Il n'empêche : ce qui est dit est dit. Stéphanie a bien entendu dans *Montpélier* des échos à la fois occitans *et* parisiens. L'hypothèse explicative que nous avons proposée permet de rendre compte de l'apparente bizarrerie du propos. Bizarrerie qui s'effacera tout à fait lorsque nous aurons présenté la prochaine évaluation affectant *Montpélier* : l'accusation de snobisme, par laquelle d'ailleurs Stéphanie dépasse la contradiction occitan / parisien : « histoire de snobisme de dire *Montpélier* au lieu de *Montpeulier* ».

Montpélier, ou la (fausse) distinction

À s'en tenir aux discours selon lesquels *Montpélier* fait *vieux, province, campagne, paysan, plouc, piche*, on peut s'étonner d'entendre que *Montpélier* fasse également *snob*. Comment cette prononciation, aussi lourdement chargée et massivement associée à l'absence de distinction, voire à la vulgarité, peut-elle être perçue également comme un trait de distinction, fût-elle démasquée comme fausse ? Commençons d'abord par présenter les discours qui actualisent cette appréciation. Marine (travaille dans une boutique de mode, *supra* (10) et (35)) :

- (55) 67A — quand tu entends quelqu'un qui dit *Montpélier* est-ce que tu as tendance à le juger socialement euh à le ranger::
 68B — disons que:: j'ai le souvenir d'une prof qui disait *Montpélier* une femme et ça m'énervait je me disais mais pourquoi elle dit ça je me disais tiens elle veut se faire remarquer parce que c'était quelqu'un d'assez:: — fin une belle femme et tout très élégante / et le fait qu'elle dise *Montpélier* pour moi elle voulait se démarquer de la masse / je disais ouais tiens un effet de style / moi je dis *Montpeulier* parce que j'entends tout le monde dire *Montpeulier* / peut-être un jour si je veux me démarquer je dirai *Montpélier* (rires)

Alors même que l'enquêtrice, de par son questionnement (67A), semble inviter à actualiser le stéréotype négatif habituellement associé à *Montpélier* (« juger socialement »), Marine va faire prendre à son évaluation un autre chemin. Elle la développe à partir de l'exemple d'une enseignante : professeur, femme, belle, élégante, autant de traits qui invalident le sociotype *Montpélier-plouc*, ne cadrent pas avec lui, suscitent l'agacement (« ça m'énervait »), l'interrogation (« je me disais mais pourquoi elle dit ça ») et conduisent Marine à y voir une conduite de distinction : « pour moi elle voulait se démarquer de la masse ». Conduite que d'ailleurs Marine ne condamne pas : évitant le terme invalidant de *snob*, elle la décrit dans le langage de la mode (« effet de style »), ou du parler jeune (*se démarquer* au sens de *se distinguer*, néologie de sens qui semble construite à partir du tour normé *se faire remarquer* (qu'elle a utilisé) et du terme de la mode *marque*); et qu'elle envisage même éventuellement d'imiter : « peut-être un jour si je veux me démarquer je dirai *Montpélier* ».

À s'en tenir au récit que présente cette première parole, on peut faire l'hypothèse suivante : adopter *Montpélier* peut être perçu comme une conduite de distinction dans la mesure où cette prononciation, très minoritaire, permet de *se démarquer de la masse* de ceux qui disent *Montpeulier*¹¹. Encore faut-il pouvoir se le permettre : c'est grâce à ses atouts professionnels (« prof ») et physiques (« belle femme »), à sa tenue (« très élégante »), que l'enseignante dont nous parle Stéphanie

11 Rappelons le sous-entendu d'élitisme que nous avons cru entendre dans la parole de Lucie (supra (17)).

peut inverser la stigmatisation frappant *Montpélier* en conduite de *démarcation*. Ce fonctionnement est bien connu des sociologues et des sociolinguistes : je peux m'écarter de la norme (qu'elle soit vestimentaire, linguistique, etc.) et adopter localement des formes hyponormées si mon statut social m'y autorise. Alors ledit écart sera perçu non comme une faute de goût pénalisante mais comme un *effet de style* qui classe, ou comme une conduite *snob*.

Poursuivons par la parole de Cédric (30 ans, employé, d'origine sétoise), autrement radicale :

- (56) 77A — *Montpélier* pour toi c'est des gens plutôt âgés ou:: ?
 78B — non c'est quelqu'un de ma génération / en général c'est des personnes assez pédantes / je me suis demandé si c'était pas un petit snobisme de dire *Montpélier* / je me suis demandé si c'est pas pour faire un peu chic

Cédric refuse de mettre la prononciation *Montpélier* en relation avec les « gens plutôt âgés » comme le lui propose l'enquêtrice, et en rend compte en termes de stratégie de distinction condamnable (*pédantisme*, *snobisme*), notamment par sa médiocrité (« *petit snobisme* », « faire un peu chic »).

Jean-Pierre (fonctionnaire à Montpellier, 27 ans, originaire des Corbières) sera plus sévère encore :

- (57) 37A — *Montpélier* à ton avis c'est plutôt un régionalisme dû à l'occitan ou::
 38B — non je vois pas le lien avec le patois / ça me fait rire d'entendre *Montpélier* / parce que ça fait je sais pas ça fait un peu neuneu (rire) un peu ringard ça me fait marrer quoi c'est nul / ça fait coïnço ça fait un petit peu coïncé *Montpélier* à la limite snob / (...) *Montpélier* tu vois c'est les bourg' la quarantaine tu vois

Jean-Pierre ne suit pas l'enquêtrice lorsqu'elle lui propose de mettre en relation *Montpélier* avec l'occitan. Parce que cette langue, qu'il appréhende à travers la catégorisation dévalorisante de *patois*, ne saurait être à l'origine, même indirecte, de la valeur sociale menaçante qu'il perçoit dans *Montpélier* ? Peut-être. Remarquons cependant qu'à

travers l'évaluatif *ringard* peut circuler le programme de sens « vieux », « ancien » que nous avons vu attaché au stéréotype négatif de *Montpélier*. Notons surtout que le sujet n'a pas de mots assez durs pour flétrir les adeptes de cette variante : diminutif argotique (*coiço* pour *coincé*), néologie sur répétition syllabique caractéristique du langage infantile (*neuneu*), pour finir par l'accusation de *snobisme*. Le rire qu'il mentionne (« ça me fait rire », « ça me fait marrer ») apparaît non comme une réaction du type de celles que nous avons analysé mais comme une formule pour dire son rejet méprisant. Comme si Jean-Pierre se sentait blessé, voire insulté par cette prononciation. Ce que donne à comprendre la suite de son propos : il poursuit en effet en mettant en relation *Montpélier* avec une classe sociale (« les bourg' ») et une classe d'âge (« la quarantaine »). *Montpélier*, prononciation de classe... par laquelle se réaliserait la domination sociale ? Nous retrouvons ce type d'évaluation dans les propos de Thomas (étudiant originaire de la région) :

- (58) 21A — alors (*Montpeulier*) t'en penses quoi ?
 22B — chais pas / peut-être que *Montpeulier* c'est pour les gens normaux enfin je veux dire les gens comme toi et moi quoi
 23A — et donc il y aurait une prononciation pour d'autres personnes ?
 24B — ben tu vois *Montpélier* par exemple ça serait pour les riches les bourgeois

Alors que Jean-Pierre passait par l'accusation de snobisme pour parvenir à la mise en relation avec la bourgeoisie, Thomas associe directement *Montpélier* à cette classe sociale. Ajoutons que l'enquêtrice qui a réalisé cette interview a noté fort pertinemment, dans son journal d'enquête, qu'elle-même prononce *Montpeulier* alors qu'elle a « conscience du fait qu'il serait plus approprié de dire *Montpélier* du fait de la présence de la double consonne *ll* ». S'interrogeant sur les raisons qui ont fait qu'elle n'a pas adopté cette prononciation, elle précise : « appartenant à une classe moyenne de la société, j'ai longtemps attribué *Montpélier* à des individus issus d'une classe sociale supérieure. Non pas que j'y voyais des allures "bourgeoises" mais il m'apparaissait comme réservé à quelqu'un d'autre que moi ». Souli-

gnons le terme de *réserve* : *Montpélier* reposerait sociolinguistiquement sur une discrimination tacite très sévère, qui exclurait ceux qui n'ont pas la légitimité sociale pour user de cette prononciation. L'accusation de snobisme serait une retombée de ce fonctionnement de classe. Ou, si on prend le terme *snob* au pied de la lettre, elle sanctionnerait la conduite de ceux qui cherchent à être assimilés aux gens distingués de la haute société...

On peut penser que ce type d'évaluation est à mettre en relation avec l'origine géographique et sociale (et secondairement la classe d'âge) des locuteurs : Marine, Cédric, Jean-Pierre, Thomas, ainsi que l'enquêtrice dont nous avons cité les remarques, qui ont entre 20 et 30 ans, procèdent effectivement d'origines, plutôt modestes, non pas montpelliéraines mais régionales. Il est fort possible que leur parole soit travaillée par le discours issu de l'opposition *capitale régionale / région*, qu'ils disent là leurs difficultés à s'intégrer à ce qu'ils perçoivent comme la *bourgeoisie montpelliéraine*.

Cette hypothèse, qui a sa part de vérité, ne me semble cependant pas déterminante dans la mesure où il est tout à fait possible d'être montpelliérain *pur souche*, et de percevoir ce même type de connotation dans *Montpélier*. Ainsi Anne (qui a identifié, *supra* (37) *Montpélier* comme provincial / villageois) :

- (59) 12B — (...) la prononciation régionale c'est *Montpélier* de par les deux *l* et puis de par l'accent qu'il y avait à l'origine en patois (...)
 15A — et donc tu me parles du patois tu connais un peu le patois ou pas ?
 16B — non je le comprends un peu mais je le parle pas du tout c'est du snobisme
 17A — ah tu trouves que c'est du snobisme d'ignorer les:: traditions ou...
 18B — non non non mais c'est : il faut se détacher un peu du parler des anciens / *Montpélier* maintenant c'est ségrégationniste donc euh voilà !

Anne met en relation *Montpélier* avec le *patois* (12B), puis évalue le fait de parler cette langue aujourd'hui comme du *snobisme* (16B). Face au contrediscours de l'enquêtrice (17A), elle bat momentanément en

retraite (« non non non »), tente d'argumenter (« il faut se détacher du parler des anciens »), puis revient à la charge en durcissant son accusation : « *Montpélier* maintenant c'est ségrégationniste ». L'adjectif *ségrégationniste* peut apparaître incongru. Il est au contraire, dans son fonctionnement hyperbolique, parfaitement pertinent : si le *snob* recherche la valeur de distinction, le *ségrégationniste* est à comprendre comme celui qui réalise l'opération de distinction, c'est-à-dire de séparation radicale des éléments. Et voilà la prononciation *Montpélier*, l'espace d'un instant, quasiment taxée de raciste : *Montpélier*-l'apartheid...

Vincent (50 ans, médecin, de vieille famille montpelliéraine) explicitera plus encore ce lien entre *Montpélier*, parole occitane aujourd'hui et qualification de snobisme :

(60) 27A — et *Montpélier* pour vous...

28B — oh vous savez le patois est à la mode aujourd'hui / d'ailleurs maintenant c'est plus le patois c'est l'occitan (prononciation emphatique et moqueuse) / et certains disent *Montpélier* pour faire bien / c'est les nouveaux snobs

Interrogé sur *Montpélier*, Vincent répond sur le *patois* : son discours présuppose donc fortement qu'il considère cette prononciation comme patoisante, au moins indirectement. Un patois non plus stigmatisé mais à la mode du fait de sa revalorisation en *occitan*. Le ton de persiflage dit clairement ce que Jean pense de cette revalorisation. Dès lors, dire *Montpélier* ne peut être perçu que comme la conduite de qui cherche à se distinguer en adoptant un objet de valeur dont il ignore la fausseté : une conduite *snob*.

Il semble très clairement ici que c'est parce que le *patois* est devenu l'*occitan* que l'usage actuel de *Montpélier* peut être perçu comme *snob*. La revendication occitane, en légitimant cette langue, conteste la domination diglossique ainsi que les stéréotypes négatifs qui lui sont associés. *Montpélier* peut apparaître à certains comme *snob* parce que la revendication occitane, en contestant la relation de dominance diglossique, a contesté la *place basse* de tout ce qui est lié de près ou de loin à l'*occitan* — ici la prononciation *Montpélier* —, l'a *déplacée*. L'accusation de snobisme dit la perception de ce *déplacement*, à partir de la

position diglossique¹² dominante : la revalorisation du statut ne saurait être qu'une aspiration illégitime, qu'il s'agit de tancer, de remettre à sa place (diglossique). *Montpélier* est menaçant parce qu'il peut s'inscrire dans un mouvement qui menace la diglossie, *Montpélier* est déplacé parce que — de façon certes minime — il la déplace... On peut donc penser que ce type d'évaluation négative de *Montpélier*, s'ancre, à l'insu des locuteurs, dans l'actuelle contestation — au moins partielle — des places diglossiques qu'opère la revendication occitane. Ajoutons — fait non négligeable — que ladite revendication a été le fait, pour l'essentiel, d'intellectuels : l'accusation d'élitisme portée à l'encontre de *Montpélier* tient aussi à cet élément. Sortie de l'enfer diglossique, cette prononciation est disponible pour des conduites de distinction : si l'enseignante dont nous parlait Marine, au début de cette section, peut faire de *Montpélier* un des signifiants de son élégance et de sa distinction, c'est non seulement parce qu'elle peut se le permettre mais peut-être aussi parce que cette prononciation, aujourd'hui, le lui permet. Ce sont ces conduites linguistiques, choisies effectivement par certains et perçues comme telles par d'autres, que sanctionnent les accusations de snobisme, de hauteur ou de mépris de classe, et... de parisianisme, adressées à *Montpélier* par ceux qui prononcent *Montpeulier*.

Dans la section précédente, rencontrant dans certains discours, l'attribution de la prononciation *Montpélier* aux Parisiens, nous avons provisoirement réservé notre analyse. Elle découle de ce que nous venons de voir : *Montpélier* peut être perçu comme *parisien* — en appui sur le stéréotype provincial du Parisien *qui se croit supérieur* — dès lors que cette prononciation est perçue comme conduite de distinction, recatégorisée en prétention. Parisianisme et occitanisme se rejoignent dans l'accusation de snobisme. On comprend mieux dès lors comment pour Stéphanie (*supra* (54)) ils puissent aller jusqu'à se confondre dans son appréhension de la réalité sociolinguistique complexe de *Montpélier*.

12 Cette évaluation pourrait également tenir à ce que *Montpélier* peut procéder d'un souci d'hypercorrection poussant à calquer la prononciation sur la graphie (e + ll). Aucune occurrence cependant ne met en relation l'accusation de snobisme avec l'argument orthographique.

Conclusion sur les évaluations des locuteurs réalisant *Montpeulier*

Au terme de ce parcours de la parole des tenants de *Montpeulier*, tentons de rassembler les fragments épars des stéréotypes.

Remarquons tout d'abord que se trouve vérifiée notre hypothèse de départ selon laquelle les locuteurs réalisant *Montpeulier*, dans la mesure où cette prononciation est majoritaire, actualiseraient des évaluations négatives de l'autre variante, soit [Montpéliier-] et, à un moindre degré, des évaluations positives de leur propre prononciation, soit [Montpeulier+]. Effectivement, nous n'avons rencontré aucun locuteur qui, réalisant *Montpeulier*, dévalorise cette variante et valorise *Montpéliier*. Plus même : lorsque leur propos n'est pas trop filtré par la censure interactive (qui peut intervenir si l'enquêteur use de l'autre variante et que l'interviewé s'en rend compte), les adeptes de *Montpeulier*, comme on l'a vu, n'y vont pas avec le dos de la cuiller, surtout dans l'évaluation critique de *Montpéliier*.

Globalement sûrs de leur bon droit linguistique, de la justesse de leur prononciation, ils vivent *Montpeulier* comme la forme normée, et se vivent comme... *normaux*. On ne peut qu'être frappés par la récurrence de cet adjectif. Rappelons p. ex. la parole de Fabienne (*supra* (39)) ou celle de Thomas (*supra* (58)) :

- *Montpeulier* c'est les gens je vais pas dire *normaux*:: mais les gens que je côtoie
- *Montpeulier* c'est pour les gens *normaux* enfin je veux dire les gens comme toi et moi quoi

Certes le terme est fortement modalisé de dénégation (« *je vais pas dire normaux* »), repris aussitôt dit (« les gens *normaux* enfin je veux dire... ») : autant d'atténuations concédées au *politiquement correct*. Le terme *normal* est bien là, en appui sur le sentiment, latent ou explicite, que *Montpeulier* est la prononciation *française*. Le *Petit Larousse* de la langue française le confirme, comme me l'a dit un jour un collègue que ma prononciation *Montpéliier* agaçait. Ce que je suis allé vérifier. Et effectivement, à l'entrée Montpellier, il est précisé : [-p] »...

Cette conscience de la *normalité* de *Montpeulier* explique certainement que les traits du stéréotype positif [Montpeulier+] sont explicités essentiellement du fait de l'interaction contrastive avec *Montpéliier*, et

sont peu accusés, voire anodins : *Montpeulier sonne juste*, est accentuellement neutre, fait urbain, jeune, dynamique, parisien ou... autochtone.

En revanche, les traits du stéréotype négatif [Montpéliér-] sont appuyés et donnent matière à discours plus nombreux et fortement investis par les sujets : *Montpéliér sonne faux*, suscite l'agacement ou le rire, est ridicule, vilain, disgracieux, choquant, déplacé, fait campagne, paysan, piche, vieux, assoupi, etc.

Une autre de nos hypothèses de départ était que la variation *Montpeulier / Montpéliér* procédant pour l'essentiel du contact diglossique des langues française et occitane, on allait retrouver, notamment dans la dépréciation de *Montpéliér*, l'arsenal de dévalorisation du *patois*. Nous avons effectivement rencontré dans l'évaluation de *Montpéliér* l'assise stéréotypique qui permet l'illégitimation de la langue occitane. Plus encore : nous avons pu expliquer certains traits apparemment contradictoires du stéréotype [Montpéliér-], à savoir le fait que *Montpéliér* puisse faire à la fois province *et* parisien, paysan *et* « bourg' », « plouc » *et* snob, relâché *et* distingué, par l'évolution récente du contact français-occitan, à savoir la revendication occitane — comme le fait qu'elle procède pour l'essentiel d'intellectuels — qui, tendant à légitimer l'occitan, tend du même coup à légitimer *Montpéliér*, et donc à contrarier les fondements de la stéréotypisation diglossique.

3.3. Du côté de chez les locuteurs réalisant *Montpéliér*...

Selon le schéma des stéréotypes proposé, *Montpéliér* étant la forme dominée et stigmatisée, on peut s'attendre à des évaluations de la variation se répartissant entre les deux pôles de :

— l'intériorisation de la dominance : certains locuteurs réalisant *Montpéliér* auront sur leur prononciation le même type d'évaluation que ceux réalisant *Montpeulier*, à savoir que globalement ils actualiseront les évaluations [Montpeulier+] et [Montpéliér-] ;

— la contestation de la dominance : certains locuteurs réalisant *Montpéliér* auront sur leur prononciation le type d'évaluation tendanciellement inverse de celui des locuteurs réalisant *Montpeulier*, à savoir que globalement ils actualiseront les évaluations contraires [Montpeulier-] et [Montpéliér+].

Qu'en est-il dans la réalité des évaluations ? Commençons d'abord par présenter leur production.

Production des évaluations

Les évaluations produites par les locuteurs réalisant *Montpélier* se signalent par leur relative rareté et leur modération.

Alors que dans leur majorité les locuteurs actualisant *Montpeulier* ont quelque chose à dire sur la variation — même si comme nous l'avons vu la censure interactive ne manque pas d'intervenir ici ou là — les locuteurs actualisant *Montpélier* sont globalement bien moins bavards sur ce même phénomène. On mettra ce fait en relation avec l'usage social réduit de *Montpélier* :

— cette réalité peut favoriser l'insécurité linguistique, palpable chez beaucoup de ces locuteurs (à l'exclusion de ceux qui passent par la légitimation orthographique, comme Lucie (*supra* (17)) ... ou qui s'appuient sur la revendication occitane). Au moment où l'enquêteur demande à l'interviewé d'évaluer la variation, celui-ci se retranche derrière des propos prudents, de peur de « dire des bêtises ».

— cette censure est accentuée dans l'interaction de l'interview. Nous avons vu que l'enquêteur tâchait d'adopter la variante que n'utilisait pas l'interviewé. S'il signale ouvertement qu'il dit *Montpeulier*, l'enquêteur augmente l'insécurité linguistique de son interlocuteur, ce qui tend à paralyser la production d'évaluations. Ainsi Marie (55 ans, d'origine cévenole, documentaliste) :

- (61) 13A — au passage tu dis *Montpélier* / moi *Montpeulier* / tu justifies ça ?
 14B — je justifie pas on m'a déjà fait la remarque il y a peu
 15A — tiens ! où ?
 16B — depuis Paris je crois / et tu crois que la vraie prononciation c'est *Montpeulier* ?
 17A — je sais pas
 18B — il est probable que je sois fautive parce que j'ai entendu parler de *Montpélier* par ma famille qui en fait n'en était pas / j'ai adopté une mauvaise prononciation depuis l'enfance / parce que je pense qu'on dit *Montpeulier* hein ?
 19A — c'est très partagé ça dépend

L'enquêtrice en 13A relève la prononciation de Marie (« tu dis *Montpélier* »), et ce, contrastivement (« moi *Montpeulier* »). Il n'en faut pas plus pour que celle-ci se sente déstabilisée. La voilà qui autodévalue sa prononciation (« j'ai adopté une mauvaise prononciation depuis l'enfance ») et se sent prise en faute en tant que sujet : « il est probable que *je* sois fautive ». Au-delà de la prononciation, c'est Marie elle-même qui se sent coupable. Sentiment de la faute favorisé par ses origines non montpelliéraines : elle ne se sent pas un locuteur légitime ; mais aussi par le fait qu'elle sait, sans en être totalement assurée, que la prononciation majoritaire est *Montpeulier* (« je pense qu'on dit *Montpeulier* hein »). Notons le tour *on dit* au lieu du plus précis *on dit le plus souvent* ou au mieux *on doit dire* : Marie dit là la force sociolinguistique de *Montpeulier* qui, en conscience et alors même que le sujet actualise l'autre variante, peut passer pour tout l'usage possible. On ne s'étonnera pas que l'interviewée, avec cette conscience linguistique malheureuse, ne puisse par la suite développer des appréciations sur les deux variantes : elle doit avoir trop peur de se tromper...

Les locuteurs réalisant *Montpélier*, d'autre part, ne stigmatisent pas la prononciation *Montpeulier*, à la différence de ce que font leurs homologues, comme nous l'avons vu. On ne relève pas de rires, de moue ou de gestualité dépréciative (à une exception près que nous présenterons par la suite). Ainsi Nathalie (50 ans, montpelliéraine, employée à France Telecom) :

- (62) 9A — là j'ai bien écouté ce que tu m'as dit tu dis *Montpélier*
 10B — ah oui je dis *Montpélier* il me semble que c'est plus normal de dire *Montpélier* /
 11A — tu sais qu'il y a plusieurs prononciations tout à l'heure moi j'ai dit...
 12B — toi tu dis *Montpeulier*
 13A — oui je dis *Montpeulier* / et alors qu'est-ce que tu en conclus ?
 14B — ben j'en conclus moi je trouve plus normal de dire *Montpélier* / y a deux *l* après le *e* / c'est plus normal mais après tout chacun prononce comme il veut
 (...)
 17A — et toi donc en disant *Montpélier* t'as l'impression que c'est plus dans la norme...

18B — oui il me semble que c'est plus dans la norme de dire *Montpélier* que *Montpeulier* mais:: les deux ne me choquent pas disons que lorsque j'entends dire *Montpeulier* ça me choque pas spécialement

Nathalie confirme en 10B sa prononciation, l'évalue positivement (« c'est plus normal ») en appui sur l'argument orthographique (« y a deux *l* après le *e* »). Lorsqu'elle réitère cette évaluation en 14B, elle sent le besoin de la prolonger d'un énoncé introduit par *mais* (« c'est plus normal *mais* après tout chacun prononce comme il veut »), qui neutralise par avance les inférences que son interlocutrice pourrait lui prêter (du genre, *on devrait dire Montpélier, Montpeulier est une mauvaise prononciation*). Simple politesse de Nathalie qui a bien perçu que son interlocutrice prononçait, elle, *Montpeulier* (comme elle le signale en 12B) ? C'est bien sûr possible, mais il ne semble pas. Lorsque, quelques tours de parole plus loin, l'enquêtrice (17A) reprend l'évaluation de la norme, Nathalie va comme précédemment la faire suivre d'un énoncé introduit par *mais* : « c'est plus dans la norme de dire *Montpélier* que *Montpeulier* mais (...) *Montpeulier* ça me choque pas spécialement ». Soulignons que, symptomatiquement, elle use du même terme (ici sous sa forme verbale : *choquer*) que certains locuteurs réalisant *Montpeulier* dans leur évaluation de *Montpélier* ; mais là où ceux-ci affirmaient le caractère *choquant* de cette variante, Nathalie use de la négation (« *Montpeulier* ça me choque pas spécialement »). Dénégation ? Je ne le pense pas. Nathalie semble bien verbaliser là son sentiment.

Les locuteurs de *Montpélier* feraient-ils preuve de plus de tolérance, de politesse... ou de censure ? Notre hypothèse interprétative écarte les interprétations psychologiques : si le stéréotype [Montpeulier-] apparaît peu dans le corpus, c'est peut-être tout simplement que *Montpeulier*, prononciation majoritaire, est perçue majoritairement par les locuteurs réalisant *Montpélier* comme neutre, non marquée : elle est de ce fait peu propice à l'investissement axiologique. Si la prononciation *Montpélier* peut, aux yeux ou plutôt aux oreilles de ceux qui prononcent *Montpeulier*, faire *snob*, *piche*, etc, la prononciation *Montpeulier*, elle, majoritairement aux oreilles de ceux qui prononcent *Montpélier*, ne fait pas ceci ou cela, elle se contente d'être.

Mais venons-en au détail des discours, notamment à ceux, rares, qui, plus ou moins explicitement selon les cas, évaluent les prononciations en concurrence. On peut y lire l'efficace de la modélisation des stéréotypes proposée.

L'emprise du discours diglossique : le stéréotype [Montpélier-]

Les stéréotypes dominants, parce qu'ils sont dominants, tendent à être partagés par ceux-là mêmes qui en font les frais. Certains locuteurs réalisant *Montpélier* ont de leur prononciation le type d'évaluation négative que nous avons rencontré chez les locuteurs prononçant *Montpeulier*. Ainsi Joëlle, (46 ans, habitant Montpellier depuis toujours, fonctionnaire, passionnée d'histoire de la ville) :

- (63) 151A — et vous comment vous dites ?
 152B — alors avec mon accent moi d'ici je dis *Montpélier* / on devrait dire *Montpeulier* alors pourquoi on dit *Montpélier* parce que l'accent d'ici fait qu'en parlant on dit plutôt *Montpélier* on devrait dire ça s'orthographe m-o-n-t-p-e-deux l-i-e-r donc on doit dire *Mont-peu-lier*

L'emprise du discours diglossique sur la parole de Joëlle est totale : elle commence par imputer sa prononciation à son *accent d'ici* : entendons par là, comme nous l'avons vu, l'accent du Midi, évalué négativement. Cet accent détournerait de la prononciation prescrite (« on devrait dire *Montpeulier* », « on doit dire *Montpeulier* ») et ferait dire la variante non normée. Ce que Joëlle argumente doublement :

— par un raisonnement circulaire : « alors pourquoi on dit *Montpélier* parce que l'accent d'ici fait qu'en parlant on dit plutôt *Montpélier* ». Vertu dormitive de l'opium ...

— par un détournement involontaire de l'argument orthographique des deux *l...* qu'elle fait servir pour justifier *Montpeulier* : « ça s'orthographe m-o-n-t-p-e-deux l-i-e-r donc on doit dire *Mont-peu-lier* ». Retournement de ses propres armes contre soi-même : Joëlle est parlée par le discours de l'idéologie diglossique.

On repère semblable soumission à ce stéréotype discursif, d'autant plus forte qu'elle se fait à l'insu du sujet, dans la parole de Christophe (30 ans, cadre commercial à Montpellier, originaire de la région) :

- (64) 51A — j'ai entendu que tu disais *Montpélier* et pas *Montpeulier* /
est-ce que tu as l'impression que...
52B — c'est l'accent d'ici qui fait que je dis *Montpélier*

Alors qu'il répond souvent par des fins de non recevoir (« aucune idée », « je fais pas attention à ça »), Christophe, ici, interrompt la question de l'enquêtrice pour dire ce même type de lien entre *Montpélier* et l'*accent d'ici*, qu'il perçoit comme évident. Il n'est sans doute pas fortuit qu'il l'énonce quasiment dans les mêmes termes que Joëlle : comme elle, il prête sa voix au même discours de la diglossie. Il est surtout hautement significatif qu'il réalise le syntagme *accent d'ici* en le stigmatisant façon Tartarin. *Montpélier* est, pour lui aussi, quelque peu ridicule.

Le sujet assigné par le stéréotype dominant à une place dévalorisante peut, comme Joëlle et Christophe, l'accepter, avec la conscience plus ou moins malheureuse de parler de façon incorrecte. Il peut aussi introduire comme des filtres énonciatifs qui lui permettent d'actualiser l'évaluation négative tout en se protégeant quelque peu de l'affront qu'elle comporte. Le discours de Marie-Paule (50 ans, kinésithérapeute à Montpellier, originaire de la région) nous semble jouer de ce positionnement complexe :

- (65) 57A — toi c'est par rapport à quoi que tu dis *Montpélier* par rapport à l'écriture ?
58B — à vrai dire tu me poses une question à laquelle j'ai jamais réfléchi mais j'ai toujours entendu dire *Montpélier* autour de moi (...) mais c'est vrai que : / je pense qu'y a une question d'accent / le *Montpéliérain* ne veut pas dire *Montpélier* ça fait piche un peu

Marie-Paule, questionnée sur *Montpélier*, fait elle aussi intervenir le leitmotiv de l'*accent* (« y a une question d'accent ») et actualise le jugement social le plus dégradant : « ça fait piche ». Mais elle a pris soin au préalable de mettre entre cet énoncé et sa parole une autre source énonciative, à savoir le *Montpéliérain* : « le Montpéliérain ne veut pas dire *Montpélier* », de sorte qu'en disant « ça fait piche », elle semble rapporter la parole du *Montpéliérain*, non la sienne propre. Façon pour Marie-Paule qui, originaire de la région, trouve la ville de

Montpellier plutôt snob, de prendre une petite revanche. Façon surtout de se protéger quelque peu du stéréotype frappant *Montpélier*, qui est simultanément convoqué et mis à distance énonciative.

Il convient de noter que l'emprise du discours et des représentations diglossiques semble nulle sur la seule et unique locutrice de notre corpus qui semble prononcer *Montpélier* par hypercorrection, pour des raisons strictement orthographiques. Laurence (55 ans, à Montpellier depuis la fin des années 50, mari professeur d'université) :

- (66) 17A — et euh votre prononciation de *Montpeulier*...
 18B — ma prononciation à moi c'est *Montpélier*
 19A — *Montpélier*
 20B — et j'y tiens / ça se prononce *Montpélier* avec les deux l

Alors que l'enquêtrice dans le syntagme « votre prononciation de *Montpeulier* » actualise la variante *Montpeulier* en son nom propre, Laurence entend (à tort) qu'elle la lui impute ; et elle l'interrompt (18B) pour corriger *Montpeulier* par *Montpélier* en un tour syntaxique fortement insistant : « *ma* prononciation à *moi* » (reprise hyponormée de la marque de première personne présente dans le déterminant possessif *ma* par le pronom personnel *moi*). On infèrera de ce léger malentendu que cette affaire est sensible pour elle, qu'elle a dû déjà, dans des interactions antérieures, défendre sa prononciation. On notera surtout ici, en lieu et place de la conscience linguistique malheureuse précédemment rencontrée dans l'argument de l'« accent », un sentiment de pleine légitimité qui prend la forme d'une revendication (« j'y tiens »), en appui sur l'argument orthographique (« *Montpélier* avec les deux l »).

De la neutralisation du stéréotype à son inversion

De [Montpélier-] à [Montpélier+]

Même si la majorité des locuteurs réalisant *Montpélier* sont soumis au stéréotype dominant [Montpélier-], ce n'est pas le cas de tous. Ainsi Annie (44 ans, originaire et vivant dans un village de l'agglomération, sans profession), en opposant *Montpélier* du Sud à *Montpeulier* du Nord, alors même qu'elle est au risque de reconduire la hiérarchisation issue de la diglossie, la neutralise activement :

- (67) 5A — est-ce que tu crois qu'il y a plutôt certains groupes de personnes qui disent *Montpélier* ?
 6B — les gens qui sont du Sud originaires du Sud disent *Montpélier* et les gens qui viennent du Nord de la France qui viennent travailler ici et qui ont un peu l'accent du Nord ils disent *Montpeulier* je l'ai remarqué et puis bon petit à petit en entendant toujours *Montpeulier* les gens le disent communément mais je pense que quand il y avait moins de personnes du Nord qui venaient travailler dans le Sud j'entendais plus souvent *Montpélier* que maintenant

On commentera seulement le syntagme « accent du Nord » : à la différence des discours que nous avons rencontrés précédemment, le terme sensible d'*accent* est appliqué non à la prononciation du groupe « gens originaires du Sud » auquel Annie se sent appartenir, mais à celui qu'elle lui oppose, les « gens qui viennent du Nord ». Façon de désamorcer la charge négative qu'a *accent* dans sa mise en relation argumentative avec *Montpélier*, et peut-être de la retourner contre *Montpeulier* : c'est cette prononciation qui est ici dite procéder d'un *accent*.

La stéréotypisation [Montpélier-] peut être non seulement désamorcée, mais activement inversée en [Montpélier+]. C'est ce travail de contestation que nous entendons dans la tonalité presque revendicative avec laquelle Jean (30 ans, étudiant à Montpellier, d'origine cévenole)¹³ argumente la légitimité de sa prononciation :

- (68) 4A — j'ai entendu que tu disais *Montpélier* / j'aimerais savoir pourquoi / tu sais qu'y a des gens qui disent *Montpeulier* / alors pourquoi tu dis *Montpélier* et qu'est-ce que ça représente pour toi ?
 5B — alors d'une part parce que je pense qu'il faut le prononcer comme ça
 6A — comme ça comment ?
 7A — *Montpélier* / d'autre part parce que ma grand-mère le disait / et puis je me suis aperçu que beaucoup de gens qui étaient pas justement d'ici disaient *Montpeulier* / puis je pense qu'avec

13 Nous avons parlé de lui dans le chapitre IV : il est le locuteur qui, adepte de *Montpélier*, réalise parfois lorsque son attention se relâche *Montpeulier*...

les deux *l* normalement ça doit se prononcer *Montpélier l* puis je crois que dans l'étymologie c'était comme ça *Mountpéyer* en occitan

Jean légitime *Montpélier* par plusieurs arguments : familial (« ma grand-mère le disait »), géographique (« je me suis aperçu que beaucoup de gens qui étaient pas justement d'ici disaient *Montpeulier* »), orthographique (« je pense qu'avec les deux *l* normalement ça doit se prononcer *Montpélier* »), étymologique (« je crois que dans l'étymologie c'était comme ça *Mountpéyer* en occitan »). Soulignons que Jean :

— retrouve, dans l'argument familial, le lien *Montpélier*-personnes âgées qui sert à construire l'image négative de cette prononciation, mais en inverse l'orientation argumentative : la prononciation de la grand-mère, implicitement, représente ici un usage non pas condamné par l'histoire mais légitimé par elle ;

— inscrit, dans l'argument géographique, comme précédemment Annie, *Montpélier* en même et *Montpeulier* en autre ;

— use, pour l'argument étymologique, non du terme diglossique de *patois*, mais de celui, contre-diglossique, d'*occitan*. La contestation de la stéréotypisation négative de *Montpélier* se sert des armes linguistiques de la contestation de la diglossie.

La valorisation de *Montpélier* se développe contre-discursivement, en déconstruction du stéréotype négatif majoritairement associé à cette prononciation : elle emprunte les voies de la revendication identitaire.

[Montpeulier-]

Les deux fragments précédents développaient, latéralement, une évaluation négative de *Montpeulier* comme prononciation importée. Deux occurrences du corpus stigmatisent explicitement cette variante.

Montpeulier des nantis

La première est le fait de Jean, l'étudiant occitaniste dont nous venons de parler : non seulement il lui arrive de réaliser dans des situations sans formalité *Montpeulier* alors qu'il dit *Montpélier* dans l'interview, mais dans ces mêmes situations informelles, il stigmatise parfois cette prononciation, comme a pu l'observer l'enquêtrice qui note dans son carnet d'enquête : « se promenant dans le quartier Sainte-

Anne et se moquant du milieu bourgeois montpelliérain, il utilise *Montpeulier* avec une intonation clairement péjorative. Il la stigmatise comme étant celle d'une classe sociale de nantis, de privilégiés, dont il refuse de faire partie ». La parole de Jean à cette occasion n'a pas été enregistrée. Nous ne pouvons que nous fier à sa réception par l'amie-enquêtrice. Remarquons seulement que Jean réalise une stigmatisation de *Montpeulier* sur une base sociale — on parle de sociotypisation — à partir du stéréotype positif qui associe cette prononciation à une conduite de distinction. On dira que le travail de stéréotypisation négative de Jean est une déconstruction du stéréotype positif dominant : le trait de distinction n'est pas contesté à *Montpeulier* mais sa valeur, attractive dans la représentation dominante, fait ici l'objet d'une répulsion.

Montpeulier-chic ? Montpeulier-toc

Michel (professeur d'occitan, *supra* (12)) va développer dans d'autres termes mais de semblable façon une évaluation négative de *Montpeulier* :

- (69) 79A — est-ce qu'il y a une prononciation qui fait chic ?
 80B — ce que j'aurais tendance à croire / sans réfléchir / c'est que *Montpeulier* est une prononciation qui veut faire chic
 (...)
 85A — la prononciation *Montpeulier* à part le fait que ça fait chic est-ce que ça fait autre chose aussi
 86B — mais curieusement ça me fait une double impression / totalement irraisonnée / d'un côté *Montpeulier* ça fait chic et d'un autre côté j'ai l'impression que c'est une imitation pour faire chic si vous voulez / c'est-à-dire qu'en prononçant *Montpeulier* on croit faire chic et en réalité on suit un modèle qu'est pas spécialement chic / et le fait de suivre ce modèle-là / euh / enfin je sais pas / c'est pas clair /

À la question de savoir si une prononciation *fait chic*, Michel répond en mentionnant *Montpeulier* et en remplaçant le syntagme *faire chic* par *vouloir faire chic* : « *Montpeulier* est une prononciation qui veut faire chic » (80B). De l'une à l'autre expression, il y a bien plus qu'une nuance : *faire chic* actualise un jugement positif sur *Montpeulier*, sur la

base de la distinction sociale ; *vouloir faire chic*, travaille dialogiquement cette expression en introduisant la modalité du *vouloir* et inverse l'évaluation positive en évaluation négative. La distinction sociale devient prétention illégitime, voire fatuité. Mais l'enquêtrice n'a apparemment pas décodé le travail de déconstruction du stéréotype proposé par Michel. Lorsqu'elle revient sur ce thème en 85A, elle use à nouveau de *faire chic*, qu'elle associe à *Montpeulier* sous la forme d'un présupposé qui serait commun aux deux interlocuteurs : « *Montpeulier* à part le fait que ça fait chic ». Michel va alors expliciter ce que son précédent propos disait pourtant clairement mais que l'enquêtrice n'a pas entendu, peut-être du fait de sa soumission au stéréotype *Montpeulier-chic* : que l'évaluation positive de *Montpeulier* dont il ne conteste pas la réalité (« d'un côté *Montpeulier* ça fait chic ») va accompagnée pour lui (« j'ai l'impression ») d'une évaluation négative selon laquelle le chic de cette prononciation n'est que du toc (« une imitation pour faire chic »), son adoption du suivisme (« on suit un modèle qu'est pas spécialement chic »). Façon de faire mordre la poussière à qui voulait s'élever. On notera la distribution spatiale qui met sur un pied d'égalité évaluation positive et évaluation négative (*d'un côté...*, *de l'autre...*), concordante avec le fait que le locuteur dit les partager toutes deux (« ça me fait une double impression »), même si bien sûr c'est à la seconde que vont ses faveurs.

Interrogeons-nous cependant sur cette dualité. S'agit-il simplement de politesse interactive, à savoir que Michel, par respect de la face de l'enquêtrice (qui prononce *Montpeulier*), bémolise quelque peu sa position en concédant partiellement (*d'un côté...*) le *chic* de cette prononciation ? Peut-être. Ne peut-on entendre plutôt que Michel, ici, passe moins sa parole au filtre de la courtoisie qu'il n'associe effectivement *Montpeulier* à cette *double impression* ? Vont dans le sens de cette seconde interprétation la façon dont Michel évalue cette double impression : « *curieusement* ça me fait une double impression / *totale*ment *irraisonnée* », comme le sentiment que son propos n'est « pas clair ». Si la raison fonctionne bien au principe de non contradiction, il n'en va pas de même des représentations sociolinguistiques : le sujet dominé peut, nous l'avons vu, être interpellé à la fois par le stéréotype dominant et par le contre-stéréotype issu du groupe dominé qui lui répond. La modélisation établie sur la diglossie nous semble valoir : comme le

sujet diglosse occitan peut p. ex. éprouver des sentiments ambivalents d'admiration et de mépris à l'égard de la langue française, la conscience langagière de Michel semble habitée à la fois par le stéréotype positif *Montpeulier-chic* et par le contre-stéréotype négatif *Montpeulier-toc*. Cohabitation *curieuse* mais néanmoins bien réelle. La variation *Montpeulier / Montpéliier* nous semble bien prise au filet des représentations diglossiques : aucun locuteur réalisant *Montpeulier* n'a mentionné, de son côté, de *double impression* de ce type... La position dominante préserve de ces failles...

Jean, Michel : la production de la stéréotypisation négative de *Montpeulier* est contre-discursive ; elle se présente comme contestation du stéréotype positif qui la domine, qu'elle ne peut ignorer, et qui peut même l'habiter contradictoirement (dans le cas de Michel).

Conclusion sur les évaluations des locuteurs réalisant *Montpéliier*

Notre hypothèse de départ, selon laquelle les évaluations des locuteurs réalisant *Montpéliier* se répartiraient entre les deux pôles de l'intériorisation de la dominance ([*Montpeulier+*], [*Montpéliier-*]) et de sa contestation ([*Montpeulier-*], [*Montpéliier+*]) se trouve largement vérifiée. Plus précisément : il apparaît que la plupart des locuteurs réalisant *Montpéliier* ont intériorisé la dévalorisation frappant leur prononciation : ils la partagent, vivent avec le sentiment de ne pas bien prononcer le nom de la ville. C'est seulement une minorité qui, en appui sur la revendication occitane et / ou l'orthographe, peut considérer positivement sa prononciation, et, au-delà pour quelques-uns, développer une évaluation négative de *Montpeulier*. La fragilité et la rareté du stéréotype [*Montpeulier-*] produit par les locuteurs réalisant *Montpéliier* contraste avec la fréquence, la bonne santé, la conscience de son bon droit du stéréotype [*Montpéliier-*] produit par les locuteurs réalisant *Montpeulier*. Ceux-ci sont dans le sens de l'histoire... française ; ceux-là, sur les marges résiduelles qu'elle laisse derrière elle.

Conclusion

La variation qui affecte le toponyme MONTPELLIER s'accompagne de discours qui évaluent les deux variables *Montpeulier* et *Mont-*

pélier. Et ces évaluations sont en relation forte avec les pratiques linguistiques :

— *Montpeulier*, prononciation très largement majoritaire, apparaît comme la forme non marquée : elle fait l'objet d'évaluations assez peu nombreuses, et globalement positives, aussi bien de la part des locuteurs réalisant cette variante que des locuteurs prononçant *Montpélier*. La dévalorisation de *Montpeulier* est rare et fonctionne comme un contrediscours à la dévalorisation de *Montpélier*.

— *Montpélier*, forme minoritaire, apparaît comme la forme marquée : c'est elle qui est l'objet essentiel des évaluations. Évaluations globalement négatives, de la part des locuteurs réalisant *Montpeulier*, qui retrouvent pour stigmatiser *Montpélier* l'arsenal de la stéréotypisation du *patois*. Évaluations également souvent négatives de la part des locuteurs réalisant cette forme, qui voient leur propre prononciation à travers le regard des autres, majoritaires. La défense de *Montpélier*, pour peu fréquente qu'elle soit, n'est cependant pas rare : elle s'appuie sur la double légitimité des origines occitanes du toponyme... et de son orthographe en français.

Si pour la plupart des locuteurs, les origines occitanes du toponyme sont inconnues, voire insoupçonnées, persiste dans les discours l'efficace des représentations directement issues de la diglossie franco-occitane : la prononciation *Montpélier*, perçue comme liée à l'*accent du Midi*, fait les frais de la stigmatisation typique des situations de diglossie, comme elle est le lieu des non moins typiques investissements identitaires de réhabilitation, voire de reconquête.

Jacques BRES

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Amossy R. (éd.), 1999, *Images de soi dans le discours. La construction de l'ethos*, Lausanne : Delachaux et Niestlé.
- Boyer H., 1991, « L'identité "piche" en Bas-languedoc », in *Langues en conflit*, Paris : L'Harmattan, 192-202.
- Bres J., 1993, *Récit oral et production d'identité sociale*, Langue et praxis, Praxiling : Montpellier III.
- Bres J. et C. Détrie, 1996, « L'interpellation des stéréotypes ethniques et sociaux », *Le français dans le monde : le discours, enjeux et perspectives*, 122-130.
Cahiers de praxématique 17,
1991, *Le même et l'autre en discours*.
- Ferguson C.A., 1959, « Diglossia », *Word*, 15, 325-340.
- Gadet F., 2000, « Le terme "relâchement" en sociolinguistique », *Lynx* 42, 11-20.
- Gardy P. et Lafont R., 1981-1990, « La diglossie comme conflit : l'exemple occitan », R. Lafont, *Le dire et le faire*, 61-92.
- Labov W., 1973-1976. *Sociolinguistique*, Paris : Éditions de Minuit.
- Lafont R., 1972, « Deux types ethniques », in *Le Sud et le Nord. Dialectique de la France*, Toulouse : Privat, 101-136.
- Lafont R., 1980, « Midi ou Sud, "ça" existe-t-il ? », in *Le Sud : mythes, images, réalités*, Actes du XVI^e congrès de la Société française de littérature générale et comparée, tome II, Montpellier, 209-223.
- Siblot P., 1991, « Représentations de la langue et production d'ethnotypes », *Les Français et leurs langues*, Université de Provence, 371-399.
- Walter H., 1988, *Le français dans tous les sens*, Paris : Robert Laffont.

Le propre d'un nom ou les raisons de tant de gloses

Un faux problème ?

Est-il encore utile, ou même possible de verser de nouveaux arguments au débat entre *Monpélier* et *Montpeulier*, et aux études présentées ici-même ? Tout n'a-t-il pas déjà été dit, les thèses et les antithèses épuisées, disséquées ? Je n'ai, en linguiste, rien à ajouter aux études de l'historien de la langue et du dialectologue, ni aux enquêtes du sociolinguiste ou à leurs analyses. De plus, si on suit Jacques Bres dans ses conclusions, la lutte étant celle du pot de terre contre le pot de fer la cause paraît entendue. Alors, pourquoi ergoter encore ? *Paris* prononcé avec le [R] apical qu'on roule dans l'Ariège ou avec le [r] uvulaire de la région parisienne est certes différemment escorté des connotations d'une rusticité provinciale ou d'une urbanité plus distinguée, mais *Paris sera toujours Paris*. La « capitale du Languedoc » serait-elle plus royaliste que celle de la république ? Le bon sens incite pourtant à la tempérance : *Monpélier* ou *Montpeulier* ? La belle affaire ! Que change de le dire avec un [e] ou un [ø] ? Chacun sait qu'il s'agit d'une seule et même chose, avec une prononciation comme avec l'autre. Où donc est le problème ? Quant au référent, non seulement il reste le même mais, d'un autre ordre que celui du discours des hommes, il demeure souverainement indifférent aux dénominations comme à nos éphémères vanités.

Valéry nous rappelle que les civilisations sont mortelles, même les plus grandes. Que dire alors des cités (voyez donc Maguelonne), à plus forte raison des langues ou des mots ! *Verba volant*, et nous voudrions que les toponymes restent, pérennes, ancrés tels des pitons de sécurité. Mais le monde change, les hommes et les désignations aussi ; *Lutèce* n'était pas *Paris*, ni *Saint-Pétersbourg* la même chose que *Léningrad* ou *Pétersbourg*. Est-ce une seule et même chose que *Mons Pestellarius*, *Montepessulano*, *Montpestler*, *Montpeslier*, *Montpeylier*, *Montpellier* ? D'étranges et préoccupantes variations apparaissent là où nous voudrions que les noms résistent au cours du temps, inébranlables comme le roc auquel s'ancrent les fondations des villes dont ils sont l'emblème. Et parce qu'elle fait problème, nous n'avons de cesse de revenir à cette dérangeante imprécision. Mais nous n'arrivons à lui substituer que d'incertaines certitudes. Là est le premier motif du débat qui, de façon épisodique mais récurrente, anime la chronique locale et sollicite l'intervention de « spécialistes » dont on attend qu'ils fassent la lumière sur la question. Ces derniers cèdent hélas à leur fâcheuse inclination de compliquer un peu plus le problème. Les études présentées le montrent et la théorie linguistique aggrave encore la chose.

Voilà un siècle l'enseignement de Ferdinand de Saussure, poursuivant une réflexion surgie dès les premières observations sur le langage, posait qu'un signe se compose d'un signifié (Sé) et d'un signifiant (Sa), associés de façon tout aussi consubstantielle que conventionnelle. En ce qui concerne le Sa de *Montpellier*, il y a querelle en légitimité, bien qu'on ne voie pas ce que change l'une ou l'autre des options. Pas plus qu'on ne voit de raison sérieuse à la dispute. Si le lien constitutif du signe est effectivement arbitraire comme Saussure l'affirme (ou plus exactement si l'assignation de telle dénomination à tel référent est arbitraire¹), quelle importance alors y a-t-il à ce que *Montpellier* se nomme ainsi que les uns ou les autres le disent ? Après tout, la ville aurait très bien pu être appelée *Lattes*, *Castelnau* ou *Substantion*, sans que la face du Languedoc en eût été changée. Quant au Sé, Philippe Martel le rappelle sans ambage, on ne sait pas au juste ce que le nom signifie, au point que les uns donnent libre cours à des rêveries bucoliques autour

1 Sur cette question voir Benveniste, « Nature du signe linguistique » (1939), in *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard, (1966 : 49).

de galantes *jeunes filles*, tandis que d'autres clôturent le débat d'un *verrou*. Qu'importe, puisque cela n'a en définitive pas d'incidence au quotidien. Aussi la position de Gérard Cholvy (cf. P. Martel) semble la sagesse même : autant laisser la question à son obscurité. D'autant plus que pour les noms propres, le sens ne semble pas primordial. Il est même de si peu d'importance qu'il est le plus souvent et depuis bien longtemps oublié, sans la moindre gêne. Pensons à nos patronymes et à nos prénoms : « Qui donc pense encore à une fleur ou à une perle devant une femme nommée Rose ou Marguerite, ou bien à la noirceur d'un maure, à la Renaissance ou au chiffre huit devant un Maurice, un René ou un Octave ? » s'interroge Levi-Strauss². Et que m'apporte l'étymologie d'un toponyme pour la désignation d'un lieu ? Rien le plus souvent. Savoir que *Castelnau* signifie « château neuf » est à l'ordinaire superflu. Aussi la loi d'économie qui permet de ne pas surcharger sans raison la mémoire efface-t-elle ces informations inutiles. C'est d'ailleurs pourquoi les noms propres, anthroponymes ou toponymes, apparaissent comme vides de sens. Nous n'actualisons pas, alors même que parfois nous le pourrions, les sens dont ils sont ou dont ils ont été chargés. Ces sens ne sont pas utiles à la désignation.

Nous voilà devant ce qui semble un « faux problème » par excellence. Une perplexité séculaire bute sur l'énigme du Sé obscur de *Montpellier*, qu'on s'efforce en vain d'éclairer, alors que ce sens n'est nullement nécessaire à la désignation, parfaitement réalisée par un nom opaque. Quant au Sa, chacun défend avec conviction ce qu'il tient pour la « bonne prononciation », alors que là encore la désignation est parfaitement assurée avec chacune des voyelles concurrentes. Ne serait-ce qu'une interrogation de docteurs Diafoirus se demandant s'il faut dire « Comment peut-on être *Montpéliérain* ? », ou bien « Comment peut-on être *Montpeuliérain* ? ». Nous ne reviendrons pas sur les réponses que les observations scientifiques apportent ; les études qui précèdent l'ont fait. Nous nous arrêterons par contre aux raisons du questionnement lui-même, qui paraît aussi creux que persistant. Dans un premier temps nous rappellerons l'idée que spontanément nous nous faisons d'un nom,

2 « Religion, langue et histoire : à propos d'un texte inédit de Ferdinand de Saussure », in *Méthodologie de l'histoire et des sciences humaines. Mélanges en l'honneur de Fernand Braudel*, Toulouse, Privat, 1973.

selon une compréhension très ancienne et toujours vivace de la fonction première du langage. Nous nous arrêterons ensuite aux particularités que la catégorie nominale présente lorsqu'elle réalise une catégorisation et une désignation individuelle, sous la forme d'un nom propre. Puis nous mobiliserons une théorie linguistique élaborée à *Montpélier* ou à *Montpeulier*, comme vous l'entendez, pour mieux rendre compte du processus de nomination. Et peut-être pourrions-nous ainsi, à défaut de réponse sur l'origine du nom de Montpellier et sur sa bonne prononciation, mieux saisir les raisons de nos interrogations et de nos intarissables commentaires.

La compréhension mythique du nom

Le nom a le privilège d'une place prééminente dans nos représentations immédiates du langage comme dans ses caractérisations savantes. Les constats sont à foison. Ainsi les parents qui guettent l'instant où le bébé semblera désigner de façon délibérée quelqu'un ou quelque chose. Car ils ont la conviction qu'il accède alors à une propriété essentielle du langage, sa fonction symbolique, où se joue l'accès à la conscience. Ainsi les manuels de grammaire qui consacrent leurs premiers chapitres à la catégorie nominale. Ainsi les cosmogonies qui accordent une place très particulière au nom et à ses pouvoirs. Arrêtons-nous à cet exemple remarquable par sa diffusion et par sa constance.

Dans une communication qui fit date³, le linguiste russe Roman Jakobson recensait cinq fonctions du langage en plus de la fonction référentielle, à laquelle nous pensons spontanément et par laquelle le discours renvoie aux éléments du réel. Parmi ces fonctions l'une, dite conative, concerne la capacité du langage à agir sur le destinataire. L'auteur en donne plusieurs illustrations : l'impératif, les formules incantatoires pour jeter un bon ou un mauvais sort et, pris au Livre de Josué (10 12), l'invocation miraculeuse qui fit s'arrêter la course du soleil au dessus du champ de bataille de Gabaôn. Cette fonction, dite également « magique » par Jakobson, le texte biblique la place à

3 « Closing statements : Linguistics and Poetics », in Sebeok T. A. (éd.), *Style in Language*, New York, 1960. Trad., Jakobson R., *Essais de linguistique générale*, Les Éditions de Minuit, Paris, 1963.

l'origine de tous les temps, dans les tout premiers versets de la Genèse, lorsque le *Fiat Lux* du Tout-Puissant donne naissance à l'univers : « "Que la lumière soit !" et la lumière fut. » (1 3). La lumière *est* d'avoir été nommée, d'avoir été appelée à être par le Verbe. Certes la puissance de la parole divine est source de la force perlocutoire du nom prononcé, elle n'en dit pas moins dans cet acte de nomination la potentialité propre de l'actualisation nominale. Ce que le récit biblique ne cesse de rappeler de multiples façons, tout au long du texte. Et cela dès la première tâche assignée à Adam qui, doté du don de parole, se voit confier de parachever la Création en attribuant aux êtres vivants leur juste nom. Statut étrange d'un langage qui n'a pas alors de fonction communicative puisque le premier homme est encore seul au monde, mais dont la vertu est immense puisqu'elle sanctionne l'attribution aux êtres animés de leur *anima*. La langue du Paradis nomme l'essence des êtres et dit la vérité du monde, celle que par la faute d'une ambition démesurée les hommes perdront avec l'écroulement de Babel et avec leur chute dans la *confusio linguarum*. Une vérité est ainsi scellée dans des noms, qui fixe le destin de la personne nommée : *nomen omen*, « le nom est un présage ». Vérité qu'il nous faut protéger en cachant sous d'autres *le vrai nom*, car celui-ci donne à qui le connaît pouvoir sur qui le porte, dont il révèle l'être intime. Vérité que les kabbalistes cherchent sans fin dans la lettre même des noms des textes sacrés. Vérité qui fait qu'être « oublié jusqu'à son nom » constitue la plus terrifiante des malédictions, celle de l'effacement de l'être-même car la néantisation, absolue, est alors irrémédiable.

Cette compréhension archétypale du nom n'est pas propre au texte biblique. On la retrouve dans la plupart des textes mythologiques et Cassirer la caractérise ainsi : « Que le nom ne désigne pas seulement l'être et que la force de l'être soit contenue en lui, telles sont quelques unes des présuppositions fondamentales de l'intuition mythique »⁴. Elle passe, à peine réaménagée, dans la définition grammaticale traditionnelle du nom comme *substantif*, expression de la *substance* (de

4 « Sprach und Mythos », 1925. Trad. *Langage et mythe. À propos des noms de Dieux*, 1975, Les Éditions de Minuit.

substare, qui se « tient dessous »; synonyme ici d'*essence*)⁵. La catégorie nominale se trouve ainsi dotée d'une composante ontologique fondamentale sur laquelle repose de façon prioritaire la relation du langage au monde et qui vaut au nom sa préséance sur les autres catégories du discours⁶. La réflexion sur cette propriété fournit l'objet d'un des premiers grands textes d'analyse sur le langage, le *Cratyle* de Platon (385 av. JC) où Socrate conduit une discussion pour savoir si les noms sont de simple convention ou s'ils disent quelque vérité sur les êtres et les choses.

Le propre du nom propre

Nous pouvons maintenant entrevoir certains des enjeux de la nomination dans une compréhension essentialiste du nom, ou du moins marquée par l'héritage de cette vision longtemps prédominante et toujours vivace. Enjeux liés au sens autant qu'à la forme même de l'appellation. Connaître la « véritable signification » dont le nom est censé être porteur livre l'essence de l'être ou de l'objet désigné, permet de le connaître *vraiment*, d'accéder à sa vérité. De là naîtra la quête étymologique de l'*etymon* (strictement « sens véritable »), racine première aussi proche que possible de la langue adamique dont on pouvait espérer qu'elle livrerait le sens ultime scellé dans le nom. De là naîtront également, au XIX^e siècle, la recherche par les philologues de la langue mère et la reconstitution de l'indo-européen par les néogrammairiens. De là encore le sort particulier fait au nom propre dont relève le cas de *Montpellier*. Les noms communs catégorisent des éléments du réel, réunis en classes d'objets, elles-mêmes définies par un

5 On peut ici faire mention, comme illustration de cette compréhension essentialiste du nom, de la définition donnée par deux grammairiens de référence : « La définition la plus adéquate de la catégorie grammaticale (du nom) est en somme donnée par la phrase suivante : "Le substantif est". » ; Damourette J. et Pichon E., *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, 1911, rééd. 1973, Éditions d'Artrey.

6 La linguistique réinterprète cette caractéristique en termes de « prédicat de réalité ». Actualiser un nom en discours implique que ce qu'il désigne existe et comporte implicitement un « Cela est ! ». Sur ce point voir Benveniste, « La phrase nominale », in *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard (1996 : 151).

certain nombre de traits sémantiques et hiérarchiquement organisées au sein du lexique. Une série de dénominations telles que *hameau*, *village*, *bourgade*, *bourg*, *ville*, *conurbation*, donne à lire la désignation de l'habitat regroupé selon un ordre de grandeur croissant. Et la définition lexicographique de *ville* énumère les caractéristiques qu'une agglomération doit remplir pour entrer dans la catégorie :

Ville [vil] n. f. — XIII^e-XIV^e « ferme » ; XII^e-XVI^e « village » ; 980 *vile* « agglomération formée autour d'une ancienne cité, sur le terrain d'anciens domaines ruraux (*villæ*) » ; lat. *villa* « ferme, maison de campagne ». 1. Milieu géographique et social formé par une réunion organique et relativement considérable de constructions et dont les habitants travaillent pour la plupart, à l'intérieur de l'agglomération, au commerce, à l'industrie et à l'administration. ... (*Le Petit Robert*, 1993)

Aristote déjà avait énoncé le principe de ce type de définition sous forme de la règle dite du genre prochain et de la différence spécifique, plus tard reformulée en termes de conditions nécessaires et suffisantes. Mais lorsqu'on se reporte à un dictionnaire de noms propres, on trouve de tout autres articles, qui ne répondent plus aux mêmes caractéristiques :

Montpellier. [34000] CH.-1. du dép. de l'Hérault et de la région Languedoc-Rousillon, relié à la Méditerranée par le Lez. 207 996 hab. (aggl. 236 788). (*Montpelliérains*). La promenade du Peyrou à l'O., aménagée au XVII^e et XVIII^e s. (château d'eau, aqueduc), et la place de la Comédie (l'Œuf) à l'E. enserrent le vieux noyau urbain où sont groupés les prestigieux hôtels édifiés au XVII^e et XVIII^e s. La cathédrale gothique (XIV^e s.) a durement souffert au cours des guerres de Religion / ... / Longtemps assoupie dans un rôle de ville universitaire et de préfecture, rentière du vignoble, restée à l'écart de la révolution industrielle, Montpellier présente depuis les années 1970 une image très dynamique liée à son développement dans les secteurs de pointe. L'indus. agroalimentaire traditionnelle est désormais complétée par / ... / **Histoire.** À l'origine, la ville fut un comptoir important des Epices d'Orient ; située à proximité de la mer, elle utilisait le port de Lattes. Elle reçut, dès 1221, des écoles de médecine et de droit, puis une université en 1289 (fréquentée au XVI^e par Rabelais) ...
(*Le Petit Robert des noms propres*, 1996)

Le contraste est net. Il ne s'agit plus à proprement parler de définition (de *finire*, « borner, limiter, délimiter »), mais de l'exposé d'un ensemble flou d'informations encyclopédiques diverses (administratives, démographiques, géographiques, historiques, architecturales, économiques ... pour un toponyme) qui dessinent une sorte de « portrait » de la ville, à l'image de celui retracé par la biographie d'un personnage illustre. Ainsi : « **Comte** (Auguste) Philosophe français (Montpellier 1798-Paris 1857). Elève de Polytechnique... », où les informations concerne pour l'anthroponyme d'autres domaines (ici scientifique, philosophique, politique...) mais affichent le même caractère encyclopédique. On ne voit pas dès lors comment circonscrire le propos, qui peut toujours être accru d'informations supplémentaires. Il ne paraît plus pertinent dans ces conditions de parler de sens pour les noms propres. Ce constat s'ajoutant à celui de l'apparente suspension du sens, certains linguistes en tirent des conclusions théoriques radicales :

Les noms propres n'ont pas de sens et, par conséquent, la notion de signification ne s'applique pas à eux. La fonction d'un nom propre est l'identification pure : distinguer et individualiser une personne ou une chose à l'aide d'une étiquette spéciale. Le contraste entre signification et identification est du même ordre que celui entre synthèse et analyse. Quand j'appelle *table* le meuble où j'écris cette page, je le subordonne à la notion de « table », en faisant abstraction des différences de détail — forme, couleur, matériel, dimensions — qui le séparent d'autres membres de la même classe. C'est là une opération de synthèse. Le nom propre par contre, sert à détacher un individu de la catégorie dont il fait partie : on l'isole pour mieux l'identifier. Il s'agit d'une opération d'analyse. / ... / Les noms propres étant dépourvus de signification, ils se trouvent en marge de la sémantique proprement dite⁷.

Des philosophes ont affiné cette position⁸ : le nom propre n'aurait pas de sens mais une référence. Il se caractériserait par un lien intangible qui l'unit à l'être ou à l'objet identifié, et serait pour cela un « désignateur rigide ». Cette fonction stable et exclusive d'étiquetage

7 Ullmann S., *Précis de sémantique française*, (1952 : 26), Éditions Francke, Berne.

8 Voir notamment Kripke S., *Naming and Necessity*, 1970. Trad. *La logique des noms propres*, 1972, Les Éditions de Minuit.

expliquerait sa vacuité sémantique, puisque l'identification peut être assurée par n'importe quel signe distinctif qui alors ne requiert pas le sens. Par un matricule, un numéro de code, de simples initiales... Nos patronymes témoignent eux-mêmes de leur liberté à l'égard du sens ; Levi-Strauss l'a relevé, plus personne n'y songe. Quels sont en effet les *Carpentier* qui exercent encore le métier de leur ancêtre éponyme, les *Dumas* qui habitent toujours la campagne provençale ou les *Leblond* qui justifient leur nom ? Mais si le nom propre n'était qu'une étiquette purement formelle, vide de sens, pourquoi l'attachement à notre nom qui nous fait ne pas aimer l'entendre « estropié », et plus généralement notre souci de correction :

19A — et si vous entendez ce nom ça vous fait quoi ?

20B — eh bien c'est un nom écorché : c'est pas son vrai nom
(cf. Chapitre V, (16))

Expressions usuelles où les métaphores disent que nous percevons les prononciations incorrectes comme des meurtrissures blessantes. Pourquoi donc cette conviction générale qu'il existe une et une seule prononciation correcte de *Montpellier* ? Serait-ce parce que nous avons, comme la nature, horreur du vide que nous cherchons à connaître l'étymologie d'un *Montpellier* par principe évidé de sens ? Quelque chose heurte là notre expérience quotidienne et va à l'encontre du sens commun, c'est le cas de le dire. Nous ne croyons plus comme au temps des pharaons que nous supprimerons nos ennemis en effaçant leur nom des stèles où il a été gravé, mais nous savons que la privation de l'anthroponyme au profit d'un simple matricule, dans les bagnes ou les camps de concentration, est le signe indubitable d'une mise au ban de l'humanité. La thèse de la vacuité de sens des noms propres est difficile à accepter. Heureusement d'autres linguistiques défendent un point de vue diamétralement inverse :

On a soutenu que les noms propres, comme *Alexandre*, *César*, *Turenne*, *Bonaparte*, formaient une espèce à part et étaient situés en dehors de la langue. Il y a bien quelques raisons en faveur de cette opinion : nous voyons d'abord que pour cette catégorie le sens étymologique n'est d'aucune valeur ; de plus, ils passent d'une langue à l'autre sans être

traduits ; enfin ils suivent généralement les transformations phonétiques d'une marche plus lente. Néanmoins on peut dire qu'entre les noms propres et les noms communs il n'y a qu'une différence de degré. / ... / une différence toute intellectuelle. Si l'on classait les noms d'après la quantité d'idées qu'ils éveillent, les noms propres devraient être en tête, car ils sont les plus significatifs de tous étant les plus individuels. Un adjectif comme *augustus*, en devenant le nom d'*Octave*, s'est chargé d'une quantité d'idées qui lui étaient d'abord étrangères. D'autre part, il suffit de rapprocher le mot *César* entendu de l'adversaire de Pompée, et le mot allemand *Kaiser*, qui signifie « empereur », pour voir ce qu'un nom propre perd en compréhension à devenir nom commun. D'où l'on peut conclure qu'au point de vue sémantique les noms propres sont les substantifs par excellence⁹.

Et voici la question plus compliquée encore. La « ténébreuse affaire » de *Montpellier* s'obscurcit des diagnostics théoriques contradictoires des docteurs de la faculté. Il y a lieu de craindre une querelle de cuistres : le nom propre, précédemment dénué de sens et à ce titre exclu du champ de la sémantique, se trouve maintenant promu au rang de nom par excellence, car le plus significatif du point de vue sémantique ! *Montpellier*, *sens interdit*, ou *Montpellier en tous sens* ? Tel est le risque encouru avec les « spécialistes » ; ils n'ont de cesse d'embrouiller à plaisir d'innocentes interrogations. Essayons pourtant d'y voir clair et de concilier si possible l'inconciliable. Car il faut reconnaître une pertinence aux arguments développés de part et d'autre. Il est manifeste qu'on ne peut donner du « sens » d'un nom propre une définition semblable à celle du nom commun. Mais il est tout aussi manifeste que les informations qui lui sont associées « font sens » et invalident l'idée qu'il n'aurait « pas de sens » du tout. Le problème est là : les sémanticiens ne s'accordent pas sur leur objet d'étude et sur le sens qu'ils donnent au mot *sens*. Pour les uns le sens est la signification fixée et codifiée dans la langue, immanente au signe sous forme d'un signifié ; stabilisé, délimité, il est décrit par les articles lexicographiques. Pour les autres l'acception du sens est plus large et relève d'une approche différente du langage. Le sens n'y est plus un signifié inhérent au signe, mais le résultat d'une élaboration par les locuteurs. Ainsi

9 Bréal M., *Essai de sémantique*, (1897 : 183).

Bréal parle-t-il de « la quantité d'idées que (les noms propres) éveillent », ce qui est tout autre chose. Nous dirons, pour aller vite, qu'il s'agit dans la première perspective d'une *linguistique de la langue*, dans la seconde d'une *linguistique de la parole*. C'est dans celle-ci, à la fois plus réaliste et plus dynamique, que nous nous placerons pour essayer d'avancer dans notre réflexion sur les enjeux de la prononciation et du sens de *Montpellier*. Nous aurons pour cela recours à une linguistique de la *production de sens*, née à Montpellier, la *praxématique*¹⁰.

La signifiante du nom propre

Dans cette problématique théorique, les mots du lexique ne sont pas vus comme des lexèmes dotés d'un signifié fixe, mais comme des instruments du langage ayant une *signifiante*, une capacité à signifier dont les locuteurs usent de façon variable en exploitant certaines des potentialités. Cette signifiante, qui varie avec les catégories du discours (ou « sortes » de mots, nom, verbe, conjonction...), est mobilisée à l'émission comme à la réception dans l'*actualisation discursive*, autrement dit dans le cours des opérations par lesquelles se réalise la communication : parole, écoute, écriture et lecture. On parle dans ce cadre de *praxème* au lieu de lexème pour marquer l'importance de la praxis, sans laquelle le fonctionnement du langage ne saurait être analysé ni compris. Les expériences perceptives et pratiques du réel sont en effet à la source des connaissances versées au langage sous la forme de sens potentiels que recensent les dictionnaires. Le *praxème* est également ainsi appelé en tant qu'il est un outil linguistique, pratique, grâce auquel les sujets produisent du sens.

Dans cette approche réaliste, la compréhension archétypale ou substantivale du nom selon lesquelles celui-ci dirait l'essence de l'être ou de l'objet nommé, n'est plus opératoire. Que dit dans ces conditions le nom dès lors qu'il ne dit plus une essence ? La seule chose qu'il

10 Il n'est pas question d'en faire ici une présentation, même succincte. On renverra pour l'exposé des principes théoriques fondamentaux à l'ouvrage de R. Lafont, *Le travail et la langue*, Flammarion, 1978. Et pour les développements ultérieurs à la revue semestrielle les *Cahiers de praxématique*, depuis 1983, ainsi qu'à l'ensemble des travaux des membres de l'UMR CNRS 5475, en domaine français et en domaine occitan, Service des publications de l'Université Paul Valéry.

puisse en réalité : la vision que nous nous faisons du référent à partir des praxis collectives ou personnelles. C'est cette représentation qui constitue ce que nous tenons pour le sens du mot, que nous convoquons et reproduisons dans l'actualisation. Le nom en fait ne nomme pas l'objet lui-même, « en lui-même », « pour lui-même ». Comment le pourrait-il ? D'où viendrait la science qui nous livrerait la vérité ultime des objets, la clé du monde ? La praxis est la médiation nécessaire à partir de laquelle le praxème désigne le rapport que nous avons avec le référent ; il exprime notre point de vue sur celui-ci. Nous en avons de multiples attestations immédiates : dans la polysémie qui enregistre la pluralité des angles sous lesquels on peut considérer un même objet ; dans les variations historiques du sens des mots qui reflètent l'évolution de nos connaissances et de nos visions ; dans les continues négociations dont les mots font l'objet de la part des interlocuteurs qui doivent confronter les sens respectivement assignés pour s'assurer qu'ils partagent bien un même point de vue... Le sens n'est plus le signifié stable d'un signe, mais le résultat variable de l'actualisation en discours de moyens que le langage offre aux locuteurs. À défaut de proposer ici l'explicitation technique de l'outil de la nomination qu'est le praxème, on s'arrêtera aux particularités qu'il présente quand il opère en tant que nom propre. Lorsqu'il sert à désigner un être ou un objet catégorisé par inclusion dans une classe, les sens qu'il permet de réaliser dans la désignation peuvent être répertoriés sous la forme d'un ensemble de traits ; ainsi que nous l'avons vu pour *ville*. Mais comme nom propre, il en va différemment. Car il réalise alors une catégorisation individualisante de l'être ou l'objet vu dans sa singularité. Le référent est considéré comme une totalité individuelle, c'est-à-dire, conformément à l'étymologie, *indivise*. On le voit quand je parle de *Pierre*, *Paul* ou *Jacques*, où j'envisage chacun d'eux de façon globale, dans une singularité spécifique. Ce n'est plus le cas si je nomme les mêmes *le garagiste*, *le grand blond*, *l'homme du troisième*, où je les désigne alors par des traits qu'ils partagent avec d'autres exerçant la même profession, ont les mêmes traits physiques ou habitent à un même niveau d'immeuble. C'est pourquoi *il faut parfois dire Montpellier*, et d'autres fois *la capitale du Languedoc* ; le point de vue n'est pas le même, le sens non plus.

Montpellier, tel qu'en lui-même le sens...

Il est temps de dresser un bilan, ou du moins de le tenter. Le nom propre a pour spécificité d'opérer une catégorisation individualisante, qui ne contient qu'un unique élément. Il est de ce fait une sorte de signe par excellence dont le Sa et le Sé, idéalement réunis par une relation biunivoque, construisent une référence précise, exclusive ; où la relation du langage au monde semble fixée par une « désignation rigide ». *Montpellier* est en principe le seul toponyme de ce nom, dans un espace donné de circulation du sens. C'est pourquoi lorsqu'un autre lieu se trouve désigné de la même façon, l'unicité de chacune des désignations est préservée par une détermination supplémentaire : *Montpellier-le-Vieux*. Quant au quartier de Montréal dénommé *Montpellier*, l'écart géographique et des espaces de communication rendent les risques de confusion pratiquement impossibles. Ces conditions d'unicité favorisent d'autant plus une essentialisation du sens que c'est l'acte de la nomination individuelle qui institue l'individu. Le référent singularisé par le nom propre est également, il ne faut pas l'oublier, l'élément indifférencié, quasi anonyme, d'une suite non finie de catégorisations communes. *Montpellier* est tout aussi bien *une capitale régionale, une préfecture, un évêché, un centre hospitalier, une ville historique, universitaire, une métropole dynamique, une agglomération envahissante...* C'est en la nommant *Montpellier* que je choisis de la considérer de manière individuelle et de la désigner dans une singularité qui ignore toutes les caractéristiques qu'on peut sans fin lui reconnaître et que désignent des noms communs. D'où l'impression immédiate d'absence de sens lorsqu'on use d'un nom propre : on ne peut spécifier la catégorisation individuelle par des traits sémantiques. Elle ne fait qu'exprimer un point de vue qui consiste justement à considérer l'être ou l'objet dans sa singularité indivise. Le nom propre singulier et son référent unique apparaissent alors dans une relation consubstantielle : l'être et le nom ne font qu'un. On comprend que ce *vrai nom*, qui réactive la compréhension mythique ou spontanée du nom, ne puisse supporter aucune altération. Sa relation exclusive, rigide, essentielle avec l'individu, l'interdit ; toute modification de la dénomination est une mise en cause du référent lui-même.

Et pourtant la pratique quotidienne, ainsi qu'en témoigne l'enquête conduite sur *Montpellier*, montre que le nom propre fait sens, car cette

fixation essentialisée est un leurre. Il n'y a pas de sens donné *a priori* ; c'est dans l'acte de nomination que, dans des circonstances données, je produis du sens en exprimant un point de vue, en construisant avec les outils du langage une représentation particulière du référent. Je le fais d'emblée par le choix de la dénomination dont je fais usage. Comme l'analyse Philippe Gardy, lorsqu'un locuteur dit *Lo Clapas*, il a préféré recourir à cette dénomination plutôt qu'à *Montpé* — ou *Montpeulier*, et il fait sens dans ce choix là. Tout comme le fait le discours qui parle avec emphase de *la capitale du Languedoc*. Le sens est dans le choix de la catégorisation plus que dans la catégorie lexicalisée. La problématique de la nomination telle que la développe la théorie du praxème donne à mieux le comprendre. Si je ne nomme pas l'objet « en lui-même », mais tel qu'il m'apparaît, tel que je le vois, « pour moi » donc, je ne peux exprimer ce point de vue sans, dans le même instant, dire ma position à l'égard de l'objet nommé. Un *point de vue*, c'est une vision en même temps que le lieu d'où l'on a cette vision. De sorte que nommer quelque chose c'est aussi, inévitablement, se nommer soi-même. *Dis-moi comment tu nommes, je te dirai qui tu es*. Et comme chacun nomme, comme tout le monde nomme, lorsque je le fais moi-même, je ne me positionne pas seulement à l'égard de ce que je désigne, mais par rapport aussi à tous ceux qui désignent cet objet ; ou qui refusent de le faire, ce qui est encore une prise de position. Pris au réseau généralisé du dialogisme¹¹, en même temps que je dis mon point de vue sur *Montpellier*, je prends position envers les uns et les autres, et ce faisant je me dis moi-même. Avec, avantage que m'offre le nom propre dans son absence de catégorie délimitée par des traits sémantiques et codifiée dans la langue, la possibilité de produire du sens plus librement que dans les autres noms communs. Car je peux alors réaliser plus librement des « connotations », quoique toujours sous l'emprise des déterminations sociales ; ce que font tout au long de l'enquête les interviewés.

Lo Clapas peut dire la nostalgie d'une jeunesse lointaine, le souvenir de joyeux corsos fleuris, le regret du temps où les rues de

11 Voir M. Bakhtine (1895-1975), *Marksism i filosofija jazyka*, 1929. Trad. *Marxisme et philosophie du langage*, 1977, Éditions de Minuit ; *Estetika slovesnogo tvorčestva*, 1979. Trad. *Esthétique de la création verbale*, 1984, Gallimard.

Montpellier résonnaient de chants en occitan. Il peut dire le repliement sur un espace communautaire étriqué comme la volonté conquérante de reconstruire une convivialité perdue dans la foule anonyme de la ville. *Montpéliér* peut paraître risible, déplacé, agaçant, archaïque, rural, ringard, snob, authentique, prétentieux... *Montpeulier* moderne, parisien, artificiel, aliénant, dynamique, entreprenant... Dans tous les cas nous disons une prise de position à l'égard de *Montpellier*, c'est-à-dire à l'égard de ceux qui disent comme nous ou différemment, avec les valorisations qui sont les leurs. Au motif de parler en toute objectivité de la dénomination d'une ville, nous ne cessons de dire notre subjectivité et notre position sociale. Le nom propre, le toponyme *Montpellier* est un lieu privilégié pour parler en son nom propre.

Paul SIBLOT

EN GUISE DE CONCLUSION

L'avenir dure longtemps

Nous aimerions, pour conclure cet ouvrage, aborder rapidement deux questions que se posent les locuteurs, et que nous avons laissées sans réponse jusqu'à présent :

— y a-t-il une bonne prononciation de MONTPELLIER, et si oui laquelle ?

— si aujourd'hui 90 % des gens prononcent *Montpeulier* et 10 % *Montpéliér*, qu'en sera-t-il à l'avenir ?

1. La bonne prononciation ?

La dualité *Montpéliér / Montpeulier* suscite bien souvent l'insécurité linguistique : est-ce que je prononce bien le nom de la ville ? Les locuteurs, dans leur majorité, qu'ils réalisent l'une ou l'autre variante, expriment ce souci, et l'accompagnent d'une demande : pouvez-vous nous dire, vous spécialistes du langage, ce qu'il faut dire ? Pouvez-vous nous préciser quelle est la bonne prononciation de MONTPELLIER ?

Partons d'une autre question tout aussi fréquente : que disent les *vrais Montpelliérains* ? La question est bien sûr piégée, puisqu'elle présuppose qu'il y aurait des Montpelliérains authentiques, dont la parole aurait quelque peu, sinon force de loi, du moins valeur de référence, et des Montpelliérains moins authentiques, dont la parole serait sans grande valeur... Acceptons-la pourtant, comprenons *vrais Montpelliérains* comme 'habitant Montpellier depuis plusieurs générations', et confrontons les discours de deux locutrices, *Baronnes de Caravette*. Ce titre honorifique, on le sait, est symboliquement donné

aux Montpelliérains dont les parents, grands-parents et arrière-grands-parents sont nés et ont vécu à Montpellier. C'est le cas d'Hélène comme de Florence.

Hélène est infirmière à la retraite, issue d'une famille de la bourgeoisie montpelliéraine non occitanophone : elle prononce *Montpélier*, quelle que soit la situation (interview, conversation), sans aucune alternance avec *Montpeulier*.

1A — où tu es née ?

2B — à *Montpélier* je suis née à *Montpélier* / à l'avenue d'Assas

3A — d'une famille qui était également::

4B — de *Montpélier* / depuis plusieurs générations des deux côtés / presque depuis 1700

5A — tu es une vraie de vraie / une Baronne de Caravette

6B — ouais quand tu es né de père et de mère à l'époque c'était trois générations des deux côtés tu es Baron de Caravette / Baron ou Baronne /

(...)

15B — moi j'ai toujours dit *Montpélier* / c'est à ça que mes grands-mères disaient « on connaît les vrais *Montpéliérains* » parce que des gens comme les Pieds-Noirs qui arrivent souvent ils disent *Montpeulier* / ma sœur l'autre fois elle me disait quand elle entend à la télé *Montpeulier* « c'est pas des *Montpéliérains* ça ils disent *Montpeulier* » donc tu vois ma sœur elle dit « c'est pas des vrais *Montpéliérains* » et moi j'ai toujours dit comme ça parce que petite quand je disais y en a qui disent *Montpeulier* on me disait y a deux l c'est *Montpélier* / et la bonne prononciation c'est *Montpélier* /

À travers deux brefs récits mettant en scène des tiers garants (les grands-parents, la sœur), Hélène pose la légitimité montpelliéraine de *Montpélier* et simultanément signale la variante *Montpeulier* comme procédant de l'extérieur : les Pieds-Noirs, les journalistes. Nous avons rencontré, dans le chapitre précédent, ce mouvement dialectique associant le même à *Montpélier*, et l'autre à *Montpeulier*. Mais alors que, dans ces occurrences, *Montpélier* était mis en relation avec l'accent du Midi et quelque peu péjoré, Hélène, elle, ne passe pas par cette médiation mais fait de cette prononciation un marqueur identitaire

positif : dire *Montpélier*, c'est signaler que l'on est un *vrai Montpéliérain*. Remarquons qu'Hélène prononce la syllabe médiane du nom des habitants de la même façon que celle du nom de la ville. Elle enchaîne ensuite par un troisième bref récit référant au temps de son enfance : il légitime cette prononciation linguistiquement par l'argument orthographique. Pour Hélène donc, *vraie Montpéliéraine*, la *bonne prononciation* est *Montpélier*. L'argument que je lui oppose la déstabilise quelque peu :

16A — pourtant je connais des barons de Caravette qui disent *Montpeulier* ?

17B — tu es sûr que ce sont de vrais barons et qu'ils vivent à *Montpélier* ?

18A — ah oui tout à fait sûr

Hélène en convient... difficilement : elle a besoin de ma confirmation pour admettre que de *vrais montpelliérains* puissent dire *Montpeulier*. Ce fait heurte de front ses représentations, le discours familial, et au-delà certainement, l'identité montpéliéraine qu'elle s'est construite...

Florence (journaliste, la trentaine), tout aussi baronne de Caravette qu'Hélène, défend, avec plus d'engagement, que la bonne prononciation est... *Montpeulier*.

J'avais repéré, sur les ondes, le fond d'accent du Midi de Florence, son souci de le maîtriser, comme sa prononciation systématique *Montpeulier*. Lorsque je la contacte par téléphone pour solliciter une entrevue et que je lui dis que je fais une enquête sur la prononciation de MONTPELLIER¹, Florence est presque virulente : elle, *montpeuliéraine* depuis plusieurs générations, dit *Montpeulier* et c'est ainsi que les *vrais Montpeuliérains* disent. C'est la presse qui introduit un faux débat avec *Montpélier*... Je tente de l'amadouer en lui disant que nous ne recherchons ni la vraie ni la fausse prononciation, ne militons ni pour l'une ni pour l'autre variante, mais étudions les faits linguistiques... avec le

1 À la différence des personnes interviewées dont le corpus est présenté et travaillé au chapitre IV.

même souci d'objectivité que les journalistes rapportant les faits sociaux. L'argument fonctionne, Florence passe outre ses préventions, et m'accorde un rendez-vous pour deux jours plus tard.

D'emblée, lorsque nous nous rencontrons, c'est elle qui prend les choses en main. M'expliquant que son irritation au téléphone l'autre jour tenait à ce qu'elle m'a pris pour un militant de la cause de *Montpélier*, elle oublie presque que c'est elle l'interviewée et me demande :

3B — et vous dites quoi vous ?

4A — alors moi je dis:: j'ai changé de::

5B — ah c'est pas bon ça (rire)

6A — de toutes façons je ne suis pas *Montpelliérain* (insistance provocatrice sur le *pé*)

Florence rit : elle a perçu que je reprenais son étendard identitaire (*Montpeuliérain*), pour le déformer ironiquement, et me situer d'ailleurs du même coup comme locuteur réalisant *Montpélier*. J'en profite pour reprendre mon rôle d'interviewer et je lui demande :

8A — vous êtes originaire de::

9B — de *Montpeulier*

10A — depuis plusieurs générations ?

11B — je suis née à *Montpeulier* / oui depuis x générations

12A — vos parents ils prononcent également *Montpeulier*

13B — *MontPEULier* (insistance sur la syllabe médiane et sourire) *Montpeulier* oui mes parents mes arrière-grands-parents mes oncles mes arrière-arrière-grands-parents sont *montpeuliérains* (...) depuis de nombreuses générations du côté de ma mère comme du côté de mon père...

14A — donc vous êtes baronne de Caravette

15B — oui voilà (...) alors ce qui est marrant c'est qu'il y a des gens moi je l'ai lu dans *La Gazette* c'était madame de je sais pas quoi une parisienne qui voulait donner des leçons de prononciation aux *Montpeuliérains* c'est assez rigolo d'ailleurs et il se trouve que ce sont les gens qui ne sont pas natifs de *Montpeulier* en tout cas qui n'ont pas leurs propres parents arrière- grands-parents qui sont nés à *Montpeulier* qui disent *Montpélier* alors certains sont nés à *Montpeulier* mais leurs parents sont natifs d'ailleurs /

Dans un premier temps Florence, évoquant un article de l'hebdomadaire montpelliérain *La Gazette*, semble entonner le stéréotype du parisien donneur de leçon. Mais les choses sont plus complexes : au fil du discours, *parisien* est repris par « gens qui ne sont pas natifs de *Montpeulier* », groupe lui-même précisé en « certains (...) nés à *Montpeulier* mais leurs parents sont natifs d'ailleurs ». De sorte que, de retouche en retouche, Florence s'éloigne de l'opposition Paris / province, pour dessiner un clivage identitaire entre d'un côté les *montpeuliérains* depuis plusieurs générations qui prononceraient *Montpeulier*, et de l'autre... les non natifs depuis plusieurs générations qui prononceraient *Montpéliier*... Elle enchaîne en explicitant le sens de cette représentation :

(15B) — et c'est vrai que je pense j'en sais rien je connais pas je me suis pas penchée là-dessus mais j'imagine qu'il y a quelques:: y a au moins un siècle en tout cas de cela / les *Montpeuliérains* en avaient assez de se prendre qu'on les prenne pour des paysans / donc par snobisme ils ont dû vouloir dire *Montpeulier* et du coup c'est resté chez les *Montpeuliérains* / les vrais *Montpeuliérains* / quant aux villageois autour ils disent encore tous *Montpéliier*

18A — c'est-à-dire que pour vous *Montpéliier* c'est lié à l'occitan au patois

19B — oui c'est une réalité

Dans les cadres du stéréotype que nous avons nommé *Montpeulier-des-villes* / *Montpéliier-des-champs*, qui traverse sa parole à son insu, Florence produit un récit des origines tout à fait personnel : les *Montpeuliérains* auraient adopté *Montpeulier*, en une conduite de distinction qualifiée de *snob*, pour échapper au stéréotype du paysan ; les villages environnants, eux, auraient conservé, et ce jusqu'à ce jour, la prononciation *Montpéliier*. C'est présupposer qu'à un moment donné de l'histoire, MONTPELLIER était bien prononcé *Montpéliier* par les habitants de la ville, ce qui est juste historiquement. C'est peut-être sous-entendre que *Montpéliier* a partie liée avec le *patois*, et ce dans le même type de péjoration. Je lui demande de préciser (18A), Florence confirme (19B) : il est également juste historiquement que *Montpéliier* est une forme d'origine francitane (sauf bien sûr pour les locuteurs sans

relation directe ou indirecte avec l'occitanophonie, chez lesquels cette prononciation procède de l'orthographe, voir *infra* en 20A). Belle fable d'identité, sur fond de vérité historique : on peut entendre que c'est la *Montpeulérienne* fière de ses quartiers d'urbanité mais soumise au stéréotype rabaissant du provincial infligé par les parisiens, qui fait pièce (et croit échapper) à ce stéréotype en le remplaçant par un autre stéréotype qui associe *Montpeulier* à la francité et à l'urbanité, et *Montpélier* à la ruralité patoisante. Satisfaisante pour le sujet, la fable l'est moins au regard de la réalité des faits. Comme on l'a vu (chapitre IV), les gens des villages voisins ne disent pas plus *Montpélier* que les habitants de Montpellier, le fussent-ils depuis plusieurs générations. Ce n'est cependant pas (encore) cet argument que je choisis pour mettre en débat le récit de Florence, mais celui des locuteurs prononçant *Montpélier* du seul fait de la graphie :

20A — si *Montpélier* était associé uniquement avec le patois la région on devrait avoir une forte dévalorisation qui fait que sur les médias par exemple on devrait avoir rarement des journalistes qui disent *Montpélier* / or vous avez Claire Chazal sur la Une qui dit *Montpélier*

21B — mais parce qu'elle est pas d'ici justement

22A — mais elle a pas d'origines occitanes

23B — parce que c'est le regard que portent les Parisiens justement sur les villes du Sud / pour eux ce sont des villes un peu paysannes c'est l'arrière-pays ils appellent ça la Province c'est péjoratif d'ailleurs hein les villes de province et justement donc ils se disent ce sont des villes occitanes on le prononce à l'occitane / c'est pittoresque quoi un petit côté pittoresque

Florence a tôt fait (21B) de contrer l'argument que je lui objecte : Claire Chazal prononcerait *Montpélier* parce qu'elle n'est pas de Montpellier. La voilà en parfait accord avec la première partie de son discours (*Montpeulier* est la prononciation des vrais *Montpelliérains*), mais pas avec la seconde selon laquelle *Montpélier* sentirait le patois. Je rappelle ce second élément, en objectant que Claire Chazal n'a pas des origines occitanes (22A). Florence n'est pas à cours d'explication : la prononciation de la journaliste tiendrait au stéréotype que les Parisiens ont de la province, ils useraient de la prononciation paysanne

Montpélier parce qu'ils se représentent la province comme une immense campagne. *Montpélier* serait dans leur bouche une forme de stigmatisation par le discours cité de l'autre (fût-elle passée au filtre condescendant du *pittoresque*). Soulignons la force des stéréotypes qui, travaillés activement, permettent de trouver une explication à des réalités qui les contredisent frontalement. Reste cependant le fait que des vrais Montpelliérains disent *Montpélier* :

30A — j'ai une amie / soixante ans / baronne de Caravette / famille bourgeoise Montpelliéraine qui dit *Montpélier* et pour elle dans sa famille les gens qui disaient *Montpeulier* étaient perçus comme des gens qui ne savaient pas bien prononcer

31B — parce qu'il y avait des défenseurs de l'occitan même chez les bourgeois

32A — non c'est pas du tout le cas là

33B — c'est peut-être une question de volonté politique à l'époque d'appuyer de soutenir l'Occitanie ou pas ou au contraire s'en démarquer et vouloir se considérer d'abord comme des Français avant d'être Occitans je sais pas / mais effectivement il y a des vrais *Montpeuliérains* qui disent *Montpélier* c'est vrai

Florence commence par intégrer le fait que certains barons de Caravette disent *Montpélier* dans son système d'explication : ce serait un choix politique face à l'occitan. Puis finit par en convenir : *Montpélier* est tout aussi légitime que *Montpeulier* puisque les vrais *Montpeuliérains* peuvent dire l'une comme l'autre prononciation.

Hélène comme Florence, en appui sur leur titre de baronne de Caravette, concevaient qu'il n'y avait qu'une bonne prononciation : la leur, à savoir *Montpélier* pour la première, *Montpeulier* pour la seconde. La réalité est tout autre, comme elles finissent par en convenir, au gré de l'interaction.

Il n'y a donc pas de bonne prononciation ; ou plutôt, les deux variantes sont tout aussi bonnes, et ont autant de légitimité : *Montpélier*, parce qu'effectivement le toponyme procède historiquement de *Mount-péyer* ; *Montpeulier*, parce qu'effectivement le *é* [e] occitan en syllabe

médiane atone devient régulièrement *eu* [ø] en français. Telles sont les réponses de la linguistique. Réponses qui apparaîtront :

— aux locuteurs réalisant *Montpeulier*, comme plutôt décevantes. Majoritairement, ils souhaitent qu'on leur dise que leur prononciation, qu'ils savent majoritaire, est la seule correcte ;

— aux locuteurs réalisant *Montpéliier*, comme plutôt rassurantes. Ceux qui croient mal prononcer se sentiront légitimés ; ceux qui sont avertis du fait occitan y trouveront une confirmation de cette légitimité.

2. L'avenir de MONTPELLIER ?

Si aujourd'hui 90 % des gens prononcent *Montpeulier* et 10 % *Montpéliier*, qu'en sera-t-il dans le futur ? Le linguiste peut-il prédire l'avenir ? S'il s'y risque, ne tire-t-il pas des plans sur la comète ?

Remarquons tout d'abord que, parallèlement à notre étude qui décrit les pratiques en cette fin du XX^e siècle, nous ne disposons de rien de semblable pour le début ou le milieu de ce siècle. Nous ne pouvons donc comparer différentes coupes dans l'histoire de la prononciation de MONTPELLIER, préciser notamment si les pourcentages de réalisation des deux variantes sont relativement stables, ou si, au contraire, se dessine une diminution du groupe des locuteurs réalisant *Montpéliier*.

En l'absence de ce type de documents, nous aimerions évoquer deux faits : le premier plaide en faveur d'une stabilisation, voire d'un début de reconquête de la prononciation *Montpéliier* ; l'autre, au contraire, va dans le sens de la poursuite de l'amenuisement de cette réalisation, voire de sa disparition.

2.1. Le choix de *Montpéliier*

Nous avons vu que *Montpéliier* aujourd'hui n'était plus seulement associé au stéréotype négatif du *patois*, mais pouvait être perçu comme conduite de distinction, fût-elle dénoncée comme *snob*. Mentionnons le fait suivant, que nous avons pu observer à plusieurs reprises : certains locuteurs passent au cours de leur existence, de façon volontariste, de *Montpeulier* à *Montpéliier*. C'est p. ex. le cas de Julien (40 ans, montpelliérain, professeur d'université) :

1A — tu dis *Montpélier* mais tu me disais que tu ne l'avais pas toujours dit

2B — oui j'ai le sentiment que dans ma famille on dit plutôt *Montpeulier* (...) et quand je suis revenu dans le Midi je sais plus quel a été le déclic mais ça m'a agacé et je me suis efforcé volontairement de dire systématiquement *Montpélier* / et je me souviens qu'au début il y a des fois où je disais *Montpeulier* et ça me faisait tiquer et je corrigeais en *Montpélier*

3A — et pourquoi ce choix aussi volontaire de *Montpélier* ?

4B — je ne saurais pas trop te dire mais globalement le sentiment que ça faisait entre guillemets « plus du Midi » quoi / je suis d'une famille où on a toujours combattu péjoré l'accent du Midi / c'était aussi une marque d'opposition

Julien lie son choix de *Montpélier* au « retour au pays », après quelques années où il a enseigné dans le nord de la France : la conscience d'identité se forge dans le détour par un autre lieu. Choix qui initialement n'est pas allé sans quelques ratés : selon ses dires, *Montpeulier*, forme de l'usage, sortait parfois en lieu et place de *Montpélier*, forme de la décision volontariste. Cette alternance des deux variantes à un moment de son histoire, à laquelle Julien fait référence, ne va pas sans rappeler l'observation faite sur Jean, l'étudiant occitaniste (*supra* chapitre IV), qui alors même qu'il donne uniquement dans *Montpélier* dans l'interview, prononce parfois, à son insu, *Montpeulier* lorsqu'il lit le nom de la ville sur des panneaux routiers. Il n'est pas si facile de changer sa parole, surtout lorsque ce changement va à contre-courant de l'histoire... Et à contre-courant des stéréotypes : Julien lie *Montpélier* à l'accent du Midi. Et il a d'autant plus souci de défendre cette prononciation que ledit accent a été familialement traqué et stigmatisé. Le choix de Julien, s'il est loin d'être unique, est très minoritaire, presque confidentiel. Quelle peut être l'incidence sociale de cette conduite sociolinguistique de réhabilitation ? Peut-elle se généraliser ? Au-delà, *Montpélier* peut-il devenir un marqueur identitaire et social plus large ? Je n'ai bien sûr aucune réponse à apporter à ces questions...

2.2. *Montpeul*

Nous avons vu que, dans le corpus d'enquête, aucun locuteur de moins de 24 ans ne réalisait *Montpélier*. Ce qui est corroboré par le fait

suivant : de nombreux jeunes font état d'une prononciation *branchée* de MONTPELLIER, *Montpeul* [m pœl].

Montpeul est une abréviation dissyllabique obtenue par troncation de la dernière syllabe de *Montpeulier*. Dans cette opération, la syllabe médiane ouverte non accentuée *-peu-* devient une syllabe finale fermée accentuée : *-peul*. Le timbre de la voyelle s'ouvre de [ø] en [œ], mais conserve l'articulation bilabiale, sur laquelle se fonde la distinction *Montpeulier* / *Montpélier*. Décrivons rapidement son fonctionnement en discours.

Montpeul relève du sociolecte des jeunes, qui en usent entre eux, et fait l'objet d'une légère censure, p. ex. dans une situation d'interaction formelle comme l'interview. Sur les 33 locuteurs interviewés de moins de 24 ans, seuls deux d'entre eux, dans la première partie de l'entretien, réalisent *Montpeul* pour désigner la ville, alors qu'ensuite, lors du questionnement sur les représentations, chacun fera mention de cette variante pour dire qu'il la connaît, voire l'utilise. Ainsi Fabienne (22 ans, originaire de Montpellier et vivant actuellement dans un village voisin) :

128A — je voulais te demander si tu avais entendu différentes prononciation de *Montpeulier*

129B — de *Montpeulier* et ben t'as *Montpeulier* et *Montpélier*

130A — *Montpélier* et tu en as entendu d'autres ?

131B — *Montpeul* (rires)

À la question (128A) sur les différentes réalisations qu'elle connaît de MONTPELLIER, Fabienne répond (129B) par les deux variantes qui ont pignon sur rue, *Montpeulier* et *Montpélier*. Il faut l'insistance de l'enquêtrice (130A) pour qu'elle mentionne *Montpeul*, en l'accompagnant d'un petit rire. Comme si l'actualisation de *Montpeul* dans l'interview n'allait pas de soi, et qu'il fallait l'accompagner d'un signifiant — ici le rire — qui la rende acceptable sur ce type de marché sociolinguistique. Fabienne précisera ensuite son usage et sa valeur :

141B — je dis *Montpeulier* parce que j'ai toujours entendu dire enfin dans ma famille on a toujours dit *Montpeulier* et puis après avec les

copains on dit *Montpeul* parce que ça pulse cool branché (rires) (...) comme on parle vite on parle plus court on raccourcit les mots

La production linguistique de *Montpeul* est :

— précédée de l'explicitation de son usage sociolinguistique : « avec les copains on dit (...) », qui signale qu'en conscience *Montpeul* est très fortement sociolectal et restreint à certains usages. La locutrice réduit cette variante non seulement à une classe d'âge mais aux interactions familières — ce que présuppose le terme de *copain* — entre les membres de cette classe. Fabienne a auparavant précisé que sa prononciation habituelle était *Montpeulier*. *Montpeul* est posé en distribution non pas concurrente, mais complémentaire avec *Montpeulier* : abréviation morphologique de celui-ci, il en est comme le diminutif discursif dans les interactions familières entre pairs.

— suivie de l'explicitation de sa valeur sociolinguistique : « ça pulse cool branché »... en français *jeune*. Signalons, outre les marqueurs stéréotypés de ce sociolecte que sont les adjectifs *cool* et *branché*, l'utilisation d'une néologie verbale, *pulser* (qui introduit l'isotopie du rythme comme trait définitoire) en lieu et place du plus attendu — mais si pauvre sémantiquement — verbe *faire* (*ça fait cool*). Fabienne d'autre part mime parodiquement au niveau de l'intonation ce parler et s'en distancie par le rire, sans cependant le stigmatiser. La mise à distance est empathique et bienveillante.

La locutrice donne de plus une explication — tout imaginaire — de la troncation syllabique : la vitesse du débit des jeunes serait à l'origine de l'abréviation : « comme on parle vite on parle plus court on raccourcit les mots ». L'expression, dans la dynamique de sa production, est savoureuse : sur le modèle syntaxique de *parler plus vite*, elle tente le programme de phrase incorrect *parler plus court*, qu'elle reprend et corrige en *raccourcir*, verbe qui a l'avantage d'admettre un complément, à savoir ici : *les mots*. *Montpeul* procéderait de la vitesse du débit et donnerait de la *pulsation* au discours : ferait jeune.

Montpeul-le-jeune : cette représentation d'un usage, Fabienne lui donne ensuite la légitimité que confère la capitale dans l'imaginaire français :

167A — et donc euh *Montpeul* tu l'as entendu souvent ?

168B — oh je l'ai dit ouais avec les copains c'est *Montpeul* / les Parisiens ils disent *Montpeul* aussi

169A — ah bon les Parisiens

170B — ouais tous les copains que j'ai de Paris c'est *Montpeul* quoi / parce qu'ils ont la manie ils parlent en verlan ils raccourcissent les mots aussi donc là-bas /

Même si l'explication linguistique laisse à désirer — le verlan consiste en l'inversion et non en la troncation syllabique —, entendons ce que Fabienne veut sûrement dire : que *Montpeul* est un trait jeune soustrait à la dialectalité régionale... qui lui ôterait bonne part de son caractère branché ! Si les Parisiens le disent...

Si *Montpeulier* peut être réduit à *Montpeul*, on n'a pas observé d'abréviation similaire de la variante *Montpélier* en **Montpel*. Et lorsque nous avons proposé ce signifiant comme nom possible de la ville, il a toujours été rejeté catégoriquement. On sait que l'activité de création lexicale par dérivation s'exerce sur les formes les plus vivaces : *Montpeulier* a bien plus de vitalité que *Montpélier*, qui apparaît comme une forme non productive. Forme morte pour les jeunes ? Forme donc condamnée à disparaître avec la prochaine génération ?

Comparons les deux faits que nous venons de mentionner : choix volontariste de la variable *Montpélier*, troncation de *Montpeulier* en *Montpeul*. Il est clair qu'ils n'ont pas le même dynamisme sociolinguistique, et qu'on peut faire l'hypothèse que, sauf faits sociaux nouveaux qui viendraient s'investir dans la variante *Montpélier*, celle-ci semble condamnée à l'avenir à disparaître, même si, en matière de langage, l'avenir dure longtemps.

Jacques BRES

ANNEXE

Ce que les gens disent qu'ils disent.

Un état des lieux des représentations

Le sondage, dont les résultats sont présentés ici, a été réalisé en mars 1999, sur le territoire de l'agglomération de Montpellier auprès d'un échantillon de 542 personnes, représentatif de la population montpelliéraine (composition de l'échantillon ci-joint). L'objectif était de quantifier le poids respectif des prononciations que les gens pensent réaliser et de chercher à identifier les représentations attachées à chacune d'elles, ainsi que le profil des locuteurs.

Les trois prononciations retenues comme référence pour cette enquête ont été identifiées lors d'une étude qualitative réalisée au préalable. Il s'agit de *Montpeulier*, *Montpéliier* et *Montpéyer*.

Les différents résultats ont été établis sur des bases déclaratives. Afin de ne pas alourdir la formulation des résultats il n'en sera pas fait mention de manière systématique. Ce qui est décrit ici n'est donc pas ce que les gens disent, mais ce qu'ils disent qu'ils disent.

1. *Montpeulier*, *Montpéliier* et *Montpéyer* : manières de dire

Une grande majorité de la population interrogée (82 %) déclare prononcer *Montpeulier*. 14 % des personnes interrogées prononcent *Montpéliier*. Par ailleurs, 3 % peuvent utiliser deux prononciations, au choix, *Montpeulier* ou *Montpéliier*. Personne n'utilise le couple *Montpéliier / Montpéyer* ou le couple *Montpeulier / Montpéyer*. 1 % utilisent la prononciation *Montpéyer*.

En fonction de l'âge :

Plus on descend dans la pyramide des âges et plus le nombre de personnes prononçant *Montpeulier* est important. Plus on monte dans la pyramide des âges et plus le nombre de personnes prononçant *Montpéliier* est important.

	15-17 ans	18-24	25-34	35-44	45-54	55-64	65 et +
<i>Montpeulier</i>	96 %	97 %	89 %	78 %	81 %	71 %	62 %
<i>Montpéliier</i>	0 %	3 %	7 %	18 %	13 %	29 %	29 %

D'autres croisements nous montrent que :

- La moitié des gens qui prononcent *Montpéliier* ont 55 ans ;
- La moitié des personnes qui disent *Montpeulier* ont moins de 35 ans.

En fonction de la catégorie socio-professionnelle :

C'est parmi les employés et les étudiants que l'on observe les plus forts taux de personnes prononçant *Montpeulier* (respectivement 92 % et 97 %).

C'est parmi les cadres supérieurs / professions intellectuelles supérieures et chez les retraités que les taux de personnes prononçant *Montpéliier* sont les plus importants (respectivement 23 % et 31 %).

En fonction du sentiment d'attachement à Montpellier :

La proportion de personnes qui prononcent *Montpéliier* est plus importante chez celles qui déclarent avoir un attachement fort à la ville (21 % alors que seulement 14 % de la population totale interrogée déclare utiliser cette prononciation).

En fonction de l'endroit où l'on a passé son enfance :

Ce sont les personnes qui ont passé leur enfance dans le « nord de la France » qui sont les plus nombreuses à prononcer *Montpeulier* et les moins nombreuses à prononcer *Montpéliier*.

En fonction du temps de résidence à Montpellier :

C'est parmi les résidents les plus récents (habitant depuis moins de 10 ans à Montpellier) que l'on trouve les plus forts taux de personnes

prononçant *Montpeulier*. C'est parmi les résidents les plus anciens que l'on a les plus forts taux de réponses privilégiant *Montpéliér*.

Il n'est pas possible de préciser le positionnement des personnes privilégiant la prononciation *Montpéyer* ou celles disant prononcer alternativement *Montpeulier* et *Montpéliér*, leur nombre n'étant pas assez important (respectivement 3 et 17 personnes) dans notre échantillon.

2. L'usage d'autres prononciations

Une personne sur cinq déclare utiliser occasionnellement une seconde prononciation (22 %). Le nombre de personnes déclarant utiliser plus de deux prononciations est très faible (une dizaine de personnes sur notre échantillon).

En fonction de l'âge :

Plus on monte dans la pyramide des âges et moins le nombre de personnes utilisant, même occasionnellement, deux prononciations est important. Chez les 15-17 ans, la proportion de jeunes utilisant une autre prononciation (différentes des trois options proposées, c'est à dire *Montpeulier*, *Montpéliér* et *Montpéyer*) est plus importante que dans les autres tranches d'âge. On assiste ici sans doute à l'effet *Montpeul*, prononciation prisée par les plus jeunes.

En fonction de la catégorie socio-professionnelle :

Les retraités et les personnes sans profession sont les moins nombreux à déclarer utiliser, même occasionnellement, une autre prononciation. Ce sont les cadres supérieurs / professions intellectuelles supérieures et les étudiants qui sont les plus nombreux à déclarer utiliser une autre prononciation. C'est parmi les cadres et les techniciens qui prononcent déjà *Montpeulier* que l'on trouve le plus fort taux de personnes déclarant utiliser *Montpéliér* comme autre prononciation.

En fonction du temps de résidence à Montpellier :

C'est parmi les gens qui habitent depuis moins de 10 ans dans l'agglomération de Montpellier que l'on trouve le plus fort taux de

personnes qui peuvent utiliser occasionnellement une autre prononciation.

3. Question de notoriété

Les trois quarts des personnes interrogées déclarent avoir déjà entendu une ou plusieurs autres prononciations que celles qu'elles utilisent de façon habituelle.

En fonction de l'âge :

C'est parmi les 15-17 ans que ce taux est le plus faible.

En fonction du sentiment d'attachement à Montpellier :

On observe un plus fort taux de connaissance d'autres prononciations chez les personnes qui se déclarent plutôt ou très attachées à la ville.

En fonction de l'endroit où l'on a passé son enfance :

C'est parmi les personnes ayant passé leur enfance dans le nord de la France et à l'étranger que les taux de citations d'autres prononciations (entendues) est le plus faible.

4. Quelles motivations ?

Concernant ceux qui déclarent n'utiliser ordinairement qu'une seule prononciation, les trois quart affirment que ce choix tient de l'habitude (76 %). C'est un usage qui semble à la fois banalisé (normalisé ?) et non-problématique. 14 % en font usage parce qu'on l'utilise dans leur entourage. Seulement 8 % déclarent l'utiliser par choix personnel.

En fonction du type de prononciation habituel :

Les personnes prononçant *Montpélier* sont moins nombreuses que les autres à déclarer faire ce choix par habitude et par contre, sont plus nombreuses à se référer à l'influence de leur entourage.

En fonction de l'âge :

Chez les 15-17 ans, l'habitude semble un motif plus marqué que dans les autres tranches d'âge, alors que chez les 45-54 ans, ce serait plutôt l'entourage qui est plus souvent cité.

5. Une manière de prononcer bien ancrée

La grande majorité des personnes interrogées n'ont pas le sentiment que leur prononciation a évolué (79 %). Cette proportion est encore plus forte parmi les personnes qui disent prononcer *Montpeulier* (85 %) ; par contre, elle est de 55 % chez celles qui disent prononcer *Montpélier*.

En fonction du sexe :

Les hommes sont aussi plus nombreux à déclarer que leur prononciation a évolué (17 % contre 9 % pour les femmes).

En fonction de la catégorie socio-professionnelle :

C'est parmi les Cadres-Professions intellectuelles supérieures que l'on trouve le plus fort taux de gens qui ont le sentiment que leur prononciation a évolué (29 %).

En fonction du sentiment d'attachement à Montpellier :

C'est parmi les personnes qui se déclarent attachées à la ville de Montpellier que le taux de gens déclarant que leur prononciation a changé est le plus important (15 % contre 7 % pour ceux qui se déclarent peu ou pas attachés).

En fonction de l'endroit où l'on a passé son enfance :

Le taux de personnes estimant que leur prononciation a évolué ne bouge pas en fonction de l'endroit où l'on a passé son enfance, excepté pour les personnes ayant passé leur enfance à l'étranger (ils sont 26 % à déclarer que leur prononciation a évolué contre une moyenne de 13 % pour les autres).

Rappelons que :

— les personnes qui prononcent *Montpélier* sont plutôt des personnes âgées, des retraités voire des cadres et professions intellectuelles supérieures. Elles sont attachées à leur ville. Leur prononciation a été acquise au contact de leur entourage. Ils ont souvent l'impression que celle-ci a évolué. Ils habitent généralement depuis plus de dix ans à Montpellier.

— les personnes qui prononcent *Montpeulier* sont plutôt des personnes jeunes, des employés et des étudiants. Ce sont des personnes qui sont, par rapport à la moyenne de la population, plus souvent originaires du nord de la France. Elles se sont installées à Montpellier plus récemment (généralement moins de dix ans). Elles n'ont pas l'impression que leur prononciation a évolué. Ces personnes sont moins nombreuses à se déclarer attachées à leur ville.

6. Appréhension de l'usage de chaque prononciation

Près de trois personnes sur quatre pensent que la prononciation la plus usitée est *Montpeulier* (77 %), alors que seulement 13 % de gens optent pour *Montpélier*. On notera que cette estimation est en « phase » avec la répartition (statistique) des différentes façons de prononcer.

Ces pourcentages varient bien évidemment en fonction de la prononciation que chacun privilégie dans son quotidien. En effet 84 % de ceux qui prononcent *Montpeulier* estiment que c'est cette prononciation qui est la plus utilisée (contre 9 % pour *Montpélier*). Alors que pour les gens qui disent préférentiellement *Montpélier*, les avis sont partagés, la moitié d'entre eux estime que c'est *Montpeulier* qui domine, l'autre moitié pense au contraire que c'est *Montpélier* qui arrive en tête.

En fonction de l'âge :

On observe une tendance puisque plus on monte dans la pyramide des âges et plus le taux de personnes pensant que *Montpeulier* est la prononciation la plus utilisée est faible.

	15-17 ans	18-24	25-34	35-44	45-54	55-64	65 et +
<i>Montpeulier</i>	83 %	88 %	83 %	76 %	70 %	73 %	66 %

En fonction de la catégorie socio-professionnelle :

C'est parmi les étudiants (87 %), les techniciens (84 %) et les cadres et professions intellectuelles supérieures (81 %) que les taux de personnes pensant que *Montpeulier* est la prononciation la plus utilisée, sont les plus forts. C'est parmi les retraités que ce taux est le plus faible (65 %).

En fonction du sentiment d'attachement à Montpellier :

Parmi les gens qui se déclarent très attachés à la ville, on trouve un taux plus important de personnes qui pensent que *Montpéliier* est la prononciation la plus fréquemment utilisée (20 % contre 12 % pour les autres).

En fonction du temps de résidence à Montpellier :

Il en est de même pour les personnes qui résident dans l'agglomération Montpelliéraine depuis plus de vingt ans (18 % élisent *Montpéliier* comme prononciation la plus fréquente). On observe aussi un résultat quasiment identique chez les nouveaux arrivants de moins d'un an (désir d'intégration, de conformité sociale ?).

7. Les représentations associées aux différentes prononciations

7.1. *Montpeulier*

La prononciation *Montpeulier*, qui est dominante, est d'abord légitimée ici par le lien au territoire. 40 % des Montpelliérains pensent que cela fait « d'ici ». Cette appréciation est ensuite relativisée : 35 % pensent que cela fait « de la ville », 25 % que cela fait « du nord ». Et enfin une incertitude subsiste : 15 % pensent que cela fait « moderne », 15 % que cela fait « traditionnel ».

Cet ordre varie peu en fonction des différents critères étudiés (sexe, âge, C.S.P., attachement à la ville, temps de résidence, lieu où l'on a passé son enfance). Par contre, suivant la prononciation que chacun privilégie, les représentations changent sensiblement :

	<i>Montpeulier</i>		<i>Montpéliier</i>	
1)	ça fait d'ici	44 %	ça fait du Nord	50 %
2)	ça fait de la ville	35 %	ça fait de la ville	33 %
3)	ça fait du Nord	20 %	ça fait moderne	17 %
4)	ça fait traditionnel	18 %	ça fait d'ici	16 %
5)	ça fait moderne	14 %	ça fait chic	14 %

7.2. *Montpéliier*

Les représentations associées à la prononciation *Montpéliier* mettent un peu plus l'accent sur le lien au territoire. 51 % des Montpelliérains pensent que « ça fait d'ici ». On l'associe également à l'espace rural et au passé : 24 % pensent que cela fait « de la campagne ». 20 % que cela fait « vieux ». 16 % que cela fait « traditionnel ». Là encore on observe peu de variations en fonction des différents critères étudiés. Mais là aussi la prononciation privilégiée influe sur les représentations :

	<i>Montpeulier</i>		<i>Montpéliier</i>	
1)	ça fait d'ici	45 %	ça fait d'ici	84 %
2)	ça fait de la campagne	28 %	ça fait traditionnel	33 %
3)	ça fait vieux	20 %	ça fait de la ville	11 %
4)	ça fait du Nord	17 %	ça fait chic	10 %
5)	ça fait traditionnel	13 %		

7.3. *Montpéyer*

Les représentations sont homogènes et renvoient à la ruralité et au passé. 56 % des Montpelliérains pensent que cela fait « de la campagne ». 40 % pensent que cela fait « vieux ». 20 % que cela fait « d'ici ». 12 % que cela fait « du passé » 8 % que cela fait « traditionnel ». On ne remarque pas de variations notables sur les critères sélectionnés, y compris quand il s'agit de la manière habituelle de prononcer.

8. Des prononciations gênantes ?

Près de deux personnes sur trois se déclarent gênées par une des trois prononciations proposées. Pour la grande majorité d'entre elles, c'est la prononciation *Montpéyer* qui paraît gênante (93 %). C'est parmi

les personnes prononçant *Montpeulier* que le taux de personnes déclarant être gênées par la prononciation *Montpéyer* est le plus fort (65 %, contre 40 % parmi ceux qui prononcent *Montpélier* et 35 % pour ceux qui utilisent les deux prononciations).

En fonction de l'âge :

Plus on monte dans la pyramide des âges et plus le taux de personnes se déclarant gênées est faible

	15-17 ans	18-24	25-34	35-44	45-54	55-64	65 et +
Gênés	74 %	74 %	67 %	63 %	59 %	78 %	48 %

En fonction de la catégorie socio-professionnelle :

C'est parmi les ouvriers (57 %), les artisans / commerçants et chefs d'entreprise (49 %), les retraités (49 %), voire les personnes sans profession (41 %) que l'on trouve les plus forts pourcentages de personnes qui disent n'être gênées par aucune prononciation. Par contre, près de 3 / 4 des cadres supérieurs, des techniciens, des étudiants et des employés se déclarent gênés par une prononciation.

9. Des règles de prononciation ?

Sur ce thème, les avis sont largement partagés. On met en avant le libre arbitre (c'est mon choix !) : 29 % de la population estime que chacun devrait faire comme il le souhaite. On privilégie l'intégration : 26 % qu'il faudrait plutôt se baser sur la façon de dire des gens du pays. On en appelle à une forme de médiation à connotation scientifique : 23 % qu'il faut se baser plutôt sur l'histoire de la ville et les racines de son nom. Enfin, on se réfère à une norme (universelle ?) censée régler la question : 21 % des gens interrogés privilégient le fait de s'appuyer sur les règles de français. Seulement 1 % pense qu'on devrait se baser sur la façon de dire des médias.

Suivant le choix de prononciation habituelle, on observe des variations. Ceux qui disent dire préférentiellement *Montpélier* sont les plus nombreux à penser qu'il faut faire comme les gens du pays (44 % contre 23 % chez ceux qui disent *Montpeulier*) Par contre, ces derniers

sont plus nombreux à déclarer que chacun doit faire comme il veut (32 % contre 13 % pour ceux qui prononcent *Montpélier*).

En fonction de l'âge :

Les 15-34 ans sont beaucoup plus nombreux à dire que chacun est libre de faire comme il le souhaite (41 % contre 20 % pour les 35 ans et plus).

En fonction du sexe :

Les hommes sont plus nombreux à dire qu'il est nécessaire de se baser sur la prononciation des gens du pays (32 % contre 21 % pour les femmes). Par contre, celles-ci sont plus nombreuses à estimer qu'il faut s'appuyer sur l'histoire et les racines du nom (26 % contre 19 % chez les hommes).

En fonction de la catégorie socio-professionnelle :

Ce sont les ouvriers et les artisans / commerçants et chefs d'entreprise qui sont les plus nombreux à penser que pour prononcer le nom de la ville, on doit s'appuyer sur la façon de dire des gens du pays (respectivement 41 % et 38 %). Les cadres supérieurs / professions libérales / professions intellectuelles supérieures et les techniciens / agent de maîtrise sont les plus nombreux à estimer qu'il faut se baser sur l'histoire de la ville et les racines de son nom (respectivement 40 % et 35 %). Enfin, c'est parmi les retraités que l'on a le plus fort taux de personnes estimant qu'il faut s'appuyer sur les règles de français (31 %).

En fonction du sentiment d'attachement à Montpellier :

Les gens qui se disent peu ou pas attachés à Montpellier sont les plus nombreux à estimer qu'il faut s'appuyer sur les règles de français. Un tiers des personnes qui se déclarent très attachées, jugent qu'il faut se baser sur la façon de dire des gens du pays (contre un quart chez les autres).

En fonction de l'endroit où l'on a passé son enfance :

C'est parmi les personnes qui ont passé leur enfance dans le Nord que l'on trouve le plus fort taux de gens qui estiment qu'il faut

s'appuyer sur les règles de français (31 % contre 13 % chez ceux qui ont passé leur enfance à Montpellier ou dans l'Hérault). C'est parmi les personnes qui ont passé leur enfance dans le département ou à Montpellier que l'on trouve les plus forts pourcentages de gens qui pensent qu'il faut se baser sur la façon de dire des gens du pays (respectivement 37 % et 33 %).

En fonction du temps de résidence à Montpellier :

C'est parmi les gens qui résident depuis plus de 20 ans dans l'agglomération montpelliéraine que l'on a le plus fort pourcentage de personnes qui disent qu'il faut s'appuyer sur la façon de prononcer des gens du pays (32 %).

C'est chez ceux qui habitent Montpellier depuis moins de cinq ans que l'on observe le plus faible taux de personnes qui estiment que l'on doit se baser sur l'histoire et les racines du nom de la ville. Ils sont les plus nombreux à estimer que chacun devrait prononcer comme il veut (38 %).

10. Sentiment d'attachement à la ville

Trois montpelliérains sur quatre se déclarent attachés à leur ville (30 % très attachés et 43 % plutôt attachés). Le pourcentage de personnes se déclarant attachées est légèrement plus élevé chez ceux qui prononcent *Montpélier* (80 % contre 72 % chez ceux qui prononcent *Montpeulier*). L'écart est encore plus marqué si l'on considère les seules réponses sur l'item « très attaché » (45 % contre 28 %).

En fonction de la catégorie socio-professionnelle :

C'est parmi les cadres supérieurs / professions intellectuelles supérieures et les techniciens que l'on a les plus forts taux de personnes qui se disent attachées à leur ville (respectivement 88 % et 87 %). C'est parmi les ouvriers et les « sans profession » que ce taux est le plus bas (65 %).

En fonction de l'endroit où l'on a passé son enfance :

C'est parmi les personnes qui ont passé leur enfance à Montpellier que le taux de gens se déclarant attachés est le plus élevé (89 %). C'est

chez ceux qui ont passé leur enfance dans le nord de la France qu'il est le plus bas.

En fonction du temps de résidence à Montpellier :

C'est parmi les gens qui ont toujours habité à Montpellier que l'on observe le plus fort taux de personnes se disant attachées à la ville (89 % contre 56 % pour ceux qui y résident depuis moins de cinq ans).

En guise de conclusion

Cette analyse s'attache à mettre en relief les dynamiques, les tensions et les enjeux relatifs aux différents choix de prononciation et aux représentations qui leurs sont associées.

L'état des lieux qui précède, constitue une première approche et doit, pour prendre tout son sens, être replacé dans le cadre plus général de l'analyse des discours tenus par les différents locuteurs.

Benjamin LILLIER, Patrick VERNIÈRE

QUESTIONNAIRE ENQUÊTE « MONTPELLIER »

La mise en page initiale du questionnaire (destinée à faciliter le travail des enquêteurs) n'a pas été reproduite ici. Néanmoins le texte intégral et la formulation des questions et des items de réponses sont respectés.

Je suis étudiant(e) à la fac de lettres et je fais une enquête sur la prononciation de notre ville universitaire qui est aussi la capitale régionale. Accepteriez-vous de m'accorder un instant ?

Q 1 — Personnellement, comment prononcez-vous le nom de la ville ?

- 1 – A (Montpeulier) passez à Q2
- 2 – B (Montpéliier) passez à Q2
- 3 – C (Montpéyer) passez à Q2

— Ça dépend des fois ! Dans ce cas, quelles sont les différentes prononciations que vous utilisez ?

- 4 – A et B..... passez à Q5
- 5 – B et C..... passez à Q5
- 6 – A et C..... passez à Q5
- 7 – A, B, et C..... passez à Q5

Q 2 — En dehors de la prononciation que vous utilisez, vous arrive-t-il, même occasionnellement, d'en utiliser d'autres ?

- 1 – Non, j'utilise toujours la même

Si oui, laquelle ou lesquelles ? (2 réponses possibles, notez la ou les autres prononciations que celle donnée en Q1)

- 2 – A
- 3 – B
- 4 – C
- 5 – Autres, précisez

Q 3 — En dehors de la ou les prononciations que vous utilisez, avez-vous déjà entendu d'autres façons de prononcer ?

- 1 – Non

Si oui, laquelle ou lesquelles (2 réponses possibles)

- 2 – A
- 3 – B
- 4 – C
- 5 – Autre, précisez

Q 4 — Votre prononciation habituelle, vous l'utilisez principalement ?

- 1 – Parce que c'est votre choix personnel
- 2 – Par habitude ou cela vous vient naturellement
- 3 – Parce que vous y êtes obligé ou vous vous y sentez obligé passez à Q9
- 4 – Parce que dans votre entourage, on prononce comme ça passez à Q9.
- 5 – Autre raison, précisez passez à Q9

Q 5 — Y a-t-il une prononciation que vous utilisez plus fréquemment que l'autre ou les autres ?

- 1 – Non passez à Q7

Si oui, laquelle ?

- 2 – A
- 3 – B
- 4 – C

Q 6 — Votre prononciation habituelle, vous l'utilisez principalement ?

- 1 – Parce que c'est votre choix personnel
- 2 – Par habitude ou cela vous vient naturellement
- 3 – Parce que vous y êtes obligé ou vous vous y sentez obligé
- 4 – Parce que dans votre entourage on prononce comme ça.
- 5 – Autre raison, précisez

Q 7 — En dehors des prononciations que vous utilisez, avez-vous déjà entendu d'autres façons de prononcer ?

- 1 – Non

Si oui, laquelle ou lesquelles ? (2 réponses possibles)

- 2 – A
- 3 – B
- 4 – C
- 5 – Autre, précisez

Q 8 — Vous utilisez plusieurs prononciations, en fonction de quoi ou de qui en changez-vous ? (plusieurs réponses possibles)

- 1 – En fonction de la prononciation qu'utilise la personne avec qui vous parlez
- 2 – En fonction du fait que cette personne soit « de la région » ou pas
- 3 – En fonction du milieu social de cette personne
- 4 – En fonction de son âge
- 5 – En fonction du fait que vous la connaissez bien ou non.

NE PAS FORMULER LES RÉPONSES 6, 7 ET 8

6 – Autres circonstances (précisez)

7 – Ça n'est pas lié à la personne avec qui vous parlez mais plutôt à la situation dans laquelle vous vous trouvez.

8 – Vous ne faites pas attention aux circonstances qui vous font changer de prononciation.

POUR TOUS :

Q 9 — Avez-vous le sentiment que votre prononciation du nom de la ville a changé au cours du temps ?

1 – Non

2 – Oui

3 – Ne sait pas

Q 10 — On a en fait identifié trois grandes façons de prononcer le nom de cette ville, Montpeulier, Montpélier et Montpéyer, d'après-vous y en a-t-il une qui est plus utilisée que les autres ?

1 – Non

si oui, laquelle ?

2 – A Montpeulier

3 – B Montpélier

4 – C Montpéyer

À présent, je souhaiterais savoir à quoi vous font penser ces trois prononciations ?

Pour chaque prononciation, vous me direz parmi les propositions suivantes, laquelle ou lesquelles correspondent le mieux ? (4 réponses maximum).

Q 11 — À — Montpeulier, d'après vous,

1 – ça fait d'ici, de la région ou du sud

2 – ça fait moderne

3 – ça fait de la campagne

4 – ça fait du nord ou de Paris

5 – ça fait vieux

6 – ça fait de la ville

7 – ça fait chic, ça fait bien

8 – ça fait traditionnel

9 – ça fait jeune

10 – ça fait du passé

Q 12 — À — Montpellier,

- 1 – ça fait d'ici, de la région ou du sud
- 2 – ça fait moderne
- 3 – ça fait de la campagne
- 4 – ça fait du nord ou de Paris
- 5 – ça fait vieux
- 6 – ça fait de la ville
- 7 – ça fait chic, ça fait bien
- 8 – ça fait traditionnel
- 9 – ça fait jeune
- 10 – ça fait du passé

Q13 — C — Montpéyer, d'après vous,

- 1 – ça fait d'ici, de la région ou du sud
- 2 – ça fait moderne
- 3 – ça fait de la campagne
- 4 – ça fait du nord ou de Paris
- 5 – ça fait vieux
- 6 – ça fait de la ville
- 7 – ça fait chic, ça fait bien
- 8 – ça fait traditionnel
- 9 – ça fait jeune
- 10 – ça fait du passé

Q 14 — Parmi ces trois prononciations principales, (les répéter) y en a-t-il qui vous gênent ?

- 1 – Non

si oui laquelle ou lesquelles ? (2 réponses maximum)

- 2 – A
- 3 – B
- 4 – C

Q 15 — Par rapport à la ville de Montpellier, vous diriez que vous êtes

- 1 – Très attaché
- 2 – Plutôt attaché
- 3 – Plutôt peu attaché
- 4 – Pas du tout attaché

Q 16 — Parmi les 5 propositions suivantes, de laquelle vous sentez-vous le plus proche ?

- 1 – Pour prononcer le nom de la ville on devrait se baser sur les règles de français.
- 2 – On devrait se baser sur la façon de dire des gens du pays.
- 3 – On devrait se baser sur l'histoire de la ville et les racines de son nom.
- 4 – On devrait se baser sur la façon de dire des médias.
- 5 – Chacun devrait faire comme il veut.

POUR FINIR, JE VAIS MAINTENANT VOUS DEMANDER :

Q 17 — Quel est votre âge ?

- 1 – 15-17
- 2 – 18-24
- 3 – 25-34
- 4 – 35-44
- 5 – 45-54
- 6 – 55-64
- 7 – 65 et +

Q 18 — Sexe

- 1 – Homme
- 2 – Femme

Q 19 — Quelle est votre activité professionnelle ? (précisez)

- 1 – agriculteur, artisan / commerçant, chef d'entreprise
- 2 – cadre, profession libérale & profession intellectuelle supérieure
- 3 – technicien, agent de maîtrise
- 4 – employé
- 5 – ouvrier
- 6 – retraite
- 7 – lycéen, étudiant
- 8 – femme au foyer, sans profession (chômeur n'ayant jamais travaillé, appelé du contingent, handicapé)

Q 20 — Où avez-vous passé votre enfance (principalement) ?

- 1 – Montpellier et villages proches
- 2 – Département de l'Hérault
- 3 – Région Languedoc-Roussillon
- 4 – Autre région du sud (précisez)
- 5 – Autre région française et outre-mer (précisez)
- 6 – Pays étranger (précisez)

Q 21 — Depuis combien de temps habitez-vous dans l'agglomération de Montpellier ?

- 1 – moins d'un an
- 2 – de 1 à 5 ans
- 3 – de 5 à 10 ans
- 4 – de 10 à 20 ans
- 5 – plus de vingt ans
- 6 – depuis toujours ou presque

COMPOSITION DE L'ÉCHANTILLON

(représentatif de la population de Montpellier,

542 personnes interrogées)

AGE

— 15-17	4 %
— 18-24	18 %
— 25-34	22 %
— 35-44	17 %
— 45-54	13 %
— 55-64	9 %
— 65 et +	16 %

Sexe

— Homme	47 %
— Femme	53 %

ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

— Agriculteur, artisan / commerçant, chef d'entreprise	7 %
— Cadre, profession libérale & profession intellectuelle supérieure	9 %
— Technicien, agent de maîtrise	11 %
— Employé	14 %
— Ouvrier	11 %
— Retraité	16 %
— Lycéen, étudiant	20 %
— Femme au foyer, personne sans profession	12 %

Quelques réflexions autour d'un sondage

Les Montpelliérains vont parler, ils parlent : ils disent comment ils prononcent, et comment il faut prononcer, le nom de leur belle ville. Bien sûr, ne nous leurrions pas : d'autres enquêtes révèlent, grâce à l'implacable magnétophone, que tel prononce d'une certaine façon qui s'affirme honnêtement persuadé de prononcer d'une autre. Et il faut donc répéter que ce qui est en jeu ici, c'est ce que les gens disent qu'ils disent — ce qu'ils disent vraiment, cela peut parfois être une autre affaire. Il serait intéressant par exemple de tester concrètement ceux qui affirment avoir changé de prononciation (comment et pourquoi ?) ou avoir à leur disposition plusieurs prononciations — en fonction de l'interlocuteur ? du contexte ? Ajoutons que la plupart du temps, le Montpelliérain ordinaire ne passe pas son temps à s'interroger sur la question qui nous occupe, et qu'il ne se la pose que quand un intervenant extérieur la lui pose. Ceci étant dit, ce sondage est riche en informations sur les images qui trottent dans la tête des Montpelliérains : images de ce qu'il faut dire, ou surtout ne pas dire, images de leur lien avec la ville, images, au fond, de la ville elle-même, telle que la rêvent ceux qui y vivent....

Un constat, d'abord, que confirment d'autres enquêtes : c'est *Montpeulier* qui gagne, dans les esprits — que cela soit perçu comme normal, ou que cela suscite regrets et critiques, au nom de l'authenticité ou de la distinction. *Montpéyer*, qui prolonge pourtant assez bien la prononciation occitane initiale, est en perdition. Quant à *Montpélier*, c'est un usage qui, en dehors du fait qu'il est largement minoritaire, est revendiqué par deux catégories de population assez différentes : les plus âgés, et les plus enracinés d'une part, et les plus diplômés d'autre part.

On peut dès lors se demander si cette unité de façade ne recouvre pas des vécus assez différents : le vieux montpelliérain prononce ainsi parce que c'est toujours comme ça qu'il a entendu prononcer, le Montpelliérain diplômé opérant, lui, un choix volontariste, qui a peut-être à voir avec une volonté de se distinguer. N'oublions pas toutefois le fait que dans une vieille ville universitaire, on peut être à la fois très diplômé tout en étant vieux et enraciné...

Pour beaucoup de sondés cependant, il n'y a nul désir de se singulariser. On prononce comme on a toujours entendu prononcer, ou comme on prononce autour de soi — mais on revendique, dans le même mouvement, le droit de prononcer comme on veut. Un quart de l'échantillon affirme par ailleurs n'avoir jamais entendu d'autre prononciation que celle qu'il s'attribue à lui-même. Ce qui peut être le signe que dans la vie courante, ceux-là ne remarquent pas, n'entendent ou n'écoutent tout simplement pas les différences — au contraire de ceux qu'une prononciation différente de la leur peut gêner. Mais on peut aussi se demander si cela ne signale pas une certaine étanchéité des diverses populations qui se partagent la ville. Pour parler clair — mais cela exigerait une autre enquête, bien plus large, et avec de tous autres enjeux — quel est le réseau de relations des divers groupes — ceux qui sont là depuis toujours, ceux qui viennent d'arriver, les natifs et les autres ? Un néo-Montpelliérain qui ne fréquente et ne rencontre que d'autres néo-Montpelliérains, aura-t-il l'occasion d'entendre autre chose que son *Montpeulier* ordinaire ? Sauf à aller faire ses courses dans tel petit magasin d'une petite rue du centre-ville — où d'ailleurs il pourra parfaitement tomber sur un autre néo-Montpelliérain ! À l'inverse, quels sont les tropismes relationnels des « vieux » Montpelliérains, et dans quelle mesure peuvent-ils rencontrer des cadres dynamiques fraîchement débarqués dans la ville surdouée ?

Mais il faut croire que certains arrivent à rencontrer d'autres habitants, qui n'ont pas le même itinéraire ou les mêmes origines. Ceux-là détectent la différence, et peuvent s'interroger à son sujet. Et trouver des réponses diverses.

Il y a ceux que cette différence frappe — et pas nécessairement de façon positive : que deux sondés sur trois se déclarent choqués ou gênés par une prononciation perçue comme agressivement différente est intéressant — et on commence à comprendre, dès lors, pourquoi la question

a pu faire l'objet de polémiques ou d'enquêtes de presse. On retrouve ici ce pauvre *Montpéyer*, si rare pourtant, ou du moins si peu revendiqué. Mais on devine que les fervents de *Montpélier* peuvent être tout aussi choqués par *Montpeulier*, et vice-versa. Ce qui est en jeu ici, ce n'est pas seulement la plus ou moins grande musicalité du toponyme ainsi accommodé, mais, au delà — et c'est là que cela devient intéressant — l'image de la ville associée à telle ou telle prononciation : capitale régionale pour le nouveau siècle ? Ou cité indéfectiblement provinciale ? Non sans contradictions d'ailleurs. Pas tellement pour *Montpéyer* : là, l'impression dominante, c'est celle d'un lien étroit avec le passé et la ruralité : amusante inversion par rapport au bon usage urbain des débuts du XIX^e siècle occitanophone ! Car là au contraire, c'est l'homme de la ville qui prononçait *-yer*, et en était fier, celui de la campagne environnante s'entêtant à dire *-lier*. Mais pour les deux prononciations principales, *Montpeulier* et *Montpélier*, les choses sont moins claires. Et il y a notamment une certaine incertitude quant au contenu exact de la notion d'*ici*. Cet *ici* est-il celui du Languedoc en général — de la prononciation méridionale ordinaire, donc ? Ou bien s'agit-il d'un *ici* de la Ville, opposée du même coup à un arrière-pays rural et à la limite étranger ? Là-dessus les convictions s'entrecroisent et se contredisent, en liaison étroite avec la position propre à celui qui s'exprime. On remarque ainsi que partisans de *Montpélier* et de *Montpeulier* tombent à peu près d'accord pour décréter que le seconde prononciation fait « de la ville », mais qu'ils s'opposent en même temps sur la question de savoir si cette prononciation est « d'ici », ou « du Nord » — ce qui n'est pas du tout la même chose. Pour qui affirme prononcer *-é-* et non *-eu-*, c'est lui qui est d'ici (ce que confirme l'appréciation qu'il porte — à 84 % ! sur le caractère indigène de sa prononciation) — l'autre est du Nord — la ville pourrait donc bénéficier d'une sorte de statut d'extra-territorialité qui en ferait une enclave du Nord en plein pays « d'ici ». Mais après tout, pour qui entend majoritairement prononcer *Montpeulier*, comment douter que ce soit bien la vraie prononciation « d'ici », celle de ces « gens du pays » qu'un sondé sur quatre promet à la dignité de modèle ? On en revient toujours à la question des réseaux de relations et de sociabilité qui unissent, ou n'unissent pas, les diverses strates d'une population qui a connu un fort renouvellement depuis quarante ans. Et au delà, à la question de l'image

que les Montpelliérains se font de leur ville. Ils s'y disent majoritairement attachés — mais après tout, pourquoi iraient-ils répondre à un enquêteur qu'ils détestent cette ville, alors qu'ils y habitent ? Soit. Mais sont-ils tous attachés à la même ville ? Aiment-il le vieux Montpellier, celui dont la population n'avait guère augmenté entre la fin du XIX^e siècle et les années soixante du XX^e, la vieille ville languedocienne chargée d'histoire, débouché traditionnel des migrants venus des montagnes voisines ? La ville qu'ils ont pu connaître eux-mêmes, pour les plus âgés ? Ou aiment-ils la ville surdouée, dont le visage et la population ont évolué si vite et si brutalement ? L'identité qu'ils lui assignent est-elle celle du souvenir — le leur — ou celui de leurs parents, ou celle du paysage qu'ils viennent de découvrir à leur arrivée, entre autoroute et Corum ? C'est peut-être tout cela qu'il y a derrière les propos plus ou moins tranchants tenus sur cette grave question : comment prononce-t-on ?

Philippe MARTEL

SERVICE DES PUBLICATIONS
MISE EN PAGE DES TRAVAUX DE LA RECHERCHE
UNIVERSITÉ PAUL-VALÉRY — MONTPELLIER III

Dépôt légal : 2^e trimestre 2001

